

Sainte

Radegonde



entre Loir

et Cher



Jean-Jacques LOISEL

Résumé

La vie de sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire I^{er}, nous est d'abord connue par les écrits de trois de ses contemporains et amis, la moniale Baudonivie, Venance Fortunat et Grégoire de Tours. Les recherches des érudits, puis celles des historiens de la seconde moitié du XX^e siècle ont considérablement précisé les caractéristiques de la période – le VI^e siècle – et la personnalité de la reine-moniale.

Des siècles durant, sainte Radegonde a été l'objet d'importantes marques de dévotion en Loir-et-Cher et en Dunois. C'est à mieux les connaître et les comprendre que s'attache cette étude, dressant l'inventaire des lieux et des traces de culte, dégagant similitudes et différences. L'enquête a rassemblé un maximum d'informations éparses, pris en compte les traditions et témoignages recueillis et exploité l'important fonds des Archives diocésaines de Blois.

Mots-clés

Sainte Radegonde – Clotaire – Venance Fortunat – Baudonivie – Grégoire de Tours – L'Écotière – Cour-sur-Loire – Lanneray – Châteaudun – Poitiers.

Abréviations

BSAV : Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
CDPA 41 : Comité départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher.
Dioc 41 : Archives diocésaines de Blois.

Sauf indication contraire, les photographies sont de Michèle LOISEL

Ouvrage achevé le 20 juillet 2012.

Version numérique mise en ligne en août 2012.

Version papier consultable à la bibliothèque de la Société archéologique du Vendômois ; à la bibliothèque de la Communauté de communes du pays de Vendôme.

[Référencement de cette étude en cas de reproduction partielle ou totale : LOISEL Jean-Jacques/Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, *Sainte Radegonde entre Loir et Cher*, 2012.]

Sainte Radegonde entre Loir et Cher

par Jean-Jacques LOISEL

Introduction

Comme souvent, l'aventure a commencé de manière impromptue, vers 2003 : l'Université du temps libre du Vendômois a décidé de centrer une journée d'animation historique autour d'un couple hors du commun : Clotaire I^{er} et Radegonde. Il est vrai que la seconde a été honorée de longue date en Vendômois, à Lunay et à Busloup.

L'histoire locale étant en cause, un historien local ne pouvait que se mettre en chasse. Et le « gibier » fut abondant. La dévotion à sainte Radegonde dans la chapelle du château de la Mézière, à Lunay, était modestement renseignée. À l'Écotière, sur la commune de Busloup, la moisson d'informations fut beaucoup plus riche : de l'abbé Landau à Jean-Marie Lorain, des chercheurs et des érudits avaient partiellement défriché le terrain¹.

Au fil des investigations, le hasard aidant heureusement parfois, de nouveaux lieux de dévotion se révélèrent : Lignières, Fréteval, La Chapelle-Vicomtesse, Saint-Avit... D'autres encore étaient perceptibles au-delà du Vendômois, à Cour-sur-Loire, Conan, Souesmes ; le premier étant toujours actif, il était souhaitable d'étendre le champ d'étude à l'ensemble du Loir-et-Cher.

Un dossier de recherche qui s'étoffe se complique par définition et donc motive. Radegonde est passée par ici, elle s'est arrêtée là ; elle guérit ceci, elle préserve de cela. Une nouvelle nécessité s'impose alors : en savoir plus sur la vie de la sainte pour mieux comprendre et expliquer les « situations de terrain ». Chance extraordinaire, deux « Vies » ont été rédigées par des contemporains de la sainte – Venance Fortunat et la moniale Baudonvie – auxquelles s'ajoutent de longs passages consacrés par Grégoire de Tours à celle qui était son amie et dont il célébra les obsèques ; sans compter une biographie écrite au XII^e siècle par Hildebert de Lavardin, vendômois de naissance, évêque du Mans puis archevêque de Tours.

Chercher à mieux comprendre Radegonde, c'est inéluctablement porter intérêt à Clotaire, l'époux, le négatif plus noir que noir de sa candide et sainte épouse. Certes, une analyse des personnages à travers le prisme de la morale moderne (aux jugements d'autant plus sévères et définitifs qu'ils ne se rapportent pas à l'actualité...) n'a pas même besoin d'instruire le procès d'un Clotaire : la condamnation est sans appel, dans la foulée d'une tradition hagiographique plus ou moins respectueuse des textes fondateurs. Sans être une oie blanche, Clotaire I^{er} ne fut pas nécessairement le monstre dépravé vomé par la suite des siècles et peut-être se montrait-il, à sa manière, respectueux de certaines traditions ; ce qui n'enlève rien au parcours de sainteté de Radegonde.

Le temps passant, de nouvelles directions de recherche et de réflexion se sont ouvertes :

- en savoir plus encore sur Radegonde pour mieux justifier les pouvoirs qui lui étaient attribués dans les dévotions locales. N'ayant aucune compétence spécifique de chercheur en ce domaine, nous avons consulté les travaux classiques et récents qui pouvaient éclairer les données locales ou régionales ; des complexités, des divergences sont apparues en pleine lumière : loin de les masquer, l'objectif a été de les exposer le plus clairement possible et de proposer au lecteur des pistes pour étayer sa réflexion ;

¹ La recherche menée au sein de l'Université du temps libre du Vendômois a donné lieu à une petite synthèse collective, sous le titre « De Fréteval à Busloup, Clotaire et Radegonde », *Éclats d'histoire*, n° 2, 2002-2003, p. 43-66.

• élargir le champ géographique de l'étude, en le maintenant dans un cadre cohérent par rapport à l'optique initiale. Ainsi, le projet vendômois a évolué vers un cadre départemental auquel fut enfin « annexé » le Dunois, vu ses liens historiques étroits avec le Vendômois ;

• laisser ouverts le champ chronologique et la multiplicité des approches (historique, sociologique, artistique...). Ceci impliquait le recours aux archives, en particulier celles du diocèse de Blois, mais aussi les fonds départementaux de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir ; sans compter les visites attentives des lieux où subsistaient des traces de dévotion. Ici réside l'éventuel apport original de cette étude, les autres axes ayant surtout consisté à rassembler, croiser, confronter des données déjà disponibles, à tenter une synthèse de vulgarisation espérée de niveau satisfaisant.

Cette étude n'est ni une biographie de sainte Radegonde ni une synthèse complète de son culte : de nombreux aspects de sa vie sont volontairement négligés. En France, elle fut ou est vénérée dans environ 150 sites (il faut y ajouter la dimension européenne, avec l'Allemagne notamment...). La recherche s'est concentrée sur les lieux de dévotion répartis entre la haute vallée du Loir au nord et celle du Cher au sud : territoire de recherche restreint, certes, mais riche d'informations, de questions aussi. L'appareil de notes et de références a été développé, non pour étaler l'apparence d'une érudition, mais au contraire comme preuve que cette étude ne doit son existence – éventuellement sa consistance – qu'à l'imposante somme des travaux menés par des générations d'érudits et d'historiens, dont la diversité atteste la richesse.

L'histoire locale tient un peu de la randonnée pédestre : la contrée choisie est belle... On s'y promène à loisir... Un chemin à gauche ; un sentier à droite... Chemin faisant, le paysage est de plus en plus captivant, à la fois familier et déconcertant. Pourquoi retourner sur ses pas quand le plaisir est au rendez-vous ? L'itinéraire escarpé ici, devient rocailleux un peu plus loin ; les ampoules s'installent, mais les découvertes sont si exaltantes ! Avec même, de temps à autre, la vive sensation d'être le premier à emprunter le passage...

Cheminer un temps dans les pas de sainte Radegonde, y découvrant parfois ce qu'on peut expliquer, souvent ce qu'on ne peut élucider, est pour un historien local une salutaire leçon d'humilité et, si ce n'est un miracle, c'est déjà quelque chose comme une grâce.

Jean-Jacques LOISEL

Radegonde, reine et sainte

Les biographes : Fortunat, Baudonvie et Grégoire de Tours

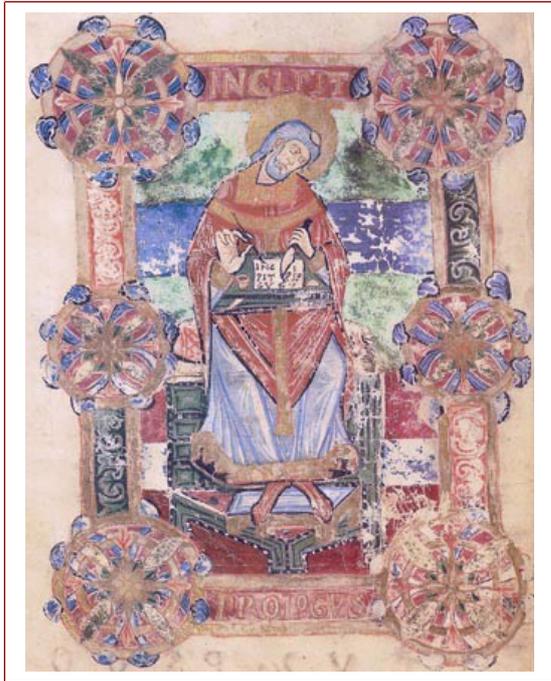
La vie de sainte Radegonde a été relatée par deux biographes, qui furent en même temps ses contemporains. Le fait, plutôt rare, a été souligné par M. Rouche : *Il est rarissime qu'une Vie de sainte comporte deux auteurs, et, qui plus est, deux écrivains contemporains, témoins et intimes de celle dont ils décrivent les vertus. Il est à ma connaissance unique que l'un soit un homme [...] et que l'autre soit une femme*². Le premier auteur fut Venance Fortunat : il était pratiquement l'unique poète de ce temps où la littérature tentait simplement de survivre. Le contact avec Radegonde haussa sa qualité d'inspiration ; l'accession à l'épiscopat de Poitiers tarit sa veine poétique.

Venantius Honorius Clementianus Fortunatus était né en Italie, à *Duplavilis* (de nos jours Valdobbiadene), près de Trévise, vers 530. Après des études scientifiques à Ravenne, atteint d'un mal ophtalmique et ayant attribué à ses prières répétées à saint Martin le bienfait d'une guérison jugée miraculeuse, il fit un pèlerinage à Tours (565). Il séjourna à la cour de Sigebert, fils de Clotaire, dont il célébra, à Metz, les noces avec Brunehaut (566). Ce dernier encouragea Fortunat à se rendre auprès de Radegonde : *Fortunat devint, à dater de ce jour, l'ami, le conseil, l'intendant, l'ambassadeur de la reine ; il fut souvent envoyé près des évêques et des rois pour traiter des questions les plus graves, et toujours, grâce à son esprit aimable, aux charmes de sa brillante parole, aux séductions de son caractère, unies à une gravité que tempérait, sans l'altérer, l'élégance de ses manières, il sut mener à fin les négociations dont il fut chargé.*

*L'administration des vastes domaines du monastère de Sainte-Croix, les détails immenses dans lesquels il fallait entrer établirent nécessairement entre Fortunat, Radegonde et Agnès de nombreux et fréquents rapports*³.

2 FAVREAU (R. ss. dir.), *La Vie de sainte Radegonde par Fortunat*, Paris, Le Seuil, 1995.

3 CHERGÉ (Ch. de), *Les vies des saints du Poitou*, Poitiers, 1856, rééd. J.-M. Williamson, Nantes, 1994. Dans plusieurs sources manuscrites et imprimées, nous avons trouvé Radegonde écrit Radégonde, forme qui a été



Fortunat

[Ms. 250, fol. 21v°, BM Poitiers]

Tu [Agnès] retiens la moitié de moi-même ; elle [Radegonde] l'autre moitié.

*Quand je vous vois toutes deux, alors je retrouve mon unité*⁵. Fortunat a sans doute bénéficié des exceptions prévues par la règle en matière de présence masculine : outre l'évêque, les prêtres, diacres et sous-diacres chargés de célébrer les messes, étaient admis ; le procureur qui s'occupait des intérêts matériels de l'abbaye et le poète jouait pratiquement ce rôle.

Pierre Riché attribue les mérites de l'œuvre de Fortunat à la qualité de sa formation initiale, à Ravenne : *En effet, Fortunat, né à Trévise vint, vers 550, faire ses études à Ravenne. Il nous dit que lui et son ami Felix apprirent la grammaire, la rhétorique et même le droit [...]. Toute son œuvre littéraire, ou presque, est postérieure à son départ d'Italie pour la Gaule (565), mais c'est plus à sa formation à Ravenne qu'aux lectures qu'il a pu faire par la suite, qu'il doit son talent littéraire*⁶.

Certains auteurs modernes ont manifesté quelque scepticisme à propos du génie littéraire de Fortunat, à l'instar de R. Aigrain : [...] *je crois qu'il faut se tenir en garde contre l'artiste. Quand il appelle Radegonde « ma vie, ma lumière, les délices de mon âme », toutes expressions qui mettent en joie les gens mal intentionnés et qui en étonnent quelques autres, il use intempestivement d'un genre suranné. Ce poète, qui parut grand à une époque où la poésie latine se mourait, n'avait pas en lui l'étoffe d'un maître, et ce lui est déjà un beau mérite d'avoir été le dernier en date des imitateurs en qui revit la tradition classique. Il en a retenu et il en manie aisément les formes, mais qu'on ne lui demande pas de leur infuser une vie nouvelle*⁷.

Pour D. Kleinmann, sa poésie ne sortit de la médiocrité qu'au contact de la princesse thuringienne : *Sur le chemin de son pèlerinage à Tours sur la tombe de saint Martin qui l'avait guéri d'une maladie des yeux, Fortunatus s'était arrêté plusieurs années à la cour de Sigibert I, fils de Clotaire. Pour animer les fêtes royales, il écrivit des vers assez médiocres, débordant de louanges de la maison*

respectée dans les citations.

4 BERNET (A.), *Radegonde, épouse de Clotaire I^{er}*, Paris, Flammarion, 2007.

5 Cité par LABANDE-MAILFERT (Y.), « Vie de sainte Radegonde par la moniale Baudonivie », *Lettre de Ligugé*, n° 239, 1987.

6 RICHÉ (P.), *Éducation et culture dans l'Occident barbare, VI^e-VIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1962.

7 AIGRAIN (chanoine R.), *Sainte Radegonde (vers 520-587)*, Poitiers, Éd. des Cordeliers, 1952, p. 172.

royale, une poésie de courtisan dévoué, adulé par son public et qui n'avait pas de concurrence à craindre.

Son art ne s'améliorera qu'au moment où le poète arrive à Poitiers et entre en contact avec Radegonde dont la sainteté l'inspire. Elle devint la muse à qui il dédia ses poèmes. Régine Pernoud parle d'une « poésie mystique en même temps que poésie amoureuse, tout empreinte d'une délicatesse qu'on ne s'attendait guère à trouver à l'époque ». Familier du monastère, reçu toujours par Radegonde et Agnès ensemble, il composa de nombreux poèmes soit à l'occasion d'une fête religieuse ou de quelque événement au monastère, soit seulement pour remercier l'abbesse d'une bouillie sucrée⁸. Si le poème sur la bouillie sucrée était appelé à un destin de confidentialité, des hymnes composées par Fortunat, comme le *Vexilla regis* et le *Pange lingua gloriosi*, ont conservé leur place dans les usages liturgiques de l'Église catholique. Selon Jean Chélini, on peut considérer Fortunat comme le dernier des poètes latins de la décadence : être le dernier soupir de la poésie latine... Musiquette à bout de souffle ? Chant du cygne ? Enterrement de première classe ? Le débat reste ouvert...

Les œuvres en prose de Fortunat sont toutes des « Vies » de saints : Hilaire de Poitiers ; Marcel et Germain, évêques de Paris ; Aubin, pontife d'Angers. Il a écrit la *Vita* de sainte Radegonde peu après la mort de celle-ci. Elle est concise, parce que destinée à faire entrer aisément dans les mémoires et dans la liturgie, les moments forts de son existence, en insistant sur les miracles accomplis. Dans son texte, Fortunat donne à la sainte le qualificatif de *nouvelle Marthe*. Claudio Leonardi donne une signification bien précise à cette comparaison, traduisant une évolution dans l'idéologie monastique entre le IV^e et le V^e siècle :

La tradition monastique avait donné une singulière interprétation du passage de l'Évangile de Luc où se trouve relatée la rencontre de Jésus à Béthanie avec deux sœurs, l'une – Marthe – empressée de le servir, l'autre – Marie – tout occupée à l'écouter. Le monachisme avait compris le reproche de Jésus à Marthe non comme une correction pour son attachement excessif aux devoirs domestiques, mais comme l'expression d'une préférence pour le genre de vie dont Marie semblait le symbole : la vie contemplative contre la vie active, la « contemplatio » contre l' « actio ». Le monachisme, en effet, aux IV^e et V^e siècles, en Occident mais surtout en Orient, avait élaboré une idéologie chrétienne selon laquelle la perfection ne se pouvait atteindre que par le renoncement aux biens terrestres ; ce détachement était conçu comme une vie singulière, séparée de l'histoire, où celui qui désire la perfection n'a pas de relation sexuelle, renonce à la richesse individuelle, et abandonne sa patrie [...].

Chez Fortunat, on voit comment l'idéologie monastique a subi un certain infléchissement au sein du milieu germanique. La « contemplatio » reste le suprême idéal, la réclusion au monastère une nécessité, l'ascèse un passage obligé. Mais cette tradition s'allie à une autre exigence : la conversion de nouvelles nations, le passage de la notion d'ethnie à l'esprit de fraternité, la présence au cœur du peuple pour l'évangéliser et le secourir. C'est cela que Fortunat veut dire en qualifiant Radegonde de « nouvelle Marthe »⁹.

La seconde source fut Baudonovie, moniale qui rassembla ses souvenirs dans les premières années du VII^e siècle, sans doute entre 609 et 614 : *Vous m'enjoignez d'accomplir un travail qui n'est pas moins impossible à réaliser que de toucher le ciel du doigt, d'oser dire quelque chose de la vie de sainte dame Radegonde, que vous connaissez parfaitement [...].*

Quoique je sois la plus petite de toutes parmi les plus petites [moniales], moi que dès l'enfance dame Radegonde a élevée avec amitié et gardé en sa présence, telle une jeune esclave attachée à sa personne, je raconterai brièvement, par devoir, en reconnaissance de ce grand don, et en partie, ce que j'ai pu saisir de son œuvre éclatante, afin que, par ce récit, je fasse parvenir aux oreilles de son troupeau les louanges de sa glorieuse vie, sous une forme indigne, certes, mais avec piété¹⁰.

8 KLEINMANN (D.), « Sainte Radegonde, le roi Clotaire et la politique en Gaule mérovingienne », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, T. VIII, n° 10, 1986.

9 LEONARDI (C.), « Baudonovie la biographe », in *Les femmes au Moyen Âge*, coll. La vie quotidienne, Paris, Hachette, 1991, p. 77-78.

10, LABANDE-MAILFERT (Y.), « Vie de sainte Radegonde par la moniale Baudonovie ».



La moniale Baudonivie
[Ms. 250, fol. 43v°, BM Poitiers]

En fait, il semble qu'elle l'ait fait à l'instigation de la nouvelle abbesse de Sainte-Croix, Dedimia. Baudonivie n'était pas un écrivain de métier – elle aurait bien été la seule à cette époque ! – et ce fut là son unique œuvre connue ; mais elle ne fut certainement pas choisie au hasard : [...] *elle est certainement la moniale que, pour sa culture et son savoir-faire littéraire, la communauté monastique désigna pour célébrer le souvenir de la sainte reine qui l'avait fondée : Baudonivie devait être la seule capable de composer un texte d'un certain relief, où soient exprimées tout à la fois les valeurs spirituelles qu'incarnait Radegonde et les valeurs historiques qu'avaient érigées sa vie et son témoignage*¹¹.

Consciente que beaucoup avait été dit sur la vie de la sainte, elle affirma vouloir noter seulement ce que Fortunat avait omis. Et selon M. Rouche, il y avait abondance de matière :

Constatons tout d'abord qu'il glisse sur tous les problèmes politiques et religieux en général. Il ne parle pas du mariage royal forcé, ni du meurtre du frère de Radegonde par Clotaire, son époux. Il escamote les obstacles théologiques et juridiques s'opposant à l'ordination de la reine comme diaconesse. Il ne dit mot des deux tentatives de récupération de son épouse par le roi, non plus que de la fondation du monastère de Sainte-Croix. Enfin le silence est total sur son action pour obtenir une relique de la Croix du Christ auprès de l'empereur. Il arrête son récit avant la mort de Radegonde.

*Baudonivie avait donc beaucoup de compléments à faire. Elle ne répéta donc point certains éléments du livre de l'évêque de Poitiers. Elle en ajouta d'autres, en particulier les deux essais de Clotaire I^{er} pour reprendre sa femme, la fondation du monastère avec l'aide du roi, la recherche et l'obtention du morceau de la Croix et elle consacre au moins neuf paragraphes à la mort et aux funérailles de sainte Radegonde. Elle cherche en particulier, par réaction contre la vision trop monastique de Fortunat, à prouver qu'elle n'a point méprisé le mariage et qu'elle s'est préoccupée du salut de la patrie au milieu des guerres civiles. Mais elle aussi pratique le silence respectueux. Elle se garde bien de révéler le comportement de Clotaire I^{er} et ne donne aucune explication sur les absences volontaires de l'évêque de Poitiers, Marové, lors de la réception des reliques de la Sainte Croix et des funérailles de Radegonde. Elle gomme les conflits suscités par ses initiatives en se contentant d'évoquer la « malice » et la « jalousie ». Pourquoi dire du mal des autres quand on célèbre les vertus d'une sainte*¹² ?

Selon certains auteurs, la notion de complémentarité est insuffisante à définir le lien entre les deux *Vitae* : *L'idée la plus communément – et commodément – reçue était que cette seconde « Vita » serait à considérer comme un simple « complément » de la première : donc une sorte d'appendice ou d'addition, rassemblant des confidences de la reine auxquelles Fortunat n'aurait point eu accès. Mais dès 1953, certaines formules du chanoine Aigrain laissaient entendre qu'il conviendrait de ne point s'en tenir à cette vue trop simple. Les deux « Vitae », écrivait-il, – sans mesurer peut-être toutes les implications de sa comparaison –, « ne sont pas entre elles moins différentes que la Vie de Néron dans Suétone et les chapitres qui la racontent dans les Annales de Tacite »*¹³.

C'est aussi une image plus complexe de la sainteté que livre Baudonivie : *Le portrait qu'elle brosse de Radegonde est différent de celui que donne le grand lettré ; il est aussi plus intéressant. Le modèle de sainteté selon lequel les deux biographes, à quinze ou vingt ans de distance, ont ordonné leurs informations et leurs souvenirs sur la moniale-reine ne subit pas de changements : c'est le modèle*

¹¹ LEONARDI (C.), op. cit., p. 80.

¹² ROUCHE (M.), « Fortunat et Baudonivie : deux biographes pour une seule sainte », in *La Vie de sainte Radegonde*, Le Seuil, 1995]

¹³ FONTAINE (J.), « Hagiographie et politique de Sulpice Sévère à Venance Fortunat » [...].

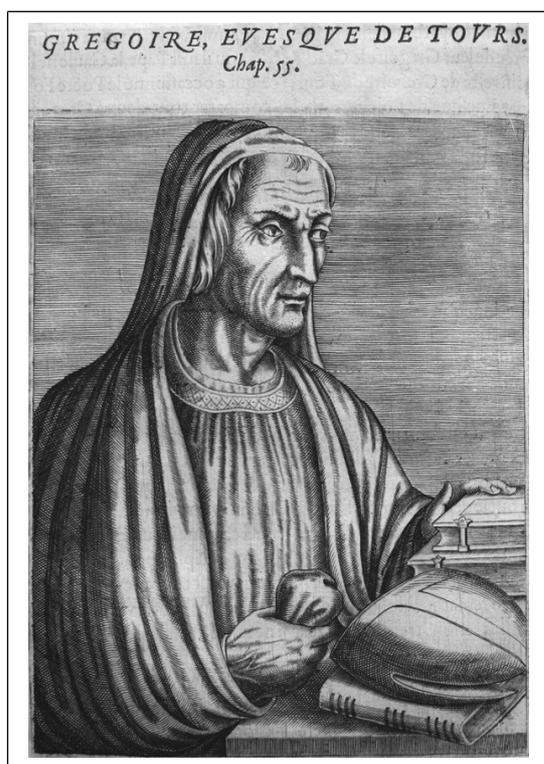
d'un monachisme qui n'est pas clos sur lui-même, tendu dans l'âpre effort ascétique pour atteindre la récompense de la contemplation et du dialogue divin, mais en même temps présent à l'histoire, avec une volonté missionnaire et un désir de transformer le monde sous le signe du Christ.

La dimension missionnaire est plus évidente chez Baudonvie que chez Fortunat. Après avoir brièvement défini Radegonde comme « la noble reine, unie à un prince terrestre mais plus du ciel que de cette terre », la « Vita » s'ouvre sur un épisode significatif : invitée à manger chez la noble dame Ansifrida, la reine vient à apprendre qu'on vénère dans les environs une idole païenne ; malgré les résistances et la contrariété des Francs, elle la fait abattre.

Baudonvie construit ensuite son récit en mettant en lumière la psychologie de Radegonde, ses désirs de femme et de chrétienne, sa vie mystique mais aussi sa passion politique – deux aspects qui, chez Fortunat, étaient plutôt demeurés dans l'ombre¹⁴.

Selon J. Fontaine, dans la Vita de Baudonvie le choix des épisodes « ajoutés » est à la fois plus intérieur et plus extérieur que dans la première « Vie » [celle de Fortunat]. Plus intérieur, dans le sens des confidences sur la vie intérieure de la reine, sur ses visions et ses grâces mystiques ; mais aussi plus extérieur, dans le sens d'un exercice de cette « sainteté active » dans le monde.

La Vita rédigée par Baudonvie a disparu dans sa forme originale. La copie faite au XI^e siècle dans le célèbre manuscrit 250 de Poitiers en a été arrachée, à l'exception du portrait de la rédactrice ; il faut donc aller jusqu'au XIII^e siècle pour trouver des textes fiables.



Pour être complet, il convient de mentionner Grégoire de Tours qui évoque plusieurs faits à propos de sainte Radegonde. Ami de Fortunat, le prélat tourangeau entretenait une complicité amicale et spirituelle avec la fondatrice du monastère de Sainte-Croix : Grégoire entretient avec l'abbesse des relations d'amitié et de confiance dont il a fait état maintes fois, notamment dans « À la Gloire des Martyrs ». Un jour que Grégoire s'était déplacé de Tours pour faire un pèlerinage au tombeau de saint Hilaire à Poitiers, il demanda audience à sainte Radegonde, et tous deux, « semblables, dit Odon, à des habitants du paradis, s'entretenaient entre eux de choses célestes, quand l'huile qui coulait ordinairement goutte à goutte devant les reliques de la sainte Croix devint tellement abondante à l'arrivée de l'évêque qu'en l'espace de moins d'une heure, il en coula plus d'un sextier¹⁵.

Admiration et amitié, tels paraissent les sentiments forts de l'évêque de Tours à l'égard de la moniale de Poitiers. Il faut dire que Radegonde ne fut probablement pas étrangère à l'accession de

Grégoire au siège épiscopal de Tours : lorsque l'évêque Eufronius se préoccupa de sa succession, tout semble indiquer que celui-ci [...] recommanda à la reine moniale Radegonde et à son beau-fils le roi Sigebert son petit cousin Grégoire (573-594)¹⁶. Justine, nièce de Grégoire de Tours, fut moniale de l'abbaye de Sainte-Croix.

Grégoire présida à son enterrement. Dès l'annonce de son décès, il s'était précipité à Poitiers : Quant à la bienheureuse Radegonde dont nous avons fait mention au commencement du livre des Martyrs,

14 LEONARDI (C.), op. cit., pp. 80-81.

15 Cité par SCHMIDT (J.), *Grégoire de Tours, historien des Francs*, Monaco, Éd. du Rocher, 1998. Odon était un abbé de Cluny, auteur d'une *Vie de saint Grégoire de Tours*. Le sextier est le setier, mesure pour les liquides équivalant à environ 7,5 litres. Le qualificatif d'abbesse appliqué à Radegonde semble peu approprié puisqu'elle fit presque immédiatement installer à ce poste la future sainte Agnès.

16 PIETRI (L.), « L'Église du Regnum Francorum », in *Histoire du christianisme*, T. 3, Éd. Desclée, 1998.

elle quitta ce monde après les louables travaux de sa vie. Ayant reçu la nouvelle de sa mort, nous nous rendîmes au monastère de la ville de Poitiers qu'elle avait fondé. Nous la trouvâmes couchée sur le brancard funèbre, le visage si rayonnant qu'elle semblait dédaigner la beauté des lis et des roses. Autour du lit se tenait une immense multitude de nonnes au nombre d'environ deux cents, qui, converties par sa prédication, menaient une sainte vie, et qui, filles nées dans les dignités du monde, non seulement de sénateurs, mais quelques-unes même de race royale, florissaient dans cette perfection religieuse... Comme elles disaient ces paroles accompagnées d'autres plaintes, nous ne pouvions nous-mêmes retenir nos larmes, et me tournant vers l'abbesse je dis : « Cessez un peu ces pleurs et accomplissez plutôt les choses nécessaires. Voici que notre frère Marovée, évêque de cette ville, n'est point ici parce qu'il s'est éloigné pour visiter ses paroisses ; avisez à ce que ce corps sacré ne subisse pas d'injure et que la grâce accordée par Dieu à ses bienheureux membres ne se perde pas par les délais que vous apporteriez à l'ensevelir. Hâtez les obsèques qui lui sont dues, afin qu'elle soit déposée avec honneur au sépulcre¹⁷.

Comme pour les biographies écrites par Fortunat et Baudonivie, la question se pose du crédit historique que l'on peut accorder aux récits de Grégoire de Tours. Sa volonté apologétique est indéniable : si Clovis a triomphé du wisigoth Alaric, c'est qu'il s'était converti au catholicisme alors que son adversaire était tenant de l'arianisme. Et Robert Latouche d'avancer : *Cette apologétique est puérile et son indigence s'explique par l'absence d'esprit scientifique. G. Kurth a justement observé que Grégoire de Tours ne connaît rien de plus naturel que le surnaturel. Le miracle est pour lui une manifestation quotidienne et presque régulière de la puissance de Dieu qui s'en sert pour distribuer récompenses et pénitences.* Cependant, le même auteur n'hésite pas à reconnaître à Grégoire des qualités d'historien :

- *Tout d'abord il a la passion de l'histoire à laquelle il a consacré une large part de son activité et ses livres lui tenaient à cœur.*
- *Il est toujours sincère et sa sincérité n'est pas seulement celle d'un homme qui ne ment pas, c'est celle d'un historien de métier qui ne recule pas devant des recherches longues et consciencieuses.*
- *Non content de citer, il confronte même ses sources par un effort touchant d'esprit critique.*
- *Il a aussi consulté des documents d'archives et a eu le mérite de reproduire intégralement le plus ancien traité diplomatique connu de notre histoire, celui d'Andelot (587).*

La conclusion est toute de sympathie : *Il a été servi par ses insuffisances autant que par ses qualités. Naïf, de culture médiocre, mais spontané, bon enfant, curieux, bon observateur, même malicieux à l'occasion, et sachant écouter, il a raconté simplement ce qu'il a vu et ce qu'on lui a rapporté sans dissimuler les tares de son époque¹⁸.*

Ces trois biographes contemporains de Radegonde se connaissaient et une solide relation faite d'amitié et d'estime réciproque unissait Fortunat et Grégoire. Il n'est que de lire les phrases du premier, saluant le retour du second dans son évêché à l'issue d'un épisode mouvementé de son épiscopat : *Grégoire, notre honneur, notre gloire, notre lumière, vénérable pasteur, digne objet de l'amour de votre troupeau apostolique, saint pontife, que je dois à jamais chérir, à qui j'ai pour toujours donné mon cœur, je me réjouis d'apprendre que Tours a retrouvé son évêque, je me réjouis d'avoir retrouvé mon père. J'applaudis de toute ma force votre retour qui comble les vœux de votre peuple et les miens, qui est pour votre patrie, comme le retour du jour.* Certes, Venance Fortunat est un panégyriste jusqu'au bout des ongles, mais la spontanéité et la simplicité de l'expression sont la marque d'une réelle sincérité¹⁹.

De ces récits il est hors de question de vouloir extraire une biographie historiquement rigoureuse. La part du *silence respectueux* y est trop importante. Comme l'a judicieusement remarqué Georges Pon, la *Vita* n'est pas la *biographie authentique et pour ainsi dire terrestre et charnelle du héros, mais l'image spirituelle qu'on devra conserver de lui et imiter²⁰.*

17 Cité par VERDON (J.), *Grégoire de Tours, « le père de l'histoire de France »*, Saint-Étienne, Éd. Horvath, 1989.

18 LATOUCHE (R.), « Introduction » de *Grégoire de Tours, Histoire des Francs en un volume*, Paris, Les Belles Lettres, 1906, p. 13 sq.

19 Cité par Joël SCHMIDT, *Grégoire de Tours, historien des Francs*, p. 109.

20 PON (G.), « Le monachisme en Poitou avant l'époque carolingienne », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1983.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire le texte rédigé vers 1100 par Hildebert de Lavardin – personnage qui ne saurait être indifférent aux Vendômois – en fusionnant plus ou moins les biographies de Venance Fortunat et Baudonivie.

Deux biographes : un luxe certes, mais pas du superflu. Comme l'a bien démontré le chanoine Delaruelle, ce sont deux images, deux réalités de la sainteté qui sont mises en scène dans ces textes profondément complémentaires : [...] *les deux « Vitæ » qui nous sont parvenues de Radegonde reflètent chacune une de ces conceptions opposées de la sainteté : Fortunat n'a vu en Radegonde que la moniale dont l'horizon humain s'est volontairement borné. Baudonivie, au contraire, nous fait connaître une âme à la dimension du monde de son temps, soucieuse de tout ce qui s'y déroule et usant de son pouvoir encore royal pour y parvenir*²¹.

G. Kurth a mis en évidence la coexistence de deux traditions littéraires mérovingiennes, l'une ecclésiastique, l'autre épique, ainsi analysées par le chanoine Delaruelle : *La première, quand elle fait de l'histoire, est d'une sécheresse qui rebute [...], quand elle essaie de donner le sens de l'Église, est quelque peu abstraite et pédante ; quand elle veut édifier en racontant la vie des saints, risque de favoriser un certain individualisme religieux, en intéressant au saint du terroir, comme font le clerc ou les moines qui veulent par là attacher à leur basilique, ou à leur monastère. C'est-à-dire qu'elle est condamnée par son manque de couleur à ne pas saisir le peuple ou à ne l'intéresser qu'à son clocher. La deuxième, encore barbare et païenne, exalte les passions, glorifie le héros et l'exploit guerrier. Son caractère dramatique, sa puissance de suggestion, son appel aux forces instinctives lui donnent la faveur du peuple, mais ses qualités sont au détriment de sa valeur éducative et morale.*

Or, la « Vie » de sainte Radegonde se situe au confluent de ces deux traditions : *Au centre [...] un personnage héroïque, de l'héroïsme chrétien, dont les aventures sont capables d'enchanter les imaginations et d'attendrir les cœurs, l'« excidium Thuringiæ », l'assassinat du frère de Radegonde, les humiliations de l'épouse et sa vie pénitente parmi les voluptés de la cour, sa rencontre dramatique avec saint Médard dans le tumulte de la basilique de Noyon envahie par les « procères », autant d'épisodes hauts en couleur, expressifs et contrastés, véritable épopée. Mais en même temps, dans cette histoire, il y a toute l'Église : les évêques, les moines, les pauvres, les malades ; il y a sa liturgie et sa doctrine ; il y a son rêve de paix universelle et de règne de la justice ; il y a son sens de l'unité du monde : un catéchisme en action*²².

Les différences notoires entre les deux *Vitæ* viennent aussi du décalage chronologique de leur rédaction et des évolutions survenues dans le contexte politique et religieux, comme l'a clairement souligné J. Fontaine : *Pourquoi Fortunat et Baudonivie ont-ils opéré ces choix distincts, et visé à présenter des aspects aussi différents de l'imitation de Martin par la reine ? Il faut ici tenir compte de l'écart des dates de rédaction [...]. La première « Vie » suit probablement de peu la mort de la reine en 587 : c'est-à-dire, comme dans le cas de saint Martin, la naissance du culte de sainte Radegonde, dans un monastère dont il importait à Fortunat de préserver la cohésion autour du souvenir de la fondatrice disparue. D'où l'accent mis sur l'idéal ascétique de la reine [...].*

*Mais vingt ans après, la conjoncture a bien changé. Ce n'est pas seulement que, dans le siècle, la génération princière des contemporains de Radegonde et de leurs enfants ait presque entièrement disparu du monde mouvementé que nous évoque encore l'« Histoire des Francs ». La rupture essentielle entre les contextes historiques de nos deux « Vies » est à chercher plutôt dans la dramatique révolte monastique menée à Sainte-Croix en 589. Cette tourmente [...] n'aboutit [...] qu'à mettre gravement en question le laxisme de Radegonde, et sa responsabilité dans le style de vie à demi mondain qu'elle avait toléré, sinon encouragé autour d'elle dans le monastère de Sainte-Croix. Dès lors, on peut se demander si la rédaction de la seconde « Vie », confiée aux soins de la nonne Baudonivie, n'eut point pour objet une sorte de « reconstruction hagiographique » de la figure de la sainte, atteinte en son prestige posthume par le divorce perçu entre la sainte de vitrail proposée par Fortunat, et les calomnies ou même les médisances, accumulées contre la fondatrice lors de la révolte et du procès qui s'en suivit*²³.

21 DELARUELLE (Chanoine É.), « Sainte Radegonde, son type de sainteté et la chrétienté de son temps », *Études mérovingiennes*, Actes des Journées de Poitiers, 1^{er}-3 mai 1952, Paris, Picard, 1953, p. 69.

22 DELARUELLE (Chanoine É.), op. cit., p. 72.

23 FONTAINE (J.), op. cit.

Venance Fortunat vu par le Blésois Augustin Thierry

Né aux environs de Trévise et élevé à Ravenne, Fortunatus était venu en Gaule pour acquitter un vœu de dévotion au tombeau de saint Martin ; mais comme ce voyage fut pour lui plein d'agrément de toute sorte, il ne se hâta point de le terminer. Après avoir fait son pèlerinage à Tours, il continua de se promener de ville en ville, accueilli, fêté, désiré par les hommes riches et de haut rang qui se piquaient encore de politesse et d'élégance. De Mayence à Bordeaux, et de Toulouse à Cologne, il parcourait la Gaule, visitant sur son passage les évêques, les comtes, les ducs, soit gaulois, soit franks d'origine, et trouvant dans la plupart d'entre eux, des hôtes empressés, et bientôt de véritables amis.

Ceux qu'il venait de quitter après un séjour plus ou moins long dans leur palais épiscopal, leur maison de campagne ou leur château fort, entretenaient dès lors avec lui une correspondance réglée, et il répondait à leurs lettres par des pièces de vers élégiaques, où il retraçait les souvenirs et les incidents de son voyage. Il parlait à chacun des beautés naturelles ou des monuments de son pays ; il décrivait les sites pittoresques, les fleuves, les forêts, la culture des campagnes, la richesse des églises, l'agrément des maisons de plaisance. Ces peintures, quelquefois assez vraies et quelquefois vaguement emphatiques, étaient mêlées de compliments et de flatteries. Le poète bel esprit vantait chez les seigneurs de race franke l'air de bonhomie, l'hospitalité, l'aisance à converser en langue latine ; et chez les nobles gallo-romains l'habileté politique, la finesse, la science des affaires et du droit. À l'éloge de la piété des évêques et de leur zèle à bâtir et à consacrer de nouvelles églises, il joignait celui de leurs travaux administratifs pour la prospérité, l'ornement ou la sûreté des villes. Il louait l'un d'avoir restauré d'anciens édifices, un prétoire, un portique, des bains ; l'autre d'avoir détourné le cours d'une rivière et creusé des canaux d'irrigation ; un troisième d'avoir élevé une citadelle garnie de tours et de machines de guerre. Tout cela, il faut l'avouer, était marqué des signes de l'extrême décadence littéraire, écrit d'un style à la fois prétentieux et négligé, plein d'incorrections, de maladresses et de jeux de mots puérils ; mais, ces réserves faites, il est intéressant de voir l'apparition de Fortunatus en Gaule y réveiller une dernière lueur de vie intellectuelle, et cet étranger devenir le lien commun de ceux qui, au milieu d'un monde inclinant vers la barbarie, conservaient isolément le goût des lettres et des jouissances de l'esprit. De toutes ses amitiés, la plus vive et la plus durable fut celle dont il se lia avec une femme, avec Radegonde, l'une des épouses du roi Chloter I^{er}, retirée alors à Poitiers dans un monastère qu'elle-même avait fondé, et où elle avait pris le voile comme simple religieuse.

[Récits des temps mérovingiens, Cinquième récit]

Captive, reine et moniale

Née vers 520, Radegonde était la fille de Berthaire, roi de Thuringe²⁴. En 531, ce royaume fut attaqué et vaincu par deux des fils de Clovis, Thierry et Clotaire I^{er} ; l'adolescente fut enlevée comme otage par ce dernier et conduite à Athies, en Vermandois, près de Saint-Quentin. Le souvenir des tragiques conditions de sa capture resta gravé dans sa mémoire jusqu'à la fin de sa vie, tel que l'ont pérennisé les vers de Fortunat :

La demeure royale, jadis si florissante, n'est plus recouverte

Que de cendres funèbres : elle s'est effondrée avec ses somptueux ornements d'or.

Elle n'est plus maintenant qu'un amas de ruines,

Ses habitants ont été emmenés captifs chez leur seigneur et maître.

Des hauteurs de la gloire ils sont tombés dans la condition la plus basse.

Une foule d'illustres et puissants personnages de la cour

Reste sans sépulture et privée des honneurs que l'on rend aux morts.

²⁴ Des liens existaient entre les familles régnantes des Francs saliens et de Thuringe. Sans parler d'attaches thuringiennes supposées de Mérovée, Chidéric I^{er}, grand-père de Clotaire, avait enlevé – avec son consentement – Basine, jeune épouse du vieux roi thuringien Bisin, arrière-grand-père de Radegonde.

*La sœur de mon père, au teint de lait, aux cheveux d'un roux
Plus vif et plus étincelant que l'or, est couchée sur le sol où elle fut abattue.
L'épouse marche pieds nus dans le sang de son époux et la sœur sur le cadavre de son frère.
La mère, à bout de forces, a perdu jusqu'à celle de pleurer.
Le sort a décidé du destin de ceux que l'ennemi a frappés.
Je ne leur survivis que pour les pleurer²⁵.*



*Radegonde et son jeune frère
captifs des rois francs.*

Athies était une demeure royale, agréable résidence campagnarde (proche de l'actuelle ville de Laon) qu'avaient fréquenté Clovis et Clotilde, sans avoir la prétention d'un palais : un paysage magnifique, des bois giboyeux et un cours d'eau, l'Omignon, qui coulait tout à côté. Pour le reste, elle ressemblait à toutes ces maisons de campagne construites sur le modèle romain, alliant au confort des habitations du propriétaire les bâtiments agricoles nécessaires au bon fonctionnement d'une grande ferme²⁶.

Les opinions des historiens divergent sur le fait de savoir si la jeune fille était déjà chrétienne ou encore païenne au moment de son enlèvement. Pour le chanoine Aigrain, elle était selon toute probabilité chrétienne :

Ainsi les Thuringiens, et en particulier la famille royale, étaient environnés d'influences chrétiennes, encore que la masse du peuple fût sans doute restée fidèle au paganisme traditionnel des Germains. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que Radegonde ait pu être chrétienne, ni même que le catholicisme ait été embrassé par la famille de Berthaire, tandis que celle d'Hermenfrid passait, comme beaucoup de barbares, par l'étape de l'arianisme²⁷.

Anne Bernet, récente biographe de Radegonde, opte pour une hypothèse contraire : *Amalaberge [épouse d'Hermenfrid, oncle de Radegonde] était ostrogothe, donc arienne [...]. Si Hermenfrid ne s'était pas converti lui-même lors de son mariage, ce qui reste à prouver, il ne fait guère de doute qu'Amalaberge avait exigé et obtenu que ses enfants fussent baptisés dans la foi d'Arius. Il est possible qu'elle ait poussé le zèle jusqu'à faire imposer le baptême aux neveux et nièces qui lui étaient confiés, surtout si, comme on peut le supposer, l'on songeait à faire de Radegonde la femme d'Amalafri²⁸.*

Les apports archéologiques ne permettent pas de trancher : *Des trouvailles thuringiennes de la même époque sont exposées au Römisch-Germanisches Zentralmuseum à Mayence dont le guide [...] explique : « les bracteates en or montrent que les idées chrétiennes et païennes vivent côte à côte chez les Thuringiens du VI^e siècle. Et Dorothee Kleinmann conclut : C'est dans ce monde des croyances contradictoires que Radegonde grandit, dans ce pays au cœur de l'Europe exposé aux influences germaniques et slaves, méditerranéennes et scandinaves et dans une famille royale récente qui n'avait pas encore eu le temps de déterminer sa position spirituelle²⁹. Y. Labande-Mailfert penche pour une appartenance au catholicisme : On s'est demandé si elle était chrétienne en 531. Question oiseuse, aucun texte du VI^e siècle ne l'ayant qualifiée de païenne ni d'arienne, et personne ne parlant de son baptême. Les Thuringiens n'étaient pas ariens. Ils étaient probablement déjà catholiques comme certains de leurs voisins³⁰.*

En dépit de son statut de captive, Radegonde bénéficia d'une solide éducation, fait notable au sein d'une cour royale où la tradition historiographique n'a longtemps vu qu'ignorance, débauche et furie meurtrière : *Fortunat précise qu'elle reçut une excellente éducation, en particulier dans le domaine des lettres profanes et sacrées. Il nous cite des auteurs qu'elle lisait à Poitiers, tels les Pères grecs, Grégoire de Nazianze, Basile et Athanase, probablement en traduction latine. On remarquera que*

25 Cité par GOBRY (I.), *Histoire des rois de France, Clotaire I^{er}*, Paris, Flammarion, 2004.

26 BERNET (A.), *Op. cit.*

27 AIGRAIN (chanoine René), *Op. cit.* Hermenfrid, après avoir, selon la tradition, assassiné son frère Berthaire, avait recueilli sa nièce Radegonde.

28 BERNET (A.), *Op. cit.*

29 KLEINMANN (D.), « Sainte Radegonde, le roi Clotaire et la politique en Gaule mérovingienne », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. VIII, n° 10, 1986.

30 LABANDE-MAILFERT (Y.), *op. cit.*

tous ont été moines. Quant aux pères latins, elle lisait Hilaire de Poitiers, Ambroise de Milan, Jérôme et Augustin. Tous sont des spécialistes des questions concernant le mariage et le célibat consacré, en particulier Ambroise avec son « *De Virginitate* »³¹. M. Rouche aurait tendance à voir dans cette palette de références un intérêt précoce et prononcé pour la vie monastique. Selon A. Bernet, Médard, évêque de Saint-Quentin résidant à Noyon, aurait donné sa formation spirituelle à la jeune Radegonde et non le prêtre desservant le domaine d'Athies.

En tout cas, depuis son adolescence à Athies elle avait pratiqué une ascèse chrétienne, exercé sa charité auprès des pauvres et des malades, fondant en particulier un hôpital sur place. Clotaire l'épousa vers 538, à Soissons : depuis 536, il n'avait plus d'épouse officielle du premier rang, qu'il s'agisse d'Ingonde ou de Gontheuque (cette dernière, veuve de son frère Clodomir). À l'origine, le mariage était prévu dans la villa de Vitry-le-François, mais Radegonde fit une tentative de fuite en apprenant les intentions du roi (elle était sa cinquième femme dans la chronologie, mais toutes n'eurent pas le même statut) : elle se sauva, avec quelques servantes, sur une embarcation qui emprunta les cours de l'Omignon, de l'Oise et de la Somme, mais fut rattrapée à Missy, près de Soissons. D. Kleinmann montre quelque scepticisme devant cette tradition hagiographique :

Quelle « fuite » ambiguë qui amène la fiancée dans les bras du jeune marié. Dès 531 Radegonde était considérée comme future femme de Clotaire. Elle doit avoir connu son destin, doit avoir su que les noces seraient célébrées dans la capitale !

L'histoire de sa fuite avant le mariage nous rappelle une vieille coutume encore en vigueur ça et là pendant la première moitié du XX^e siècle. Au dictionnaire des superstitions [...] on lit sous le terme « Fuite » : « Certaines coutumes du mariage indiquent des tentatives de la jeune mariée de se sauver, ce qui vient probablement de la crainte de sa nouvelle vie. Dès le Moyen Âge la “course de la jeune mariée” était répandue et est toujours exercée en Styrie, Souabe, Thuringe, Oldenburg et dans la marche de Brandebourg. Quand le jeune couple sort de la cérémonie, la jeune mariée s'enfuit et le jeune marié doit la rattraper. C'est comme une fuite, comme une dernière réticence devant le mariage.

Pour Michel Rouche, la fuite doit être comprise comme expression de sa vocation profonde : *Cet épisode de la fuite de Radegonde est très révélateur. Outre sa piété personnelle déjà vive, elle devait certainement devenir moniale depuis son enfance. Sa fuite a visiblement été préparée. Elle parcourut au moins depuis Athies une trentaine de kilomètres avant d'être rattrapée et emmenée à Soissons, ville probablement la plus proche du lieu de sa capture. Rien d'un caprice ou d'une peur irraisonnée [...]. Sa vocation au célibat consacré était antérieure à son mariage. Radegonde est ainsi devenue reine malgré elle, à son corps défendant*³².

Les textes hagiographiques s'accordent pour célébrer la beauté de la jeune princesse thuringienne :

- Baudonivie : *aucune parole ne pourrait donner une idée de la grâce de toute sa personne.*
- Hildebert de Lavardin : *Aucune recherche dans sa parure ; son port naturellement noble et digne n'avait rien d'affecté.*

Selon Michel Rouche, le cérémonial des mariages francs se déroulait en trois temps : 1) la « *desponsatio* », promesse de mariage ; 2) la « *traditio* », remise de la jeune fille avec paiement du *mundium* ; 3) la consommation du mariage, suivie de la « *morgengabe* » ou « *don du matin* ». Les deux premières étapes n'avaient pas lieu d'être en raison des événements antérieurs et l'historien conclut : *Elle reçut donc tous les attributs et les pouvoirs propres à la reine mérovingienne : une « morgengabe » composée probablement des domaines d'Athies en Vermandois et de Saix en Touraine, un trésor composé du produit des impôts dont elle distribuait la dîme aux pauvres, sans oublier le costume d'apparat auquel elle renonça plus tard, composé de robes de pourpre et d'ornements précieux : diadème, chemises, bracelets, coiffes, baudrier d'or et fibules d'or entourées de pierres précieuses. Incontestablement le mariage a été consommé*³³.

De son comportement et de l'absence de descendance, certains historiens ont voulu déduire que Radegonde avait conservé sa pureté dans le mariage. Hypothèse mise en doute par le chanoine Aigrain : *Qui oserait pourtant conclure, après le témoignage de Fortunat, que ce respect ait été*

31 ROUCHE (M.), « Le mariage et le célibat consacré de sainte Radegonde » [...], p. 80.

32 ROUCHE (M.), op. cit., p. 82. Selon les *Petits Bollandistes* (T. IX), l'église de Missy-Sainte-Radegonde conservait en 1863, une relique de sainte Radegonde, enfermée dans une main de bois doré tenue par deux anges.

33 Ibid.

jusqu'à retenir un Clotaire d'user de son droit conjugal envers la femme qui, légitimement, partageait sa couche [...]. C'eût été mettre le tempérament de Clotaire à une bien longue épreuve. Il est croyable que Radegonde reconnut les droits de son mari sur elle, et qu'avec la conscience qu'elle mit toujours à l'accomplissement de ses devoirs, même pénibles, elle ne s'y déroba point³⁴.

A. Bernet pousse l'hypothèse plus loin en avançant que la reine rencontra le plaisir sensuel, ce qui fut cause des terribles pénitences qu'elle s'imposa par la suite : *Cette fille chaste qui aspirait au cloître et à l'amour mystique, confrontée brutalement à la réalité de la vie conjugale dans le lit d'une brute, eut le bon sens d'user de ses charmes pour reconquérir, sinon sa liberté, au moins une indépendance incontestable. Même, contre toute attente, la jeune femme découvrit, entre les bras de Clotaire, amant expérimenté à défaut d'être tendre, et encore vert, ce qui ressemblait au plaisir, voire à l'amour.*

Le fait est qu'elle en fut épouvantée. Dans son innocence, Radegonde n'avait pas imaginé qu'elle trouverait des satisfactions dans l'accomplissement de ses devoirs d'épouse. Certes, elle savait ne pouvoir s'y dérober, mais y prendre goût lui sembla inconcevable et les farouches pénitences qu'elle ne tarda point, nuit après nuit, à s'imposer, châtaient son corps des jouissances éprouvées malgré elle. En répondant aux caresses de Clotaire, ne trahissait-elle pas à la fois son peuple massacré, asservi, et le Christ qu'elle avait choisi d'aimer plus que tout³⁵ ?

Il semble que Clotaire, à la fois amoureux et irascible, ait fait souffler alternativement le chaud et le froid sur leurs relations : *Clotaire la comblera de dons, à diverses reprises. Pendant une douzaine d'années, Radegonde, mariée, donnera le plus clair de son temps aux œuvres de miséricorde, notamment à l'aumône. Elle pratique l'accueil aux prêtres, aux hommes de Dieu qui l'instruisent ; elle porte le souci des prisonniers et, en filigrane, se livre à une ingénieuse recherche de vie ascétique. Elle accepte en cadeau la dîme des tributs perçus par le roi ; elle en distribue l'équivalent aux pauvres avant même d'avoir touché cet or. Elle partage la couche du roi, on ne peut en douter. Mais, une fois qu'il est endormi, elle se lève la nuit « pour une nécessité corporelle », elle quitte la chambre chauffée et reste si longtemps dans un couloir glacé, étendue sur un cilice, qu'elle a grand peine à reprendre ses forces devant le foyer ou dans le lit. Elle assiste au festin royal au milieu des éclats de voix et des beuveries, mais elle y arrive en retard parce qu'elle suivait les heures liturgiques. Le roi se fâche alors, l'accable de sarcasmes. Tantôt elle parvient à le calmer, tantôt elle fait silence et Clotaire, repentant, la couvre de parures nouvelles qu'elle portera quelques jours comme une lourde charge, puis laissera en offrande sur l'autel de quelque sanctuaire. Il faut croire que le roi tenait à elle, pour sa beauté, pour l'ascendant de sa personnalité [...]³⁶.*

Radegonde avait un frère, emmené avec elle en captivité après la défaite de 531³⁷. Celui-ci fut assassiné par Clotaire, pour un motif qui reste obscur : *XII Et puisqu'il arrive en quelque occasion, avec l'aide de Dieu, qu'un malheur conduise au salut, afin que Radegonde pût mener une vie plus religieuse, voici que [son] frère est massacré bien qu'innocent.*

Envoyée par le roi, s'en venant auprès de saint Médard à Noyon, elle le supplie instamment de la consacrer à Dieu, après qu'elle a changé de vêtement.

Mais saint Médard, se souvenant de la parole de l'Apôtre : « Si une femme est liée à un époux, qu'elle ne cherche pas à s'en détacher », atermoyait pour ne pas donner à la reine l'habit monastique.

En outre les grands troublaient le saint homme et l'arrachaient violemment de l'autel pour l'entraîner dans la basilique afin qu'il ne donnât pas le voile à l'épouse du roi et qu'en vérité un évêque ne se montrât pas coupable d'avoir l'audace de soustraire au prince une reine non illégitime mais légitime.

Ce que voyant, la très sainte entre dans la sacristie, est revêtue du vêtement de moniale, puis, s'avancant vers l'autel, elle s'adresse en ces termes au très bienheureux Médard et lui dit :

34 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*, p. 46.

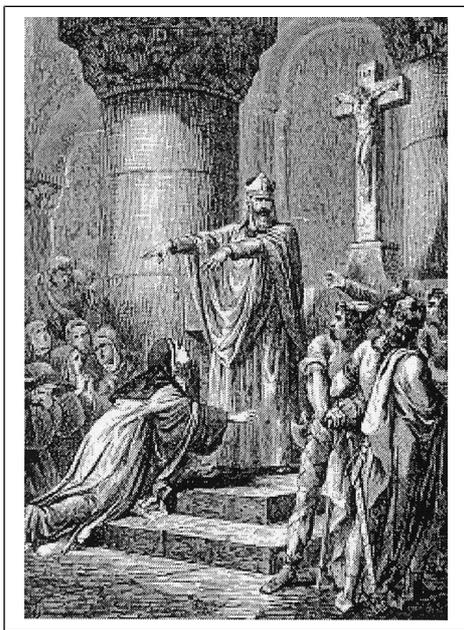
35 BERNET (A.), *Op. cit.*

36 LABANDE-MAILFERT (Y.), *op. cit.*

37 A. BERNET, s'appuyant sur Grégoire de Tours, pense que Radegonde avait plusieurs frères qui l'accompagnèrent en captivité.

« Si tu devais remettre à plus tard ma consécration et craindre davantage un homme que Dieu, de ta main le Pasteur pourrait demander compte pour l'âme de la brebis ».

Et l'évêque, ébranlé par le tonnerre de cette adjuration, la consacra diaconesse par l'imposition des mains³⁸.



Radegonde et l'évêque Médard.

La séparation entre Radegonde et Clotaire pourrait se situer vers 550 et même 555 selon D. Kleinmann. Si la mort du jeune homme a été liée à une révolte des Thuringiens, la seconde date devient la plus plausible. Cette chronologie est fortement contestée par A. Bernet : *Tous les contemporains, Grégoire de Tours, Venance Fortunat et Baudonivie s'entendent à expliquer sa séparation d'avec Clotaire par son refus de poursuivre la vie commune après l'assassinat de son frère par son mari. Partant de là et s'appuyant sur Grégoire qui fait état d'une révolte de la Thuringe, datable par la chronologie de Marius d'Avenches, de 555-556, certains historiens ont pensé que le prince avait dû, d'une façon ou d'une autre, tremper dans ce soulèvement, ou représenter un espoir pour les insurgés, ce qui aurait plus ou moins justifié, politiquement et diplomatiquement, le crime du roi. Cependant, ils oublient ce détail que cite Venance Fortunat (« De excidio Thuringiæ », Carmina, Appendice I) et qui fait écho aux confidences de la reine au sujet de son jeune*

frère : « Sa barbe était encore un tendre duvet. » Or, en 555, Radegonde aurait eu déjà 36 ou 37 ans, et son frère qui ne pouvait être son cadet de plus de cinq ans ou six au maximum, aurait passé la trentaine, ce qui en faisait, et depuis très longtemps, [...] un homme adulte. Difficile donc de pleurer sur le « tendre duvet » de ce guerrier en pleine possession de ses moyens... Par contre, si l'on suit la tradition selon laquelle la reine mère Clotilde serait intervenue afin d'empêcher son fils de reprendre la vie commune avec sa femme évadée, et sachant que Clotilde est morte le 3 juin 545, l'on pourrait dater le drame de 544. Radegonde avait 25 ans tout au plus et son frère moins de 20 [...]. Ce sont tous ces indices concordants qui inclinent l'auteur, contre l'avis de la plupart de ses prédécesseurs, à opter pour la datation basse³⁹.

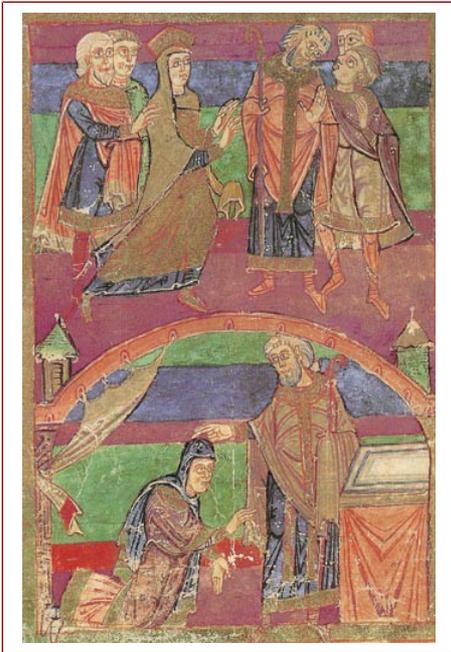
La consécration de diaconesses était ancienne, mais les conciles avaient adopté sur le sujet des positions fluctuantes : le second concile d'Orléans (533) avait interdit d'en ordonner : *Désormais, à cause de la faiblesse du sexe, on ne consacrerait plus diaconesse aucune femme*. Mais le troisième tenu dans cette même ville (538) se souciait du respect dû aux *vierges consacrées* et décrétait l'excommunication à perpétuité contre le ravisseur qui oserait rompre le vœu et peine semblable pour celle qui consentirait à la nouvelle situation. Le cinquième concile d'Orléans, tenu au mois de septembre 549 – c'est-à-dire peu avant la consécration de Radegonde (ou peu après dans la

38 FAVREAU (ss. dir. R.), *Op. cit.* Il s'agit du texte du manuscrit 250 (136) de la Bibliothèque municipale de Poitiers, traduit par Yves Chauvin et Georges Pon.

39 BERNET (A.), *Op. cit.* Du « duvet » de l'adolescent, D. KLEINMANN et d'autres ne tirent pas les mêmes hypothèses : *S'il portait un léger duvet au moment de son assassinat au milieu des années 550, il ne peut pas être né du vivant de Berthar [Berthaire]. On ne désigne jamais comme le fils de celui-ci, mais comme le frère de Radegonde. Aucune source ne renseigne plus sur sa mère qui ne séjournait sans doute pas au château d'Hermenefred. P. Jörres croit que, jeune veuve, elle doit être rentrée dans son pays et s'être remariée plus tard, peut-être avec un noble thuringien. Le frère, en réalité un demi-frère, n'aurait donc pas été élevé avec Radegonde et Amalafriid. C'est pourquoi les informations qui le concernent sont si rares et que même son nom demeure inconnu. Nous ignorons ce qu'on lui reprochait. Clotaire craignait probablement ses prétentions au trône thuringien [Radegonde, une sainte européenne, Loudun, PSR Éditions, 2000]. La seule conclusion que nous pouvons en tirer est la grande difficulté à cerner la parenté de Radegonde : un frère ou plusieurs ? Un frère ou un demi-frère ?...*

chronologie basse) – renouvelait la disposition de 538. Au sein du couple royal, Radegonde était certainement consciente de l'irréversibilité de la situation qu'elle créait. En fut-il de même pour Clotaire ?

Le récit hagiographique évoque plusieurs tentatives de ce dernier pour reprendre son épouse : le *Miracle des avoines*, les interventions de Jean le Reclus, ermite de Chinon, de saint Germain, évêque de Paris remirent le roi dans le droit chemin ; avec des motivations différentes, Clotaire, prêt à tout (y compris au meurtre) pour la maîtrise de la Gaule, avait probablement pesé le risque d'une condamnation par l'Église.



Radegonde et l'évêque Médard
[Ms. 250, fol. 27v°, BM Poitiers]

Le texte de Fortunat laisse clairement entendre que Radegonde n'a pas fui la cour royale, mais qu'elle a rejoint Médard avec l'assentiment de Clotaire. Pourquoi un tel accord ? *Dans leur ultime entrevue, la reine a dû démontrer à Clotaire l'impossibilité où elle se trouvait de vivre désormais avec l'assassin de son frère. N'eût-elle pas été chaque jour pour lui-même un vivant reproche ? De plus Clotaire, étant croyant, savait qu'un tel cas – l'assassinat de son beau-frère – eût exigé la pénitence publique, encore usitée, bien que rarement, en certains cas, en Gaule à cette époque. Cette mesure, entre autres restrictions, privait le coupable de l'usage du mariage jusqu'à la fin de ses jours. Mais on voit mal comment ce roi franc, qui avait déjà bien des meurtres sur la conscience – en particulier celui des enfants de Clodomir – eût accepté de se déclarer publiquement coupable d'un assassinat qu'il pouvait dissimuler en le qualifiant d'exécution pour « raison d'État ». En laissant partir Radegonde, il reconnaissait pourtant implicitement sa faute, il l'expiait et il acceptait que la reine priât désormais continuellement pour son salut éternel⁴⁰.*

D. Kleinmann semble aller plus loin encore, en prêtant à Clotaire un rôle actif et positif dans la consécration de Radegonde : *Fort de sa souveraineté royale, Clotaire outrepassa les ordonnances des synodes pour faire donner par Médard à Radegonde la position grâce à laquelle elle aurait la possibilité de prendre de l'influence sur la vie spirituelle, sociale et politique de l'empire mérovingien, comme il l'attendait d'elle⁴¹.*

En outre, Radegonde, demeurant auprès de Clotaire, aurait en quelque sorte cautionné son acte et pris figure de complice. Son sentiment de culpabilité se trouvait accru du fait qu'elle s'était opposée, peu auparavant, à un projet de fuite de son frère vers Constantinople. Le jeune homme aurait eu l'intention d'y rejoindre son cousin Amalafroy (ou Amalafriid) et sa tante Amalaberge. De profonds liens d'amitié enfantine unissaient Radegonde à ce cousin, dont Fortunat a perpétué le souvenir : *Celui dont la vue et la tendresse étaient ma consolation, la fortune ennemie l'a ravi à mes embrassements. Si loin que tu sois, en pensant à ta cousine, n'as-tu pas des remords ? Nos affreux malheurs ont-ils détruit en toi l'affection ? Rappelle-toi du moins, Amalafriid, tes premières années et ce qu'alors était pour toi Radegonde ; rappelle-toi combien tu me chérissais, toi, fils du frère de mon père, et parent plein de bonté [...]*⁴². La reine souffrait-elle d'avoir refusé à son frère le droit de se rendre auprès de ce cousin auquel ils étaient si attachés ?...

C'est d'ailleurs ce fait – et ce fait – qui expliquent, selon M. Rouche, certaines mortifications que nous évoquerons plus loin : [...] *le chanoine Delaruelle avait bien vu que cette Thuringienne contribuait à la fusion entre les deux populations, romaine et franque. Mais il n'a pas su, ce qu'a pressenti*

40 LABANDE-MAILFERT (Y.), op. cit. De fait, Clotaire ne réagit pas immédiatement à l'« évasion » de Radegonde et sembla se résigner à la séparation.

41 KLEINMANN (D.), *Radegonde, une sainte européenne* [...].

42 Cité par R. AIGRAIN, *Op. cit.*, p. 23. Radegonde a certainement été éprise d'Amalafriid avant le drame et la séparation de 531. Un projet de mariage entre eux n'est pas inconcevable.

Franca Consolino, que si, à chaque carême, elle s'applique au cou et aux bras trois cercles de fer, ou bien s'imprime sur les bras le signe de la croix à l'aide d'une lame d'orichalque portée au rouge, c'est afin de se punir comme faisaient les Germains pour les parricides. Devant ce supplice « gothique », le romain Fortunat est « horrifié ! ». Mais Baudonivie qui, elle, est germanique comme son nom l'indique n'en parle point parce que cette pratique, qui ne fait point partie de l'ascèse habituelle comme le croit Franca Consolino, est en réalité le rachat du meurtre du frère de la reine dont elle s'estime coupable. Pour insister encore plus sur son désir d'obtenir le salut du meurtrier, son époux Clotaire, elle ajoute à sa pénitence le sceau du Christ, la croix. Elle est aussi marquée, tel un soldat déserteur, un esclave fugitif ou un quelconque animal domestique au fer de son propriétaire : Dieu. Radegonde ne se venge pas de Clotaire. En prenant sa place, elle le sauve. Elle expie à sa place. Mais pour y parvenir, il faut que la démarche mystique efface la réalité historique. Elle doit être toute à son amour divin : « Pose-moi comme un sceau sur ton bras »⁴³.

La référence au « modèle martinien » d'une sainteté vouée à l'action a souvent été avancée à propos de Radegonde. Elle est certainement renforcée dans la *Vita* de Venance Fortunat : *On ne saurait dire que les schèmes de la sainteté martinienne soient demeurés étrangers à Fortunat, dans la conception comme dans la rédaction de la « Vie de Radegonde ».* La chose était d'autant plus impossible que la dévotion personnelle à saint Martin avait joué un rôle important dans l'itinéraire matériel et spirituel qui avait mené la reine « convertie » de Noyon à Poitiers, en passant par les saints lieux martinien de Tours et de Candes ; son établissement sur le domaine de Saix, puis à Poitiers, fait dès lors fortement songer aux séjours successifs de Martin auprès d'Hilaire à Poitiers [...]. Cette parenté entre les itinéraires martinien et ceux de la reine est d'ailleurs très présente aux contemporains. On en a l'assurance explicite dans la lettre des sept évêques à Radegonde, que nous a transmise Grégoire de Tours : « nous croyons que Martin a guidé ton itinéraire pour que ton heureuse promesse te fasse accomplir aussi les exemples de celui dont tu as suivi les pas [...]⁴⁴.

Le rapprochement peut être établi entre le geste de Martin se dépouillant de son manteau pour le partager avec un pauvre et celui de la reine troquant ses habits profanes pour la tenue de moniale (encore que le premier soit inspiré par la charité et le second par le désir personnel d'accéder à la pauvreté évangélique). Et cet acte, Radegonde l'accomplit avec une autorité royale : *C'est avec son autorité et même sa majesté de reine, que Radegonde impose à l'évêque Médard de la consacrer à Dieu. Face aux perplexités, tout à fait raisonnables, de l'évêque, Radegonde s'habille elle-même de l'habit monastique », avance vers l'autel et « provoque » sa consécration au diaconat [...].*

*Dans la personne de Radegonde, c'est la royauté franque, dans toute sa splendeur, qui dépose et sanctifie sur l'autel les signes de sa liturgie profane. Si chargé qu'il soit de valeurs symboliques, ce geste a le grand avantage de ne pas poser de véritables problèmes politiques au très prudent auteur de la biographie de Radegonde. C'est la reine, et non pas le roi, qui consacre sa royauté à l'Église, et son geste glorifie les deux pouvoirs en même temps : la voix féminine se révèle, encore une fois, comme la voie de la médiation, et un certain génie de la médiation caractérise toute la carrière, littéraire et mondaine, de Venance Fortunat*⁴⁵. Dans cette perspective, le tournant décisif pris par Radegonde à Noyon, plus qu'une séparation pure et simple avec un époux débauché, serait une des étapes de la sanctification de la royauté franque, en continuité de ce qu'avait accompli Clotilde à la génération précédente.

Un peu paradoxalement – du moins par rapport aux voies les plus fréquentes de la sainteté féminine des temps mérovingiens – c'est dans le temps du mariage que s'est forgée son auréole : *Devenir saint*

43 ROUCHE (M.), op. cit. Cette analyse n'est pas la seule. Pour E.-R. Labande, la pénitence est consentie pour la patrie, terrestre d'abord, céleste ensuite : *C'est dans le même esprit, en vue de sauver la patrie, qu'elle aurait un jour fait rougir au feu une croix de cuivre pour l'appliquer sur deux points de sa chair. Avant elle saint Paul avait écrit aux gens de Colosses : « J'éprouve de la joie dans les souffrances que j'endure pour vous. Ce qui manque aux tribulations du Christ, je l'achève en ma chair pour son corps qui est l'Église ». Par cette torture volontaire, la reine entendait s'offrir en hostie non seulement pour la patrie au sens terrestre, mais, à l'exemple de l'Apôtre, pour une « patria » plus vaste : l'ensemble des chrétiens, préfiguration de la « patria caelestis », comme dit Cassien [LABANDE (E.-R.), « Radegonde, reine, moniale et pacificatrice », in *La riche personnalité de sainte Radegonde*, Poitiers, 1988, p. 54].*

44 FONTAINE (J.), op. cit.

45 CRISTIANI (M.), « La sainteté féminine du Haut Moyen Âge. Biographie et valeurs », in *Les fonctions des saints dans le monde occidental, III^e-XIII^e siècle*, Collection de l'École française de Rome, 149.

est une démarche fondée sur ce que, bien plus tard, on nommera le combat spirituel ; or une telle activité devient vite le lot journalier de la femme mariée lorsque celle-ci entend que Dieu soit le premier servi. Au cours de la première phase, non consacrée, de son existence, Radegonde s'est sanctifiée, non comme vierge, ni comme mère (elle semble n'avoir jamais conçu) ni comme veuve puisqu'elle quittera Clotaire dix ans avant la mort de ce prince ; mais, et c'est là une grande nouveauté, elle s'est sanctifiée comme épouse⁴⁶.

D'ailleurs, Radegonde quitta l'époux terrestre qu'elle n'avait pas choisi pour l'époux mystique qu'elle appelait de ses vœux. En témoigne une vision qu'elle eut trois ans avant sa mort : *Un très beau jeune homme qui lui parlait de manière cajolante avec de doux attachements, lui avouant son amour et comme elle repoussait ses caresses, il lui dit ; « Pourquoi donc, incendiée de désir, me pries-tu avec tant de larmes et me cherches-tu en gémissant ? Pourquoi te répands-tu en supplications, pourquoi t'affliges-tu autant de mes souffrances, alors que je suis toujours présent à tes côtés ? Sache que tu es une pierre précieuse, la première sur le diadème de ma tête. »* [Baudonivie] *L'itinéraire spirituel s'achève donc en un dialogue amoureux entre Radegonde et le Christ. L'époux mystique est décrit comme un amant séducteur si pressant que l'aimée en recule de surprise. Et tout cela sous la plume d'une femme, Baudonivie, sa confidente ! Impossible d'attribuer de tels propos à un moine obsédé. La délicatesse féminine du propos n'est point encombrée de complaisance dans la description de cet amour spirituel aux termes charnels. Foin du puritanisme ! Au contraire nous assistons à une manifestation ouverte du vrai désir. Radegonde n'avait pas peur du mariage⁴⁷.*

La prise de voile de Noyon, vue par Augustin Thierry

Radegonde trouva l'évêque de Noyon dans son église, officiant à l'autel. Lorsqu'elle se vit en sa présence, les sentiments qui l'agitaient, et qu'elle avait contenus jusque-là, s'exhalèrent, et ses premiers mots furent un cri de détresse : « Très saint prêtre, je veux quitter le siècle et changer d'habit ! Je t'en supplie, très saint prêtre, consacre-moi au Seigneur ! » Malgré l'intrépidité de sa foi et la ferveur de son prosélytisme, l'évêque, surpris de cette brusque requête, hésita et demanda le temps de réfléchir. Il s'agissait, en effet, de prendre une décision périlleuse, de rompre un mariage royal contracté selon la loi salique et d'après les mœurs germaniques, mœurs que l'Église, tout en les abhorrant, tolérait encore par crainte de s'aliéner l'esprit des Barbares.

Bien plus, à cette lutte intérieure entre la prudence et le zèle, se joignit aussitôt, pour saint Médard, un combat d'un tout autre genre. Les seigneurs et les guerriers franks qui avaient suivi la reine l'entourèrent en lui criant avec des gestes de menace : « Ne t'avise pas de donner le voile à une femme qui s'est unie au roi ! Prêtre, garde-toi d'enlever au prince une reine épousée solennellement ! » Les plus furieux, mettant la main sur lui, l'entraînèrent avec violence des degrés de l'autel jusque dans la nef de l'église, pendant que la reine, effrayée du tumulte, cherchait avec ses femmes un refuge dans la sacristie. Mais là, recueillant ses esprits, au lieu de s'abandonner au désespoir, elle conçut un expédient où l'adresse féminine avait autant de part que la force de volonté. Pour tenter de la manière la plus forte et mettre à la plus rude épreuve le zèle religieux de l'évêque, elle jeta sur ses vêtements royaux un costume de recluse, et marcha ainsi travestie vers le sanctuaire, où saint Médard était assis, triste, pensif et irrésolu. « Si tu tardes à me consacrer, lui dit-elle d'une voix ferme, et que tu craignes plus les hommes que Dieu, tu auras à rendre compte, et le pasteur te redemandera l'âme de sa brebis ». Ce spectacle imprévu et ces paroles mystiques frappèrent l'imagination du vieil évêque, et ranimèrent tout à coup en lui la volonté défaillante. Élevant sa conscience de prêtre au-dessus des craintes humaines et des ménagements politiques, il ne balança plus, et de son autorité propre, il rompit le mariage de Radegonde, en la consacrant diaconesse par l'imposition des mains.

[Récits des temps mérovingiens, Cinquième récit]

Elle se rendit sur le tombeau de saint Martin à Tours, cité où elle semble avoir séjourné quelque temps : *Plus d'une fois elle franchit la Loire pour aller prier au célèbre monastère de Marmoutier, fondé par le grand évêque. C'était pour elle une grande jouissance de se mettre en oraison dans la grotte où le saint aimait à se retirer loin des regards des hommes, pour s'entretenir librement avec*

46 LABANDE (E.-R.), « Radegonde, reine, moniale et pacificatrice » [...], p. 43.

47 ROUCHE (M.), « Le mariage et le célibat consacré de sainte Radegonde » [...], p. 92-93.

Dieu. La piété des peuples a conservé ce souvenir en édifiant là un oratoire sous le vocable de la sainte reine, et qui est aujourd'hui l'église paroissiale de Sainte-Radegonde⁴⁸. L'abbé Bourassé imaginait que la reine fugitive séjournait auprès de sa belle-mère : *L'histoire ne dit rien du lieu de sa résidence ; mais les circonstances sont propres à lever toute incertitude à cet égard. Nul doute que cette reine malheureuse et fugitive ne soit descendue dans la maison de la bonne et douce Clotilde, veuve de Clovis et mère du roi Clotaire. Clotilde n'ignorait pas les habitudes de la cour ; elle devait naturellement se sentir inclinée à l'indulgence envers sa belle-fille, dont la renommée lui avait appris la sagesse et les belles qualités*⁴⁹. La chronologie – que l'on adopte la version basse ou haute – contredit toute possibilité de rencontre puisque, dans les deux cas, Clotilde était décédée lors du passage de Radegonde. Quant à la relation affectueuse entre les deux femmes, elle reste largement à démontrer.



Crypte de la basilique Saint-Martin de Tours.

Selon l'abbé Bourassé, soucieux d'enraciner Radegonde dans la géographie tourangelle, c'est alors qu'elle aurait séjourné près de Marmoutier, en un lieu qui porte encore son nom : *Ce fut probablement dans ces temps de calme apparent que Radegonde crut pouvoir sortir impunément de l'asile de Saint-Martin. Elle fixa quelques instants sa demeure près de Marmoutier, en un lieu que la dévotion des peuples consacra dans la suite à sa mémoire et où nous voyons s'élever aujourd'hui l'église Sainte-Radegonde, petit édifice roman du XI^e siècle, bâti sur l'emplacement d'une modeste basilique érigée probablement dès la fin du VI^e siècle ou au commencement du VII^e. Cet endroit se recommandait à la dévotion de la pieuse par les souvenirs de saint Gatien, apôtre de la Touraine, de saint Martin et de saint Clair. Quoique d'un aspect plus sauvage que de nos jours, le paysage devait y être agréable, en sorte qu'une âme fatiguée du monde pouvait y trouver une délicieuse solitude.* Et ce serait dans la crainte d'une venue de Clotaire en pèlerinage au tombeau de saint Martin que la reine aurait quitté Tours. Les *probablement* du vénérable historien étaient la moindre des choses en l'absence de toute source explicite sur le sujet⁵⁰.

48 BRIAND (abbé E.), *Sainte Radegonde reine de France et patronne du Poitou. Sanctuaires – pèlerinages en son honneur*, Poitiers, 1887.

49 BOURASSÉ (abbé), « Anecdotes historiques des temps mérovingiens en Touraine », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XVII, 1864-1865.

50 BOURASSÉ (abbé), *op. cit.*

Puis elle se retira dans la propriété de Saix, près de Loudun : *Même remise en état et régulièrement entretenue, la bâtisse tenait plus de la ferme que du palais ; et si l'on trouvait des pavements de mosaïques déjà évocateurs du luxe des résidences délicieuses de la proche Aquitaine, des bains et un chauffage encore en état de fonctionnement, le confort y était sommaire*⁵¹. Le domaine avait été donné par Clotaire le matin de leur mariage, selon la tradition de la *Morgengabe* (don du matin) : *Radegonde parvenait à ses fins : loin de la cour, elle pouvait y vivre en moniale paisible, partager ses jours entre la méditation chrétienne dans l'ascétisme et ses œuvres de charité qui lui valurent bientôt d'être considérée comme thaumaturge par la population. Elle avait rassemblé autour d'elle quelques jeunes filles et Saix devint un de ces nombreux monastères qui se fondaient alors spontanément dans les campagnes franques*⁵². D. Kleinmann ne manque pas de relever l'apparente contradiction d'une « fuyarde » se réfugiant dans une contrée appartenant, depuis la mort de Clodomir, à celui qu'elle fuyait. Après l'équipée précédant le mariage, c'était la seconde fuite..., vers la gueule du loup, un loup qui n'a pas sorti les crocs...

Là, elle reprit et perfectionna son action charitable : *Si large que fût la charité chez la sainte, elle était ordonnée et sur un registre spécial étaient inscrits les noms de tous les pauvres ordinaires qui venaient chaque jour prendre leurs repas à la villa.*

*Deux fois par semaine, elle préparait des bains pour les femmes infirmes dont elle ne dédaignait pas de laver elle-même la tête et de nettoyer les ulcères [...]*⁵³.

Elle aurait quitté la villa au bout d'une année environ. Une fois encore, la chronologie pose un délicat rendez-vous : *La plupart de ses biographes, ayant choisi de manière un peu irréfléchie la datation haute pour sa séparation d'avec Clotaire, lui font quitter Soissons en 555, puis comme l'on sait que l'installation à Poitiers se fit plusieurs années avant la mort du roi (561), ils sont obligés de réduire au maximum la durée du séjour de la reine à Saix [...]. Il est beaucoup plus probable que l'assassinat du frère de Radegonde et sa fuite eurent lieu en 543-544. Elle aurait alors passé presque dix ans à Saix, ce qui est compatible avec les fondations qu'elle y entreprit, les habitudes d'austérité qu'elle y prit, et surtout les immenses progrès spirituels qu'elle accomplit et qu'elle ne put développer en quelques mois*⁵⁴.

La tradition situe à cette époque le célèbre épisode où elle se réfugia dans un champ d'avoine pour échapper aux recherches de Clotaire, qui voulait la contraindre à reprendre la vie commune :

*On raconte que Clotaire, poussé par le désir de rappeler Radégonde au trône, se dirigea lui-même vers sa retraite. À cette nouvelle, la reine, épouvantée, prit la fuite vers Poitiers ; mais à peu de distance de là, se voyant poursuivie, elle fut subitement inspirée de Dieu et s'adressant à un laboureur qui semait de l'avoine : « Si l'on vous demande quand vous avez vu passer la reine près de vous, lui dit-elle, répondez que vous n'avez vu personne depuis que vous semiez ce blé... » Ce disant, Radégonde entra dans le champ à peine ensemencé et le blé, naissant et croissant tout à coup, devint bientôt assez élevé pour cacher à tous les yeux la royale fugitive. Clotaire survint avec sa suite nombreuse et il interrogea le laboureur, qui répondit comme il lui avait été enseigné. À son geste, le roi, surpris de voir le prodige opéré par la reine, y reconnut la main de Dieu et retourna brusquement sur ses pas*⁵⁵. Une bonne dizaine de paroisses se disputent l'honneur de posséder le champ miraculeux sur leur territoire.

Entre 552 et 557, Radegonde fonda le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers⁵⁶. Baudonivie présente ainsi cette initiative : *À Poitiers, avec le conseil et la coopération de Dieu, elle se fit construire un monastère, conformément à l'ordonnance du très haut roi Clotaire. Cette construction fut menée rapidement, selon le dessein de Dieu, par les soins de l'évêque Pientius, homme apostolique, et du duc Austrapius. Pour Jean Aubrun, Clotaire avait abdiqué devant la personnalité de Radegonde : Clotaire accueillit favorablement la demande de son épouse, ce qui semble montrer qu'il s'était résigné à la perdre ; d'ailleurs, il savait qu'on ne faisait pas plier par la menace une femme comme elle. Et la reprendre de force eût déchaîné la terrible fulmination des évêques.*

51 BERNET (A.), *Op. cit.*

52 KLEINMANN (D.) [1986], *op. cit.*

53 BRIAND (E.), *Op. cit.*

54 BERNET (A.), *Op. cit.*

55 CHERGÉ (C. de), *Op. cit.*, 1856. Voir aussi *infra*, p. 81 et p. 102.

56 Radegonde fonda aussi un monastère d'hommes à Tours vers 568.

Bien plus, fin politique, peut-être pensait-il que la présence de Radegonde au seuil de l'Aquitaine, et son rayonnement comme fondatrice de monastère, ne pourrait qu'être favorable à sa propre influence dans cette partie de son royaume⁵⁷.



Abbaye royale de Sainte-Croix de Poitiers.

Radegonde eut une passion quasi obsessionnelle pour les reliques, mais en cherchant à se procurer les plus prestigieuses, elle faisait aussi œuvre de raison ; le renom des églises et des abbayes était proportionné à celui des reliques qu'elles abritaient : [...] *la soif de reliques dont elle témoignait (une soif malade, qui stupéfie notre XX^e siècle matérialisé), elle s'expliquait dans son contexte. De même que telle ou telle ville italienne s'estimait alors en sûreté lorsque des corps saints, apportés dans ses basiliques suburbaines, montaient la garde au départ des grandes voies, contre les chevauchées agressives, et que cette garde valait mieux, aux yeux des magistrats, que l'enceinte la plus compacte, de même la vénérable parcelle, encore imprégnée du sang du Crucifié, pourrait, plantée à Poitiers, l'une des plus vigoureuses cités gallo-romaines, protéger toutes les frontières du « regnum ».* Ainsi raisonnait Radegonde⁵⁸. Le prêtre Magnus fut son principal mandataire et lui obtint notamment une insigne relique de saint André.

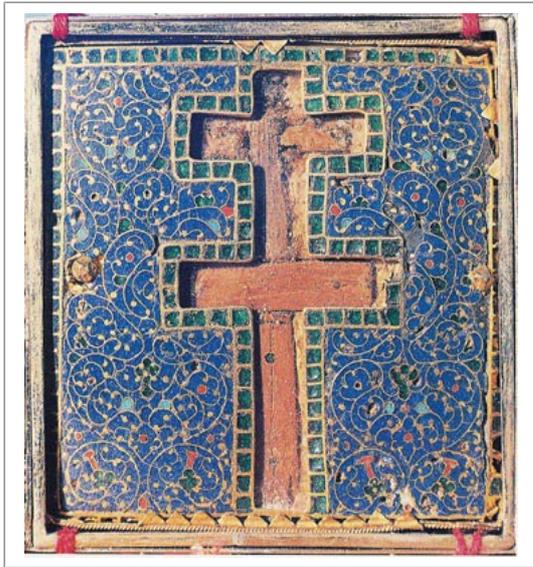
Et elle n'hésita pas à mettre à contribution ses bonnes relations en Orient pour en obtenir d'autres, telles celles de saint Mammès : *Un jour elle entendit parler du saint martyr Mammès, dont les membres saints reposaient à Jérusalem. En écoutant ces paroles elle les buvait, assoiffée, avec avidité, à la manière d'un hydropique dont la soif augmente à mesure qu'il boit à la fontaine. Mais elle, plus elle était rafraîchie de la rosée de Dieu, plus elle se sentait embrasée. Elle envoya donc au patriarche de Jérusalem le vénérable prêtre Réovald, – qui était alors en l'état laïque, et qui est encore vivant actuellement – pour lui demander avec instance des ossements du corps de saint Mammès. L'homme de Dieu accueillit cette requête avec bienveillance [...] il vint au saint tombeau et,*

57 AUBRUN (J.), *Radegonde, reine, moniale et sainte*, 1986.

58 LABANDE (E.-R.), op. cit., p. 53.

sans cesser de proclamer à haute voix la foi de la bienheureuse, il se mit à toucher les membres du martyr pour savoir quel serait celui que le grand saint ordonnerait d'accorder à la demande de dame Radegonde. Il toucha chaque doigt de la main droite ; quand il en vint au petit doigt, celui-ci se déplaça, au toucher de sa propre main, afin de satisfaire au désir de la sainte reine et d'accomplir sa volonté⁵⁹.

Visant plus haut encore, avec l'assentiment du roi Sigebert, elle demanda à l'empereur d'Orient, Justin II, de lui accorder un morceau de la Vraie Croix. Selon Baudonivie, elle adressa à l'empereur, non des présents puisqu'elle s'était faite pauvre pour l'amour de Dieu, mais une prière, « par ses propres messagers », avec l'aide de l'assemblée des saints qu'elle invoquait sans cesse. Elle obtint d'avoir ce que ses vœux réclamaient ; elle put se glorifier d'avoir près d'elle, « au seul lieu où elle résidât », le saint bois de la croix du Seigneur, orné d'or et de pierres précieuses, et beaucoup de reliques des saints que l'Orient conservait. En effet, à la demande de la sainte, l'empereur lui envoya ses représentants avec le livre des Évangiles paré d'or et de gemmes⁶⁰.



Reliquaire de la Vraie Croix.

Le fragment prélevé mesurait 5,6 cm sur 5,5. Le plus grand soin fut apporté à sa présentation : On sectionna le fragment en cinq minuscules d'à peine un centimètre, qui furent disposés artistiquement en forme de croix, pour signifier que la fraction égalait l'ensemble en sainteté et en pouvoirs. Le tout fut ensuite enchâssé dans un précieux fond d'or et d'émail et placé dans un somptueux reliquaire⁶¹.

Selon toute probabilité, la relique arriva à Poitiers en 569 et ce fut pour cette circonstance solennelle que Fortunat composa le *Vexilla regis*. L'événement eut à coup sûr un retentissement considérable, bien au-delà des murs de la ville ; on allait jusqu'à comparer Radegonde à l'impératrice Hélène, épouse de Constantin : *Ce qu'Hélène fit en Orient, Radegonde l'accomplit en Gaule* (Baudonivie).

L'introduction du vestige sacré de la Crucifixion en terre poitevine n'opéra pas que des miracles... Elle fit au moins un mécontent : l'évêque de Poitiers, Marovée. Grégoire de Tours a fait état de ce désappointement teinté de jalousie (d'*envie*, écrivait Baudonivie) et marqué publiquement :

[...] *du temps de Sigebert, lorsque Mérovée fut parvenu à l'épiscopat, sainte Radegonde, poussée par sa foi et sa dévotion et autorisée par lettres patentes du roi Sigebert, envoya des clercs en Orient pour y chercher des morceaux du bois de la croix du Seigneur et des reliques des saints apôtres et d'autres martyrs. Ils allèrent et rapportèrent ces reliques. Lorsqu'ils furent arrivés, la reine demanda à l'évêque de venir les placer dans le monastère, avec l'honneur qui leur était dû et des chants*

59 *Lettre de Ligugé*, 239.

60 J. AUBRUN précise : *La relique apportée de Constantinople est formée de plusieurs petits fragments disposés en forme de « croix de Lorraine ». Cette croix à double traverse est enchâssée dans une plaque d'or émaillée d'un dessin très délicat, mesurant 6 cm x 6 cm. L'empereur envoyait en même temps un Évangélaire orné d'or et de pierres précieuses, et des reliques des martyrs.* Selon certains auteurs, après maintes tribulations, la relique fut acquise en 1790 par la supérieure de l'hospice des Incurables de Baugé où elle se trouve toujours. Une autre version précise que la future croix de Baugé était une relique de la Vraie Croix que l'empereur byzantin Manuel Comnène faisait porter devant ses armées (au XII^e siècle) et qu'elle fut donnée au siècle suivant comme récompense à Jean d'Alluye, seigneur de Châteaux et de Saint-Christophe ; elle ne pouvait alors correspondre au morceau reçu par Radegonde. Joseph Jacquet de Lahaye – le « crapaud de nuit » – a obtenu de M^{me} de La Girouardière plusieurs minuscules fragments de cette Vraie Croix de Baugé, qui furent répartis entre plusieurs lieux de culte, notamment Savigny-sur-Braye, Ruillé et Couture-sur-Loir. Le Vendômois possède donc des parcelles de cette insigne relique, mais probablement étrangères au monastère poitevin [cf. LOISEL J.-J., *Le crapaud de nuit*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2001, p. 159-160 et 215-216].

61 BERNET (A.), *Op. cit.*

solennels. Mais lui, sans avoir égard à sa demande, monta à cheval et s'en alla à sa maison des champs. Alors, la reine envoya de nouveau vers le roi Sigebert pour le prier de donner ordre à un évêque quelconque de venir placer ces reliques dans le monastère avec les honneurs convenables et comme le demandait le vœu qu'elle avait fait. Il nomma pour cette fonction le bienheureux Euphronius, évêque de la ville de Tours, qui, s'étant rendu à Poitiers avec son clergé, porta en l'absence de l'évêque du lieu, les reliques dans le monastère avec des chants solennels, un grand éclat de cierges et un grand appareil de parfums⁶². L'évêque de Poitiers avait été totalement tenu en dehors de la démarche vers Constantinople ; et peut-être, si cette relique avait été confiée à sa cathédrale, aurait-il considéré sa venue d'un meilleur œil...

Dans sa version des faits, Baudonivie a préféré mettre sur la sellette Satan plutôt que Marovée dont elle s'abstint, d'ailleurs, de citer le nom : *Mais quand le bois auquel avait été suspendu le salut du monde parvint à Poitiers, accompagné de l'assemblée des saints, alors que l'évêque du lieu et tout le peuple avaient la volonté de le recevoir avec une grande piété, l'Ennemi du genre humain fit agir ses satellites pour que l'on repoussât la rançon du monde et que l'on refusât de recevoir le saint Bois dans la ville. À quelles tribulations fut soumise la bienheureuse Radegonde, tandis qu'ils échangeaient des propos contradictoires à la manière des Juifs ! Mais ce n'est pas à nous de disserter sur cette question, c'est à eux de voir ; le Seigneur connaît les siens*⁶³.

Pour l'abbé Briand, s'appuyant assurément sur le texte de Baudonivie, Marovée fut manipulé par une coterie de son entourage : *Le siège de Poitiers était alors occupé par Marovée, jeune prélat de doctrine et de mœurs très pures, mais d'un esprit médiocre, ombrageux et d'une singulière obstination. Il eut le tort de se laisser circonvenir par des flatteurs habiles à exploiter sa faiblesse dans le sens de leurs intérêts ou de leurs rancunes, et qui lui montraient dans l'heureuse issue de ces négociations, concertées pourtant avec lui, un échec pour son prestige, un empiètement sur son autorité [...]*⁶⁴. La concertation entre Radegonde et l'évêque de Poitiers ne semble guère perceptible avant l'arrivée de la relique. Quant aux *flatteurs habiles*, leurs arguments tournaient autour de la mise en cause de l'autorité épiscopale ; faut-il s'en tenir là ou envisager aussi d'éventuelles manœuvres politiques, à une époque où les royaumes francs s'entredéchiraient à belles dents ? Cet arrière-plan complexe était probablement une pièce importante sur l'échiquier des pouvoirs.

Lorsque cet incident se produisit, Marovée n'était monté sur le siège épiscopal que depuis très peu de temps. Il y eut alors un choc de personnalités et de pouvoirs bien mis en évidence par Robert Mineau : *En fonctionnaire zélé [Marovée avait d'abord mené une carrière administrative], habitué à la stricte application des textes, Marovée décida de soumettre la communauté [Sainte-Croix] à la règle canonique [...]. Radegonde vit dans cette mesure une marque de défiance qui la blessa. Elle refusa de s'y soumettre et Marovée, faute de pouvoir vaincre cette opposition par des arguments coercitifs, se réfugia dans une attitude négative et s'abstint désormais de s'occuper d'un monastère qui lui déniait le droit d'exercer une autorité reconnue par les conciles*⁶⁵.

Pour A. Bernet, Marovée était représentatif d'une certaine noblesse franque, imbuë de son rang : *D'après son patronyme, Marovée était d'origine franque et appartenait sans doute à ces cadets de la noblesse que leurs parents commençaient à établir dans l'Église, sans toujours se soucier de leur vocation [...]*.

Marovée paraissait être un parfait produit de ce milieu, en qui l'esprit évangélique tenait peu de place, tandis que l'orgueil de race parlait fort. Il se montrait rude, hautain et cassant, facilement méprisant pour les femmes ; plus grand seigneur que prêtre, à coup sûr [...]. On l'avait vu ainsi, lorsque Chilpéric se prétendait des droits sur la Touraine et le Poitou, lui tenir tête avec insolence qui ne manquait pas d'un certain courage, mais dont les pauvres paysans avaient seuls fait les frais, leurs

62 GRÉGOIRE de TOURS, *Histoire des Francs*, texte établi par Andrée Duby, Union générale d'éditions, Paris, 1970. C'est incontestablement la reine plus que la moniale qui agissait en la circonstance : *Faut-il rappeler ici qu'elle n'hésita pas, devant la mauvaise volonté de son évêque, à s'adresser au roi Sigebert, qui envoya l'évêque de Tours Euphronius présider la cérémonie d'installation de la croix « bien qu'il fût métropolitain d'une autre province et que sa façon d'agir fût opposée aux canons. Nous avons ici une manifestation peu ordinaire de la protection royale. »* [PON (G.), *Le monachisme en Poitou avant l'époque carolingienne [...]*, p. 106.

63 *Lettre de Ligugé*.

64 BRIAND (abbé), *Op. cit.*

65 MINEAU (R.), « Un évêque de Poitiers au VI^e siècle : Marovée », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 1^{er} trim. 1972.

récoltes et leurs fermes brûlées en représailles sans émouvoir l'évêque. Par contre, quand Childebert avait repris le contrôle de la province, le même Marovée avait réclamé du roi qu'il procédât à une réévaluation de l'assiette fiscale des Poitevins, au prétexte, exact, que beaucoup de contribuables étaient morts depuis le dernier calcul de l'impôt, lequel pesait désormais sur des familles endeuillées, des veuves et des orphelins incapables de s'en acquitter.

Fallait-il voir cependant dans cette réclamation un acte de charité et d'authentique souci des nécessiteux, ou, plus prosaïquement et comme avec Chilpéric, un besoin de tenir tête au souverain⁶⁶ ?

Comme pour Clotaire, gardons-nous de noircir à plaisir l'âme de Marovée. Une autre historienne, à propos du même épisode, retient l'image d'un évêque soucieux du sort des pauvres de sa cité : *À Poitiers, en 589, la liste des contribuables, établie vingt ans plus tôt, tient toujours compte des habitants décédés entre-temps ; le « tributum » dû par la communauté urbaine demeure inchangé, mais sa répartition avantage les citoyens riches et influents qui se déchargent « sur des veuves, des orphelins et des impotents ». Il faut l'intervention, auprès de Childebert II, de l'évêque Marovée pour qu'un nouveau recensement, dégrévât les plus modestes, soumette « à l'impôt public uniquement ceux que leur condition désignait en toute justice comme imposables⁶⁷.*

Radegonde donna à son établissement (sans doute avant 561) la règle dont saint Césaire d'Arles avait doté le premier monastère de nonnes en France, fondé dans sa ville et dirigé par sa sœur, sainte Césaire : [...] *l'évêque dota le couvent de moniales de sa ville de la « Regula sanctorum virginum ». Dans la clôture, la règle nouvelle distribuait le travail et la prière. Sous la direction de l'abbesse et de la prévôte, élues par les religieuses, en dehors de l'ingérence de l'évêque, principe révolutionnaire que l'on retrouvera développé plus tard dans le privilège de l'exemption monastique, les moniales devaient vivre dans la charité mutuelle une existence de piété, sans mortifications trop rudes. Cette règle « douce comme un vêtement de lin » fut adoptée par la reine sainte Radegonde pour son abbaye Sainte-Croix de Poitiers⁶⁸.*

Là encore, la volonté d'indépendance par rapport à l'évêque de Poitiers a pu influencer sur le choix de Radegonde : *D'après Grégoire de Tours, un autre mobile guidait Radegonde en cette circonstance : « N'ayant pas réussi, malgré ses tentatives réitérées, à se concilier la faveur de son évêque et à se ménager de ce côté une protection efficace », elle voulut adopter cette règle qui, en vertu du privilège octroyé par le pape Hormidas, rendait le monastère exempt de la juridiction épiscopale, sauf pour les visites canoniques⁶⁹. Toutefois, cette direction ne fut pas prise sans appréhension : Radegonde connaissait, et d'assez longue date, la règle césairienne ; elle en avait même emprunté ici ou là des morceaux afin de structurer la vie à Sainte-Croix [...]. Cependant, et sur plus d'un point, les usages divergeaient entre les monastères d'Arles et de Poitiers. Cela inquiétait Radegonde et Agnès. Certes, à cause de l'exemption prévue par saint Césaire et reconnue par la papauté, ce qui interdisait toute contestation d'un épiscopat local, elles voulaient adopter la règle arlésienne, [...] garantie intangible contre les humeurs agressives de Marovée ; mais serait-elle compatible avec l'existence à laquelle leurs filles et elles s'étaient maintenant habituées⁷⁰ ?*

Dès ce moment, Radegonde avait mis en place des éléments d'indépendance par rapport au pouvoir épiscopal qui, supportés par ses prédécesseurs, allaient indisposer Marovée au plus haut point. Il devait d'autant plus souffrir de la situation que la personnalité exceptionnelle de Radegonde était reconnue d'autres prélats et non des moindres. Sans doute après l'adoption de la règle de saint Césaire, elle reçut une lettre des évêques de Tours (*Euphronius*), Rouen (*Prétextat*), Paris (*Germain*), Nantes (*Felix*), Angers (*Domitien*), Rennes (*Victorius*) et Le Mans (*Domnole*) ; ses vertus y étaient proclamées, tout comme l'inspiration divine de sa mission :

Nous nous réjouissons, vénérable Fille, de voir, par la miséricorde divine, revivre en vous les exemples de la charité céleste. En effet, tandis que ce monde est sur son déclin, vos efforts généreux font reverdir la foi dans sa fleur, et ce qui semblait paralysé par les glaces de la vieillesse, reprend une vigueur nouvelle, grâce à la ferveur de votre âme. Nous ne sommes pas étonnés que, venue presque du même pays que saint Martin, vous paraissiez imiter dans ses œuvres celui qui, nous le

66 BERNET (A.), *Op. cit.*

67 PIETRI (L.), *L'Église du « Regnum Francorum »*, *op. cit.*

68 CHÉLINI (J.), *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1991.

69 BRIAND (abbé), *Op. cit.*

70 BERNET (A.), *Op. cit.*

croyons, vous a dirigée vers nous ; étant venue à sa suite, vous avez à cœur de reproduire ses vertus et vous vous associez à ce Bienheureux dans la mesure où vous vous séparez du monde. C'est un rayon de prédestination sur votre tête, et vous inondez tellement les âmes de cette lumière divine que, provoquées par votre exemple et embrasées du feu divin, les jeunes filles viennent en toute hâte s'abreuver à cette source de charité qui est dans votre cœur et que, disant adieu à leurs familles, elles vous préfèrent à leur mère suivant la chair.

C'est l'effet de la grâce et non de la nature. Témoins de cet empressement et de ces désirs, nous rendons grâces à la divine clémence qui rapproche les volontés humaines de la sienne, et nous avons confiance que le Seigneur conservera dans les chastes embrassements de sa charité celles qu'il appelle près de vous⁷¹.

Dans une période où tout semblait se déliter, Radegonde était présentée comme une annonciatrice des temps nouveaux. D'un saint Martin en jupons elle avait les manières. Souvenons-nous de cet épisode où, jeune reine encore, elle fit livrer aux flammes un temple païen, bravant la fureur des paysans : *Les paysans sont furieux de voir leur temple livré aux flammes ; ils arrivent de tous côtés, armés de glaives, de bâtons, et poussent des cris affreux. Mais la reine, tenant tête à l'orage, demeure impassible et attend que le feu ait accompli son œuvre vengeresse. Alors, se souvenant qu'une parole de douceur doit accompagner les actes énergiques, et d'ailleurs éprise de compassion pour l'aveuglement de ces pauvres idolâtres, elle se met, du haut de son coursier, à les catéchiser. Ses paroles s'insinuent si doucement et avec une éloquence si persuasive dans l'âme des païens, que toutes les colères tombent et qu'en se retirant Radegonde entend exalter la bonté de la reine et bénir le nom de Dieu⁷².* Elle en avait aussi les pouvoirs : *Comme il ne manquait aucune vertu à sa fille chérie, le Sauveur Jésus voulut qu'elle ne fût privée d'aucune gloire, et qu'elle eût en partage avec saint Martin ce privilège insigne de ressusciter les morts, qui n'a été donné qu'à un petit nombre de saints⁷³.*

Dans l'évolution du monachisme, l'initiative de Radegonde a représenté une nouvelle étape, au moins pour l'Ouest de la Gaule : *Radegonde, qui savait s'élever à l'idée de patrie et même de Chrétienté, eut le grand mérite d'implanter à Poitiers une nouvelle forme de vie monastique moins enfermée dans la tradition aquitaine, plus ouverte aux contacts avec le monde franc et aux influences méditerranéennes⁷⁴.*

Selon Fortunat, Radegonde tenait à donner l'exemple de la perfection monastique :

XXIII Alors que toutes les moniales étaient encore endormies, Radegonde nettoyait et graissait les chaussures et les rapportait à chacune.

Pour les autres carêmes, se relâchant un peu, elle prenait quelque nourriture le jeudi puis le dimanche.

Car pour le reste du temps, sauf les jours de Pâques et le jour de la fête par excellence, tant que la maladie le lui permit, elle ne cessa sur la cendre et le cilice de mener une vie d'austérité.

Debout la première pour psalmodier avant que la communauté ne fût levée.

En effet des charges du monastère rien ne lui plut à moins que d'être la première à servir.

Et elle se châtiait elle-même lorsqu'elle n'accomplissait une bonne œuvre qu'après une autre ; aussi, à son tour, balayait-elle les places et même les recoins du monastère, nettoyant tout ce qui était souillé et ne redoutant pas d'évacuer à l'extérieur les charges que d'autres ne voyaient qu'avec horreur.

Nettoyer aussi le lieu secret, c'est une œuvre à laquelle sans tarder elle s'employait : elle supportait la puanteur des excréments et se serait crue inférieure à elle-même si elle ne s'était pas ennoblie par la bassesse du service.

Portant des brassées de bois, elle soufflait sur le feu et le stimulait à l'aide de pincettes.

Elle ne se retirait pas quand elle se blessait en tombant, et, même quand elle n'était pas de semaine, elle servait les malades.

Elle faisait elle-même leur cuisine, leur lavait le visage. Elle leur offrait elle-même des boissons chaudes, visitait ceux qu'elle choyait et regagnait à jeun sa cellule [...].

71 Cité par BRIAND (E.), *Op. cit.*

72 *Ibid.*

73 *Ibid.*

74 PON (G.), *op. cit.*

XXIV Ensuite tout le bois qui était nécessaire, seule elle en portait la charge.

Elle tirait l'eau du puits et la distribuait dans des récipients

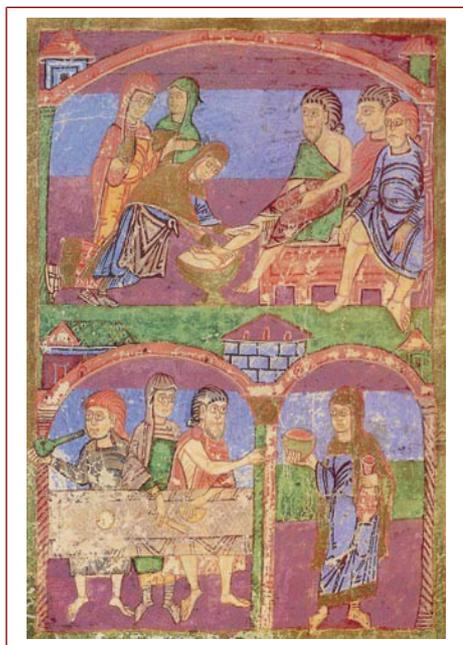
Elle nettoyait les herbes potagères, lavait les légumes, lavait et apportait les plats.

*Puis, le repas achevé, elle lavait elle-même la vaisselle, la faisait briller et évacuait toutes les saletés de la cuisine, jusqu'aux derniers immondices [...]*⁷⁵.

Ce comportement est à l'origine de certains patronages : son habitude de nettoyer et graisser les chaussures de ses religieuses lui a valu la vénération de la confrérie des cordonniers chartrains. Celle des potiers de terre venait de son ardeur à laver la vaisselle du couvent.

Une telle conduite ne pouvait que renforcer sa réputation de femme sainte capable de miracles, ce que rappelle Ch. de Chergé : *Une vertu si parfaite ne pouvait être sans efficacité ; aussi suffit-il bien souvent à la sainte reine de faire un signe de croix sur les feuilles destinées au pansement des plaies les plus vives pour que ces plaies fussent séchées à l'instant*⁷⁶.

Radegonde a vécu en Gaule à une époque où les persécutions ne s'exerçaient plus contre les chrétiens. Face à cette pénurie de martyrs, de nouvelles voies furent ouvertes dès le milieu du V^e siècle : *En l'absence de martyrs, la tradition hagiographique depuis Sulpice Sévère s'efforce de démontrer l'équivalence entre martyr et ascèse. Martin, selon l'expression de J. Fontaine, a été « travesti » en martyr : il a traversé des épreuves redoutables avec patience et constance, et surtout, à une époque où les persécutions n'ont plus cours, il s'est fait son propre bourreau. Il a atteint ainsi un « martyr sans effusion de sang » (Sulpice Sévère) qui lui a ouvert les portes de l'éternité*⁷⁷.



Radegonde au service des pauvres
[Ms. 250, fol. 29v°, BM Poitiers]

Dès sa jeunesse, selon Fortunat, elle semble avoir affirmé une vocation pour le martyre : *Elle parlait souvent avec de tout petits enfants et disait souhaiter devenir martyr, si le hasard des temps s'y prêtait. Il ne s'y prêta pas et elle s'infligea en quelque sorte le martyre à elle-même : XXV [...] Une fois pendant le carême, elle attacha à son cou et à ses bras trois cercles de fer qu'on lui avait apportés, puis, y passant trois chaînes, elle les serra si étroitement autour de son corps que ses chairs tendres se boursouflant s'incrustèrent dans le dur métal.*

Le temps du jeûne achevé, quand elle voulut arracher les chaînes de la peau qui s'était refermée sur elles, elle en fut incapable ; on incisa la chair tout autour, sur le dos et la poitrine, par-dessus le fer des chaînes : l'effusion de sang épuisa à l'extrême son pauvre corps.

XXVI De même, une autre fois, elle donna l'ordre de fabriquer une lame de laiton en forme de monogramme du Christ.

Cette lame, rougie au feu dans sa cellule, elle se l'appliqua si profondément à deux endroits du corps que sa chair fut entièrement brûlée.

Ainsi, l'esprit enflammé, faisait-elle brûler ses membres.

Tortionnaire d'elle-même, voilà qu'elle imagine quelque chose d'encore plus pénible : pendant l'un des carêmes, outre un jeûne austère et le supplice d'une soif brûlante et le cilice encore, qui rongait

75 FAVREAU (R., ss. dir.), *Op. cit.*

76 CHERGÉ (C. de), *Op. cit.*

77 BEAUJARD (B.), « Cités, évêques et martyrs en Gaule à la fin de l'époque romaine », in *Les fonctions des saints dans le monde occidental, III^e-XIII^e siècles*, Collection de l'École française de Rome, 149, 1991.

ses membres comme une lime de ses crins rudes, elle ordonne qu'on lui apporte un bassin rempli de charbons ardents.

Tous étant sortis, tremblant de tous ses membres mais l'esprit armé pour la peine, elle se prépare, puisque ce n'était plus le temps de la persécution, à se faire martyre par elle-même.

Alors, pour rafraîchir un esprit si brûlant, elle décide d'embraser son corps.

Elle applique sur elle l'airain incandescent, les membres brûlés grésillent.

La peau est consumée et là où le feu a touché se forment de profondes crevasses.

Se taisant pourtant, elle dissimule ses plaies.

Mais le sang putréfié fait sentir ce que la voix ne trahissait pas dans la douleur.

C'est ainsi qu'une femme, pour la douceur du Christ, souffrit volontiers tant de peines amères⁷⁸.

En s'infligeant de telles souffrances, Radegonde se plaçait d'une certaine manière à la marge de la règle qu'elle avait choisie pour son monastère et qui ne prônait pas de tels traitements. Ceci lui valut d'ailleurs, de la part de l'abbesse Agnès, des incitations à modérer ses mortifications ; l'abbesse d'Arles partageait cette préoccupation : *J'apprends que ton abstinence est excessive. Fais tout avec raison, agis en cela la règle à la main⁷⁹*. Nous avons déjà évoqué ci-dessus la thèse de M. Rouche sur ce point ; l'historien précise encore : *Radegonde a certainement regretté de ne pouvoir être martyre, mais Fortunat qui ne comprend pas ces pénitences germaniques y voit, à tort, à mon avis, un martyre volontaire. Il s'agit de pratiques païennes transférées dans l'ascèse chrétienne, par une lecture fondamentaliste du Cantique des cantiques.*

La règle de saint Césaire représentait une nouveauté dans l'horizon monastique poitevin tout comme, d'ailleurs le monastère féminin et urbain de Sainte-Croix. Pour des moniales d'origine aristocratique et d'imprégnation chrétienne relative, elle offrait un subtil dosage de contrainte et d'ouverture. En mettant en pratique des mortifications extrêmes, au-delà des exigences communes de la règle, Radegonde semblait créer l'idéal vivant, ce que les meilleures de ses « filles » atteindraient peut-être un jour. Elle continuait quelque part de régner sur sa communauté, même si elle ne portait pas le titre d'abbesse.

Cette nécessité du contact maintenu entre le modèle et les disciples est, d'une certaine manière, illustrée par la question de la réclusion. Aux dires de Grégoire de Tours, telle moniale de Sainte-Croix émit le vœu d'une réclusion permanente : *des vierges se rassemblèrent en chantant des psaumes, les cierges allumés, et la bienheureuse Radegonde, la tenant par la main, la conduisit jusqu'au lieu où tout était préparé. Alors, disant adieu à toutes, la jeune fille les embrassa l'une après l'autre et fut enfermée dans sa cellule. On mura l'ouverture par où elle était entrée et elle vit encore dans la prière et dans l'étude⁸⁰*. Il n'en allait pas de même pour Radegonde, dont les périodes de réclusion étaient limitées dans le temps :

XXII Dès le premier carême où elle s'enferma dans une cellule, jusqu'à ce qu'il se fût écoulé, elle ne prit pas de pain pour nourriture, si ce n'est le jour du Seigneur.

Elle ne se nourrissait que de « racines » ou d'herbes potagères, préparées avec de la mauve, sans une goutte d'huile et sans sel.

Mais pour ce qui est de l'eau, pendant tout le jeûne du carême, elle n'en prit même pas deux setiers [...] ⁸¹.

Il faut noter que la règle de saint Césaire était très stricte au sujet de la clôture, excluant le contact avec les hommes, regard compris : *Qu'à l'instigation du diable, aucune convoitise des yeux ne s'élève en vous à l'égard d'un homme quel qu'il soit.* Ceci devait avoir une traduction concrète dans l'aménagement des bâtiments : *On ne fera jamais de porte pour le monastère en dehors de la basilique ; et la porte ne sera jamais ouverte le soir, la nuit et à midi ; et l'abbesse, à ces heures et*

78 FAVREAU (R.), *Op. cit.*

79 Cité par RICHÉ (P.), « Sainte Radegonde et le monachisme féminin de son temps », in *La riche personnalité de sainte Radegonde*, Poitiers, 1988, p. 28.

80 Cité par PON (G.), « Le monachisme en Poitou avant l'époque carolingienne », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, T. XVII, 2^e trim. 1983.

81 FORTUNAT, *op. cit.* Le setier romain valait 54 centilitres.

pendant le repas de midi, aura les clefs sur elle. Mais la règle ne prescrivait pas la réclusion ; il y eut donc des entorses à Sainte-Croix.

Elle favorisa l'essor du rayonnement culturel et littéraire à Poitiers, en prenant à son service Venance Fortunat : *Elle inspire à Fortunat les premiers accents de ce qui sera la littérature courtoise* (Régine Pernoud). Celui-ci n'était pas venu au hasard dans la capitale poitevine : *Hors du monde, elle ne s'en désintéressait pas et ses pratiques ascétiques austères lui laissaient un peu de temps pour goûter les poésies latines de son ami Fortunat, venu rechercher à Poitiers la protection d'une reine et la société de femmes cultivées*⁸². Aux yeux d'Hildeberr de Lavardin, elle était une *princesse lettrée*. Certes, Radegonde était le phare du monastère Sainte-Croix, mais elle n'en était pas l'unique lumière : Agnès, Baudonivie, d'autres religieuses issues de l'aristocratie avaient une présence spirituelle, mais aussi culturelle.

Et pour Pierre Riché, Sainte-Croix de Poitiers représentait un cas tout à fait particulier au sein des communautés monastiques de l'époque : *Le seul monastère ouvert à une culture plus littéraire et humaniste est Sainte-Croix-de-Poitiers, mais c'est là un cas exceptionnel. La fondation de sainte Radegonde suivait en la mitigeant la Règle de Césaire ; on jouait aux dés, on prenait des bains, les hommes avaient accès au cloître, et ce libéralisme explique en partie les troubles qui suivirent la mort de Radegonde. De plus, la présence à Poitiers du poète Fortunat a fait pénétrer la culture du siècle à l'intérieur du monastère. Radegonde et l'abbesse Agnès aimaient à recevoir des poèmes de Fortunat, et Radegonde elle-même en écrivait. Césaire, abbesse d'Arles, tenue peut-être au courant de ces échanges courtois, craignant dans sa lettre à Radegonde qu'on oublie l'étude de l'Écriture à Poitiers, recommande la lecture des textes sacrés, « véritables ornements de l'âme »*⁸³.

De fait, on a beaucoup glosé sur les liens entre Fortunat, Radegonde et l'abbesse Agnès. Le premier a prêté le flanc aux railleries par certains de ses vers, bien éloignés des préoccupations métaphysiques : *Les relations entre Fortunat et les moniales de Poitiers ont donné lieu à bien des commentaires parfois désobligeants. Il faut avouer que dans ses poèmes Fortunat se montre parfois puéril. Il applaudit aux plats que lui envoient les religieuses : des légumes farcis au miel si succulents qu'il y est revenu quatre fois, de la viande en forme de montagne avec colline et jardin, un plat de crème dans lequel, ô merveille, l'abbesse Agnès a laissé la marque de ses doigts. Le poète en est tout heureux*⁸⁴. On ne peut pas composer tous les jours le *Vexilla Regis*...

Des insinuations sur la nature réelle de leurs relations ont pu être répandues de leur vivant même (n'oublions pas qu'une partie du clergé poitevin, proche de l'évêque Marovée, ne dissimulait pas son hostilité), à tel point que Fortunat ait jugé utile de se justifier dans une lettre à l'abbesse Agnès : *Vous qui êtes ma mère par votre dignité, et ma sœur par le privilège de l'amitié, à qui je rends hommage en y faisant concourir mon cœur, ma foi et ma piété, que j'aime d'une affection céleste, toute spirituelle et sans la criminelle complicité de la chair et des sens, j'atteste le Christ, les apôtres Pierre et Paul, sainte Marie et ses pieuses compagnes que je ne vous ai jamais regardée d'un autre œil et avec d'autres sentiments que si vous aviez été ma sœur Titiana, que si notre mère Radegonde nous eût portés l'un et l'autre dans ses chastes flancs, et que ses saintes mamelles nous eussent nourris de leur lait. Je crains hélas !, car j'en vois le danger, que les moindres insinuations des méchantes langues ne compriment la manifestation de mes sentiments. Cependant, je suis résolu de vivre avec vous comme je l'ai fait jusqu'ici, si vous voulez bien vous-mêmes me continuer votre amitié*⁸⁵.

Radegonde fonda aussi, au-delà des murs de Poitiers, une basilique dont elle voulait faire son lieu de sépulture : Sainte-Marie hors-les-murs, devenue plus tard l'église Sainte-Radegonde. Sans doute suivait-elle là encore l'exemple de saint Césaire d'Arles pour le monastère dirigé par sa sœur : *Pour recevoir les sépultures des sœurs défuntes, Césaire fait ensuite bâtir hors les murs une basilique cémétériale, consacrée le 6 septembre 524 sous le titre de Sainte-Marie, où fut peu après ensevelie la première abbesse*⁸⁶.

82 CHÉLINI (J.), op. cit.

83 RICHÉ (P.), *Éducation et culture dans l'Occident barbare, VI^e-VIII^e siècle*.

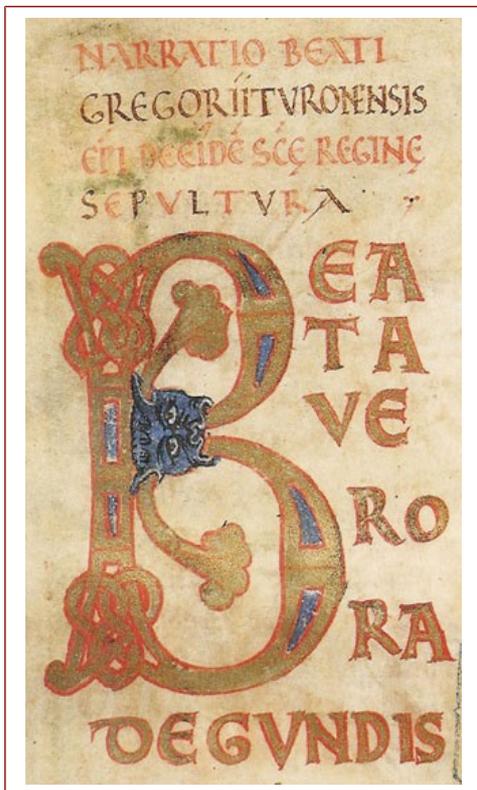
84 RICHÉ (P.), « Sainte Radegonde et le monachisme féminin de son temps » [...], p. 29.

85 Cité par LECLERCQ (Dom J.), « Relations entre Venance Fortunat et sainte Radegonde », in *La riche personnalité de sainte Radegonde* [...], p. 66-67.

86 PIETRI (L.) et FONTAINE (J.), « Les débuts de la contre-offensive en Gaule et en Espagne », in *Histoire du christianisme*, T. 3, Éd. Desclée, 1998.

Par sa présence, ses fondations, ses relations et son rayonnement spirituel, Radegonde a renforcé dans le monde franc du VI^e siècle l'axe sacré qui unissait Poitiers, la cité de saint Hilaire, et Tours, la cité de saint Martin : [...] *les deux villes, qui sont étroitement associées par leur histoire depuis le IV^e siècle et qui, considérées au VI^e siècle comme des cités saintes et pour cela très convoitées, n'ont jamais été cependant choisies comme capitales royales, constituent en cette fin de VI^e siècle, deux foyers de vie spirituelle et de réflexion politique entre lesquels se tissent des relations suivies. D'un côté Tours, dont le siège épiscopal est occupé successivement par deux évêques de stature exceptionnelle par leur autorité religieuse, Eufronius et son petit cousin Grégoire, et où le souvenir exemplaire de la reine Clotilde, retirée après son veuvage auprès du tombeau de Martin, est encore très vivace ; de l'autre, Poitiers, où, après un séjour en Touraine, fait retraite la reine Radegonde dans le monastère de Sainte-Croix fondé par elle et où s'installe le lettré italien Fortunat lié d'une amitié affectueuse et érudite à la souveraine qui accueille dans sa communauté des moniales de haute naissance et souvent cultivées comme elle-même, telle Baudonivia [...]*⁸⁷.

Alors que, le 12 août 587, elle semblait vaquer aux tâches quotidiennes comme à l'accoutumée, elle rendit l'âme le lendemain après une brève agonie. On alla avertir l'évêque Marové afin qu'il vînt bénir le corps. Le prélat venait de partir en tournée épiscopale⁸⁸. Les heures passèrent, un jour, deux jours... *Grégoire de Tours arriva dans la soirée du 15 août et dissipa abruptement les illusions des autres. Lui était convaincu que la tournée pastorale, à laquelle il peinait à croire, avait été improvisée à la minute où Marové avait appris le décès de la reine, et qu'elle ne s'achèverait pas tant qu'elle ne serait pas enterrée*⁸⁹.



[Ms. 250, fol. 44r°, BM Poitiers]

L'évêque de Tours célébra les obsèques : *Alors les citoyens et les autres, les magistrats qui s'étaient rassemblés pour les funérailles de la bienheureuse reine, imposent un ordre à mon humble personne en disant : « compte sur la charité de ton frère et bénis cet autel. Nous avons confiance en effet que dans sa bienveillance il ne sera point choqué si tu le fais et t'en fera plutôt des remerciements. Comptes-y, nous t'en supplions, afin que cette dépouille sainte soit livrée à la sépulture ». Eux me l'ordonnant ainsi, je consacrai l'autel dans la chambre même où il était. Mais dès qu'on enleva le saint corps et que nous commençâmes à la conduire au chant des psaumes, aussitôt les démoniaques poussèrent des cris, la proclamèrent une sainte de Dieu, et confessèrent qu'ils étaient torturés par elle. Puis, lorsque nous passâmes le long du mur, la foule des vierges se montrant aux fenêtres des tours et aux créneaux mêmes de la muraille se mit à proférer des cris et des lamentations, de sorte qu'au milieu du bruit que faisaient les pleurs et les battements de mains personne ne pouvait retenir ses larmes ; les clercs eux-mêmes, dont l'office était de chanter, pouvaient à peine, pleurant et sanglotant, réciter leur antienne. Enfin nous arrivons au sépulcre. La prévoyance de*

l'abbesse avait fait construire une châsse en bois dans laquelle elle avait enfermé le corps après l'avoir embaumé d'aromates, et à cause de cela on avait préparé pour l'ensevelissement une place plus spacieuse que d'habitude, en procédant de la manière suivante : on avait pris deux sépulcres et enlevé à chacun d'eux un côté, puis les juxtaposant, pour n'en faire qu'un seul, on y avait placé la châsse et les saints membres qu'elle contenait. Nous fîmes alors la prière, puis nous nous retirâmes,

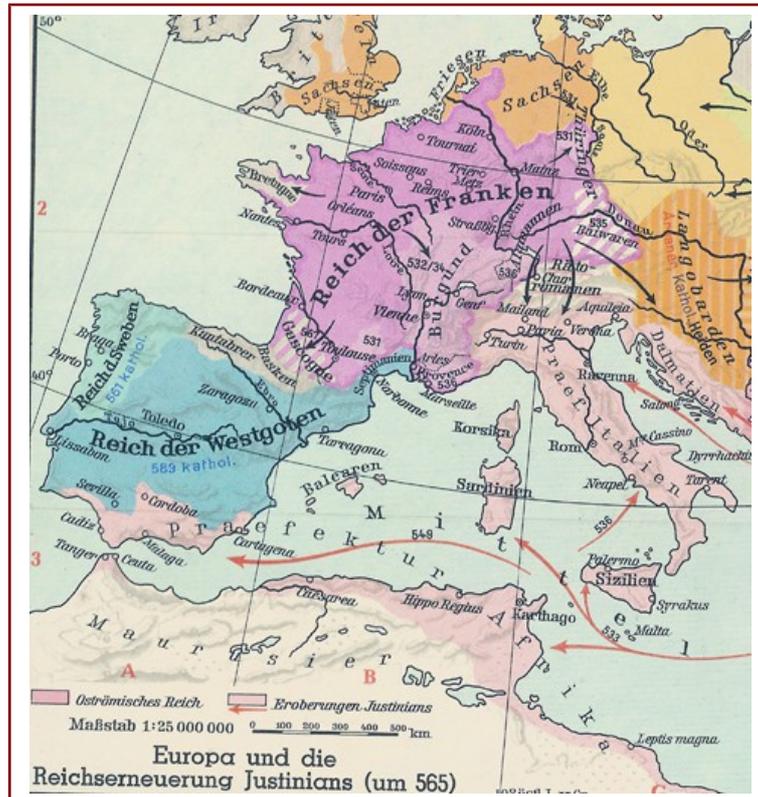
87 PIETRI (L.), « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V^e et du VI^e siècle », *Collection de l'École française de Rome*, 149, 1991.

88 Tout confirme, après l'épisode de la relique de la sainte Croix, que ce prélat a entretenu de mauvais rapports avec Radegonde, peut-être pour des raisons « politiques », mais aussi parce que le monastère échappait largement à son autorité.

89 BERNET (A.), *Op. cit.*

réservant à l'évêque du lieu le soin de recouvrir la tombe de son couvercle après avoir célébré la messe⁹⁰.

Nous rejoindrons, à son sujet, l'hommage de D. Kleinmann : *Sainte Radegonde était capable de combiner l'ascétisme chrétien avec la façon de vivre de la noblesse parce que ces deux idéaux étaient réunis harmonieusement dans cette personnalité extraordinaire. Aucune autre n'a su comme elle équilibrer les nombreux contrastes évidents ou cachés de son époque et de son propre caractère*⁹¹. Radegonde fut considérée de son vivant comme une sainte et fut l'objet d'un culte aussitôt après sa mort : son nom figurait dans le martyrologe hiéronymien dès la fin du VI^e siècle.



L'Occident peu après la mort de Clotaire I^{er}.

Lendemain perturbés à Sainte-Croix de Poitiers

Le monastère de Sainte-Croix connut une grave turbulence peu après le décès de la fondatrice. Deux moniales – Chrodielde, qui se disait fille du roi Caribert, et Basine, fille de Chilpéric – entraînent des dizaines de leurs compagnes dans une dissidence qui visait à chasser l'abbesse Leubovère de l'abbaye, au profit de Chrodielde. Grégoire de Tours a conté par le menu les péripéties de cet affrontement dans les Livres IX et X de son *Histoire des Francs*. Il était directement impliqué dans cette affaire, d'abord parce que les révoltées vinrent le consulter, sans toutefois tenir compte de ses avis ; ensuite, parce qu'il fut de la poignée de prélats appelés à juger ce grave conflit.

Il ne nous appartient pas ici d'entrer dans le détail de cette affaire, mais d'y percevoir ce qui pourrait concerner Radegonde, sachant que les faits sont intervenus deux ans après sa disparition. Sainte-Croix était ouvert aux jeunes filles de la haute aristocratie et de toute évidence certaines supportaient mal l'ascétisme prôné par la fondatrice, d'autant plus qu'elle n'était plus là pour en faire admettre le principe et la réalité. Les propos prêtés par Grégoire de Tours à Chrodielde sont éclairants : *Je vais chez les rois mes parents pour pouvoir leur notifier l'affront qui nous est fait parce que nous sommes traitées dans ce lieu d'une manière humiliante, non comme des filles de rois, mais comme les progénitures de misérables servantes.*

90 GRÉGOIRE de TOURS, *De la gloire des confesseurs*, cité par J. Verdon, op. cit.

91 KLEINMANN (D.) [1986], op. cit.

Les deux parties furent appelées à s'expliquer devant un aréopage d'évêques. Les deux meneuses, Chrodielde et Basine, furent d'abord interrogées : *Dans leur réponse, celles-ci déclarèrent qu'elles ne voulaient plus endurer la faim, le dénuement non plus que les mauvais traitements, elles ajoutèrent aussi que divers hommes se baignaient d'une manière incongrue dans leurs bains, que l'abbesse jouait elle-même aux dés et que des séculiers prenaient leurs repas avec elle [...].*

Leubovère comparut à son tour pour répondre des accusations portées contre elle : *Quant à la salle de bains qu'on lui reproche, elle exposa qu'elle avait été construite pendant les jours de carême et qu'en raison de l'âcreté de la chaux et pour que la fraîcheur de la construction n'incommode pas celles qui se baignaient, la dame Radegonde avait ordonné aux domestiques du monastère de l'utiliser publiquement jusqu'à ce que l'odeur malsaine eût complètement disparu. Elle avait servi à l'usage des domestiques depuis le carême jusqu'à la pentecôte.*

[...] Quant à la table de jeu, elle répondit que, bien qu'elle ait joué du vivant de dame Radegonde, elle ne se considérait pas comme coupable ; elle rappela du reste que cela n'est prohibé ni dans la règle écrite, ni dans les canons.

*[...] Quant aux repas, elle dit qu'elle n'avait institué aucune nouvelle coutume, mais que, comme on le faisait du temps de dame Radegonde, elle avait offert les eulogies aux fidèles chrétiens, mais qu'on ne pouvait lui reprocher d'avoir jamais pris un repas avec eux⁹². La référence au temps de dame Radegonde était assez systématique dans la défense de l'abbesse Leubovère et, par voie de conséquence, les attaques de Chrodielde et de ses compagnes pouvaient apparaître comme autant de critiques acerbes du mode de fonctionnement de l'établissement institué par la fondatrice. Marta Cristiani, après Fontaine, n'hésite pas à en tirer l'enseignement suivant : *Il s'agit évidemment d'un épisode qui révèle les difficultés de soumettre à la discipline monastique un ensemble de femmes d'origine aristocratique, qui gardaient la conscience de leurs propres privilèges [...]. Il faudra l'intervention de l'épiscopat et l'autorité souveraine pour ramener l'ordre dans le monastère : « Cette tourmente..., n'aboutit à rien moins..., qu'à mettre gravement en question le laxisme de Radegonde, et sa responsabilité dans le style de vie à demi-mondain qu'elle avait toléré, sinon encouragé autour d'elle dans le monastère de Sainte-Croix. Dès lors, on peut se demander si la rédaction de la seconde « Vie », confiée aux soins de la nonne Baudonivia, n'eut point pour objet une sorte de “reconstruction hagiographique” de la figure de la sainte, atteinte en son prestige posthume par le divorce entre la sainte de vitrail proposée par Fortunat, et les calomnies, ou même les médisances, accumulées contre la fondatrice lors de la révolte et du procès qui s'en suivit (Fontaine, “Hagiographie et politique”, p. 138) »⁹³. Ainsi, chaque Vita de Radegonde tirerait l'essentiel de sa spécificité de conjonctures et d'objectifs différents pour Fortunat et Baudonivie.**

Augustin Thierry et sainte Radegonde

La première pensée de la nouvelle convertie (c'était le nom qu'on employait alors pour exprimer le renoncement au monde) fut de se dépouiller de tout ce qu'elle portait sur elle de bijoux et d'objets précieux. Elle couvrit l'autel de ses ornements de tête, de ses bracelets, de ses agrafes de pierreries, de ses franges de robe tissées de fil d'or et de pourpre ; elle brisa de sa propre main sa riche ceinture d'or massif en disant : « Je la donne aux pauvres » ; puis elle songea à se mettre à l'abri de tout danger par une prompte fuite. Libre de choisir sa route, elle se dirigea vers le Midi,

92 GRÉGOIRE de TOURS, *Histoire des Francs*, Les Belles Lettres, Paris, 1996. Quant aux *eulogies*, le terme désigne un usage très ancien dans les Églises grecque et latine consistant à bénir du pain que l'on envoyait aux personnes n'ayant pu assister à la messe. Ce pain, symbole eucharistique, s'envoyait en signe de communion dans la foi. Très répandue en Gaule, cette pratique est à l'origine du pain bénit qui se distribue à la fin de la messe [RENARD (X.), *Les mots de la religion chrétienne*, Paris, Belin, 1993].

93 CRISTIANI (M.), op. cit. Nous ne menons pas plus loin le riche historique du monastère de Sainte-Croix, qui n'aurait plus que des rapports lointains avec le sujet traité. Rappelons tout de même que Louise de Bourbon, fille de François, comte de Vendôme, fut nommée abbesse en 1533. Le 3 novembre 1534, elle se désista en faveur de sa nièce, Madeleine de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon. Elle n'avait pas encore quinze ans ! Madeleine, qui était la sœur d'Antoine de Bourbon, avait prononcé ses vœux l'année précédente, à Fontevraud dont Renée de Bourbon était abbesse. Elle reçut la bénédiction en l'église abbatiale des mains du cardinal et archevêque de Sens Louis de Bourbon, son oncle, en 1541. Une affaire de famille en quelque sorte... [Voir « Histoire de Sainte-Croix de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*].

s'éloignant du centre de la domination franke par l'instinct de sa sûreté, et peut-être aussi par un instinct plus délicat qui l'attirait vers des régions de la Gaule où la barbarie avait fait moins de ravages ; elle gagna la ville d'Orléans, et s'y embarqua sur la Loire, qu'elle descendit jusqu'à Tours. Là, elle fit halte pour attendre, sous la sauvegarde des nombreux asiles ouverts près du tombeau de saint Martin, ce que déciderait à son égard l'époux qu'elle avait abandonné. Elle mena ainsi quelque temps la vie inquiète et agitée des proscrits réfugiés à l'ombre des basiliques, envoyant au roi des requêtes, tantôt fières, tantôt suppliantes, le conjurant, par l'entremise des plus saints personnages, de renoncer à la voir et de lui permettre d'accomplir ses vœux de religion.

Chloter se montra d'abord sourd aux prières et aux sollicitations : il revendiquait ses droits d'époux en attestant la loi de ses ancêtres, et menaçait d'aller lui-même saisir de force et ramener la fugitive. Frappée de terreur quand le bruit public ou les lettres de ses amis lui apportaient de pareilles nouvelles, Radegonde se livrait alors à un redoublement d'austérité, au jeûne, aux veilles, aux macérations par le cilice, dans l'espoir, tout à la fois, d'obtenir l'assistance d'en haut, et de perdre ce qu'elle avait de charme pour l'homme qui la poursuivait de son amour. Afin d'augmenter la distance qui la séparait de lui, elle passa de Tours à Poitiers, et, de l'asile de saint Martin, dans l'asile non moins révérend de saint Hilaire. Le roi pourtant ne se découragea pas, et une fois, il vint jusqu'à Tours sous un faux prétexte de dévotion ; mais les remontrances énergiques d'un évêque l'empêchèrent d'aller plus loin. Enlacé, pour ainsi dire, par cette puissance morale contre laquelle venait se briser la volonté fougueuse des rois barbares, il consentit à ce que la fille des rois thuringiens fondât à Poitiers un monastère de femmes, d'après l'exemple donné dans la ville d'Arles par une illustre gallo-romaine, Cæsaria, sœur de l'évêque Cæsarius ou saint Césaire.
[A. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens*].

Le savant blésois a occulté le séjour de Radegonde à Saix, le remplaçant par une étape prolongée à Tours, concentrant sur ce lieu et dans le temps les tentatives de Clotaire pour ramener son épouse à la cour. Les *remontrances énergiques d'un évêque* (en l'occurrence saint Germain de Paris) sont bien postérieures au passage de Radegonde à Tours.

A. Thierry n'a également fait aucun écho, tout en optant pour le trajet ligérien, à la dévotion de Cour-sur-Loire ; pas plus, bien sûr, qu'à celle de Busloup.

Le « cas Clotaire »

Nombre de récits opposent le personnage plein de noirceur de Clotaire à la candide figure de Radegonde (ce qui n'est pas vraiment le cas de Fortunat). Certes, les mœurs des princes mérovingiens n'étaient pas d'une douceur exemplaire, à l'image de ce qui se passait dans les autres royaumes « barbares ». Clotaire n'échappait pas à la règle, travaillé par la *libido dominandi*, cette pulsion du pouvoir qui incitait à se débarrasser des concurrents par tous les moyens pour asseoir une puissance accrue : violence, assassinats dans les allées du pouvoir, concubines et favorites, l'histoire de France serait plutôt avare de périodes où ces maux ne sévirent pas.

Et pourtant... Ni Fortunat, ni Grégoire de Tours n'accablent les princes mérovingiens : *Grégoire réussit, en définitive, à discerner chez nombre d'autres souverains [que Caribert] en dépit de leurs errements, la présence renouvelée des charismes que Fortunat, de son côté, prête à tous les princes célébrés par ses vers. Childebert I^{er}, « attaché de tout son cœur au culte divin, a multiplié les richesses de l'Église en une source intarissable ; il a lancé contre l'Espagne une grande expédition avec le concours de Clotaire, lui-même salué des titres de « pater et rex » parce que, à l'exemple de Clovis, gardien pour lui-même de la pauvreté, il n'a pas accablé les Églises d'impôts⁹⁴.*

Indépendamment des actes eux-mêmes, dans leur violence choquante pour un esprit moderne (encore que notre époque n'ait rien à envier aux temps dits « barbares » dans ce domaine...), les *Vitæ* et autres chroniques classent les faits selon la grille conceptuelle de leur auteur plus qu'en fonction d'une échelle « objective » de leur immoralité. Charles Lelong a clairement perçu ce fait dans les textes de Grégoire de Tours :

94 PIETRI (L.), op. cit.



Clotaire I^{er}

[...] il fait preuve d'une froide indifférence pour les crimes des laïcs dès lors qu'ils ne touchent point l'Église. Il rapporte sans s'émouvoir des épisodes atroces : Constantin a fait périr son fils et son épouse, Clovis a multiplié les meurtres, Clotaire massacré les enfants de Clodomir ; le bon roi Gontran accepte de jurer qu'il fera périr par le glaive les médecins incompetents de la reine Austrechilde, ce qu'il fit en effet ; le pieux Clotaire ordonne que son fils rebelle, Chramm, soit brûlé avec sa femme et ses filles : on mit le feu à la cabane où on les avait enfermés...

À sa décharge on pourrait invoquer l'accoutumance à un « monde plein d'homicides, d'adultères, de fornications et de tous les crimes ». Mais c'est trop l'excuser que d'écrire : « On a l'impression d'un homme blasé qui aurait trop à faire s'il devait s'indigner », car il pardonne à Gontran ou à Sigebert des forfaits aussi graves que ceux qu'il condamne chez Chilpéric. Sur sa partialité l'accord s'est fait chez les historiens modernes⁹⁵.

Nous verrons un peu plus loin que turpitudes et crimes royaux n'étaient pas forcément l'image de comportements généralisés dans la société mérovingienne, bien au contraire.

Hagiographes, Fortunat et Grégoire de Tours sont aussi porteurs d'un message sur une époque, la leur, si complexe à analyser et à traduire : *En fait, lorsque Fortunat [...] proclame que Caribert égale David par sa mansuétude et Salomon par sa justice, lorsque, de son côté, Grégoire dépeint Clotaire s'avancant tel un nouveau David prêt à se battre contre Absalon son fils, ils quêtent l'un et l'autre des ressemblances non pour définir un modèle politique, mais pour donner un sens à l'événement, ils appliquent à l'histoire contemporaine déroutante et souvent confuse à leurs yeux, la lecture empruntée à l'exégèse typologique grâce à laquelle Clovis apparaît comme un nouveau Moïse conduisant le nouveau peuple élu des Francs vers la Terre promise et ses successeurs comme les souverains du nouvel Israël⁹⁶.*

Le roi franc est censé tenir son pouvoir de Dieu et c'est à lui seul qu'il aura à rendre compte, dans la ligne de la fameuse réplique de Grégoire de Tours à Caribert : *Si l'un de nous, ô Roi, a voulu s'écarter du sentier de la justice, il peut être ramené dans le droit chemin par toi ; mais si c'est toi qui t'en écarter, qui te reprendra ? Nous te parlons et, si tu veux, tu écoutes ; mais si tu ne veux pas, qui te condamnera si ce n'est Celui qui a déclaré qu'il est la Justice.* Propos très fort, qui montre bien une des limites de l'hagiographie contemporaine des événements : tracer un modèle de vie à suivre, certes, mais éviter de critiquer trop ouvertement la vie réelle des rois ; Dieu y pourvoira...

L'historien en est réduit à de maigres indices sur l'existence d'un niveau d'instruction chez les fils de Clovis : *La curiosité religieuse de Childebert suppose une instruction profane, du moins élémentaire ; Thierry devait s'intéresser suffisamment à la médecine pour qu'Anthimius lui dédiât son traité ; son fils Théodebert et son petit-fils Théodebald paraissent assez cultivés et s'entourent de conseillers lettrés. Nous savons que Clodoald (saint Cloud), fils de Clodomir, avait été instruit des lettres sacrées. De l'instruction du dernier fils de Clovis, Clotaire, nous ignorons tout, mais on doit remarquer qu'il fit éduquer avec soin la petite Radegonde qu'il avait choisie pour épouse, de même que son bâtard Gondoald⁹⁷.*

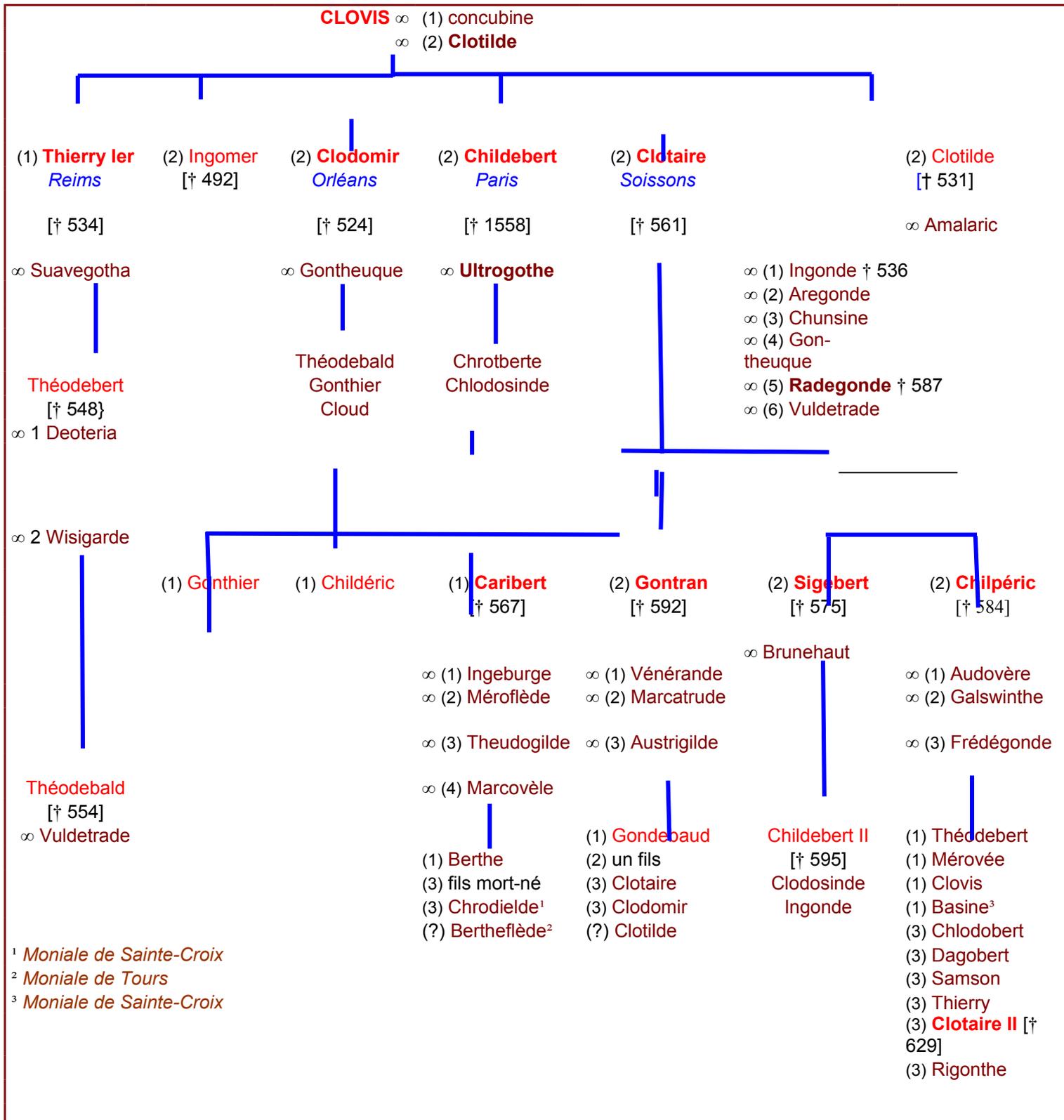
P. Riché ajoute : *C'est le dernier fils de Clotaire, Chilpéric, roi de Neustrie, qui apparaît comme le plus lettré de cette famille, et il le devait peut-être aux soins tout particuliers de son père. Certes, il ne faut pas se dissimuler tout ce qu'il y a de barbare en Chilpéric. Grégoire de Tours nous a laissé de lui*

95 LELONG (C.), *Grégoire de Tours*, Chambray-les-Tours, Éd. CLD, 1995, p. 73.

96 PIETRI (L.), op. cit.

97 RICHÉ (P.), *Éducation et culture dans l'Occident barbare, VI^e-VIII^e siècle [...]*.

un portrait sinistre que les historiens ont en général accepté ; on peut croire que la réputation de son épouse Frédégonde a été pour beaucoup dans ce verdict sévère. Mais Grégoire lui-même nous dit que Chilpéric était lettré et son témoignage rejoint celui de Fortunat⁹⁸. L'époux de Radegonde n'était donc pas hostile à une vie culturelle dans son entourage familial.



98 RICHÉ (P.), *Op. cit.*, p. 268.

Le crime qui chargea le plus la conscience de Clotaire fut probablement le meurtre de son beau-frère. Celui-ci eut lieu dans les plus mauvaises conditions politiques pour le fils de Clovis : *Depuis 531 la Thuringe faisait partie du royaume de Reims, gouverné jusqu'en 533 par Thierry à qui succéda son fils Theudebert I (533-548) suivi du fils de celui-ci Theudebald (548-555), selon Ewig moins heureux dans la grande politique. La révolte des Thuringiens coïncide avec la mort de Theudebald. Clotaire s'était immédiatement emparé de la succession des rois de Reims, ce qui amène Ewig à lui reconnaître « du talent politique ». Aigrain pose la question de savoir si le frère de Radegonde a pris part à la révolte de son pays d'origine. Cela aurait été un cas de haute trahison qui aurait justifié l'exécution. Or il est évident qu'avec la mort de Theudebald le moment préparé dès 531 était venu pour Clotaire : la Thuringe allait lui échoir ; Radegonde, sa femme légitime, allait en faciliter la pacification et la reconnaissance de son mari par ses anciens compatriotes qui lui étaient attachés par les liens du sang, de la terre et des morts. En effet, selon l'idée germanique du pouvoir, celui-ci était un pouvoir collectif de l'ensemble de la famille royale, fondé sur le droit du sang. C'était à ce moment crucial que le fâcheux incident du meurtre de son frère le priva de Radegonde. Elle lui échappa⁹⁹.*

Selon M. Rouche, le contrôle de la Thuringe avait été une des motivations de Clotaire pour épouser Radegonde : *Le but du roi est clair : continuer à tenir la Thuringe en mains grâce à son mariage avec l'héritière du trône, en supprimant tous les autres. Radegonde avait donc été épousée pour consolider la paix entre les Francs et les Thuringiens [...]. Fortunat ne voit pas ce qui fait la signification germanique du mariage : par l'union d'un homme et d'une femme, se produit la paix entre deux parentèles. L'une ici, est liée aux antiques Amales, les rois goths, les plus nobles de tous, l'autre, les Mérovingiens, voit sa noblesse remonter à seulement cinq générations. On comprend que Clotaire ait tenu à Radegonde. Mais celle-ci, en fait, constatait que son mariage n'avait pas empêché la mort de son frère et n'avait pas instauré la paix selon la conception germanique, mais bien plutôt fait rebondir la lutte. Il lui fallait expier, à la place de son mari, ce meurtre¹⁰⁰.*

Pour un prince doté par certains historiens de « talent politique », il paraît aberrant de s'aliéner la carte maîtresse que représentait Radegonde, en éliminant physiquement le frère de celle-ci. L'abbé Briand n'écarte pas totalement l'hypothèse d'une attitude contestatrice du jeune homme : *Si dorée que fût la chaîne, elle pesait à l'adolescent ; et peut-être, impatient du joug, laissa-t-il échapper quelques paroles trop franches qui, commentées par des bouches ennemies, allèrent éveiller les ombrages de Clotaire. Il envisageait de rejoindre à Constantinople l'épouse et le fils de son oncle, le roi de Thuringe défait par Clotaire en 531¹⁰¹...*

L'événement s'est produit dans une période fortement agitée politiquement et militairement. Vers 554, le jeune roi d'Austrasie Théodebald mourut peu de temps après avoir épousé Vuldegrade et sans postérité. Clotaire sauta sur l'occasion, en l'occurrence sur le royaume et sur la reine d'Austrasie qu'il enleva, clamant son intention de l'épouser ; il finit par y renoncer devant une forte opposition des évêques et l'on devine aisément que cette péripétie ne renforça pas les sentiments de Radegonde à son égard. En tout cas, Clotaire persista à se proclamer roi d'Austrasie. Dans le même moment, les Saxons attaquèrent sur le Rhin et furent rejoints par un fort parti de Thuringiens, sans doute désireux de retrouver leur indépendance. La réplique de Clotaire fut implacable, écrasant l'armée saxonne et ravageant la Thuringe. Et c'est alors, semble-t-il que le frère de Radegonde aurait sollicité la permission de se rendre à Constantinople :

Son royal beau-frère fut assez étonné. Pourquoi retrouver sa famille après tant d'années ? N'y avait-il pas là un projet politique, le dessein d'une restauration de la monarchie thuringienne ? Il refusa au risque d'attrister son épouse. Ce fut alors, ou fort peu de temps après, qu'eut lieu la révolte des Saxons, avec la participation d'un certain nombre de nobles thuringiens. L'esprit peu subtil de Clotaire trouva une interprétation à ce complot : il avait été fomenté par le jeune prince. Il ne chercha pas de preuves : la culpabilité de ce Thuringien qu'il nourrissait à sa cour était évidente [...]. Il rendit

99 KLEINMANN (D.) [1986], op. cit.

100 ROUCHE (M.), *La riche personnalité...*, op. cit., p. 84.

101 Il convient de rappeler que le dit oncle avait fait supprimer son frère, le père de Radegonde ; en matière de cynisme et de cruauté, cette dernière n'avait pas manqué d'exemples dans sa propre famille.

contre le jeune homme un arrêt de mort qui fut aussitôt exécuté¹⁰². Esprit peu subtil, si l'on veut, mais l'hypothèse de travail relevait du simple bon sens ; quant aux preuves, qui peut dire qu'elles n'ont pas été recherchées ? Et peut-être trouvées puis oubliées pour cause d'hagiographie... Point annexe, mais curieux : celui qui aurait pu avoir rang dans le panthéon des héros malheureux, à défaut de la palme du martyr, a été condamné à l'anonymat par les hagiographes et le renom de sa sainte sœur.

Généralement, pour les besoins de l'hagiographie tardive, la recherche des causes est escamotée au bénéfice d'une pulsion de la brute sauvage qu'était Clotaire. Car les contemporains de Radegonde se montrèrent plus évasifs, Fortunat se contentant d'écrire : *XII Et puisqu'il arrive en quelque occasion, avec l'aide de Dieu, qu'un malheur conduise au salut, afin que Radegonde pût mener une vie plus religieuse, voici que [son] frère est massacré bien qu'innocent*. Nous n'avons certes pas la compétence pour pousser plus avant l'analyse, mais sans faire de Clotaire un agneau pascal, il semble bien que le discours historique à son sujet doive diverger quelque peu de la dramaturgie hagiographique.

Le texte des Petits Bollandistes sur Radegonde ne propose pas l'image d'une vie conjugale infernale : *Sainte Radegonde vécut ainsi cinq ou six ans en la compagnie de Clotaire, chérie de ce monarque, et honorée de tout ce qu'il y avait de gens de bien dans tout son royaume : mais cette paix changea tout d'un coup ; car le roi ayant fait mourir par nous ne savons quel caprice, le prince de Thuringe, frère unique de notre sainte, vit qu'il serait trop pénible pour elle de rester avec lui. Il lui permit donc de se retirer dans un monastère, comme elle le souhaitait depuis longtemps. La cause de cette séparation ne put être que très-affligeante et très-douloureuse à Radegonde : l'amour qu'elle avait pour son frère lui faisait déplorer sa mort si tragique et si injuste ; et l'amour qu'elle avait pour son mari lui causait d'ailleurs une peine extrême, sachant qu'il était coupable du meurtre de ce prince, qu'une alliance si étroite lui devait rendre extrêmement cher¹⁰³*. Dans cette version, la souffrance due à l'assassinat n'était pas exclusive de celle qu'entraînait la séparation conjugale.

Même Ch. de Chergé, auteur d'une véritable « Légende dorée » des saints du Poitou – qui plus est, dédiée à M^{gr} Pie – n'est pas parvenu à noircir totalement le personnage de Clotaire :

- Après l'obscur assassinat du frère de la reine : *Le roi, touché des nobles sentiments de Radégonde, céda volontairement au vœu qu'elle lui exprima de se retirer, et lui donna pour asile la terre de Saix en Poitou ; il alla même jusqu'à recommander la reine à saint Médard, évêque de Noyon, à qui il lui conseilla de s'adresser.*

- Après la fondation du monastère de Poitiers : *Le roi Clotaire et ses quatre fils voulurent contribuer par leurs dons et leur munificence à la fondation du monastère. Il fut primitivement placé sous l'invocation de la sainte Vierge, et il dut à l'intervention de ces grands personnages revêtus de la puissance publique ses premières richesses et les garanties certaines de son existence future.*

- Lors de l'épisode du tombeau de saint Martin de Tours : *Elle jouissait d'une paix profonde, lorsque la nouvelle lui parvint que Clotaire, sous prétexte de venir faire un pèlerinage au tombeau de saint Martin de Tours, avait réellement l'intention de se rapprocher de Poitiers et de replacer la reine sur son trône. Radégonde redoubla ses jeûnes, ses prières, ses mortifications, et, joignant les précautions de la prudence humaine aux armes de la foi, elle écrivit à saint Germain, évêque de Paris, qui accompagnait le roi, pour qu'il le détournât de ses coupables projets.*

En effet, saint Germain, après avoir pris connaissance de la requête de la sainte, profitant du moment où Clotaire était agenouillé près du tombeau de saint Martin, se jeta à ses pieds et le supplia avec larmes de ne pas persister dans sa résolution, et de laisser Radégonde jouir en paix du bonheur qu'elle avait cherché dans sa solitude. Le roi, touché par les prières du saint évêque, lui promit de se rendre aux vœux de Radégonde, et il chargea Germain lui-même de lui porter, avec ses excuses, le serment solennel qu'il venait de faire sur les reliques vénérées de saint Martin.

Le texte de Baudonivie, qui a inspiré C. de Chergé, est encore plus explicite sur la réalité du repentir de Clotaire : *Ce pourquoi, le roi, plein d'amertume, comprenant que telle était bien l'adjuration de la sainte reine, se laissa aller au repentir. Il rejeta [la responsabilité de] ce projet sur de mauvais conseillers, s'estimant indigne, jugeant qu'il n'avait pas mérité de posséder plus longtemps une telle reine. Il se prosterna à son tour aux pieds du saint homme Germain, sur le seuil de Saint-Martin ; il*

102 GOBRY (I.), *Op. cit.*, p. 99.

103 Les Petits Bollandistes, *Vies des saints*, Tome IX, date du 13 août.

lui demanda d'implorer grâce pour lui-même auprès de la sainte reine afin qu'elle lui accordât son pardon parce qu'il avait péché contre elle à cause de ses mauvais conseillers¹⁰⁴.

Alors que Radegonde séjournait à Saix, se déroula un de ces épisodes où le roi Clotaire fut tenaillé par le désir de récupérer son épouse. Baudonivie en commence ainsi la relation : *En apprenant ces déclarations, la bienheureuse fut frappée d'une terreur extrême. Et, pour se martyriser davantage, elle se procura un cilice très rude et en revêtit son corps délicat : de plus, elle s'imposa le tourment du jeûne ; passant les nuits dans les veilles, elle se plongeait tout entière dans l'oraison. Elle détourna les yeux du siège de la patrie [Soissons] ; elle triompha de la douceur du mariage ; elle rejeta l'amour selon le monde [souligné par l'auteur] ; elle choisit l'exil pour ne pas cheminer loin du Christ¹⁰⁵*. Expression d'un combat difficile, donnant à penser que le temps de la vie conjugale n'était pas que calvaire et enfer dans la mémoire de la reine.

Michel Rouche prend à témoin les visions de Radegonde pour affirmer que celle-ci possédait au moins un imaginaire sexuel : *Le refus du mariage par Radegonde ne serait-il point dû à la peur de la sexualité ? La réponse est non, rien qu'en examinant les visions de la sainte qu'elle communiqua à ses proches. La première fut celle que Baudonivie nous décrit ainsi : « Elle vit un bateau ayant la forme d'un homme avec des hommes se tenant assis sur tous ses membres, elle-même étant sur son genou. Celui-ci lui dit : tu te tiens maintenant sur mon genou, mais bientôt tu te tiendras sur ma poitrine ». Elle était encore à Saix. Le vocabulaire employé montre un imaginaire sexuel avoué destiné à suggérer un amour spirituel. Le phénomène est classique chez tous les mystiques. Il s'accroît ensuite lors de la deuxième vision qu'elle eut, trois ans avant sa mort : « Un très beau jeune homme... qui lui parlait de manière cajolante avec de doux attachements, lui avouant son amour et comme elle repoussait ses caresses, il lui dit : « Pourquoi donc, incendiée de désir, me pries-tu avec tant de larmes et me cherches-tu en gémissant ? Pourquoi te répands-tu en supplications, pourquoi t'affliges-tu autant de mes souffrances, alors que je suis toujours présent à tes côtés ? Sache que tu es une pierre précieuse, la première sur le diadème de ma tête ». L'itinéraire spirituel s'achève ainsi en un dialogue amoureux entre Radegonde et le Christ. L'époux mystique est décrit comme un amant séducteur si pressant que l'aimée en recule de surprise [...], nous assistons à une manifestation ouverte du vrai désir. Radegonde n'avait pas peur du mariage [...]. En somme, elle sut réorienter cet insatiable désir sur le seul Être qui pût la satisfaire complètement. Le mariage était doux, mais son désir devait être refroidi pour être transformé en incendie spirituel¹⁰⁶*.

Le même historien propose une analyse intéressante à propos des « escapades » nocturnes de Radegonde quittant le lit conjugal pour aller prier allongée sur le sol glacé : *Chacun dort nu sous les draps, au Moyen Âge et jusqu'au XVIII^e siècle. Le cilice, vêtement en poil de chèvre, est ouvert sur le devant, puisque le bouton n'a été inventé qu'au XI^e siècle. Radegonde se couchait donc sur le pavé, la peau à nu, face contre terre. On comprend, dès lors, mieux pourquoi elle pouvait à peine être réchauffée ensuite. De plus cette pratique pieuse devenait en même temps une tactique anticonceptionnelle efficace en refroidissant les élans du roi¹⁰⁷*. Mais au fond, pourquoi n'envisager que le seul refroidissement des élans masculins ? Ce désir à refroidir au contact du pavé pouvait aussi bien être celui ressenti dans son corps par la reine... Qu'elle ait été profondément femme n'enlève rien à la sainte, bien au contraire.

La fondation du monastère de Poitiers fut réalisable grâce aux libéralités du roi franc, mais certains historiens n'hésitent pas à lui attribuer le choix même du site : *On peut supposer aussi que le choix a été suggéré sinon imposé à son ancienne épouse par le roi Clotaire, non seulement en raison de la*

104 *Lettre de Ligugé*.

105 *Lettre de Ligugé*. Ivan Gobry, *Op. cit.*, semble assimiler en une seule les deux tentatives de "récupération" de Radegonde par Clotaire, à Saix puis à Poitiers ; il ne fait aucune allusion à l'ermite de Chinon, Jean, et s'en tient à l'intercession de saint Germain de Paris.

106 ROUCHE (M.), *op. cit.*, p. 92. Le texte de la moniale a été complété par une tradition, relatée par E. BRIAND : *En quittant cette terre, le Sauveur laissa l'empreinte de son pied sur la pierre où la sainte priait à genoux. Cette pierre portant le vestige sacré fut entourée d'un culte religieux par les Sœurs de Sainte-Croix qui, pour l'abriter dignement, élevèrent une chapelle dite du Pas-de-Dieu. Quand la chapelle fut tombée en 1792 sous la pioche des démolisseurs, la pierre fut respectée, et on la transporta dans l'église Sainte-Radegonde, où on la voit encore.*

107 ROUCHE (M.), *op. cit.*, p. 84.

*faveur dont jouissait le culte d'Hilaire et de Martin chez les premiers mérovingiens, mais aussi parce que ces derniers avaient tout intérêt à développer leur influence morale en Aquitaine*¹⁰⁸.

Selon I. Gobry, le bilan du règne de Clotaire fut loin d'être négatif pour l'Église : [...] *Le règne de Clotaire fut aussi le temps du grand épanouissement monastique de la Gaule. Et ce roi scandaleux, sacrilège et meurtrier était capable de rechercher la compagnie des saints : Dans les dernières années de son règne, alors qu'il allait guerroyer contre Chramme, Clotaire s'arrêta auprès de deux ermites, Fraimbault et Constantin, installés dans une forêt du Maine. Cette halte montre que le roi les connaissait déjà de réputation. Et sans doute d'une réputation prophétique, car il demanda à Fraimbault s'il remporterait la victoire ; sur l'affirmation de l'ermite, il poursuivit son chemin. Au retour, il passa par les mêmes lieux, et annonça à Fraimbault qu'il lui faisait don du domaine de Javron, au nord de l'actuel département de la Mayenne. On y bâtit ensuite un monastère qui fut un prieuré de Saint-Julien de Tours. Mais tandis que Clotaire reprenait la route de Paris, tel clerc lui apprit que, non loin de là, en un lieu appelé Céaucé, vivait un autre ermite, du nom d'Ériné, auprès d'un oratoire qu'il avait bâti de ses mains. Un tel personnage valait le détour. Le roi, séduit par l'ermite, lui attribua à son tour un domaine, sur lequel s'éleva bientôt un monastère dédié à saint Martin*¹⁰⁹. Certes, Clotaire n'avait pas rencontré Fraimbault pour discuter de théologie et nous ne saurons jamais ce qui se serait passé si le sort des armes avait été contraire à la prédiction ; mais aucun intérêt pratique et immédiat ne l'obligeait à aller vers Ériné : il s'est laissé « séduire » parce qu'il était capable d'admiration pour le comportement et les vertus des saints, constat que nous sommes tenté d'étendre à celle qui fut son épouse pendant une bonne quinzaine d'années.

Radegonde a fait mentionner dans sa lettre testamentaire en forme de suppliche (l'unique écrit d'elle qui soit parvenu jusqu'à nous) : *Et, puisque, libérée autrefois des chaînes de la vie séculière par l'intervention et l'inspiration de la clémence divine, je suis passée volontairement à l'état de vie religieux, guidée par le Christ, et en pensant aussi, dans un élan de mon esprit, à l'amélioration des autres, afin qu'avec la permission du Seigneur soient accomplis mes désirs en vue de l'avenir, j'ai établi dans la ville de Poitiers un monastère de filles que l'excellent roi Clotaire a construit et dont il a fait les frais. Quand ce monastère a été fondé, je l'ai doté, par un acte de donation, de tout ce que la munificence royale avait généreusement accordé à ma personne*¹¹⁰. Certes, il fallait de la diplomatie pour assurer la pérennité de son œuvre, mais Radegonde gardait mémoire – alors que son époux était décédé depuis longtemps – d'une générosité concrète. C'est pratiquement l'avis de R. Aigrain : *Quand Radegonde, plus tard, parlera de Clotaire, ce sera toujours en des termes qui supposent une certaine sympathie, et Clotaire, de son côté, s'il ne garda pas au cœur un amour ardent pour son épouse – nous n'en savons rien et toute affirmation serait présomptueuse – eut du moins pour elle une estime dont il lui donna de multiples témoignages*¹¹¹. Et puis, selon Luce Pietri, *quelle que soit sa conduite personnelle, le roi est détenteur d'un pouvoir d'essence sacrée qui doit inspirer à tous ses sujets, clercs comme laïcs, respect et soumission*¹¹².

Et on ne peut s'empêcher de penser, avec D. Kleinmann que le roi franc a eu un rôle plutôt positif dans les grands tournants du destin de son épouse : *Ce Clotaire dont la postérité a surtout gardé l'image du méchant antagoniste de la sainte que celle-ci ne cessait de fuir à sept reprises, avant de trouver enfin un refuge sûr derrière les murs de son monastère, ce Clotaire était plutôt l'indispensable principe actif et dirigeant de sa vie. Ce fut lui qui a insisté pour la sortir de ses forêts thuringiennes en pleine « Barbarie » pour l'emmener en Francie au centre de la civilisation mérovingienne naissante. Ce fut lui qui, en la faisant reine, l'a élevée à un rang suffisant pour lui donner l'envergure nécessaire à ses futures activités de moniale. La révolte des nonnains qui éclata à Poitiers après la mort de sainte Radegonde montre clairement que seule une reine était capable de gouverner 200 jeunes nobles à peine christianisées. Ce fut Clotaire aussi qui lui avait donné la base solide, ce monastère, ce*

108 PON (G.), « Le monachisme en Poitou avant l'époque carolingienne ».

109 GOBRY (I.), *Op. cit.*, p. 208. Fraimbault, né vers 500, est issu d'une riche famille d'Auvergne. Formé à la cour de Chilbert, il accéda à la prêtrise; puis il fut envoyé dans le Maine et fonda un petit monastère dans la vallée des "Gabronnes". L'évêque du Mans l'envoya ensuite dans le pays de Javron [voir CAMPION (X.), "Un détour par Saint-Fraimbault", *Au fil du Niclos*, n° 44, fév.-mars 2012].

110 Cité par LABANDE-MAILFERT (Y.), *op. cit.*

111 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*

112 *Histoire du christianisme, T. 3, Les Églises d'Orient et d'Occident (432 – 610)*, Éd. Desclée, 1998.

qui lui permit de se retirer de la cour, initiative au début purement spirituelle sinon émotionnelle. Nous ne pouvons voir sous sa juste lumière le personnage de sainte Radegonde sans remettre son curriculum de sainte dans son contexte politique. Nous négligerions l'essentiel de sa grandeur de femme si nous passions sous silence son protagoniste masculin Clotaire. Débarrassée des excès de sa légende trop dorée par le XIX^e siècle, sainte Radegonde se révèle l'un des personnages féminins les plus attachants de l'histoire médiévale européenne¹¹³.

Un passionnant article de Régine Le Jan ouvre une autre piste d'interprétation de la conduite d'un Clotaire I^{er} : [...] au VI^e siècle, la compétition violente entre les héritiers mérovingiens, que les historiens interprètent généralement en termes de rivalité politique, fait certainement partie d'un système « magique » qui bouleverserait les rapports de force à chaque succession en obligeant les héritiers à prouver leur supériorité. Certaines descriptions de Grégoire de Tours renvoient au roi guerrier romain qui tire son prestige de son charisme personnel et de ses victoires, mais doit aussi être capable de ruses et de tromperies pour parvenir à ses fins, un roi pécheur qui viole les règles sociales¹¹⁴.

Meurtres et débauches sexuelles correspondraient à ce mode d'affirmation magique de la puissance royale : Dans cette perspective, les meurtres mérovingiens et l'élimination brutale des rivaux présentent un caractère magique évident. L'assassinat des fils de Clodomir par leurs oncles Clotaire I^{er} et Childebart I^{er}, et peut-être encore celui de Sigebert I^{er} par Chilpéric, ressortissent à cette catégorie du sacré, comme la survirilité des rois mérovingiens et leurs fréquentes violations des interdits sexuels qui apparaissent comme autant d'actes de socialisation/sacralisation attestant la différence de nature entre le roi et les « hommes ordinaires » et sa capacité de dominer les forces de fécondité et de fertilité de la terre qu'incarnent les femmes [...].

Et selon R. Le Jan, les excès des princes ne seraient pas le reflet d'une société de base violente et dépravée, mais l'expression de transgressions destinées à fonder un au-delà des interdits dans lequel le roi seul s'autorisait à évoluer : Chez ces rois qui violaient l'ordre familial, la rupture génératrice de sacré était un facteur de reconnaissance, un moyen de situer l'être hors du commun, au-dessus et en dehors du groupe, celui qui détenait une force active ambivalente – maléfique dans le domaine de la sexualité et de la luxure, bénéfique dans le domaine de la guerre – assurant finalement fécondité et prospérité au peuple. Les mœurs débridées des fils et petits-fils de Clovis, leurs multiples épouses et concubines, souvent issues de milieux serviles, ne témoignent certainement pas des pratiques sociales en vigueur dans la Gaule mérovingienne du VI^e siècle, elles sont des ruptures de l'ordre social qui situent le roi dans la zone de l'interdit [...]. La biographie de Clotaire correspond tout à fait à cette dimension magique ; Radegonde représentait le pôle de la *caritas* chrétienne, tout en étant familiarisée depuis son enfance thuringienne avec les fureurs de la royauté magique : deux pôles opposés, incompatibles dans la promiscuité, mais capables de coexister à distance, comme en témoignent les péripéties de la vie de la sainte.

Une chose est certaine : ce serait un contresens d'analyser la vie de Clotaire avec la seule grille des valeurs de l'« honnête homme » du XXI^e siècle, et plus encore, dans un travail historique, de vouloir la juger.

Sainte Radegonde de l'Écotière, à Busloup

L'ancienneté du culte

L'abbé Landau, dans son étude sur cette dévotion, faisait état de la tenace tradition d'un passage de Radegonde sur le territoire de Busloup : *Il est de tradition populaire, à Bullou, que sainte Radegonde, ayant quitté la cour de Clotaire pour se rendre à Tours et à Poitiers, passa par le vallon de l'Écotière*¹¹⁵. Le curé de Chouzy s'appuyait notamment sur l'abbé Bordas : *La petite vie de sainte Radegonde, imprimée à Chartres en 1739, porte que Radegonde s'arrêta à Châteaudun pour visiter saint Aventin, évêque de Chartres, lorsqu'elle allait à Tours ; or, comme elle ne se retira de la cour*

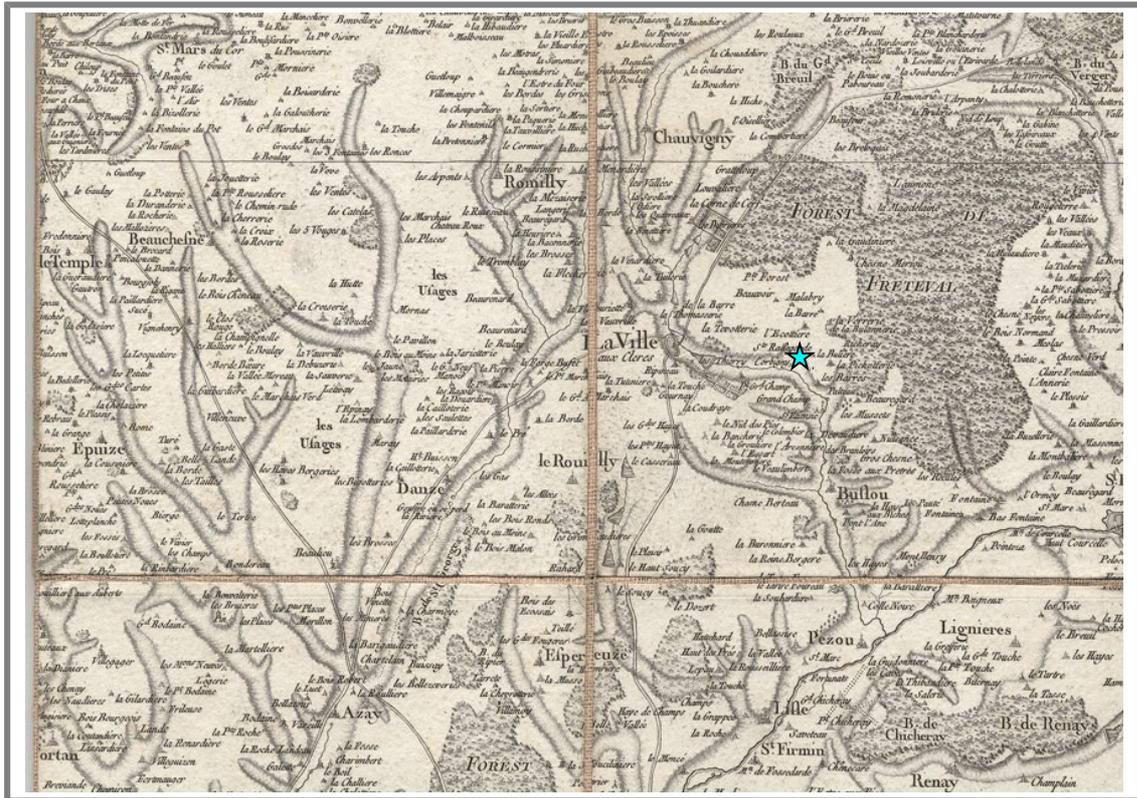
113 KLEINMANN (D.) [1986], op. cit.

114 LE JAN (R.), « La sacralité de la royauté mérovingienne », *Annales, histoire, sciences sociales*, nov.-déc. 2003.

115 LANDAU (abbé E.), « Notice sur sainte Radegonde de l'Écotière, paroisse de Bullou en Vendômois », *BSAV*, 1870.

qu'en 540 ou, selon les *Annales Bénédictines*, qu'en 544, ce n'est pas à la personne de l'évêque, mais à son tombeau, qu'elle a dû donner, en passant, des marques de sa vénération.

Il est évident qu'un arrêt à Châteaudun ou (et) à Lanneray, sur le chemin de Tours, pouvait être suivi d'un passage par Busloup. L'abbé Th. Cochard, prêchant pour sa « paroisse » (il était orléanais), tenait plutôt pour un trajet par Orléans : *De Noyon où elle reçut le voile des mains de saint Médard, elle gagna Orléans, où elle s'embarqua sur la Loire pour se rendre à Tours, d'où elle se dirigea sur Poitiers (544). Ce fut dans ce trajet de Noyon à Orléans qu'en suivant le chemin de César qui relie Sens à cette dernière ville, elle s'arrêta, dit-on, à Chambon, dans la forêt d'Orléans. C'est par ce fait qu'on prétend, du moins, expliquer la vénération singulière des paroissiens de Chambon pour la mémoire de sainte Radegonde*¹¹⁶.



La chapelle de l'Écotière, aux confins de la forêt de Fréteval (Loir-et-Cher).

Il est à noter que si ce second itinéraire marginalise l'éventuel passage à Busloup, il renforce la légitimité d'un arrêt à Cour-sur-Loire, autre centre majeur de dévotion à sainte Radegonde en Loir-et-Cher.

On s'évertue parfois à repérer un itinéraire parfaitement cohérent, aussi direct que possible, avec étapes logiques. Selon R. Aigrain, les pérégrinations de la sainte furent peut-être plus erratiques, dictées par les « caprices » de l'implantation des sanctuaires : *Radegonde, libre désormais de satisfaire sa dévotion, allait de sanctuaire en sanctuaire, leur partageant, au hasard de ce qu'elle avait sur elle, le reste de ses trésors*¹¹⁷.

J. Cartraud signale une autre tradition orale : *Jean Rossignol conte une légende très proche, ne différant que par quelques détails : Radegonde, poursuivie par les envoyés du roi, se retire dans une caverne (?) où elle s'isole du monde. Les poursuivants passent au-dessus de sa cachette, sans la voir.*

116 COCHARD (abbé Th.), *Les saints de l'Église d'Orléans*, Orléans, 1879. D. KLEINMANN se pose la question d'une étape parisienne : *Elle se serait enfuie chez l'évêque saint Germain à Paris ? Quelle tactique intelligente. Dans le royaume de son beau-frère Chilbert, l'entente était bonne entre l'Église et le roi [...]. À Paris, on aida Radegonde, et elle put continuer son voyage vers Tours et le tombeau de saint Martin [Radegonde, une sainte européenne, op. cit.]. Ce séjour rendrait d'autant plus plausible un passage ultérieur par le Dunois, voire le Vendômois, avant de bifurquer vers Orléans.*

117 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*

La fontaine jaillit miraculeusement près de là pour subvenir aux besoins de Radegonde. L'auteur donne encore une variante dans le « supplément », à la fin de son ouvrage : *La caverne (?) où Radegonde « poursuivie par les envoyés du roi » se serait cachée n'aurait été en réalité qu'un « trou » d'où on avait précédemment « tiré » de la terre. L'excavation se serait miraculeusement couverte de toiles d'araignées obstruant son ouverture et dissimulant Radegonde aux yeux de ses suiveurs. Sur l'emplacement du « trou » aurait été édifiée la chapelle primitive*¹¹⁸. Dans la vie de Radegonde, cette tradition de la caverne dissimulant la reine à la vue de ses poursuivants nous paraît plutôt se rattacher à l'ambiance du *Miracle des avoines*, donc à un épisode postérieur à son voyage vers Tours.

Nous gardant bien de conclure en quelque sens, vu l'absence d'arguments solides et vérifiables, nous pouvons toutefois affirmer l'ancienneté du culte à Busloup. Il existait un prieuré à l'Écotière – hameau de la paroisse de Busloup – depuis 1388 au moins ; celui-ci dépendait de l'abbaye de Saint-Sauveur de l'Étoile, à Authon, selon la note portant cette date : *Les detempteurs des terres et heritaiges du fief et seigneurie de lescottiere p^{se} de buslou sont deubment adverti de se trouver le cinqtiesme jour de may la presente anee 1388 en la maison seigneurale du prieur sur les sept heures du matin pour former au s^r prieur seigneur dūd fief de lescottiere declaration nouvelle des terres et heritaiges dont ilz sont detempteurs [...]*¹¹⁹.

Ce prieuré n'accueillait pas de communauté monastique. Le premier chapelain connu est nommé dans un acte de 1456 : *Robin Lormoys prieur de lescottière*. Comme beaucoup de prieurés il fut, sans doute dès le XVI^e siècle, donné en commende à un religieux, dépendant généralement de l'Étoile.

Des baux de location permettent de suivre l'évolution du domaine. En 1668, *lesdits logis et bastimens sont en mauvais estact et menasent Ruine* ; on sortait alors d'une période particulièrement difficile (troubles politiques, fléaux épidémiques, crise économique et pénurie alimentaire). Dès le début du XVIII^e siècle, des dispositions précises étaient prévues pour les réparations et l'entretien, tant de la chapelle que des bâtiments dépendants. M.-T. Notter situe dans une fourchette de 13 à 15 hectares la superficie du domaine au moment de sa vente, en 1791¹²⁰. Un bénéfice modeste donc, mais devant lequel on ne faisait pas la fine bouche : *Les plus hauts dignitaires de la maison conventuelle de S'-Sauveur de l'Étoile, le prieur claustral, le sous-prieur, le sacristain, n'ont point dédaigné l'honneur de la chapellenie de S^e-Radegonde de l'Écotière*¹²¹. En 1722, le pape Innocent XIII se préoccupa lui-même de pourvoir la chapelle.

D'après les archives, la première chapelle ne fut pas conçue pour vénérer sainte Radegonde, puisqu'elle fut placée sous le vocable de sainte Madeleine. On peut lire, dans un bail du 9 avril 1738 : [...] *révér. Père David Le Conte, ch^{ne} régulier de la Réforme de Prémontré, prieur de l'abbaye Saint-Georges-du-Bois dudit ordre, paroisse de Saint-Pierre-du-Bois, en Vendômois, dioc. du Mans, prieur titulaire de la chapelle et prieuré simple de Sainte-Radegonde, autrefois Sainte-Madelaine de l'Écotière, paroisse de Buslou, lequel en sa qualité de prieur de Sainte-Radegonde, a reconnu avoir ce jourd'hui baillé à titre de ferme [...]*¹²².

L'abbé Landau a relevé un certain nombre d'extraits testamentaires montrant que dès le XVI^e siècle Radegonde était maîtresse de la chapelle de l'Écotière : *Les pieux fidèles qui avaient eu confiance en elle pendant leur vie l'imploreraient à leurs derniers instants. Beaucoup même faisaient en mourant le vœu d'un pèlerinage posthume à son autel. Les parents et amis acquittaient en leur nom ce pèlerinage d'outre-tombe. Ainsi :*

Le 15 février 1544, Pierre Pinez, de Pezou, recommande à ses héritiers que « ses voyages soient accomplis qui sont à S'-Victur de Freddval et sainte Radegonde de lescottière » ;

118 CARTRAUD (J.), *Légendes de Loir-et-Cher*, Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, Blois, 1981 ; la seconde variante sur la caverne – ou plutôt marnière – est une tradition orale transmise par M^{lle} Royer, Morée.

119 Cité par LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 125. Celui-ci précise : *Ce document, sur simple feuille de papier ordinaire, se trouve aux archives impériales, Paris ; liasse de l'Étoile, ordre de Prémontré [pièce justificative D].*

120 Une étude exhaustive de l'évolution du temporel de ce prieuré de Sainte-Radegonde a été faite par M.-T. NOTTER dans « Une peau de chagrin : chapelle et dépendances de Sainte-Radegonde de l'Écotière », *Busloup, Patrimoine dans votre commune* n° 25, CDDP 41, 2001.

121 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 134.

122 Cité par LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 147.

Le 23 août 1549, Mathurin Masson, malade et agonisant, prescrit plusieurs voyages « assavoir ung a sainte Radegonde » [...].

Le 22 décembre 1550, Marion femme Noël Pelletier, laisse la charge de deux voyages : « ung à Monsieur S^r-Mandé, ung à Madame sainte Radegonde de lescottière » ;

Enfin, le 20 avril 1557, Catherine du Goust déclare vouloir et entendre, qu'après son trépas « soient faits ses troys voyages ung à sainte Aregonde de Bullou »¹²³.



Chapelle Sainte-Radegonde...



... de l'Écotière (Busloup).

Les hommages n'étaient pas seulement individuels, puisqu'en 1554, les habitants de la baronnie de Fréteval offraient *ung grand cierge de cire neufve du poids de trois livres pour estre bruslé devant madame sainte Radegonde de l'Escottière*¹²⁴. Ces cortèges paroissiaux n'étaient pas précisément liés à des situations exceptionnelles, mais avaient une régularité : *Avant la Révolution, chaque année, des processions se rendaient à Sainte-Radegonde, venant de Busloup, Lignièrès, Morée, La Ville-aux-Clercs, Pezou, Lisle, Chauvigny, Saint-Lubin-des-Prés, Saint-Hilaire, Saint-Firmin. Les quatre grandes dévotions avaient lieu : le mardi de la Pentecôte, le 22 juillet, fête de la Madeleine, le 13 août, fête de sainte Radegonde de l'Écotière et fête patronale de la chapelle, le 26 décembre, fête de saint Étienne des Mussets*¹²⁵.

Sous l'Ancien Régime, certains testateurs demandaient qu'un ou plusieurs « voyages » fussent accomplis vers la fontaine ou le sanctuaire. Marc Bouyssou y a consacré une étude, d'où il ressort que la chapelle Sainte-Radegonde de l'Écotière figurait en bonne position parmi les « maîtresses places », mais avec un rayonnement à courte distance : *La plupart de ces sanctuaires sont locaux et ne se trouvent guère éloignés de plus de 20 à 30 km du domicile du testateur, soit une à deux journées de marche, aller et retour*¹²⁶.

La dévotion se poursuivit donc et se développa sans doute aux XVII^e et XVIII^e siècles, accompagnée de nombreux dons, allant des modestes offrandes des plus pauvres aux larges libéralités des plus

123 L'abbé Landau précise que ces exemples sont extraits d'un « registre in-8° manuscrit intitulé *Pezou* ; testaments de 1543 à 1559, Archives de Loir-et-Cher. La dénomination *Aregonde* est à rapprocher *Madame Sainte Aragonde* (alias Radegonde), honorée par les cordonniers de Chartres. Les Petits Bollandistes ont relevé l'existence à Amiens d'une fontaine qui *porte le nom de Sainte-Aragone, par corruption de Radegonde*.

124 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 143.

125 CARTRAUD (J.), *BSAV*, 1968.

126 BOUYSSOU (M.), *Réforme catholique et déchristianisation dans le sud du diocèse de Chartres (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1998.

riches. Peut-être la chapelle avait-elle eu à souffrir, sinon de la destruction du moins d'un relatif abandon, pendant les guerres de Religion : le 28 décembre 1603, une paroissienne de Busloup donnait *la somme de 10 soulz pour les refections*.

Le prieur chapelain louait les terres à des laboureurs : *Le terrage entier leur était concédé avec jouissance des dîmes, droit de logis dans le prieuré [ce qui donne à penser que le détenteur du bénéfice ne résidait pas], de chasse, de pêche, de pacage dans les bois taillis, aux charges d'avantager le seigneur chapelain possesseur : cinq boisseaux de charbon par an, de quelques pièces de gibier, d'un couple de gelines ; de faire célébrer dans la chapelle deux messes basses, l'une 22 juillet, fête de la Madeleine, l'autre 26 décembre, fête de saint Étienne ; de solder au prieur la somme annuelle de 75 à 90 livres, montant de la location du domaine*¹²⁷.

J. Cartraud cite précisément les termes d'un bail du 20 septembre 1714 : *Fera aussy ledit preneur celebrier dans la chapelle de sainte Radegonde chacun an deux messes qu'il payera lui-même aux jours et festes de saint Estienne d'hyver [26 décembre] et de la Madeleine [22 juillet] [...] moyennant le présent bail, la somme de soixante livres*¹²⁸. La messe en l'honneur de sainte Madeleine rappelait la consécration primitive de la chapelle ; quant à saint Étienne, il était en vénération à Busloup où de nombreux pèlerins se rendaient à la fontaine et à la chapelle des Mussets, pour y obtenir la guérison des convulsions et des coliques.

Quand on sait que sainte Radegonde était aussi invoquée contre les convulsions (voir ci-dessous le rapport du D^r Arsène Gendron en 1840), cette promiscuité des deux dévotions mérite d'être relevée. Il n'est pas impossible qu'après la disparition de la chapelle du château des Mussets – *déjà en ruine avant la Révolution*, selon le D^r F. Lesueur¹²⁹ – le recours contre ce type de mal se soit transféré vers la fontaine et la chapelle de Sainte-Radegonde, la messe du 26 décembre rappelant la relation. Si cette hypothèse se vérifiait, la ruine de la chapelle Saint-Étienne – ou sa désaffectation – serait antérieure à 1714. Pour R. de Saint-Venant, la destruction remonterait au siècle précédent : *Cette dernière obligation [messe du 26 décembre] devait avoir pris naissance depuis la destruction de la chapelle S^t-Étienne des Mussets au XVII^e siècle*¹³⁰.

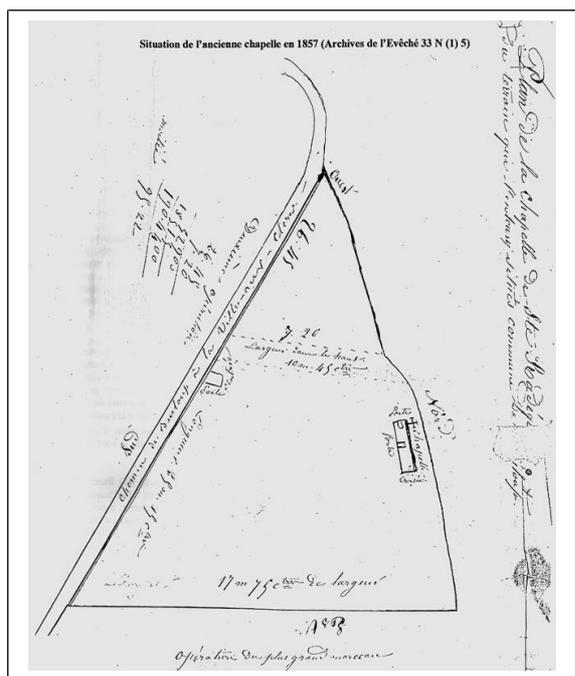
Évoquant la fontaine Saint-Étienne des Mussets, J. Cartraud confirme à la fois une décrépitude de la chapelle antérieure à la Révolution et une persistance de la dévotion sur place, au moins jusqu'à l'aube du XX^e siècle :

127 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 137.

128 CARTRAUD (J.), *BSAV*, 1986.

129 LESUEUR (D^r F.), *Les églises de Loir-et-Cher*, Paris, Picard, 1969.

130 SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire*, article « S^{te}-Radegonde de l'Écottière ».



Plan de l'ancienne chapelle Sainte-Radegonde.

Avant la Révolution s'élevait près de la source la chapelle du château : il n'en subsistait que des ruines en 1789. Chapelle et fontaine étaient le lieu d'un pèlerinage très fréquenté pour les enfants atteints de convulsions. Au début du siècle, on continuait de les y amener en les déposant sur les vestiges de l'autel : d'autres plongeaient leurs enfants dans la fontaine.

La légende s'est emparée de l'historique du lieu pour montrer que même aux pires moments, son pouvoir spirituel demeurait redoutable : En 1792, le district de Vendôme vendit comme bien national, les dernières ruines de la chapelle. Il paraît que, vers cette époque, un homme impie s'empara de la pierre d'autel ; il la transforma en pierre de four et, par dérision, engageait les fidèles à y conduire leurs enfants malades. L'homme fut puni de ce sacrilège : il mourut dans des convulsions affreuses¹³¹. Le coupable périssait donc par le mal que guérissait saint Étienne des Mussets...

Il se pourrait donc que Sainte-Radegonde de l'Écotière ait recueilli pour une bonne part l'héritage spirituel de Saint-Étienne, quelques irréductibles persistant à fréquenter le site ruiné. La proximité des lieux favorisait le transfert, tout comme la similitude du dispositif « fontaine – chapelle » ; d'autre part, sainte généraliste aux vertus polyvalentes, Radegonde pouvait bien traiter les convulsions.

La chapelle concentrait donc des dévotions, non seulement à sa patronne en titre, mais aussi héritées de l'ancien patronage de sainte Madeleine et de l'oratoire disparu de Saint-Étienne : Il y avait anciennement foule nombreuse le mardi de la Pentecôte ; affluence le 13 août, fête de Sainte-Radegonde de l'Écotière et fête patronale de la chapelle ; grand concours avec messe, le lendemain de Noël, fête de Saint-Étienne-des-Mussets ; rendez-vous général le 22 juillet, fête de la Madeleine. Ce jour-là, le plus marquant de l'année, le seigneur chapelain venait à l'Écotière sur un cheval que le fermier de son prieuré lui amenait, soit au presbytère de Saint-Lubin de Vendôme, soit au couvent de l'Étoile ou ailleurs, selon le lieu de sa résidence. Lui-même célébrait une messe à notes, assisté d'une dizaine de prieurs-curés des environs. Un déjeuner, pris au logis seigneurial de l'Écotière et spécifié sur les manuscrits, terminait la solennité¹³².

Tel le phénix...

L'abbé Landau règle en deux phrases les turbulences de la période révolutionnaire qui, pour le moins, fragilisèrent ce lieu de dévotion populaire : En 1791, le comité révolutionnaire trouva bon de se l'adjuger avec ses dépendances. Le 13 thermidor an X, le citoyen Landier de l'Écotière acheta l'Oratoire et son clos, contenant 1 hectare 45 ares 54 centiares de terres labourables. En 1791, le prieuré fut mis en vente avec ses dépendances comme bien national d'origine religieuse : estimé à 2 994 livres, il fut adjugé à Joseph Lamarre, garde de la forêt de Fréteval, pour 5 400 livres. Une dizaine d'années plus tard, au terme de transactions quelque peu nébuleuses, la propriété échut à Laurent Landier, facteur de bois au hameau de l'Écotière. L'ensemble se composait alors du clos où est la chapelle, ce clos contient un hectare quarante cinq ares cinquante quatre centiares [...] de terres labourables. La chapelle étant dans cet enclos lequel joint du midy le chemin de fréteval à la ville aux clercs du nord au chemin de la Blotterie à lécottière d'orient au Ruisseau qui sépare un

131 CARTRAUD (J.), « Fontaines sacrées et fontaines saintes en Vendômois », BSAV, 1968.

132 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 140. La fête de Sainte-Madeleine semble donc avoir conservé ici une solennité toute particulière, voire le premier rang parmi les fêtes de l'année.

autre clos qui est dans le lot de la dame veuve Massy, d'occident au chemin de S^{te} Radegonde à Lécottière. M.-T. Notter estime la superficie de l'ensemble du domaine à près de huit hectares¹³³.

Le coup ne fut pas mortel. En témoigne un rapport de visite pastorale, dans les années 1820 : *Il y a la chapelle Sainte-Radegonde ; elle appartient à un simple particulier ; on y dit la messe tous les premiers mardy du mois. Elle est en assez bon état, il y a quelques ornemens, l'intérieur est mal décoré*¹³⁴.

Les réponses au questionnaire diocésain de 1840 sur le culte des saints traduisent aussi une réelle vitalité :

– *Dans la paroisse de Busloup, on invoque la protection de saint Étienne, premier martyr, et de sainte Radegonde reine de France.*

– *On dit vulgairement dans la paroisse que sainte Radegonde se rendant à Poitiers où reposent ses cendres passa à une demi lieue de Busloup entre cette paroisse et La Ville-aux-Clercs ; que s'y étant arrêtée, on construisit au lieu même de son repos une chapelle en son honneur [...].*

– *Quant à sainte Radegonde, je peux citer avec assurance la guérison extraordinaire d'une jeune femme de Vendôme dont le nom est échappé à ma mémoire, paralysée d'un bras dont elle ne pouvait se servir depuis six mois, venue huit jours après sa guérison entière et subite, me demander une messe d'actions de grâce que j'ai dite dans la chapelle dédiée à sainte Radegonde à une demi lieue de Busloup. Je ne me rappelle pas le nom de la personne en question, mais elle est encore à Vendôme et son bras dont elle se sert toujours aussi bien que de celui qui n'a jamais été malade est une preuve permanente de ce que j'avance. Je n'en ai parlé qu'à M^r de Belot, craignant de crier au miracle à faux. Voilà trois ans que cette personne a été guérie. Elle était abandonnée des médecins. Cette merveille a fait beaucoup de bruit dans Vendôme et ailleurs au moment où elle a eu lieu. Bien d'autres guérisons extraordinaires ont été opérées par l'intercession de sainte Radegonde : plusieurs personnes qui avaient promis à la sainte de venir tous les ans à sa chapelle lui rendre hommage si elle prêtait une oreille attentive à leurs prières m'ont raconté les larmes aux yeux les faveurs dont elle les avait comblées ; mais rien d'aussi frappant dont je puisse aussi bien garantir la réalité que cette guérison citée plus haut.*

– *Sainte Radegonde est invoquée avec beaucoup de confiance pour toutes sortes de maladies.*

– *La fête de sainte Radegonde se célèbre le mardi de la Pentecôte plutôt que le jour où elle tombe, sans doute parce que la fête de sainte Radegonde tombant dans le mois d'août, les pèlerins se trouveraient arrêtés par les travaux de la moisson, usage établi avant moi [...]*¹³⁵.

L'Écotière offrait un complexe « chapelle – fontaine ». Cette dernière, selon la tradition locale, était à la source de la sacralisation puisque sainte Radegonde était censée s'y être désaltérée, avant de poursuivre son chemin vers Tours. Les pèlerins buvaient son eau ou en emportaient ; certains se frottaient les jambes avec ; tous en attendaient la guérison des *douleurs*, autrement dit des rhumatismes.

Il semble que, malgré l'importance de la dévotion à sainte Radegonde, il n'y ait jamais eu, à Busloup, de confrérie en son honneur. Décrivant les processions, dans sa *Monographie de Busloup*, l'abbé Raphaël Gauthier écrivait : *On porte au premier rang le bâton de sainte Anne (bâton au sommet duquel est une petite statue de sainte Anne en bois doré), lequel est suivi de tous les membres de la confrérie de ce nom ; derrière eux vient la confrérie du Saint-Sacrement [...] puis la confrérie de saint Sébastien, enfin la Confrérie de la Sainte Vierge pour les femmes*¹³⁶. On peut se demander si Radegonde ne fut pas victime d'un trop-plein de saintes femmes, Anne (patronne de la paroisse) et la Vierge occupant les places prééminentes.

Peu après le milieu du XIX^e siècle, la chapelle Sainte-Radegonde retrouva par paliers le giron de l'Église : *En octobre 1854, la veuve Landier céda le tout à M. l'abbé Drouineau, curé de Bullou, qui eut, par un élan de piété bien louable, la générosité de l'acquérir, moyennant 1 500 francs, lesquels furent intégralement payés.* Et l'abbé Landau de souligner que l'édifice était dans un état particulièrement précaire : *Chargé de bardeaux et de tuiles, écrasé d'années, sans style et à demi*

133 NOTTER (M.-T.), op. cit.

134 Dioc 41, N 33 (1), dossier de la paroisse de Busloup.

135 Ibid.

136 GAUTHIER (R.), *Monographie de Busloup*, Tours et Blois, 1907.

ruiné, tellement étroit que trente personnes réunies en eussent comblé l'enceinte, l'oratoire primitif devait nécessairement disparaître¹³⁷.



La fontaine Sainte-Radegonde...



... de l'Écotière.

Par disposition testamentaire, l'abbé Drouineau prescrivit la vente de la chapelle à l'évêché de Blois. Une procédure fut engagée dans ce sens par son frère après le décès de l'ecclésiastique (le 2 janvier 1857) : *Je soussigné Valentin Drouineau domicilié à Savigny (Loir-et-Cher) agissant au nom de ma mère et de mes deux frères en vertu d'une procuration [...] m'engage à vendre à Monseigneur l'Évêque de Blois la chapelle Sainte-Radegonde appartenant à la sécession [sic] de M^r Thomas Drouineau mon frère, située commune de Busloup, et ce moyennant le prix qui sera fixé par deux experts nommés contradictoirement [...]*¹³⁸.

L'abbé Drouineau n'avait certainement pas fait une affaire sur le plan immobilier, puisque l'expertise de 1857 évaluait l'édifice à 800 F, soit une perte de 700 F en trois ans... Toutefois, l'évêque promit de donner 1 800 F aux héritiers, car l'enjeu n'était pas seulement celui de la pierre ; en décidant de demander l'autorisation au gouvernement, le prélat soulignait *qu'il importe d'enlever à cette chapelle son caractère de propriété privée, afin de garantir plus sûrement l'existence du pèlerinage qui y est attaché [...]*.

*[...] qu'en raison même du pèlerinage attaché à la chapelle, pèlerinage très fréquenté, il ne peut résulter de cette acquisition aucune charge trop onéreuse pour l'Évêché qui trouvera dans ce pèlerinage lui-même des ressources bien plus que suffisantes pour l'entretien de la dite chapelle [...]*¹³⁹.

À la fin de 1858, la situation s'était sensiblement compliquée et l'évêque expliquait au nouveau curé de Busloup, l'abbé Lacombe, qu'il fallait modifier la stratégie : *Le gouvernement n'ayant pas autorisé l'acquisition par l'Évêché de la chapelle Sainte-Radegonde, à Busloup, je viens vous proposer d'en faire vous-même l'acquisition, en votre nom et au nom de vos successeurs, autrement dit au nom de la cure. Une personne qui veut rester inconnue a reçu à cette intention comme don manuel la somme nécessaire à cette acquisition, et voici les conditions qu'elle impose : M. le curé de Busloup entretiendra la chapelle dans un état convenable de réparations, et la pourvoira des objets nécessaires à la célébration des saints mystères. Le tiers (ou le quart) du revenu annuel du pèlerinage sera affecté à l'entretien de la chapelle, et à cet effet M. le curé de Busloup rendra tous les ans à*

137 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 138.

138 Dioc 41, N 33 (1) ; 19 février 1857.

139 Ibid., 4 septembre 1857.

*l'Évêché un compte sommaire du revenu du pèlerinage et fera connaître l'emploi des fonds réservés pour la chapelle [...]*¹⁴⁰.

Et comme un problème ne vient jamais seul, l'abbé Lacombe sonnait l'alarme le 1^{er} février 1859 : *J'ai vu M^r le notaire de Pezou et il consent à attendre que Monseigneur ait obtenu l'autorisation nécessaire pour que la cure puisse acquérir Sainte-Radegonde.*

Mais maintenant voici une autre affaire dont je dois vous prévenir : la chapelle va tomber au premier moment. J'en arrive et j'ai vu que les murs avaient travaillé d'une manière effrayante. Autrefois, on ne voyait que de petites crevasses dans les deux murs de chaque côté et dans le pignon ; si elles annonçaient le peu de solidité de l'édifice, elles n'annonçaient pas du moins un prochain éboulement. Aujourd'hui les fentes sont énormes ; dans certains endroits, quelques pierres se sont détachées des murs et un écroulement paraît imminent. Je m'attends d'un jour à l'autre à apprendre que la chapelle de Sainte-Radegonde n'est plus debout. Il est certain qu'une partie tombant, entraînera nécessairement le reste puisque rien ne se tient. Je crois dans mon âme et conscience qu'il n'est plus prudent d'y célébrer les saints mystères et qu'il y aurait danger pour les pèlerins.

Du reste, je me borne à vous dire les choses telles qu'elles me paraissent ; que Sa Grandeur veuille bien nommer quelqu'un de plus expert que moi pour voir s'il y a danger ou non. J'attribue ce travail des murs à ces temps humides que nous avons depuis quelques jours.

Vous savez qu'il y a dans la chapelle un autel qui n'est pas mal, une belle statue de sainte Radegonde et deux petites crédences assez bien. Or ne serait-il pas de la prudence de sortir tous ces objets de la chapelle pour les préserver d'une destruction inévitable ? C'est une chose que je ne puis prendre sous ma responsabilité, ne sachant pas encore à qui appartient la chapelle. On apporterait ces objets dans l'église de Busloup jusqu'à nouvel ordre [...].

Deux semaines plus tard, le desservant de Busloup revenait à la charge auprès de l'évêché : [...] *Je commence par vous dire que, non seulement je ne me refuse pas à entretenir la chapelle, une fois restaurée, et à y employer le tiers du revenu, mais je suis tout disposé à faire quelques sacrifices qui ne dépasseront pas les limites de mes forces pour sa restauration.*

Ceci posé, voici les points sur lesquels je vous demanderais quelques éclaircissements si vous voulez bien me les donner.

1°) *La chapelle est en état de ruines ; je suis convaincu qu'elle va tomber d'un moment à l'autre, mais étant devenue propriété de la cure, ne serait-ce pas le curé qui devrait la faire relever ?*

2°) *Je suis libre de m'engager, mais puis-je engager mes successeurs ? Je ne crois pas en avoir le droit [...].*

3°) *Il y aura des frais pour l'acquisition de la chapelle (les frais de vente) ; or qui supportera ces frais ?*

4°) *Si dans l'avenir quelque accident grave arrivait soit aux murs soit au toit de la chapelle, qui est-ce qui serait tenu de faire ces grosses réparations ? [...]*¹⁴¹.

Le 21 février 1859, le préfet faisait connaître à l'évêque l'avis du Conseil d'État sur la question : *D'après cet avis, c'est aux fabriques qu'il appartient de veiller à la conservation des temples situés dans la circonscription des paroisses qu'elles administrent ; la chapelle Sainte-Radegonde n'a été autorisée ni comme succursale ni comme chapelle de secours ni érigée en titre ecclésiastique quelconque, que dès lors la fabrique aurait seule qualité pour acquérir cette chapelle et qu'il est convenable d'attendre pour se prononcer sur l'acquisition projetée que cet édifice soit pourvu d'un titre légal [...].*

Aux yeux de l'abbé Lacombe, le fameux titre légal pourrait bien arriver sur un tas de ruines si on continuait à tergiverser : *Les murs de la chapelle sont toujours dans le même état, état bien triste et*

140 Ibid., Décembre 1858. Nous serions tenté de reconnaître dans *la personnalité qui veut rester inconnue* le duc de Doudeauville, grand propriétaire dans toute la contrée, ou plutôt son épouse, comme le laisse entendre l'article du journal *Le Loir-et-Cher illustré* du 24 juin 1933, cité ci-dessous, p. 55.

141 Dioc 41, N 33 (1) ; 17 février 1859 ; les lettres étaient adressées par le desservant de Busloup au secrétaire de l'évêque, l'abbé Venot.

toujours alarmant. J'avais pensé comme vous d'abord à faire étayer, mais il faudrait énormément de bois, et puis ces étais ne serviraient presque à rien au dire d'un charpentier.

Voici quelle est mon intention : j'apporterais l'autel de sainte Radegonde à Busloup et y mettrais à sa place un petit autel que j'ai, mais qui n'est pas précieux tant s'en faut. De cette manière, je pourrais célébrer les saints mystères jusqu'à nouvel ordre à la grande satisfaction des pèlerins [...] (9 mars 1859)¹⁴². Ce document montre bien la relation privilégiée des pèlerins avec un lieu : le transfert de l'autel de sainte Radegonde vers l'église paroissiale n'entraînerait pas une migration correspondante des fidèles ; il fallait que les rites continuent dans la chapelle, en dépit de l'insécurité. Dans le courant de l'été 1859, les choses semblèrent se compliquer encore : des difficultés avaient surgi entre les créanciers Drouineau et il n'était plus possible d'acheter la chapelle Sainte-Radegonde à l'amiable. La situation se débloqua cependant à l'automne et le 9 octobre, en l'étude du notaire de Pezou, était enfin signé l'acte de vente de la chapelle à M^{er} Pallu du Parc¹⁴³. On en était donc revenu, mais nous ignorons par quelles voies, au projet initial d'une acquisition par l'évêché de Blois.

L'attachement de M^{er} Pallu du Parc à la chapelle de l'Écotière n'a rien de surprenant. Originaire de Poitiers, il devait à sainte Radegonde ses premiers élans spirituels : *La chapelle de Busloup vient d'être reconstruite par les soins d'un pieux prélat, originaire de Poitiers, et qui nous a dit lui-même que c'est sur le tombeau vénéré de cette bienheureuse reine qu'il a appris à prier, lorsque, tout enfant encore, il venait, à l'exemple de la cité entière, honorer ce glorieux sépulcre*¹⁴⁴.

Une nouvelle chapelle

Les analyses pessimistes de l'abbé Lacombe – sans doute étayées par des expertises – furent prises en compte et la construction d'une nouvelle chapelle décidée, à une dizaine de mètres de l'ancienne. Une campagne d'offrandes et de souscriptions fut lancée entre 1862 et 1864, parallèlement à l'évolution du chantier de l'édifice. Parmi les plus généreux donateurs, on notait le duc de Doudeauville (deux fois 1 000 F), l'évêque (1 000 F), le prince de Chalais (500 F), la femme du député Crosnier (300 F). Fidèle à sa parole, l'abbé Lacombe avait fait un louable effort avec un don de 250 F.

J.-M. Lorain a étudié de manière tout à fait exhaustive la nouvelle construction¹⁴⁵. Le projet et sa réalisation ont été confiés à Jules de La Morandière, architecte diocésain, qui rénova et construisit de nombreux édifices religieux dans le département. Quant au style architectural, il semble, selon J.-M. Lorain, qu'il ait été en rapport avec un lieu clé de l'histoire de Radegonde : *Dans le droit fil des idées de Duban, il s'inspire des bâtiments anciens existants : la Halle aux Grains fait référence à l'aile Louis XII du château de Blois, les bureaux d'Octroi veulent rappeler les portes de ville... Pour la chapelle Sainte-Radegonde, il adopte le style roman byzantin et son modèle est Notre-Dame-la-Grande à Poitiers. Sans réduire les mérites de l'architecte diocésain, si telle fut son intention un monde sépare la copie du modèle...*

Les entrepreneurs recrutés furent tous blésois et J.-M. Lorain ne s'interdit pas de penser que si l'architecte n'a peut-être pas imposé son choix, *il a dû fortement conseiller d'employer ceux avec qui il aurait eu l'habitude de travailler*. Au niveau de la maçonnerie, le parti a été celui du jeu de couleurs entre la brique et la pierre. Le briquetage n'était en fait qu'un placage venant habiller un remplissage de moellons. Pour les pierres de taille, il fut fait appel à différentes catégories, selon l'usage qu'on leur attribuait :

- calcaire de Beauce dur (de Moisy) pour les bases de murs ; pour les marches fut choisie la *Pierre de Pontlevoy*, matériau semblable ;
- *Pierre tendre* – ou craie – pour le reste de la maçonnerie (pouvant provenir de Vendôme ou de Châteaudun) ;

142 Dioc 41, N 33 (1).

143 Dioc 41, N 33 (1). L'acte précise que *dame Marie Anne Couasmet* était veuve en premières noces de Laurent Landier – l'acheteur de l'an X – dont elle était légataire universelle par testament du 17 août 1815. Elle s'était ensuite remariée avec Louis-François Bretonneau, maire de Pezou au moment de la vente, et résidait dans cette commune.

144 GAUDRON (abbé), *Essai historique sur le diocèse de Blois et le département de Loir-et-Cher*, Blois, Éd. J. Marchand, 1870, p. 54.

145 LORAIN (J.-M.), « Construction de la chapelle Sainte-Radegonde à Busloup. Notes sur les travaux », *Busloup*, Patrimoine dans votre commune n° 25, CDPA 41, 2001.

- *Pierre de Chauvigny (Vienne) pour le décor et les sculptures. Le sculpteur fut le Blésois Lafargue, qui a travaillé aux châteaux de Blois et de Troussay.*

Une des principales originalités de la chapelle, mise en relief par J.-M. Lorain, est sa charpente métallique :

L'utilisation du fer, non plus seulement comme chaînage, mais comme matériau de construction est, en 1860, somme toute récente [...]. Pour le bâtiment on cite l'utilisation du fer en charpente pour le comble du Théâtre Français en 1786. Vers 1830, c'est la couverture du passage du Palais Royal et les serres du muséum de Paris. Les galeries des expositions universelles (Crystal Palace à Londres – 1851), les gares (gare de l'Est – 1847-1852 – gare du Nord – 1861-1865), certains bâtiments de prestige (bibliothèque Sainte-Geneviève, 1843 ; halles de Baltard, 1861-1865) jalonnent cette histoire. Il ne s'agit encore que de bâtiments isolés. Maurice Daumas note : « L'emploi des matériaux ferreux pour la construction des grands ateliers ne s'est affirmée réellement qu'au cours des années 1860. » Et il faudra attendre les années 1890 pour voir s'élever les halles de Vendôme et de Blois.



Façade de la chapelle

Et J.-M. Lorain de conclure, à juste titre : *Si donc en 1862, l'emploi du fer en charpente n'est plus vraiment d'avant-garde, on retiendra que La Morandière se montre résolument « moderne » et n'hésite pas à employer, même modestement, les « techniques de pointe ».*

Le décor comporta aussi des vitraux leur réalisation fut confiée aux ateliers Lobin, de Tours, dont les œuvres ornent encore de nombreux édifices religieux du département, églises (la Madeleine de Vendôme, par exemple), chapelles (comme Villethiou, Rocheux). Sur les sept vitraux, trois offrent des représentations figurées : sainte Radegonde, Vierge à l'Enfant, de part et d'autre du Sacré-Cœur qui occupe la position centrale dans l'abside.



Radegonde et les Évangélistes veillent sur la chapelle de l'Écotière et sur ses pèlerins.



Le chantier fut d'un poids financier respectable : *La dépense totale, d'après le compte du chanoine Venot, qui précise le 11 novembre 1869 que ces dépenses « sont toutes soldées », a été de 24 782 F 80, couverts pour 15 164 F 85 par le produit des offrandes, 3 000 F sur les revenus du catéchisme et le solde soit 6 617 F 95 (26, 7%) par l'évêché¹⁴⁶. S'il est vrai que la part de l'évêché restait appréciable, l'importance des offrandes était également remarquable, signe d'un évident engouement*

146 LORAIN (J.-M.), op. cit.

pour ce modeste pèlerinage. Le nouvel édifice reçut un accueil favorable, dont témoigne l'abbé Landau dans sa notice, écrite quelques années seulement après l'achèvement des travaux :



Bâti par M. de La Morandière, l'habile architecte des églises de Chouzy et de Candé, ce charmant oratoire se dresse à l'extrémité de la prairie de Sainte-Radegonde, dans le fond du val, au pied d'une colline où la belle forêt de la Gaudinière commence à déployer la sombre verdure de ses grands chênes. Les pèlerins traversent, pour y arriver, un petit pont de bois, à fleur de sol, jeté sur le Boulon [il s'agit, en fait, du Gratteloup], large en cet endroit, courant et limpide entre ses bords très-ombragés d'aulnes.

Une ferveur maintenue

De fait, le *charmant oratoire* exerça son charme et l'abbé Lacombe eut la satisfaction de voir « son » pèlerinage prospérer en toute sécurité : *Tous les premiers mardis de chaque mois, M. l'abbé Lacombe, curé actuel de Bullou, s'y rencontre avec une soixantaine de pèlerins. Le mardi de la Pentecôte, 2 000 personnes, accourues de douze lieues à la ronde, y viennent prier dans une même pensée de confiance, d'amour et de foi.*

Il y a là, comme à Saint-Étienne-des-Mussets, à Saint-Vrain et autres localités, une petite source du nom de Sainte-Radegonde, à l'eau claire, fraîche et douce, large d'un mètre à peine, oblongue et couverte d'un chêne, entourée de jeunes noisetières, de mûriers sauvages et de touffes de bruyères. Les malades la visitent avec dévotion ; les infirmes l'assiègent, à l'issue de la messe, après avoir reçu le « Salut et l'Évangile »¹⁴⁷. La référence particulière aux infirmes vient en écho à la guérison miraculeuse évoquée dans la réponse au questionnaire de 1840.

Selon le même questionnaire, il n'existait aucune relique de sainte Radegonde à Busloup. Mais le rapport d'une visite décanale du 30 novembre 1910 signalait la présence de reliques de sainte Radegonde et sainte Anne¹⁴⁸. La seconde moitié du XIX^e siècle fut une grande pourvoyeuse de restes saints dans les édifices religieux et le fait ne serait pas étonnant à Busloup, où fonctionnait un pèlerinage dynamique.

D'autres pratiques rituelles accompagnaient le pèlerinage : *À Sainte-Radegonde de l'Écotière, s'élève derrière la chapelle une aubépine de 60 centimètres de tour et haute de 6 mètres. On en cueille au mois de mai des branches fleuries, qu'on entoure de rubans et qu'on plante ainsi sur les fumiers, pour éloigner des étables serpents et couleuvres. Les pèlerins jettent des épingles dans la fontaine de Sainte-Radegonde*¹⁴⁹.

Selon Arnold Van Gennep, la plantation de branchages sur les fumiers fut une pratique très fréquente du Poitou à la Bourgogne, en passant par le Berry, la Touraine, la Sologne et le Nivernais :

147 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 151.

148 Dioc 41, N 33 (1).

149 LANDAU (abbé E.), op. cit., p. 151.

Une croyance très répandue en France est que les couleuvres, populairement nommées « serpents », viennent téter les vaches ; mais dans une région limitée seulement, pour les en empêcher, les éloigner des maisons et surtout des étables, il convient de planter dans la nuit du 1^{er} mai un petit arbre ou une grande branche feuillue dans le fumier. Ce geste magique a été relevé dans un grand nombre de communes de l'Yonne (bouleaux ou branches d'aubépine blanche) ; en Côte-d'Or à Montlay et dans tout le canton de Saulieu (mai orné de rubans) [...].

Le raisonnement analogique ou participationniste est ici assez complexe : à la vertu spécifique du jour choisi s'ajoute celle du fumier, qui est non seulement représentatif des animaux qui le procurent, mais possède une puissance magique propre et, par sa chaleur, attire évidemment les serpents ; enfin, celle du « mai », sous forme d'arbre, de branche ou de bouquet, chaque espèce végétale ayant ici un sens apotropaïque, et non pas seulement symbolique [...]¹⁵⁰.

Cet usage est confirmé en Touraine : L'aubépine ou « mai fleuri » préserve du « Mauvais », des sorts et des maladies. Pour se protéger des serpents et éloigner les couleuvres, on plante dans les écuries, les cours de ferme et sur le tas de fumier, des rameaux de « mai fleuri » fixés au bout d'une perche. Ainsi les couleuvres ne pourront téter les vaches et les aspics piquer le bétail¹⁵¹.

L'offrande d'épingles n'était pas une nouveauté. Le D^r Arsène Gendron, médecin des épidémies de l'arrondissement de Vendôme, l'avait noté en 1840 : Dans les environs de La Ville-aux-Clercs, on trouve sur les bords de la petite rivière du Boulon trois de ces chapelles consacrées depuis un temps immémorial : Saint-Gondéric (aujourd'hui Saint-Joudry à Chauvigny), Sainte-Radegonde à La Ville-aux-Clercs et Saint-Étienne à Busloup. Ainsi, chacune de ces communes n'a rien à envier à ses voisines. Sainte Radegonde passe pour préserver les enfants des convulsions ; à certains jours du mois, les mères conduisent leurs enfants dans une prairie qui touche à la chapelle ; le curé du village leur lit un évangile pour la modique rétribution de dix centimes, puis on se rend à la fontaine où l'on baigne les jambes et quelquefois le corps de l'enfant ; on jette alors 25 épingles dans la fontaine, on roule ensuite le corps et le ventre de l'enfant sur une large pierre plate qui se trouve dans la prairie et qui est consacrée par l'usage.

150 VAN GENNEP (A.), *Le Folklore français*, Vol. 2, « Cycles de mai, de la Saint-Jean et de l'été et de l'automne », R. Laffont, 1999. Le terme *apotropaïque* se dit d'un objet visant à détourner les maléfices.

151 FÉNÉANT (J.) et LEVEEL (M.), *Le Folklore de Touraine. Dictionnaire des rites et coutumes*, Chambray-lès-Tours, Éd. CLD, 1989 ; article « Aubépine ».



Un pèlerinage encore très suivi au début du XX^e siècle.

Quelquefois, lorsque les enfants sont malades ou trop éloignés pour supporter le voyage, un émissaire vient chercher de l'eau de la fontaine de Sainte-Radegonde. On imbibe leur chemise de cette eau et quelquefois on en revêt le corps du malade [...].

*On doit espérer dans l'intérêt de l'humanité que ces usages transmis par des siècles d'ignorance et de superstition, cesseront lorsque l'instruction aura pénétré dans le fond de ces campagnes [...]*¹⁵².

Un point du texte d'Arsène Gendron mérite une attention particulière : le médecin est le seul, à notre connaissance, à mentionner le fait que le corps et le ventre de l'enfant étaient roulés sur une pierre plate, *consacrée par l'usage*. On ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement avec les fidèles déposant leurs enfants sur les vestiges de l'autel de Saint-Étienne des Mussets, lui aussi simplement consacré par l'usage puisque la pierre d'autel en avait été enlevée. Cette *large pierre plate* était-elle ce vestige, transféré des Mussets dans la prairie de l'Écotière ? Ou avait-on recréé, près de Sainte-Radegonde un dispositif semblable à celui de Saint-Étienne, pour ne pas perturber les pratiques rituelles de certains fidèles ? La similitude mérite d'autant plus d'être soulignée que le D^r Gendron évoquait bien la préservation des convulsions, spécialité de Saint-Étienne des Mussets jusqu'au XVIII^e siècle¹⁵³.

Une autre hypothèse serait la présence en ce lieu d'une pierre sur laquelle la sainte se serait – selon une tradition – reposée et aurait été de ce fait sacralisée. Elle est argumentée par la comparaison avec les dévotions tourangelles :

- *Sainte Radegonde allait souvent rendre visite au prêtre Jean dans sa grotte de Chinon ; non loin de là, la Reine de France y avait son oratoire. C'est pourquoi les habitants de Chinon et des environs venaient implorer l'intercession de sainte Radegonde pour les guérir des « gouttes » sur le lieu où la sainte avait vécu. Les malades se couchaient sur le lit de pierre qui avait, selon la légende, servi à Radegonde et ils y trouvaient la guérison [...].*

- *Une légende raconte que lorsque sainte Radegonde se rendait à l'église de Notre-Dame de Rivière à une demi lieue de là [Chinon], elle passait à pied sec sur la rivière de Vienne... Les anciens*

152 LOISEL (J.-J.), *La Comédie humaine vendômoise au temps de Balzac*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1999, p. 248. A. Gendron a fait une petite erreur de localisation en situant Sainte-Radegonde sur le territoire de La Ville-aux-Clercs. Nous n'avons trouvé aucune information pour éclairer le chiffre de 25 épingles. A. Van Gennep écrit, dans sa description de la curieuse cérémonie des *Kyriolés*, qui se déroulait à Remiremont au XVIII^e siècle : *Chacune des paroisses défilait d'abord dans l'église en chantant et faisait le tour du chœur. À la fin de la messe, les Dames du couvent de Remiremont distribuaient aux jeunes filles qui avaient chanté des quarterons de « nounattes », petits paquets contenant chacun vingt-cinq épingles* (A. Van Gennep, op. cit. vol. 2). Hormis la similitude du chiffre, les circonstances sont très différentes.

153 Une dernière hypothèse, beaucoup plus banale, serait qu'Arsène Gendron ait attribué au site de l'Écotière des faits se déroulant à l'emplacement de l'ancienne chapelle des Mussets. Pourtant, son texte laisse entendre une réelle proximité entre la fontaine Sainte-Radegonde et la pierre.

prétendaient que cette partie de la rivière était pavée et qu'en face de la chapelle de Sainte-Radegonde il y avait, sur l'autre rive, une grosse pierre où la sainte avait l'habitude de s'arrêter¹⁵⁴.



Dès cette époque, il semble y avoir confusion sur l'emplacement de la fontaine.

Le 4 juin 1877, les chanoines Venot et Dupont, respectivement secrétaire et pro-secrétaire de l'évêché de Blois, faisaient à la fabrique de Busloup donation d'un terrain situé commune de Busloup au lieu-dit Sainte-Radegonde, sur partie duquel se trouve édifiée une chapelle appartenant à ladite fabrique.

Le dit terrain d'une forme triangulaire joint au levant la fontaine et le cours d'eau mitoyen avec M. le duc de Doudeauville [...]. On apprend ainsi que la fabrique était déjà propriétaire de l'édifice, seul le terrain appartenant à l'évêque, qui venait de décéder. Le 20 juin, le préfet donnait son autorisation, puisque la donation avait pour objet de régulariser la situation de la fabrique donataire en lui assurant la possession d'un terrain sur lequel existe une chapelle qui lui appartient déjà. Elle fut acceptée et officialisée par acte notarié le 28 juin suivant¹⁵⁵.

La fabrique devenait entièrement maîtresse des lieux et M.-T. Notter note à juste titre une contradiction avec une affirmation du maire de Busloup, en 1903 : *Chapelle de S^{te} Radegonde appartenant à l'Évêché de Blois, où a lieu le mardi de Pentecôte un pèlerinage fréquenté. Les offices religieux y sont célébrés une fois par mois et le public y est admis*¹⁵⁶. En tout cas, un fait était certain : dans ces temps où la lutte entre cléricaux et anticléricaux battait son plein, le pèlerinage de l'Écotière conservait toute sa vitalité.

La puissance thaumaturgique de sainte Radegonde venait aussi de sa capacité à affronter et soulager les maux considérés comme les plus redoutables, suscitant effroi et répulsion. La *Vita* de Fortunat citait l'exemple de la lèpre : *XIX Avec quel amour aussi n'accomplissait-elle pas cette action à faire frémir ? Quand il venait des lépreux se présentant après s'être annoncés par leur signal, elle ordonnait à une servante de s'enquérir avec une pieuse attention d'où ils venaient et combien ils étaient.*

Une fois renseignée, la table préparée, plateau, cuillères, couteaux, brocs, boisson, coupes, elle s'introduisait en cachette dans la galerie voisine, pour que personne ne pût l'apercevoir.

Alors, prenant dans ses bras des femmes marquées de diverses taches de lèpre, elle leur baisait le visage, les chérissant de tout son cœur.

Ensuite, quand la table était dressée, elle apportait de l'eau chaude, leur lavait la face, les mains, les ongles et les ulcères.

Et derechef elle s'en occupait, les nourrissant l'une après l'autre.

À leur départ, elle leur offrait un secours d'or ou de vêtement, ayant au plus un seul témoin de sa générosité.

Cependant qu'une servante osait lui faire remarquer par flatterie :

« Très sainte maîtresse, qui voudra te donner un baiser, toi qui as embrassé des lépreux ? »

Elle répondit gentiment :

154 FÉNÉANT (J.) et LEVEEL (M.), *Le Folklore de Touraine* [...] ; article « Radegonde ».

155 Dioc 41, N 33 (1).

156 NOTTER (M.-T.), op. cit.

« *Vraiment si tu ne veux pas me donner un baiser, cela ne me fait aucune peine.* »



La sortie de la messe en 1904.

Ici, comme dans d'autres circonstances décrites par les biographes, c'est un comportement qui est exemplaire : Radegonde n'accomplit aucun miracle, elle agit en « infirmière ».

Les exemples de miracles opérés par la sainte et rapportés par Fortunat révèlent une diversité certaine : blessure, maladie de langueur, cécité, possession, paralysie, hydropisie guéries ; tempête apaisée, rongeur éliminé ; laurier, enfants ressuscités...

Non seulement, la polyvalence de Radegonde jaillissait des récits de sa vie et de ses miracles, mais un autre fait a certainement joué dans le cas de Busloup : le déplacement de la célébration de sa fête au mardi de la Pentecôte. De cette manière, le temps fort de son culte se trouvait intégré à deux grands cycles des dévotions populaires : celui de mai pour la protection des biens, des récoltes et des fruits à venir du labueur paysan, dont témoignait la plantation des branchages sur les fumiers ; et toujours en mai, le mois de Marie qui associait certainement, sans les confondre pour autant, la Vierge et la sainte (toutes deux couronnées) dans la ferveur paysanne ; l'aubépine plantée près de la chapelle et destinée au rituel est aussi le symbole végétal par excellence de la dévotion mariale du mois de mai. A. Van Gennep distingue quatre *fêtes liturgiques folklorisées* dans le cours du mois de mai : *celle de l'Invention de la Sainte-Croix, le 3 mai ; celle des Rogations, qui comprennent les trois jours avant l'Ascension ; l'Ascension ; et la Pentecôte, qui dépendent toutes deux du comput de Pâques*¹⁵⁷ ; ainsi se trouvait aussi consolidée la relation avec la Sainte-Croix du monastère de Poitiers.

Tandis que l'église paroissiale de Busloup remplissait la fonction classique – messes dominicales, baptêmes, mariages, enterrements... – la chapelle de l'Écotière était le haut-lieu des intercessions de tous ordres pour les habitants de la contrée : une sorte de petit Villethiou pour cette partie du Vendômois qui fut longtemps des plus déshéritées.

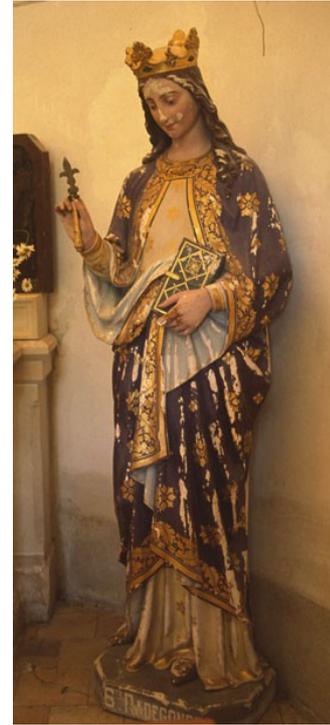
157 VAN GENNEP (A.), *Op. cit.*



Après...



Autre statue de sainte Radegonde



Avant...

Radegonde a bien mérité de prendre place dans une strophe du *Noël de Busloup* :

*Quoiqu' partis à l'avance
Les gens de Beauregard,
À caus' de la distance,
Arrivèr'nt en retard.
Mais sainte Radegonde
Qui menait tout ce monde
À Jésus s'adressa
Pour qu'il les excusât¹⁵⁸.*

Encore menacée, encore ressuscitée

En vertu de la loi de Séparation des Églises et de l'État (décembre 1905), la chapelle devint propriété de la commune de Busloup. Nous ignorons quels soins lui accordèrent les édiles à partir de ce moment, tout comme l'impact de la Première Guerre mondiale : cette reine apparut-elle comme un recours pour les familles des soldats de la République ? Il est vrai que la dévotion à son égard allait au-delà de ses pouvoirs spécifiques et que certains espéraient d'elle des grâces en tous domaines... Un de ses biographes modernes, l'abbé Briand, en fait la patronne des prisonniers. L'origine la plus probable se trouve dans cet épisode rapporté par Fortunat :

XI [...] Ainsi dans la villa de Péronne, tandis que la très sainte se promenait dans le jardin après déjeuner, des prisonniers enfermés pour leurs crimes réclamaient son secours en poussant des cris de leur prison.

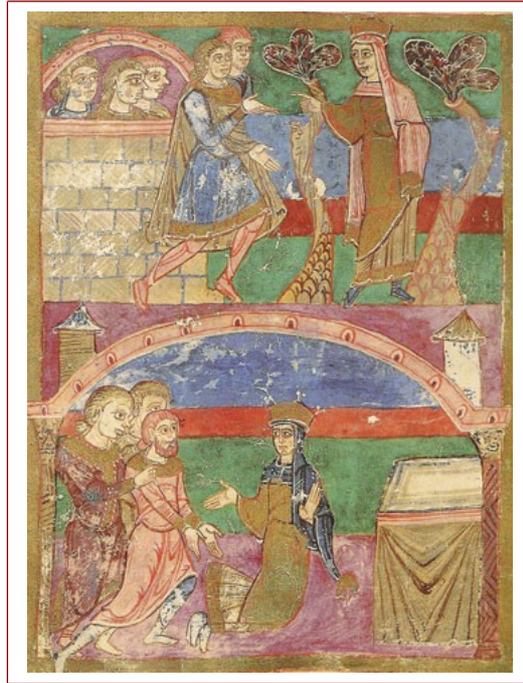
Elle demande ce que c'était ; les serviteurs mentent en disant qu'il s'agissait d'une foule de mendiants qui réclamaient l'aumône.

Radegonde, le croyant, fait parvenir ce dont leur indigence avait besoin.

Pendant ce temps, ceux qui étaient entravés sont réduits au silence par un juge.

Mais, la nuit venue, pendant que la sainte récitait en privé l'office, leurs liens brisés, libérés de la prison, les détenus se précipitent auprès d'elle.

158 CARTRAUD (J.), « Le Noël de Busloup », *BSAV*, 1993. Beauregard est un hameau de la commune de Busloup.



Radegonde délivre les prisonniers de Péronne
[Ms. 250, fol. 25v°, BM Poitiers]

Louis Réau confirme en avançant une autre explication : *Ayant été prise comme otage, elle était patronne des prisonniers et à ce titre protectrice de l' « Ordre des Trinitaires » fondé par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois pour la délivrance des captifs*¹⁵⁹. Ceci fut-il pris en compte pour les prisonniers de guerre ? Il est évidemment difficile, sinon impossible de répondre à cette question pour Busloup (mais des éléments d'appréciation peuvent exister en d'autres lieux de dévotion à sainte Radegonde) ; mais rien ne dit que l'énorme tourmente de la Grande Guerre fut fatale au culte de celle qui, de surcroît, était présentée comme la *mater patriæ*.

J. Cartraud a recueilli un témoignage oral semblant accréditer l'idée d'une stabilité du pèlerinage :

M^{me} Olga Labbé, veuve Paumier, originaire de Busloup, me disait qu'avant la guerre 1914-1918 et dans les années qui la suivirent, beaucoup de pèlerins pour sainte Radegonde venaient de Tours ou de sa région proche.

*Dans la chapelle Sainte-Radegonde, le jour du pèlerinage : cierges ; récitation des évangiles ; rubans « frottés » contre la statue (une moitié fixée sur un vêtement du fidèle, l'autre placée près de la statue). Neuvaines faites au cours de l'année*¹⁶⁰.



L'abbé Camille Sevaux, curé de Busloup de 1909 à 1920, n'hésitait pas à faire de la publicité dans la presse pour vanter les vertus de sainte Radegonde, *invoquée contre l'arthritisme, douleurs, rhumatismes*. Outre le pèlerinage annuel du mardi de la Pentecôte, on pouvait suivre la messe au sanctuaire le 1^{er} de chaque mois ; et il en coûterait 3F pour une messe, 0F 50 pour Salut, Évangile ou cierge¹⁶¹.

159 BRIAND (abbé), *Histoire de sainte Radegonde, Reine de France, et des sanctuaires et pèlerinages en son honneur* ; RÉAU (L.), *Iconographie de l'art chrétien*.

160 CARTRAUD (J.), « Notes sur les dévotions populaires de l'arrondissement de Vendôme », *BSAV*, 1986.

161 NOTTER (M.-T.), *op. cit.*

Quoi qu'il en soit, M^{re} Boulliau dressait, à l'occasion de sa visite pastorale du 14 février 1932, un constat de décadence : *Chapelle de Sainte-Radegonde, ouverte une fois par an pour le pèlerinage, le mardi de la Pentecôte*¹⁶². Certes, la dévotion était concentrée sur un seul jour dans l'année, mais elle était encore bien réelle pendant quelques heures, comme en témoigne un reportage publié dans *Le Loir-et-Cher illustré* du 24 juin 1933 : *Tous les ans, au mardi de la Pentecôte, la chapelle de Sainte-Radegonde, située en plein champ à mi-chemin entre les communes de Busloup et de La Ville-aux-Clercs, voit affluer dès l'heure matinale de nombreux pèlerins. Pendant les offices qui se succèdent sans interruption, les fidèles se font apposer l'étole et « réciter des évangiles », cependant que d'autres s'en vont à la fontaine dite « miraculeuse » boire un verre d'eau qui complètera l'action bienfaisante de la prière et les guérira de leurs afflictions.*

Au Moyen Âge, une petite chapelle avait été élevée en l'honneur de sainte Radegonde et, chaque année, une foule pieuse venait s'agenouiller devant la sainte protectrice des malheureux, souffrant sciatique, rhumatisme, goutte.

Les années passèrent. Peu à peu, la naïve petite chapelle voyait ses murs tomber en ruine. La duchesse de Doudeauville, dans un geste généreux, fit reconstruire de l'autre côté de la route une chapelle plus somptueuse où la pierre blanche sculptée domine. Deux clochetons, profilant leur élégante silhouette, la surmontent. L'intérieur est d'une blancheur immaculée. Pas d'ornement, seule la statue de la sainte, placée sur l'autel, accueille les pèlerins.



Un paysage agreste se développe devant la chapelle de l'Écotière.

À quelques mètres de là, au milieu des près, la fontaine miraculeuse laisse échapper une eau limpide et fraîche. Cette eau sort de terre dans un enchevêtrement de racines et de pierres et s'écoule lentement vers le Gratteloup.

C'est dans ce cadre agreste et simple que sainte Radegonde fait ses miracles. On cite, entre autres, le cas d'un fermier des environs qui, souffrant depuis de longues années de rhumatismes, se fit transporter à la chapelle un jour de pèlerinage. Après la cérémonie, il but un verre d'eau de la

162 Dioc 41, N 33 (1).

fontaine miraculeuse. Une amélioration immédiate, paraît-il, se fit sentir et progressa jusqu'à la disparition complète de ses douleurs. Il jouit actuellement d'une excellente santé.

Et ce jour-là, Radegonde s'arrogea même les pouvoirs de son collègue saint Christophe : *Pendant le pèlerinage, un fermier des environs passait avec une charrette derrière laquelle était liée une vache. Affolée, celle-ci renversa l'attelage ; le charretier en fut quitte pour la peur. Encore un miracle !*

Signe des temps que l'appel du pied à une fréquentation du lieu plus bucolique que spirituelle : *Ce lieu de pèlerinage placé dans une campagne verdoyante, à l'orée d'un bois où le Gratteloup serpente entre les graminées chevelues et les cailloux, invite non seulement le pèlerin et le malade, mais aussi le touriste. Celui qui s'arrête à l'ombre des chênes et des hêtres ne peut pas rester insensible à la beauté de la plaine, au frais clapotis du ruisseau voisin ; il sera heureux de fuir la ville pour organiser avec des amis, dans un petit coin frais et tranquille, un joyeux pique-nique.*

Après la Seconde Guerre mondiale, une catégorie de pèlerins déserta le lieu : *Les forains (cabaretiers, marchands de pâtisserie, de charcuterie) qui, avant 1939, étaient fidèles au rendez-vous du mardi de Pentecôte, ont cessé de se déplacer*¹⁶³. La chapelle elle-même subissait les effets de cette désaffection : *Le pèlerinage, qui avait lieu initialement le mardi de la Pentecôte, était tombé en désuétude, la chapelle s'est dégradée, la commune n'ayant pas les moyens de l'entretenir*¹⁶⁴. La situation empirait encore entre 1975 et 1985 : *Au cours des dix dernières années, des effractions, des vols ont été commis dans l'humble chapelle dont la désaffection allait en s'accroissant*¹⁶⁵.

Le premier cri d'alerte fut poussé dans le petit journal interparoissial *Le Val du Loir*, en avril 1978 ; il appelait au pèlerinage à l'Écotière pour le 15 mai : *Bien que la chapelle ait été saccagée, il serait dommage de renoncer au pèlerinage du lundi de Pentecôte. Au contraire, ce sera une occasion de marquer par une assistance nombreuse, l'attachement de la population à ce bel édifice où tant de générations sont venues prier. Ne serait-ce pas aussi l'occasion d'envisager la sauvegarde de ce monument qui fait partie du patrimoine culturel de Busloup ?* Il semble y avoir eu glissement de la manifestation du mardi au lundi de Pentecôte : dans l'espoir d'attirer plus de monde un jour férié ? J. Cartraud situe cette modification en 1966.

Il y eut un écho, aux accents plus dramatiques encore, dans le numéro de janvier 1980 du même journal : *Si l'on va de Busloup à La Ville-aux-Clercs, peu avant le village de Corbigny, sur le bord de la petite route, on rencontre une petite chapelle. Ce n'est pas la première en ce lieu et elle rappelle que c'est là un lieu de pèlerinage où nos ancêtres aimaient à venir honorer sainte Radegonde. Des foules importantes se retrouvaient là le mardi de la Pentecôte de chaque année, venant des environs et même de Tours.*

Puis le culte de sainte Radegonde a périclité pour n'être plus, depuis un certain temps déjà, qu'une réunion d'une quarantaine de personnes. Est-ce une raison pour détruire ce sanctuaire qui était jusqu'ici en bon état ?

En août 1977, des vandales, après avoir forcé une porte latérale pourtant renforcée, ont brisé la statue de la sainte et laissé sur le sol des inscriptions antireligieuses. Mais le pèlerinage pouvait continuer. Or voici qu'au début de décembre 1979 les portes de cette chapelle ont été volées. Tant les deux battants de l'entrée que la porte latérale et que les portes des placards intérieurs.

Bien sûr cette chapelle est isolée, mais est-ce une raison pour un tel pillage ? Que deviendra maintenant ce bâtiment sans âme et ouvert à tous vents ? Encore un vestige du passé qui va disparaître... Qu'en diraient nos ancêtres qui nous ont légué cette richesse ?

En 1984, une association vit le jour, *le Regain de sainte Radegonde*, avec un objectif double : restaurer la chapelle et faire renaître le pèlerinage. Nettoyage et restauration occupèrent les premières années : *Après les premiers travaux de débroussaillage et le gros œuvre, le nouveau pèlerinage a eu lieu le 16 juin 1985. Depuis, les vitraux ont été restaurés, ainsi que la toiture d'ardoise (à poutrelles métalliques), les murs extérieurs de brique rouge et tuffeau nettoyés, la chapelle a été repavée, les portes de chêne (volées) refaites à l'identique, ainsi que les colonnes de l'autel, de la balustrade... Aux abords de la chapelle, dégagés et engazonnés, jaillit une source aux vertus miraculeuses*¹⁶⁶.

163 CARTRAUD (J.), *BSAV*, 1968. Il faut voir ici le signe que le nombre des pèlerins n'était plus suffisant pour rentabiliser le déplacement.

164 Dépliant de l'association *Le Regain de Sainte-Radegonde*.

165 CARTRAUD (J.), *BSAV*, 1986.

166 Texte extrait d'un dépliant de l'association *Le Regain de sainte Radegonde*.

La cérémonie du 5 juin 1988, présidée par le vicaire général du diocèse, vit l'inauguration de la chapelle remise en état.



Pèlerinage de sainte Radegonde à l'Écotière... ... En 2005.

Sainte Radegonde à Cour-sur-Loire

Une œuvre digne de Boucher

Une feuille dactylographiée, émanant de la confrérie de Cour-sur-Loire, évoque ainsi le lien entre Radegonde et le village ligérien : *Elle quitte la cour royale pour Saix, canton des Trois Moutiers dans la Vienne. Arrivée à Orléans, elle embarque sur la Loire en direction de Tours pour aller prier au tombeau de saint Martin.*

C'est probablement lors de ce périple que l'on peut situer son passage à Cour-sur-Loire. Nous sommes en été, il fait beau et chaud. Radegonde éprouve le besoin de se rafraîchir et son embarcation

accoste à la rive herbue de la bourgade appelée « *Curia super Ligerim* » (Cour-sur-Loire). Selon la chronique ancienne, la souveraine s'approche d'une source qui bruisse sous les pierres. Elle incurve ses mains, les emplit d'eau fraîche et se désaltère. Les timides eaux de la source jaillissent alors en une véritable fontaine !

L'événement tient du miracle. Il se propage de bouche à oreille à travers le val. On fait des vœux, des processions, les pèlerinages commencent¹⁶⁷.

Un biographe de Radegonde imagine sans peine la reine et son escorte descendant le fleuve royal : *Bourgs et cités se succèdent, mirant dans le fleuve leurs campaniles de bois entre les peupliers. Voici Meung, Beaugency, voici Blois où le comte, du haut de ses terrasses, voit le convoi passer à ses pieds*¹⁶⁸.

Jacques Cartraud a évoqué avec prudence les origines légendaires de la dévotion : *On prétend que sainte Radegonde, se rendant « de Paris à Poitiers par Blois et Tours, se serait arrêtée à cet endroit » et se serait désaltérée à la fontaine qui porte son nom. La sainte « aurait laissé une vertu merveilleuse à cette source privilégiée ». En effet, la fontaine est (ou était) fréquentée pour la guérison des douleurs et des rhumatismes.* Une plaque, à la fontaine Sainte-Radegonde, immortalise le fait avec prudence : *Sainte Radegonde, Reine de France au VI^e siècle, passant à Cour-sur-Loire, aurait donné à cette source des propriétés curatives.* A. Dupré, grand érudit blésois du XIX^e siècle, a contesté ce passage de Radegonde : *Il est peu probable que la sainte ait suivi l'itinéraire des bords de la Loire ; une tradition plus accréditée lui fait traverser le pays chartrain et le Vendômois (opinion supplémentaire versée à ce dossier évoqué dans le chapitre précédent)*¹⁶⁹.

L'église de Cour-sur-Loire, classée monument historique, comporte des éléments architecturaux du XII^e siècle, notamment le clocher carré. Mais l'édifice fut pratiquement reconstruit au XVI^e siècle grâce, en particulier, au mécénat de Jacques Hurault, général des finances de Louis XII et seigneur de Cour-sur-Loire de 1492 à 1517. Les vitraux qui constituent l'ornement artistique le plus remarquable de l'édifice, semblent avoir été créés en deux campagnes, l'une au début, l'autre après le milieu du XVI^e siècle : sainte Radegonde est absente de leur programme, mais elle a pu être honorée sous d'autres formes, statue, relique, tableau, aujourd'hui disparus.

Les traces de dévotion les plus anciennes qui subsistent dans l'édifice semblent dater du XVIII^e siècle. Outre une statue de la sainte, en pierre dure et peinte en blanc (identifiée ainsi par l'abbé Garreau), le D^r F. Lesueur mentionne des *retables du XVII^e siècle, celui du bas-côté sud orné d'une toile du XVIII^e siècle : Apparition de la Vierge à sainte Radegonde*¹⁷⁰. L'abbé Garreau, curé de Cour-sur-Loire, en donne une description admirative : *Le tableau qui se trouve encadré dans le retable Louis XV, au-dessus de l'autel de sainte Radegonde, est un chef-d'œuvre. Il représente le songe de cette reine de France. La sainte paraît dormir quand tout à coup la Vierge, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, lui apparaît et lui ordonne d'aller fonder le monastère de Poitiers. Elle lui annonce en même temps que son époux, le roi Clotaire, ne s'opposera pas à cette entreprise. Le tableau semble appartenir à l'école vénitienne. Nous n'en connaissons pas l'auteur. La reine est fort jolie, les traits rappellent ceux de M^{me} de Pompadour et la pose du personnage n'est pas religieuse. L'Enfant Jésus, placé sur les genoux de sa mère, est fort gracieux*¹⁷¹.

Il n'était pas le premier à succomber au charme de l'œuvre. Alexandre Dupré l'avait précédé d'une quarantaine d'années : *Une chapelle latérale, dédiée en l'honneur de sainte Radegonde, nous montre un tableau peint au siècle dernier. La reine des Francs, qui vient de s'endormir du sommeil de l'extase, reçoit les mystérieuses communications de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge. On estime avec raison la tête suave et distinguée de cette sainte femme et son bras moelleusement replié. L'auguste mère de Dieu n'est pas moins bien réussie ; elle jette un doux regard sur la fille du roi de Thuringe, devenue, en ce moment, l'objet des faveurs célestes, tandis que son divin fils semble lui révéler des secrets ineffables. Cette gracieuse composition pourrait bien être l'ouvrage du célèbre*

167 Nous devons ce document et quelques autres à l'amabilité de M. et M^{me} Jacques Jouanneau ; qu'ils en soient vivement remerciés.

168 NANTEUIL (J.), *Sainte Radegonde, princesse barbare et reine de France*, cité par P. PLACE-GUERRY, « Le culte de sainte Radegonde dans le diocèse de Blois », *La Renaissance de Loir-et-Cher*, 10 mai 1952.

169 CARTRAUD (J.), *Légendes de Loir-et-Cher* [...].

170 LESUEUR (F.), *Les églises de Loir-et-Cher*.

171 GARREAU (abbé L.-E.), *Cour-sur-Loire*.

Boucher, qui traitait avec une égale facilité les scènes profanes (pour ne rien dire de plus) et les épisodes religieux. Les terres de Menars et de Cour appartenaient alors aux mêmes propriétaires. Or, nous savons positivement que la chapelle seigneuriale du premier de ces domaines devait au talent souple et fécond de Boucher une sainte Clotilde en prières pour la conversion de Clovis encore païen. Lui ou quelques-uns de ses élèves aura pu travailler de même pour le sanctuaire voisin. Il y avait d'ailleurs une certaine analogie entre les sujets de ces deux toiles, puisque Radegonde épousa un fils de Clotilde, et qu'elle eut à demander au ciel le salut d'un mari barbare, persécuteur de sa famille, meurtrier de son frère, et livré, en outre, aux plus grands désordres¹⁷².

Joseph Salvini s'est livré à une description plus précise du tableau, en soulignant son originalité iconographique :

Il représente la sainte, accroupie à terre, dormant dans une attitude assez théâtrale, accoudée au bras d'un fauteuil, la couronne fleurdelisée gisant à ses pieds. Derrière elle, la Vierge portant l'Enfant Jésus, accompagnée de deux anges. En bas à droite, une banderole porte cette inscription : « Dieu révèle à sainte Radegonde que le désir qu'elle a d'être religieuse s'accomplira et que [mot effacé] son mari y consentira ». Je crois que le mot effacé n'est autre que « le roi » qu'on aurait voulu supprimer pendant la Révolution [...].



Sainte Radegonde rêve à Cour-sur-Loire... ... où un autel lui est consacré.

En tout cas il y a là un épisode de la vie de la sainte dont on n'a encore jamais, que je sache, relevé de mention. C'est, de plus, un thème nouveau à ajouter à son iconographie¹⁷³. Le choix de cet épisode n'était peut-être pas innocent : voulait-on ancrer par là, dans l'esprit des fidèles locaux et des pèlerins, l'idée que la révélation de Dieu à sainte Radegonde avait eu lieu à Cour-sur-Loire ?... On ne saurait trouver meilleur moyen de renforcer le rayonnement de la dévotion locale.

Un fait prouve indirectement que sainte Radegonde était honorée à Cour-sur-Loire au XVI^e siècle : en juin 1572, le roi Charles IX accordait la tenue de deux foires, une le 22 janvier (Saint-Vincent) et

172 *La Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Blois*, 2 novembre 1872.

173 SALVINI (J.), « Le culte de sainte Radegonde à Cour-sur-Loire ».

l'autre le 13 août, jour où était fêtée sainte Radegonde. Celle-ci était vénérée dans la contrée, depuis le XVII^e siècle au moins. Le testament de Pierre Péan, curé de Menars, daté du 26 septembre 1640, la faisait figurer dans une litanie de saints à honorer¹⁷⁴.

La fontaine Sainte-Radegonde a été décrite avec précision par Jean-Marie Lorain : *Cette source est située au bord de la Loire en face de la rue venant de l'église, dans une descente vers le fleuve. Elle se présente sous forme d'un bassin grossièrement rectangulaire de 2, 95 x 0, 90 m, arrondi dans l'angle nord-est ; la margelle est construite en gros moellons grossièrement équarris. L'eau sourd de la partie est et se déverse par trop-plein dans l'angle sud-ouest presque directement dans la Loire. Une plaque identifie cette fontaine. En 1976 elle était en céramique et portait : « Fontaine miraculeuse »... Cette plaque ayant disparu a été remplacée par une nouvelle en marbre. La mention « Fontaine miraculeuse » a disparu mais le reste du texte est à peu de choses près le précédent.*

Selon le géologue, la source alimentant la fontaine ne doit rien au miracle quant à sa présence à cet endroit : *Les charmants petits villages de Cour-sur-Loire et du Vivier étagent leurs maisons aux flancs du coteau calcaire jusque sur les bords de la Loire, là où conflue la Tronne. Par une remontée anticlinale de la craie du Sénonien au niveau de Saint-Denis-sur-Loire les faciès de base du calcaire de Beauce, à dominante marneuse, affleurent ici pratiquement au niveau de la Loire. Ces marnes sont imperméables et elles constituent le mur de la nappe de Beauce, et c'est ainsi qu'une ligne de sources existe de Saint-Denis (Macé) jusqu'à Lestiou [...]»¹⁷⁵. Ainsi se trouve expliquée la grande proximité entre la fontaine et la Loire.*

La confrérie de sainte Radegonde

Les Archives diocésaines de Blois livrent quelques informations sur l'évolution de la confrérie locale de sainte Radegonde aux XIX^e et XX^e siècles. En 1826, une petite révolution se produisit avec l'établissement d'un nouveau règlement dont les premiers articles révèlent une véritable prise en main par l'abbé Jolly, desservant de Cour-sur-Loire :

– Art. 1^{er} : *La confrérie dite de sainte Radegonde, actuellement existante dans l'église paroissiale de Cour-sur-Loire, est dissoute ; elle sera renouvelée ainsi qu'il suit :*

– Art. 2 : *M^r le curé desservant est le Supérieur de la confrérie ; il règle et décide tout ce qui concerne le bon ordre et le bon gouvernement.*

– Art. 3 : *La confrérie est dirigée par une présidente, à laquelle il sera adjoint deux assistantes. Il y a de plus une trésorière.*

Pour la première fois, ces officiers seront nommés par M^r le curé, la présidente et les assistantes pour trois ans, la trésorière pour un an.

– Art. 4 : *Au bout de trois ans, il sera fait une élection, et ainsi de suite ; cette élection aura lieu le lendemain de la solennité de sainte Radegonde, elle se fera en assemblée générale, dans la maison de M^r le curé, et sous sa présidence, à la majorité absolue des voix ;*

La voix de M^r le curé comptera toujours pour deux. En cas de mort de la présidente avant l'expiration de ces trois années, M^r le curé nommera la première assistante pour achever le temps de la présidence [...].

– Art. 5 : *L'office de la présidente est de recevoir les demandes en admission ; la présidente en confère avec ses deux assistantes. Elle examine avec elles si les personnes qui se présentent ont les qualités requises et elles font ensemble leur rapport à M^r le curé consciencieusement et sans partialité ;*

La présidente surveille les sœurs et elle avertit M^r le curé de ce qui serait venu à sa connaissance [...].

Il faut bien avoir à l'esprit que les pratiques bruyantes, voire désordonnées, des rituels de confrérie – la mise aux enchères du bâton, par exemple – indisposaient assez souvent des desservants quelque peu réservés devant des formes de dévotion populaire qu'ils ne contrôlaient guère. Certains souhaitaient leur disparition pure et simple, ce à quoi ils parvinrent parfois ; d'autres, lorsque l'objet du culte était extérieur à l'église paroissiale, tentaient de l'y rapatrier (notamment en déplaçant la statue vénérée) mais la « greffe » prenait rarement. L'abbé Jolly fut de ceux qui optèrent pour la mise sous tutelle.

174 BOUYSSOU (M.), *Op. cit.*

175 LORAIN (J.-M.), « Les sources de Cour-sur-Loire », 1983.

Les membres de la confrérie devaient être mariées : *L'on n'admettra dans ladite confrérie que les femmes qui auront reçu la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Église, qui seront réputées de bonnes vie et mœurs, et qui rempliront le devoir pascal* (art. 6). On peut se demander si l'insistance sur *les cérémonies prescrites par la sainte Église* ne serait pas liée, à cette époque, à l'existence d'un foyer vivace de la Petite Église dans la contrée.



Grand cierge



Statue



Bannière

L'objectif de la confrérie était, bien sûr, rituel : *faire présenter un pain béni le jour de la solennité, pour qu'il soit distribué aux fidèles, après qu'on en aura pris un morceau pour chaque sœur*. La mission morale et spirituelle devenait prioritaire et les sœurs devaient avoir une conduite exemplaire :

– *Art. 9 : Les sœurs devant donner l'édification dans la paroisse éviteront avec soin tout ce qui pourrait être un sujet de scandale, comme médisance, querelles, discours libres, compagnies suspectes, immodestie dans les parures, négligence dans l'éducation de leurs enfants.*

Elles sont invitées à fréquenter les sacrements et à visiter le Très Saint Sacrement, surtout le jour de la fête de sainte Radegonde et pendant l'octave du Très Saint Sacrement [...].

En 1826, s'y ajoutait une forte connotation politique, que favorisait l'image de la sainte : *Elles demanderont à Dieu, par l'intercession de cette grande sainte, la conservation de la Sainte Église catholique, la protection du ciel sur la famille royale, la paix dans les familles, le maintien dans les bonnes mœurs et du bon ordre dans la paroisse. Elles diront en outre, tous les dimanches et fêtes d'obligation, une dizaine de chapelets pour les mêmes fins*¹⁷⁶.

Le questionnaire de 1840 sur le culte des saints fut rempli par Charles Beaussier qui en était encore au début de son long ministère à Cour-sur-Loire (1834-1882). Il confirmait l'existence d'une *seconde fête patronale qui est celle de sainte Radegonde reine de France*. Quant à ses origines, *on ne peut précisément dire à quelle époque on a commencé dans la paroisse à la célébrer, on sait que la chapelle de la patronne secondaire a été restaurée à la fin du 17^e siècle*. La confrérie existait toujours, tenue par les femmes qui offrent le jour de la fête des pains à bénir et ont la quête.

À cette époque, Radegonde n'était pas précisément invoquée pour étendre ses bénédictions sur la famille royale (qui avait quelque peu changé entre 1826 et 1840...) :

– *La patronne secondaire est invoquée spécialement pour obtenir guérison des douleurs rhumatismales.*

– *Il y a une sorte de pèlerinage vulgairement nommé voyage, en l'honneur de la patronne secondaire. Ceux qui font le voyage se font dire à la chapelle et autel érigés en honneur de la sainte, des salut et évangile, plusieurs y recommandent des messes.*

*Quant aux miracles opérés par l'intercession de la patronne secondaire aucun n'est régulièrement constaté*¹⁷⁷.

176 Dioc 41, N 74.

177 Ibid.

Bien plus tard, le même Charles Beaussier a rempli un autre questionnaire, proposé par les « Œuvres ouvrières catholiques » du diocèse de Blois. Il n'est pas daté, mais le desservant de Cour a écrit dans une de ses réponses : *J'y suis [dans la paroisse] depuis plus de 45 ans*, ce qui induit la date de 1879. Beaussier y précisait que la confrérie de sainte Radegonde avait été établie en 1817, par son prédécesseur. Sans doute vaudrait-il mieux dire « rétablie », puisque la dévotion à la sainte reine est attestée au XVIII^e siècle par le tableau du retable et la statue. D'après le règlement de 1826, on peut présumer que la résurrection de la confrérie, dans les premières années de la Restauration, n'était pas exempte de motivations politiques.

Au début de la Troisième République, trois confréries se partageaient les faveurs de la communauté paroissiale :

- celle de saint Vincent, qui rassemblait des hommes et des jeunes gens, en nombre respectable : 148. Mais le curé ajoutait : *un grand nombre des associés néglige même le devoir rigoureux* ;
- une vingtaine de jeunes filles se regroupaient dans la confrérie de la Sainte Vierge, créée par l'abbé Beaussier dans les premiers temps de son ministère à Cour. Le règlement y était respecté *d'une manière assez convenable*.
- La confrérie de Sainte-Radegonde comptait 88 membres.

Si certaines sœurs des deux dernières associations s'efforçaient de gagner des indulgences en se confessant tous les quinze jours, l'approche des sacrements lors des fêtes patronales était variable : *Le chiffre ordinaire des communions est d'environ cinquante à la confrérie de Sainte Radegonde, vingt à celle de la Sainte Vierge et douze à celle de Saint-Vincent*. Autrement dit : 100% des jeunes filles, plus de la moitié des femmes, moins de 10% des hommes. Et le curé n'y trouvait pas son compte : *Quoique les associations existent dans la paroisse, une mission de temps en temps réveillerait la foi de bien des paroissiens*¹⁷⁸.

En 1893, l'abbé Cordier, successeur de Charles Beaussier, remplissait un nouveau questionnaire, donnant un état mitigé de la dévotion à sainte Radegonde : *Pendant le Carême il y a les trois instructions chaque semaine, saluts : aux fêtes patronales de saint Vincent et de sainte Radegonde et aux fêtes concédées par les statuts. Processions à l'intérieur aux fêtes patronales, aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques et de la Pentecôte. Procession extérieure avec les reliques en la fête de sainte Radegonde [...]*.

*Il y a quelques vestiges d'associations dites de la Sainte Vierge, de sainte Radegonde et de saint Vincent. Tout se borne à une collecte pour pains bénits et messes pour défunts*¹⁷⁹.

Si la solennité festive était maintenue, le prosélytisme et l'exemplarité en matière spirituelle étaient en déshérence. Diagnostic confirmé en 1898 ; les trois confréries existaient toujours, mais *c'est affaire de pain béni et d'honneurs mortuaires. C'est vieux et local. Il ne faut pas que le curé touche à cela, il y aurait tempête*. De tels propos sont révélateurs du décalage persistant entre le prêtre et ses fidèles, membres de confréries. C'était aussi, quelque part, le constat d'échec de toute une stratégie locale : malgré les efforts déployés depuis 1826 au moins, les confréries continuaient d'esquiver largement l'orientation que le clergé voulait leur assigner et de s'arc-bouter sur leurs rituels traditionnels.

En 1901, l'abbé Garreau (qui accomplit, lui aussi, un long ministère à Cour-sur-Loire, de 1898 à 1935) s'attela à son tour au chantier de transformation : il voulut rattacher la confrérie de sainte Radegonde au mouvement des « Mères chrétiennes » ; dans cette perspective, un nouveau règlement fut édicté :

– *Art. 1 : Une association de dames et de mères chrétiennes est fondée dans la paroisse de Cour-sur-Loire.*

– *Art. 2 : Cette association est placée sous le vocable de sainte Radegonde Reine de France et patronne de la paroisse, qui sera la patronne de l'association.*

Les buts spirituels de la confrérie étaient clairement définis et mis en relation avec la personnalité de sainte Radegonde :

– *Art. 4 : L'association a pour but de développer dans la paroisse l'esprit de Foi et de Charité chrétienne par le bon exemple et l'imitation des vertus de sainte Radegonde.*

Le lien avec Radegonde était encore souligné par le choix du lieu où se tiendraient les réunions :

178 Ibid.

179 Ibid.

– Art. 8 : Une réunion des Dames associées pourra avoir lieu tous les trois mois à la chapelle Sainte-Radegonde.

En fait, la dévotion à la Vierge – déjà au centre de la confrérie des jeunes filles – prenait solidement pied dans celle des « Mères chrétiennes » par le biais de la fête principale :

– Art. 10 : Une fête a lieu tous les ans pour l'association le dimanche qui suit la fête de l'Assomption, jour particulièrement choisi pour honorer sainte Radegonde. La fête principale a lieu le 15 août, jour de l'Assomption.

L'évêque de Blois, M^{gr} Laborde, approuva les nouveaux statuts le 20 août 1901. Une semaine plus tard, l'abbé Garreau lui expliquait son nouvel objectif : *Pendant la retraite ecclésiastique j'ai présenté à Votre Grandeur un règlement pour la Confrérie de la Sainte Vierge et un autre règlement pour la Confrérie des Mères Chrétiennes. Votre Grandeur a bien voulu approuver ces deux règlements.*

Maintenant je désirerais obtenir l'agrégation de ces deux confréries à la « prima primaria » de Rome afin de gagner des indulgences.

Le P. Billot a bien voulu se charger de cette demande, mais pour cela il faut :

1°) Un diplôme d'érection des deux confréries délivré par Votre Grandeur.

2°) Une autorisation à demander l'agrégation.

3°) La Confrérie des Mères Chrétiennes doit aussi être placée sous le vocable de la Sainte Vierge et sainte Radegonde devient la patronne secondaire afin d'obtenir l'agrégation.

Donc la confrérie des jeunes filles a pour titre : Confrérie des jeunes filles en l'honneur de la Sainte Vierge Marie.

La Confrérie des Mères Chrétiennes a pour titre : Confrérie des Mères Chrétiennes sous le vocable de la Très Sainte Vierge et en l'honneur de sainte Radegonde.

La fête principale de la Congrégation des jeunes filles aura lieu le jour de l'Assomption. Les fêtes principales de la Congrégation des Mères Chrétiennes auront lieu le jour de l'Assomption et le dimanche dans l'octave, jour où se fait la solennité de sainte Radegonde [...]¹⁸⁰.

Pour une question de formalité – du moins en apparence – la primauté de la Vierge dans la confrérie se trouvait confirmée, avec la pleine approbation de l'évêque, accordée le 30 août 1901.

Dans le même temps, la confrérie de Cour-sur-Loire obtenait son agrégation à l'archiconfrérie de sainte Radegonde, approuvée par l'évêque de Poitiers : *Le 18 du mois de septembre mil neuf cent un, la Paroisse de Cour-sur-Loire, diocèse de Blois, a été agrégée à l'Archiconfrérie canoniquement instituée dans l'église de Sainte-Radegonde de Poitiers¹⁸¹.* En avril 1883, Léon XIII avait élevé la confrérie de sainte Radegonde de Poitiers au statut d'archiconfrérie, en lui assignant trois objectifs principaux : conserver la foi – affermir les mœurs – garder la paix. Il est vrai que cette institution, en phase avec l'essor des grands pèlerinages à Lourdes, a joué un rôle moteur dans les dernières décennies du XIX^e siècle, non seulement dans l'aire poitevine, mais dans l'ensemble du pays : *Une des institutions qui ont le plus contribué à répandre dans tout notre pays la dévotion à sainte Radegonde est le pèlerinage national à Lourdes, dont les trains venus du nord et du nord-est s'arrêtèrent à Poitiers pendant plusieurs années. Des guérisons bien constatées y furent obtenues. Les pèlerins se faisaient inscrire à l'Archiconfrérie, remplaçant, depuis 1883, l'ancienne « Confrérie du Tombeau », qui compta parmi ses associés Anne d'Autriche, Louis XIV et d'autres princes de la maison de France¹⁸².*

En janvier 1927, l'abbé Garreau se démenait pour coupler la fête de sainte Radegonde avec une journée missionnaire. Il sollicitait l'évêque, M^{gr} Audollent, de bien vouloir rehausser de sa présence la solennité de la manifestation. Initiative significative : certes, on s'appuyait sur l'indéracinable fête de sainte Radegonde, mais il semblait indispensable d'y opérer une « transfusion de foi » sous la forme d'une mission. Et dans sa lettre du 17 janvier 1927, le curé de Cour-sur-Loire ne disait rien d'autre :

La fête de sainte Radegonde qui a lieu chaque année le dimanche après l'Assomption est la fête des familles chrétiennes et plus spécialement la fête des Mères Chrétiennes de l'association ou confrérie de sainte Radegonde, érigée dans cette paroisse par M^{gr} Laborde.

Toutes ces associations ont besoin d'être vigoureusement secouées car elles sont loin d'observer la loi du dimanche et encore moins la communion pascalle. Quant aux paysans qui ne font partie

180 Ibid.

181 Document communiqué par M. Jacques Jouanneau.

182 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*

d'aucune société, on ne les voit plus qu'aux enterrements. Ils sont à peu près comme les chevreuils du parc de Ménars [...].

Il en fallait plus pour décourager l'abbé Garreau et il parvint même à étoffer son projet initial aux dimensions d'une semaine missionnaire d'un programme dense :

Neuvaine à sainte Radegonde du 13 au 21 août 1927.

Le samedi 13, à 8 heures, messe de la confrérie de sainte Radegonde (Mères Chrétiennes) ; allocution après la messe.

Dimanche 14 : journée missionnaire.

Lundi 15 : fête de l'Assomption.

Grand' messe à 10 heures 30.

Vêpres à 15 heures 30 ; procession du vœu.

Mardi et jours suivants, 16, 17, 18, 19, 20 août,

Après la messe, allocution. À 5 heures du soir, salut.

Dimanche 21 août : clôture de la neuvaine

À 10 heures, procession à la fontaine avec la châsse de sainte Radegonde,

Grand' messe ; allocution ; chants exécutés par la chorale et la musique de Suèvres.

Sainte Radegonde était donc intégrée dans une manifestation d'envergure, mais y conservait une place de choix (neuvaine, messe de la confrérie, procession à la fontaine avec la châsse). Une nouvelle mission fut organisée l'année suivante, plus importante encore, du 2 au 19 août. Dans son bilan, l'abbé Garreau constatait la place de choix qu'occupait toujours la solennité de sainte Radegonde dans le cœur des fidèles :

Presque tous les jours il y avait des communions plus ou moins nombreuses suivant les fêtes ; quelques-unes seulement parce qu'on communie surtout au 15 août et à la fête de sainte Radegonde, 19 août.

[...] Une réunion de la Confrérie des Mères Chrétiennes de sainte Radegonde a lieu tous les premiers vendredis du mois, mais peu de monde y assiste.

[...] Ce sont les fêtes qui réussissent le mieux pendant la mission :

1°) Office funèbre pour les morts de la guerre.

2°) Fête des missions catholiques.

3°) Conférence dialoguée et contradictoire au presbytère ou à la salle paroissiale.

4°) Fête du Christ Roi.

5°) Procession du Vœu le 15 août.

6°) Solennité de la fête de sainte Radegonde ; l'église absolument pleine le matin et le soir [...]¹⁸³.

L'histoire de la confrérie de sainte Radegonde de Cour-sur-Loire est très significative. De son existence avant la Révolution nous ignorons tout, mais sa vie devait tourner autour de la célébration de la fête patronale, des pains bénits et des enchères du bâton de confrérie, le tout s'accompagnant de ces manifestations bruyantes qui avaient le don d'agacer maints curés. Les nouveaux statuts de 1826 marquèrent la ferme volonté du desservant de placer l'association sous contrôle cléricale et d'infléchir sa raison d'être vers le domaine moral et spirituel : les sœurs devaient se conformer au modèle des vertus de Radegonde. L'esprit de mission soufflait partout et avec ostentation sous la Restauration : les confréries pouvaient prolonger sur le terrain l'impact des missions proprement dites.

Très vite, cette dimension semble avoir marqué le pas, puis régressé, tandis que se maintenaient avec ténacité les rituels traditionnels, d'où le découragement, voire le désintérêt de certains desservants. Face à une offensive anticléricale généralisée, l'abbé Garreau tenta, en 1901, de relever le défi. Sa stratégie n'avait rien d'absurde :

- s'appuyer sur un cadre traditionnel local, la confrérie de sainte Radegonde ;
- y insuffler une dévotion plus large et plus puissante, celle de la Vierge ;
- rattacher la confrérie à une structure plus vaste, plus officielle.

Que croyez-vous qu'il advint ? Ce fut Radegonde qui résista le mieux, continuant d'attirer les pèlerins, les communions. Quant à l'amélioration spirituelle des populations, l'abbé Garreau dut en passer par des « transfusions » régulières de missions. Alors que nombre de dévotions locales et de confréries ont périclité parce que les fidèles du lieu s'en éloignaient, celle de sainte Radegonde s'est maintenue à Cour-sur-Loire, en préservant sa spécificité.

183 Dioc 41, N 74.

Dans le bulletin de liaison n° 19 (mars 1996) de l'association *Les Amis de sainte Radegonde*, on peut lire : *Il est fort probable que la paroisse de Cour-sur-Loire soit l'une des dernières, peut-être même la dernière, où subsiste encore aujourd'hui, bien vivante, la « Confrérie de sainte Radegonde », laquelle conserve précieusement sa riche bannière et le diplôme que lui a délivré M^{gr} Pelgé, évêque de Poitiers (1893-1911).*

Cette confrérie comporte encore 22 membres actifs ce qui est beaucoup pour une population totale de 130 foyers. Ce sont les membres de cette confrérie qui entretiennent en particulier la chapelle dédiée à sainte Radegonde et ce sont eux qui ont le privilège de porter la bannière et de tenir les rubans, lors des processions.



Pèlerinage de Cour-sur-Loire en 2003.

Cette bannière, de couleur ivoire, entièrement brodée à la main, représente Radegonde en pied, encore vêtue du manteau royal rouge, mais ayant déposé à ses pieds sa couronne, ce qui correspond assez bien à la situation dans laquelle se trouvait notre sainte au moment où, selon toute probabilité, elle passa par là, descendant la Loire pour se retirer dans son domaine de Saix, au nord de Poitiers. Les deux rameaux dorés curvilignes qui l'entourent constituent une sorte de mandorle du meilleur effet.

Actuellement, la confrérie de Sainte-Radegonde de Cour-sur-Loire consacre tous ses efforts à l'organisation et au succès du pèlerinage annuel du mois d'août : procession depuis l'église jusqu'à la fontaine, derrière la bannière de la confrérie et le reliquaire ; office solennel, avec accompagnement musical et choral. La bonne entente avec l'administration civile est concrétisée par le vin d'honneur offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie religieuse.

Chant de procession [entendu à la procession de Cour-sur-Loire, le dimanche 17 août 2003]

• À l'aller : *Laudate Reginam*

Refrain: *Laudate, Laudate, Laudate Reginam* (bis)

- 1 – Sainte Radegonde écoutez nos chants
À travers le monde, guidez nos enfants
- 2 – Afin d'être Reine, encore tout enfant
Le Roi vous entraîne au pays des Francs.
- 3 – La cour est païenne, et vous la craignez
Comme une chrétienne, vous y grandissez.
- 4 – Et votre jeune âge, fuyant ce séjour,
Pour Jésus s'enflamme, du plus saint amour.
- 5 – C'est à l'espérance que vont vos faveurs,
Quand le Roi de France cause vos malheurs.
- 6 – Au trône qu'il donne, alors vous régnez
Mais cette couronne cache des dangers.
- 7 – Le rude Clotaire, d'amour tout humain,
Vers le sanctuaire vous conduit enfin.
- 8 – Pour un monastère, paisible séjour,
Maison de prière, vous quittez la cour.
- 9 – La Loire et les villes, à la fin Poitiers
Vous offre un asile, en ses vieux moutiers.
- 10 – Votre âme si fière bâtit Sainte-Croix
Où votre prière montait tant de fois.
- 11 – Dans la solitude, tout l'amour de Dieu
Faisait plénitude, au paisible lieu.
- 12 – La Loire fidèle, après votre mort
Vous garde avec zèle, comme son trésor.
- 13 – Cour aussi vénère vos restes sacrés,
Son église est fière de les sanctifier.
- 14 – Aimable patronne de notre cité,
Dieu, toujours, vous donne bonheur, Sainteté.
- 15 – Conservons l'espoir que la Chrétienté
Vous garde en sa gloire, pour l'éternité.

• **Au retour : Radegonde, ô bonne mère**

Refrain : *Radegonde, ô bonne mère, bénissez-nous en ce jour
Entendez notre prière, à vous nos cœurs, notre amour.*

- 1 – Que votre main tutélaire veille sur nos chers enfants ;
Aimez-les comme une mère, gardez leurs cœurs innocents.
- 2 – Que Jésus soit notre force, notre guide et notre joie,
Près de lui que se renforcent notre amour et notre foi.
- 3 – Radegonde, noble reine, veillez sur la grande Loire
Et que l'eau de la fontaine soit un fidèle miroir.
- 4 – Ô bénissez notre terre, conservez partout la foi
Et que Marie, notre mère, nous guide au pied de la Croix.
- 5 – Gardons la paix, la confiance ; dans ce monde en pauvreté
Prions le Dieu d'espérance pour que l'homme soit bonté.

Sainte Radegonde à Lunay La chapelle de la Mézière

Selon le D^r Frédéric Lesueur, *le château de la Mézière possède, en dehors de l'enceinte, une chapelle du XVI^e siècle, sans grand caractère, où se voit la pierre tombale de René de Taillevis, mort en 1608, à qui l'on doit le beau portail de ce château*¹⁸⁴. Mentionnant que celle-ci était placée sous l'invocation de sainte Radegonde, Auguste de Trémault se montrait à la fois plus évasif et plus précis quant à l'ancienneté d'un tel lieu de culte : *Bien que l'on ne sache pas non plus à quelle époque elle a*

184 LESUEUR (F.), *Op. cit.*

été bâtie, car on trouve dans un registre déjà cité du fief de la Barre (XVI^e siècle), à la suite d'actes des années 1580 et suivantes, sous la rubrique, *Les S^{rs} Gilles de Ronsard et de la Mézière*, la mention suivante : « Un sac attaché avec le précédent où il y a plusieurs inventaires, actes et autres pièces touchant la chapelle Sainte-Radegonde de la Mézière et le fief de Saint-Callais ». L'auteur ajoutait que ces documents avaient malheureusement disparu.

L'absence d'un style architectural bien défini dans la construction de ce petit édifice ne permet pas de faire le tri entre des arguments historiques et chronologiques quelque peu contradictoires. La construction du château est attribuée par les auteurs, notamment Raoul de Saint-Venant, à Raphaël Taillevis :

En cette année 1548, avec Marie Rouer, sa femme, Raphaël Taillevis achetait la terre et seigneurie de la Mézière, paroisse de Lunay, dont il rebâtit le château qu'il entourait de douves.

Il n'est alors jamais fait allusion à la chapelle qui se trouve hors de l'enceinte délimitée par les douves. Saint-Venant rappelle à juste titre les insignes faveurs dont bénéficia Taillevis auprès d'Antoine de Bourbon : *Le roi et la reine de Navarre l'honorèrent de leur amitié, lui confièrent plusieurs missions importantes et le nommèrent à divers hauts emplois en Vendômois.*



Chapelle de la Mézière, à Lunay.

Il était premier médecin du roi et de la reine de Navarre, maître des requestes de leur hôtel, capitaine des ville et château de Vendôme, conseiller en l'Élection et maître des Eaux et forêts du Vendômois [...]. Il assista Antoine de Bourbon à sa mort en 1562 et c'est à lui, croit-on, qu'on doit le récit des derniers jours du prince¹⁸⁵. De fait, une tradition veut que le médecin ait ramené Antoine de Bourbon à la foi protestante dans les tout derniers instants de sa vie.

De toute façon, Raphaël Taillevis était un huguenot convaincu et on l'imagine avec peine faisant construire une chapelle dédiée à sainte Radegonde. En revanche, son fils aîné René, qui lui succéda à la Mézière et dans le poste de Maître des Eaux et Forêts du Vendômois, fut un catholique convaincu et lui attribuer la construction du petit édifice n'aurait rien de choquant. Mais bien que sa santé fût affaiblie, Raphaël Taillevis ne mourut que vers 1600, son fils ne profitant que brièvement du domaine, puisque son décès intervint en 1608.

Un autre élément plaiderait en faveur de René, dont la tombe se trouvait dans cette chapelle : selon Saint-Venant, le sanctuaire était dédié à saint René et sainte Radegonde.

En attendant qu'une prospection systématique des archives apporte des éléments solides, l'hypothèse suivante est tentante :

185 SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire* [...], art. « Taillevis ».

– Une chapelle Sainte-Radegonde existait à la Mézière (pas forcément le bâtiment actuel) avant la reconstruction du château, donc avant le milieu du XVI^e siècle.

– Elle ne fut pas une préoccupation pour le calviniste Raphaël Taillevis, qui régna sur les lieux pendant un demi-siècle.

– Son fils et successeur, René, en fit une chapelle funéraire pour la famille Taillevis et d’abord pour lui-même. Ce qui fut probablement l’occasion d’indispensables travaux de réhabilitation sur un bâtiment longuement délaissé, au début du XVII^e siècle, voire d’une construction nouvelle. Le fait peut être rapproché de la chronologie de la chapelle de l’Écotière qui connut des travaux de *refection* au même moment.

La dévotion continuait d’avoir des adeptes dans le rayon d’une petite contrée : ainsi, dans son testament du 31 décembre 1648, Renée Poussain, de Huisseau, faisait mentionner une messe basse à la chapelle Sainte-Radegonde, à Lunay¹⁸⁶.



La Mézière : Saint René...



...Sainte Radegonde [cl. S. Dupré].



Porche et château de la Mézière, à Lunay.

Usurpation de chapelle

186 BOUYSSOU (M.), *Op. cit.*

Le fait le plus notable concernant sainte Radegonde à Lunay est conté dans le détail par Auguste de Trémault. Il s'agit de l' « usurpation » par la reine d'une chapelle primitivement consacrée à saint Marc. L'affaire est suffisamment significative des structures de la dévotion populaire pour être reproduite dans ses détails :

L'année 1686 fut marquée dans l'histoire de la chapelle d'Asnières par un fait nouveau, à la suite duquel elle devint le théâtre d'un sacrilège¹⁸⁷. Une statue en pierre, représentant sainte Radegonde, y avait été récemment placée. On ignore quel en avait été le donateur. Ce fut peut-être le nouveau possesseur de la chapelle, André Neilz, seigneur de Bréviande et lieutenant particulier au siège du Bas-Vendômois, à qui Jean de Taillevis venait de vendre sa terre des Tourelles. Faut-il croire que l'assentiment donné par l'évêque du Mans à la consécration religieuse n'avait pas suffi pour laver la sainte du crime d'intrusion, dans l'esprit de certains paroissiens, que sa présence troublait dans le culte exclusif dont ils avaient l'habitude d'honorer saint Marc, ou bien plutôt qu'elle fournit une occasion de vengeance à des animosités personnelles ?

Il est certain que des propos inquiétants circulaient dans le pays. Certains quidams, comme les appelle la pièce où sont pris ces détails, disaient que la figure de sainte Radegonde ne resterait pas longtemps dans la chapelle et qu'elle en serait bientôt enlevée. Ils cherchèrent même à obtenir par intimidation de plusieurs habitants d'Asnières qu'ils déclarassent devant notaire ne pas consentir à ce que cette figure fût déposée dans la chapelle. Le 20 juillet, ils vinrent en inspecter les dehors, s'informant s'il y avait quelqu'un aux Tourelles. Ils se proposaient d'enlever la statue pendant la nuit ; mais un violent orage, survenu dans la soirée, les empêcha d'accomplir leur dessein. Cependant, le repos de la sainte, qui ne fut pas troublé ce jour-là, ne devait pas être de longue durée, car ils revinrent bientôt avec des chevaux et des instruments qui leur servirent à rompre l'une des portes et à enlever la statue, qui, avaient-ils dit, était venue à pied et s'en retournerait à cheval.

Ce rapt audacieux ne pouvait passer inaperçu ; aussi le procureur du Roi de la maréchaussée, M^r Bourgoigne, adressa-t-il au prévôt des maréchaux de France du duché de Vendôme une requête à fin d'informations et de poursuites contre ses auteurs. Il y fut fait droit par ordonnance du 26 juillet, signée Olivier. Nous ne connaissons pas la suite donnée à cette procédure et les résultats qu'elle dut produire ; mais il n'est pas douteux que la statue ne fut retrouvée et restituée, car elle était encore aux Tourelles il y a une trentaine d'années¹⁸⁸.

L'incident est révélateur de la très forte sensibilité des fidèles à leur « cartographie » spirituelle : saintes et saints avaient leur lieu de vénération, qu'ils étaient souvent censés avoir choisi. Les légendes regorgent de statues vagabondes, refusant l'emplacement retenu par les hommes et retournant à leur site d'élection. De même, les statues ne pouvaient être déplacées sans provoquer des troubles parfois graves (comme de sanglants affrontements quand, au XVII^e siècle, les moines de la Trinité voulurent rapatrier à Vendôme la Pietà du prieuré de Villedieu) ou entraîner la disparition de la dévotion (quand le culte passait d'une chapelle isolée à l'église paroissiale). L'intrusion d'une dévotion dans un lieu de culte qui ne lui était pas consacré primitivement pouvait aussi provoquer le rejet : que sainte Radegonde fût honorée à la Mézière, certes, mais elle ne devait pas coloniser la chapelle de saint Marc ! La colère de ce dernier, intimement lié aux Rogations et aux démarches spirituelles pour obtenir de bonnes récoltes, était à redouter, surtout pour une communauté paysanne.

D'après le questionnaire de 1840, la chapelle de la Mézière était toujours en activité :

– *Il existe encore dans la paroisse une chapelle domestique qui est sous l'invocation de sainte Radegonde. Elle appartient à M. de Sarrazin, propriétaire du château de la Mézière [...]. Dans cette chapelle, avec la statue de sainte Radegonde se trouve celle de saint René.*

– *On ne dit la messe dans la chapelle de sainte Radegonde que le jour des Rogations et le mardi de Pâques ; ce jour, un certain nombre de personnes y viennent en pèlerinage. On dit sur eux un*

187 Sans entrer dans le détail de cette affaire, R. de Saint-Venant écrit à l'article « Asnières » de son *Dictionnaire* : *Toute cette tenue d'Asnières, sauf ce qui relevait du fief de la « Dame d'Asnières », paraît être de la fin du XVII^e siècle entre les mains de la famille Neilz. En 1686, André Neilz, sieur de Fleurigny, l'est aussi d'Asnières et des Tourelles et du fief Saint-Calais. Il est lieutenant du bailli du Vendômois à Montoire et époux de Marguerite de Méhabert.*

188 TRÉMAULT (A. de), « Mémoire sur l'église et les chapelles de la paroisse de Lunay », *BSAV*, 1874. Dans une note à propos de la statue, cet auteur précise : *À cette époque, elle fut donnée par M. de Trémault à M. l'abbé Pornin, alors vicaire de la Trinité de Vendôme, qui la possède sans doute encore aujourd'hui.*

*évangile, l'antienne, le verset et l'oraison de la sainte. Il y a aussi ce jour-là assemblée populaire autour de la chapelle*¹⁸⁹.

Ces dernières précisions révèlent une nouvelle connexion entre sainte Radegonde et saint Marc par le biais de la procession des Rogations (à rapprocher aussi de la procession du premier jour des Rogations, à Terminiers, marquée par une halte sur un lieu de dévotion à sainte Radegonde). Celle-ci était d'autant plus importante à Lunay que certains hameaux étaient éloignés et topographiquement nettement séparés du chef-lieu paroissial. Et la procession ne manquait pas de faire station à ces chapelles des écarts :

On voit encore au bas de la côte du Breuil sur le bord du Loir, un ancien pignon de chapelle qui selon la tradition était sous l'invocation de sainte Catherine. Cette sainte n'est point honorée d'une manière particulière dans la paroisse [...]. En faisant la procession de Saint-Marc et des Rogations, on conserve l'usage de chanter trois fois « Sancta Catharina » en passant au pied de cette ruine de la chapelle Sainte-Catherine.

*Il y a quelques années, on voyait encore dans le village d'Asnières quelques ruines d'une chapelle qu'on dit avoir été consacrée à saint Marc. Lorsque la procession passe par là il est également d'usage de chanter trois fois l'invocation du saint*¹⁹⁰.

La chapelle Sainte-Radegonde était mise en valeur au moment des Rogations et honorée d'une messe, mais peut-être tout simplement parce que les autres n'étaient plus que ruines... On peut aussi se demander aussi si la relation entre sainte Radegonde et les Rogations ne trouverait pas quelque support dans le *Miracle des Avoines* (voir récit ci-dessus) : d'un côté la reine qui fait pousser instantanément les « bleds », de l'autre la procession communautaire chargée d'obtenir la bonne venue des récoltes. En tout cas, comme à Busloup, cérémonies religieuses et festivités populaires étaient totalement déconnectées de la fête officielle de la sainte. Quant à l'existence d'une « assemblée » en ce lieu, elle n'avait rien d'étonnant, vu la proximité de hameaux importants : la Prazerie, les Monts, Nonais...

L'abbé Tardif, desservant de Lunay, était, comme nombre de ses confrères, très réservé à l'égard de ces rituels populaires, à l'extérieur de l'église paroissiale qu'il s'évertuait à embellir. Il écrivait à l'évêque, en mars 1852 : *Le château de la Mézière qui est dans la paroisse de Lunay possède une chapelle où on va dire la messe trois fois par an, le jour de Saint-Marc, le mardi des Rogations et le mardi de Pâques ; ce jour-là, il y a une assemblée populaire autour de la chapelle. Il n'y a aucune permission par écrit pour y aller dire la messe, c'est l'usage ; cet usage doit-il être regardé comme attaché à la chapelle ou à la famille de Sarrazin qui a possédé le château jusqu'à ce moment ? La famille de Sarrazin a vendu et doit quitter le château sous quelques jours. Si elle n'est plus au château à Pâques, sans doute je ne pourrai y aller dire la messe, si elle ne m'est pas demandée par le propriétaire ; mais si elle m'est demandée, que dois-je faire ?*

La chapelle est dans le plus mauvais état, c'est une grange où il y a un autel ; elle n'est vraiment pas décente ; et si on a continué à y dire la messe jusqu'ici, c'est par tolérance ; et parce que c'était un statu quo ; mais aujourd'hui ce n'est plus le même cas : il serait donc utile, Monseigneur, que Votre Grandeur déléguât quelqu'un ou de Blois ou Vendôme pour faire la visite de cette chapelle et vous rendre compte de son état ; cette visite étrangère mettra ma responsabilité à couvert car je vous dirai, Monseigneur, que le peuple tient beaucoup à la messe et aux vêpres ce jour-là à la Mézière, à cause de l'assemblée et une décision de votre part mettrait fin à tout, on s'y attend déjà dans le public. D'un autre côté est-il possible de faire cette visite avant que le nouveau propriétaire ait demandé la messe, car s'il n'est pas dans l'intention de faire dire la messe dans sa chapelle, il n'y a pas de visite à faire ; il est du reste facile de s'entendre avec le propriétaire, c'est M^r Deservilair de Melay qui n'habite pas le château et qui n'a pas, je crois, l'intention de l'habiter.

189 Dioc 41, N 126 (1).

190 Ibid., questionnaire de 1840.

De mon côté, Monseigneur, je serais bien content de voir tomber cette assemblée qui arrive au milieu des fêtes de Pâques et qui est peu propre à entretenir notre jeunesse dans de bons sentiments pour ceux qui ont fait les pâques et à les faire naître dans ceux qui s'y disposent [...].

La réponse de l'évêché fut immédiate : [...] *je vous recommande expressément de vous abstenir d'aller y dire la messe, tant que le nouveau propriétaire ne nous aura fait aucune demande à nous-mêmes à cet égard [...]. La permission de dire la messe ne sera accordée qu'autant que la chapelle aura été mise en état convenable d'entretien et décentement pourvue des objets nécessaires à la célébration des saints mystères*¹⁹¹.

Une fois encore, la contradiction entre les souhaits du clergé et ceux des fidèles était flagrante. Ce qui n'empêcha pas la fréquentation de la chapelle de la Mézière, bien au contraire. Sans doute a joué l'influence du comte de Déservillers, personnalité en vue des milieux cléricaux vendômois et qui fut présent sur les lieux, contrairement aux suppositions de l'abbé Tardif. En septembre 1876, il fut fait état d'un Bref du 27 mai 1858, *concedant à perpétuité une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, à ceux qui, confessés, visiteront la chapelle publique du château de la Mézière aux fêtes de Noël, l'Épiphanie et l'Ascension, le dimanche de la Trinité, aux cinq fêtes de précepte de la sainte Vierge, au jour de la fête de sainte Radegonde et un autre jour à désigner par l'ordinaire [...]. Ce fut le jour de la fête de saint Joseph*¹⁹².

En 1893, un nouveau propriétaire, Gabriel Cottreau, succéda à la famille de Déservillers et entendit perpétuer l'usage public de la chapelle Sainte-Radegonde : *Cette propriété possède une chapelle qui, lorsqu'elle était à la famille de Déservillers, de qui je l'ai achetée, jouissait du privilège d'être considérée comme chapelle paroissiale et d'avoir la messe le dimanche, avantage précieux, non seulement pour les habitants de la Mézière, mais aussi pour ceux du hameau de la Prazerie et lieux circonvoisins, éloignés de trois et quatre kilomètres de Lunay.*

[...] Depuis la mort de M. de Déservillers le père, la Mézière a été fort peu habitée. Il n'en sera pas ainsi désormais. Jusqu'à la fin des études de mes enfants, je ne puis encore y passer que quelques mois, mais le séjour annuel que j'y ferai sera de plus en plus prolongé.

*Dans ces conditions, l'usage de la chapelle pendant mon habitation m'est à tous égards d'une grande importance et je suis prêt à souscrire aux engagements qui me seront demandés pour obtenir la faveur que je sollicite [...]*¹⁹³. On notera toutefois le glissement, dans l'argumentation, de l'intérêt collectif à l'intérêt familial...

En fait, la famille Cottreau apporta un soutien sans réserve aux desservants, multipliant dons et offrandes à la paroisse et à son église. La chapelle de la Mézière ne perdit pas sa fonction « publique », mais sainte Radegonde y fut supplantée par d'autres activités. Ainsi, en 1906, fut créée l'école mixte du hameau des Monts : *La fondation de cette école, réclamée depuis longtemps par la population des « bas de Lunay » afin d'éviter aux enfants la fatigue d'une longue marche, avait l'inconvénient d'empêcher les enfants de suivre les catéchismes. Un ou deux enfants étaient venus l'année précédente, d'une manière irrégulière, prendre une leçon de catéchisme le jeudi, au presbytère, mais ils manquaient fréquemment la messe, et il était à craindre que la plus grande partie des enfants finiraient par ne plus venir et ne feraient pas leur première communion. C'était donc, en perspective, de futurs mariages civils.*

*Pour éviter tous ces inconvénients et enlever aux hésitants toute excuse, sous prétexte de la distance, le nouveau curé, de concert avec M. et M^{me} Cottreau, résolut d'aller faire le catéchisme, le jeudi et le dimanche, à la chapelle du château de la Mézière. Monseigneur l'Évêque voulut bien autoriser cet essai et le catéchisme commença au 1^{er} novembre*¹⁹⁴. En l'occurrence, la chapelle devenait une « succursale » de l'ensemble église paroissiale/presbytère.

1909 vit la béatification de Jeanne d'Arc et en septembre, la chapelle de la Mézière fut le cadre d'une fête solennelle en son honneur, qui eut droit à un compte-rendu dans *La Semaine religieuse* : *Le dimanche 19 septembre, la paroisse de Lunay célébrait une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc dans la*

191 Dioc 41, N 126. Le comte de Déservillers, nouveau propriétaire, a publié, dans les bulletins de la Société archéologique du Vendômois (dont il fut le second président), une biographie d'Hildebart de Lavardin, évêque du Mans puis de Tours et lui-même biographe de sainte Radegonde.

192 Dioc 41, N 126.

193 Ibid.

194 DESŒUVRES (abbé G.), *Monographie de la paroisse de Lunay*, manuscrit, Dioc 41.

chapelle du château de la Mézière. On avait eu l'heureuse idée de faire coïncider avec cette solennité celle de la Sainte Enfance qui, traditionnellement y réunit les très nombreux associés de cette œuvre charitable. Le pieux sanctuaire, si intéressant déjà par lui-même dans la sérénité de ses lignes, avait revêtu pour cette circonstance une délicieuse parure de fleurs, de guirlandes, d'oriflammes aux armes et à l'effigie de la bienheureuse Jeanne. Il ne suffisait plus à contenir les assistants qui s'y pressaient, petits enfants des paroisses de Lunay et de Thoré, nobles familles du voisinage¹⁹⁵. Pas un mot de Radegonde... Sa chapelle semblait être devenue le siège d'une association pieuse – celle de la Sainte Enfance – sans rapport avec la princesse thuringienne. Nous ignorons si la fête de sainte Radegonde perdurait, mais le lieu avait perdu sa « force spirituelle » d'origine au bénéfice de pratiques de dévotion plus « actuelles », mais aussi plus fragiles : quelques décennies encore et le petit sanctuaire de la Mézière deviendrait une coquille vide.

L'abbé Georges Desœuvres a été curé de Lunay de 1906 à la Seconde Guerre mondiale et nous avons transcrit les vingt premières années de son ministère, détaillées dans sa monographie manuscrite de la paroisse de Lunay : s'il cite de temps à autre la chapelle de la Mézière (voir ci-dessus) et rend hommage à la famille Cottreau, propriétaire du château, il ne fait pas la moindre allusion à la dévotion pour sainte Radegonde qui était visiblement fort éloignée de ses préoccupations. Dans son esprit, l'usage spirituel de la chapelle était totalement dissocié du culte de la sainte moniale.

De nos jours, la chapelle de la Mézière n'est plus affectée au culte, mais elle abrite toujours les deux statues de saint René, évêque supposé d'Angers, et de sainte Radegonde : cette dernière, portant l'habit de moniale, est couronnée et tient un livre dans la main gauche, la crosse d'abbesse dans la droite (bien qu'elle n'ait jamais eu le titre, même à Sainte-Croix de Poitiers). Les deux œuvres pourraient être contemporaines des travaux de réhabilitation conduits par René de Taillevis (ce qui expliquerait la présence d'une statue de son saint patron) et par conséquent dater des premières années du XVII^e siècle.

Sainte Radegonde dans l'église de Lunay ?

Le prêtre qui avait répondu au questionnaire de 1840 était Étienne François Tardif, curé de Lunay de 1832 à 1872. C'est à lui que l'on doit le programme de restauration et d'embellissement de l'église paroissiale, qui fait de cet édifice un des plus intéressants témoins de l'esthétique religieuse et des décors du XIX^e siècle dans le Vendômois rural¹⁹⁶. Dans le chœur se trouve une statue de sainte portant voile et couronnée en qui l'on a cru, à l'occasion, reconnaître Radegonde. La première impossibilité tient au fait que même si la moniale savait – nous l'avons évoqué – *se faire martyre par elle-même*, elle n'avait pas droit à la palme des martyrs que porte le personnage sculpté. Encore que cet argument ne soit pas absolument incontournable ; dans une étude sur les peintures murales du chœur de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers, Claudine Landry a écrit :

Sainte Radegonde est aussi distinguée par la couleur de son vêtement, si elle est authentique. Le vêtement rouge caractérise les martyrs. Aurait-on voulu rappeler que toute sa vie Radegonde aspira au martyre ? Et l'auteur ajoute en note : *L'Église admettait, à la suite de certains Pères (saint Basile, saint Paulin de Nole, saint Augustin), l'idée du martyre sans effusion de sang. Souffrances et privations volontaires, refus de soins, pouvaient constituer ce martyre*¹⁹⁷.

À l'arrière-plan de la statue, derrière la sainte, apparaît une demi roue, qui ne figure pas dans les attributs traditionnels de sainte Radegonde, mais plutôt parmi ceux de sainte Catherine d'Alexandrie : *Dans tous les cas, sainte Catherine d'Alexandrie est très aisément reconnaissable : jeune, jolie (pour autant que les artistes, parfois simples artisans locaux, parviennent à rendre sa beauté), couronnée, elle tient souvent une épée à laquelle s'ajoutent la palme du martyre et un livre ouvert ; parfois, elle foule aux pieds un homme coiffé d'une couronne fermée ou d'un genre de toque (l'empereur Maximien), mais le signe le plus constant et le plus caractéristique est la roue de son supplice.* Cette

195 Cité par l'abbé DESŒUVRES, *Op. cit.* Il n'est pas superflu de noter que Jeanne d'Arc contribua au salut du royaume de France et de la dynastie capétienne ; que Chinon fut une étape importante de son parcours : autant de liens avec l'itinéraire de Radegonde.

196 L'abbé Tardif mourut avant l'achèvement total de son projet, qui fut mené à terme par son successeur, l'abbé Lehu.

197 LANDRY (C.), « Les peintures murales du chœur de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 2^e trim. 1998.

dernière peut prendre des aspects divers : simple ou double, lisse ou hérissée de pointes, entière ou brisée¹⁹⁸. Couronne, palme et demi roue hérissée de pointes, autant d'éléments qui incitent à reconnaître dans la statue de l'église de Lunay Catherine d'Alexandrie plutôt que Radegonde.

Sans entrer dans le détail, cette présence de sainte Catherine dans l'église de Lunay n'est pas de pur hasard. Elle est liée à la présence, sur le territoire de cette paroisse, précisément au Breuil, de la chapelle évoquée ci-dessus pour la procession des Rogations : *Cette dernière, placée donc sous le patronage de sainte Catherine, était située dans l'étroit espace compris entre le Loir et le coteau creusé de « grottes », non loin du pont actuel dit du Breuil conduisant à Thoré-la-Rochette [...].*

Si de nos jours, plus aucun vestige ne subsiste, quelques fondations et surtout le pignon oriental, parallèle et très proches des berges de la rivière, percé de trois hautes fenêtres plein cintre, de même niveau, ébrasées intérieurement, étaient encore bien visibles au début du siècle et ce jusque dans les années 1940¹⁹⁹. Son architecture évoquant le XII^e siècle, la dévotion à sainte Catherine était anciennement implantée ; après la ruine de la chapelle, il n'est pas étonnant qu'on ait songé à sa pérennisation dans l'église paroissiale.



Sainte Catherine d'Alexandrie



Chœur de l'église de Lunay

Dans sa monographie manuscrite de la paroisse de Lunay, l'abbé Desœuvres livre l'identité de la généreuse donatrice de cette statue : *L'émulation gagna les personnes pieuses de la paroisse car nous voyons le titre de bienfaiteur accordé en 1862 à M^{lle} Sidonie Renvoisé pour avoir donné la statue de sainte Catherine et le diadème de la sainte Vierge et celui de l'Enfant Jésus (mais nous ne savons pas si c'est à ce moment et par qui ont été données les cinq autres statues du chœur)²⁰⁰.*

L'abbé Tardif réussit cependant à se procurer une relique de la sainte épouse de Clotaire, qui – coïncidence ? – semble en avoir rejoint une de saint Fortunat, le biographe de Radegonde : *L'église possédait deux modestes reliquaires en carton recouvert d'étoffe, vraisemblablement sauvés à la Révolution [...]. L'un renferme encore les reliques de saint Martin, patron de la paroisse, de saint*

198 « Visages de lumière », *Cahier de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, n° 17, 2002.

199 PASQUIER (J.-C.), « Où il est question de quelques chapelles oubliées », in *Lunay, Patrimoine dans votre commune*, n° 16, CDPA 41, 1998.

200 Dioc 41.

Sixte et de saint Fortunat, et plusieurs autres dont le nom est illisible. L'autre est vide et nous ignorons ce que sont devenues les reliques qu'il contenait.

Il est probable que M. Tardif eut l'intention de les remplacer, mais qu'il ne put réaliser son projet, car de 1839 à 1863, il se procura un grand nombre de reliques dont nous possédons les authentiques [...]. D'abord, celle de la « Vraie Croix » [...]. Puis celles de saint André, sainte Radegonde, saint Sébastien, sainte Félicité et de l'étendard de saint Georges, etc.²⁰¹.

L'interrogation à propos de la coïncidence repose sur le fait que Louis Réau affirme dans *Iconographie de l'art chrétien*, à propos de l'iconographie de sainte Radegonde : *Elle est souvent accompagnée de saint Fortunat et de sa disciple sainte Disciole*. D'où une piste de réflexion selon laquelle une relique de sainte Radegonde aurait pu déjà figurer parmi celles disparues ou dont le nom était devenu illisible ; si tel était le cas, la présence de la reine dans l'église de Lunay, en tant qu'objet de dévotion, serait antérieure à la Révolution. Seule une étude plus poussée des archives permettrait d'accréditer ce qui n'est, en l'état, qu'une fragile hypothèse.

Sainte Radegonde ailleurs en Loir-et-Cher

• Chambord

Sainte Radegonde est présente dans l'église Saint-Louis de Chambord. Plus précisément, une tapisserie orne l'autel de la chapelle latérale gauche. Elle représente le Vœu de Louis XIII. Le document destiné à la visite touristique signale : *Sous l'autel, statuettes d'anges et de chevaliers, encadrant des tapisseries qui représentent trois saintes reines : Radegonde, Elisabeth, Clotilde*. Protectrice de la royauté, surtout dans ses périodes de fragilité, la présence de sainte Radegonde dans le décor de cette église ne saurait surprendre au moment où le comte de Chambord incarnait l'espoir de son retour en France ; mais le rêve légitimiste fut brisé net par la réalité républicaine²⁰².

• Conan

Le rapport d'une visite pastorale du 25 avril 1962 mentionne, parmi les objets de valeur et d'art, *les retables et statues en pierre du XVII^e siècle représentant saint Julien, sainte Radegonde, saint Saturnin, saint Vincent, saint Gilles, saint Sébastien*²⁰³. Le D^r F. Lesueur précise : *On sait qu'au XVII^e siècle, des commandes furent faites par l'église de Conan au sculpteur blésois Gaspard Imbert. Deux autels, dont certaines statues sont d'une assez bonne qualité, de chaque côté de l'entrée du chœur, sont sans doute l'œuvre de cet artiste, ainsi que deux statues d'évêques placées sur les murs latéraux*²⁰⁴. L'analyse la plus complète de ce mobilier est proposée par Marc Bouyssou : *L'église a perdu le retable du maître-autel commandé en 1665 au sculpteur blésois Gaspard Imbert, mais conserve du même artiste l'autel du Rosaire, à gauche de l'entrée du chœur, daté de 1673 et modifié par le sculpteur Ticlet en 1818. Il est surmonté des statues de sainte Marguerite et sainte Radegonde. L'autel de saint Sébastien, qui lui fait pendant à droite, bien que du même style, ne date que de 1772, et porte une statue du saint, œuvre d'Imbert*.

*Dans la nef, deux statues en terre cuite de saint Saturnin et saint Julien proviennent du maître-autel disparu*²⁰⁵.

Il semble bien que Gaspard Imbert se soit vu confier la réalisation d'un programme d'ensemble pour le décor sculpté de l'église de Conan. Le contrat pour l'autel principal a été publié par le chanoine E. Develle²⁰⁶, mais celui-ci a été remplacé en 1771, comme l'indique l'abbé Joseph Grignon, dans une étude manuscrite : *L'autel de ce temps-là (1879) se trouvait placé plus en avant que celui d'aujourd'hui, afin d'être mieux en vue des seigneurs dans leur chapelle, et pour laisser la place à*

201 DESŒUVRES (abbé G.), *Histoire de la paroisse de Lunay*. L'abbé Desœuvres a été curé de Lunay de 1906 à la Seconde Guerre mondiale.

202 L'église paroissiale de Chambord fut d'abord une chapelle, dont l'existence était attestée avant même la construction du château. Elle fut entièrement restaurée en 1850, par Henri Dieudonné, comte de Chambord, fils posthume du duc de Berry, prétendant au trône de France sous le nom d'Henri V.

203 Dioc 41, N 62.

204 LESUEUR (F.), *Les églises de Loir-et-Cher* [...].

205 BOUYSSOU (M.), « L'église de Conan », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, 1988, p. 163 sq.

206 DEVELLE (chanoine E.), *Le mobilier des églises de Blois au XVII^e siècle*, Blois, 1933, p. 191.

une sacristie située alors derrière l'autel lui-même. Il comportait un retable dont la construction indique la date de l'autel, c'est-à-dire 1771, selon cette quittance de 1771 tirée des archives paroissiales [...]. Il ne reste du retable en pierre de Bourré que les deux colonnes en pierre tendre, de style corinthien, conservées dans le sanctuaire, colonnes qui supportaient autrefois les statues de pierre de saint Saturnin et de saint Julien, encore visibles aux autels latéraux.

Cet autel de 1771 paraît avoir remplacé celui fait auparavant par Gaspard Imbert, sculpteur à Blois, rue des Violettes, en 1665 [...]. Et l'abbé Grignon donne une intéressante précision sur le mode de rétribution de l'artiste : *Le prix convenu devait être versé, chaque année, selon le produit de la vente des gerbes de blé revenant à l'église et vendues, selon l'usage, à la criée, le dimanche, après les offices*²⁰⁷. L'abbé Grignon donne cet exemple extrait des registres paroissiaux de Conan : en 1680, 22 livres 10 sols, données à M. Imbert, sculpteur à Blois, en acquit sur ce qui lui est dû par la dite Marelle pour l'autel à refaire, ce qui été payé en blé [...]. Ainsi se confirme un point : cet important enrichissement décoratif de la seconde moitié du XVII^e siècle fut à l'initiative du curé et de la marelle – ou fabrique – sans apport perceptible d'une manne financière tombée de l'escarcelle de quelque riche mécène, puisque G. Imbert fut payé « à tempérament ». Une autre certitude : sainte Radegonde n'eut pas les honneurs de l'autel principal.



Conan : autel de la Vierge...



... Et statue de sainte Radegonde.

Gaspard Imbert compta certainement parmi les plus réputés des sculpteurs blésois de son temps. Si la formation de cet artiste, originaire de Saumur, reste ignorée, il entretint des relations étroites avec des artistes de premier plan qui travaillaient au chantier du château de Blois, comme Simon Guillain, Jacques Sarrazin, Michel Anguier et Louis Lérambert ; dans l'église du couvent des Visitandines, il collabora avec Jean Faydherbe, attaché aux familles d'Orléans et de Longueville. Il se vit confier par la Grande Mademoiselle la réalisation du grand retable et des cénotaphes de l'église Saint-Louis des Jésuites de Blois²⁰⁸.

²⁰⁷ *Histoire manuscrite des paroisses de Conan, Rhodon, Boisseau, Villeneuve. Documents recueillis par M. l'abbé Grignon, curé de Conan de 1908 à 1925, Dioc 41.*

²⁰⁸ COSPÉREC (A.), *Blois, la forme d'une ville*, Éd. Imprimerie nationale, 1994, p. 246. Marie-Thérèse Notter, que nous remercions ici, nous a signalé le mariage de G. Imbert à Blois, le 8 février 1660, avec Marie Puthomme, fille d'un potier d'étain ; il était alors âgé d'une trentaine d'années.

Il est aussi l'auteur d'un beau groupe de l'Assomption, exécuté à l'origine pour l'église de Bourgmoyen et de nos jours dans celle de Saint-Nicolas de Blois. De même, un retable en bois sculpté et doré, créé pour la chapelle du couvent blésois de la Visitation, orne aujourd'hui l'église Saint-Secondin de Molineuf. Retables et statues, d'autres œuvres d'Imbert sont encore visibles dans les églises d'Onzain, Villerbon, Bracieux²⁰⁹. Le sculpteur de la sainte Radegonde de Conan était donc un artiste fort apprécié dans le Blésois.

L'abbé Grignon donne d'intéressantes précisions sur les tribulations des œuvres sculptées ou peintes des retables latéraux : *Chacun de ces retables possédait autrefois un tableau correspondant au style de l'autel. C'était celui du Rosaire qui donnait son nom à l'autel et qui fut vendu à l'église d'Averdon en 1675 pour 11 livres, puis remplacé par un autre encore visible près du dit autel. C'était aussi celui de saint Isidore, patron des cultivateurs, qui donnait son nom à l'autel actuel de saint Joseph, et qui fut peint par Le Brun, peintre et maître de dessin à Orléans, pour le prix de 135F. On le voit encore près de ce même autel, que l'on trouve dénommé en 1773, chapelle de saint Sébastien et qui eut probablement pour motif un vieux tableau du martyr de ce saint. Les deux statues principales de ces deux autels latéraux sont aujourd'hui celles de la Sainte Vierge et de saint Joseph, la première côté de l'Évangile.*

Au-dessus des retables sont placées des statues. À gauche, celle de sainte Germaine Cousin (achetée en 1875 par les jeunes filles de la Confrérie de la Sainte Vierge), de saint Michel archange, de sainte Élisabeth de Hongrie, ces deux dernières en pierre tendre.

À droite, ce sont les statues de saint Sébastien, de saint Vincent et de saint Jean l'Évangéliste, ces deux dernières en pierre tendre. Toutes ces statues pourraient bien avoir pour auteur Gaspard Imbert dont elles semblent révéler la main²¹⁰. De fait, Imbert semble bien avoir été investi du décor sculpté de trois autels et non du seul autel principal. D'ailleurs, ses services étaient si appréciés localement qu'on lui demanda, vers 1668, de réaliser la croix du cimetière.

Significative est la confusion entre Radegonde et Élisabeth de Hongrie, qui est encore faite entre les deux guerres puisque l'auteur ne la redresse pas : nous y verrons une preuve supplémentaire de la mémoire locale défaillante au sujet d'une dévotion à sainte Radegonde. De toute manière, celle-ci ne dut occuper qu'un rang secondaire à Conan : en effet, dès avant la Révolution, l'évêque de Blois – M^{gr} de Thémines, dont l'hostilité à l'égard de certaines dévotions populaires était marquée – avait fait « supprimer » de l'église de Conan une châsse contenant des reliques de saint Jean, sainte Anne, saint Julien, saint Jérôme, sainte Catherine, saint Laurent et saint Bernard. Radegonde n'était pas du nombre. En fait, toute piste fait défaut pour expliquer sa présence, si ce n'est que le XVII^e siècle correspondit à un essor de son culte ; peut-être faudrait-il aussi approfondir son association avec la dévotion au Rosaire.

La présence des attributs royaux aurait pu susciter bien des avanies à cette statue au plus fort de la Révolution. Il n'en fut rien et peut-être fut-elle protégée par la conscience que l'on avait, à l'époque, de sa valeur artistique : *Au-dessus et à côté des dits autels, se trouvent exposés à la vénération des fidèles dix statues de main de maître [...]*²¹¹.

Les réponses du desservant de Conan au questionnaire de 1840 sur le culte des saints ne comportent aucune allusion à une dévotion envers sainte Radegonde. Au XIX^e siècle, étaient honorés : saint Saturnin, patron de la paroisse, dont le bâton était vendu aux enchères chaque année, saint Vincent, tant que des vignes existaient encore dans la commune. Selon le même document, il semble bien que la primauté dans la dévotion locale soit revenue à la Vierge et non au saint patron de la paroisse : *Il n'y a point de pèlerinage en l'honneur du saint Patron ; mais il y en a un en l'honneur de la Compassion de la Sainte Vierge le vendredi de la semaine de la Passion. L'origine de ce pèlerinage remonte à la fondation d'une chapelle attenante à l'église de Conan, bâtie plus tard dans le XV^e siècle par le seigneur de Conan et son épouse d'après un vœu pour avoir été préservés d'un naufrage par*

209 À propos de Gaspard Imbert, on pourra consulter CABARAT (M. et J.-P.), MARTIN-DEMÉZIL (J. et J.), PRUDHOMME (A.), « Église Saint-Louis des Jésuites de Blois. Nouveaux documents sur sa construction et sur la décoration du chœur », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, 1990, p. 123 sq. ; DEVELLE (chanoine E.), *Le mobilier des églises de Blois*, p. 199-228 ; LESUEUR (F.), *Op. cit.*, notices consacrées aux églises citées.

210 GRIGNON (J.), *op. cit.* Une confrérie du Rosaire exista à Conan dès 1650.

211 Extrait de l'inventaire de l'église de Conan, dressé le 12 juillet 1790 et cité par J. Grignon, *op. cit.*

*l'intercession de la glorieuse Vierge Marie. Ce pèlerinage attirait autrefois un grand concours de fidèles qui venaient implorer la protection de cette Vierge sainte qui sait compatir aux douleurs de ses enfants, parce que son âme aussi a été transpercée d'un glaive de douleur*²¹². Jusqu'au XVII^e siècle au moins, Marguerite et Radegonde furent les seules saintes statufiées dans une église dominée par la dévotion mariale ; à la seconde était reconnu un pouvoir sur les tempêtes que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher du vœu des seigneurs de Conan :

XXXI [...] Un homme, du nom de Floreius, pêchant pour la sainte, peinait sur mer quand se leva le tourbillon des vents et que se dressa la masse des flots ; le matelot ne pouvant vider la sentine avant que l'onde déferlante ne la submergeât, comme le navire plein d'eau sombrait, Floreius dans cette extrémité s'écria :

« Sainte Radegonde, pendant que nous t'obéissons, ne nous laisse pas engloutir dans le naufrage mais obtiens de Dieu que nous soyons délivrés de la mer. »

Cela dit, la nuée s'enfuit bientôt, le temps redevint serein, l'onde s'apaisa et la proue se redressa. Le rapprochement est fait, rien ne permet d'aller plus loin.

La statue de sainte Radegonde est un des ornements de l'autel du Rosaire, lieu de la principale dévotion populaire locale du XVII^e au XIX^e siècle, comme l'affirmait l'abbé Gaullier dans sa réponse au questionnaire de 1840 : *J'ai encore quelques mots à ajouter sur la confrérie du Rosaire de la Sainte Vierge. Cette confrérie a été érigée dans l'église paroissiale de Conan par les frères Dominicains de Blois en l'année 1650. Dans un vieux registre où l'on trouve les pouvoirs donnés par le Prieur du Couvent des frères Prêcheurs dits Jacobins de Blois à l'un des frères du même couvent à l'effet d'ériger la dite confrérie, il est marqué dans une note écrite de la main de M. Chambrelin, ancien curé de la paroisse de Conan, qu'elle fut rétablie la première année qu'il fit les fonctions de curé dans la paroisse, c'est-à-dire en l'an 1779. Cette confrérie compte maintenant une vingtaine d'associés. Un autel particulier est dédié sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. On fait la fête de la confrérie le premier dimanche d'octobre. Tous les premiers dimanches du mois et toutes les fêtes de la Sainte Vierge on fait à l'issue des vêpres une procession en chantant les litanies de la Sainte Vierge*²¹³. Radegonde avait, en quelque sorte, le privilège d'être l'accompagnatrice discrète de cette ferveur, mais par là-même elle était condamnée à rester dans l'ombre.

André Prudhomme confirme que son culte était délaissé à la fin du XIX^e siècle : *On vénérât saint Gilles qui guérit de la peur et saint Sébastien, protecteur pour les épidémies, et saint Julien qui guérit de la gale, des dartres et de la colique. Mais on avait oublié quelque peu sainte Radegonde (lèpre, gale, ulcère, fièvre des enfants) et sainte Marguerite, foulant aux pieds le dragon. Ces saintes et ces saints avaient leurs statues dans l'église*²¹⁴. Ce passage met en évidence le fait que sainte Radegonde a même été ici supplantée dans ses « spécialités thérapeutiques » : gale, dartres.

• Épuisay

La découverte de ce lieu de dévotion est le fait du pur hasard : une photographie réalisée à une époque où l'auteur ne s'intéressait pas particulièrement au sujet, redécouverte à l'occasion d'une recherche iconographique sur un autre thème. Bien que réalisée en plâtre, cette statue laisse une impression générale d'élégance qui rend difficile son intégration aux standards sulpiciens, vers lesquels orienteraient pourtant la couronne et les motifs peints sur les vêtements. La finesse et l'expression du visage, le mouvement de certains drapés ne sont pas sans faire songer à certaines œuvres en terre cuite du XVIII^e siècle.

Il est d'autant plus difficile de se prononcer que le silence des archives est assourdissant au sujet de cette dévotion locale. En réponse au questionnaire de 1840, l'abbé Pauchet, desservant d'Épuisay, se montrait d'un laconisme regrettable : après avoir rappelé que le patron primaire de l'église paroissiale était saint Étienne, proto-martyr, il se contentait de signaler qu'aucun culte ancien n'était tombé en désuétude, qu'aucune relique n'existait dans la paroisse et que, seule, sainte Barbe était invoquée pour éloigner les méfaits des orages²¹⁵.

212 Dioc 41, N 62 (1).

213 Ibid.

214 PRUDHOMME (A.), « Aller à Conan pour se faire débêter », *Le Loir-et-Cher à Paris*, n° 98, avril-mai 2003.

Peu après son départ d'Épuisay, l'abbé Pauchet semble avoir eu quelques démêlés avec la fabrique de son ancienne paroisse. Le 27 mars 1845, il fut amené à présenter des *Réponses aux réclamations qui me sont adressées par les membres du Conseil de fabrique d'Épuisay*. Dans ce document, il se livrait à une revue des manifestations de la ferveur populaire locale : *Il n'y a jamais eu qu'une messe de saint Sébastien par an, le jour de sa fête ; la première année, elle n'eut point lieu, je n'en connus l'usage qu'après la fête passée ; les deux années suivantes, elle ne fut point rétribuée parce que j'ai refusé la quête qu'on m'apporta après la messe [...]. Mais les années suivantes, je l'ajoutais à celle de sainte Barbe [...]. Pour celle de Sainte Croix je n'ai jamais reçu d'honoraires de la fabrique [...]*²¹⁶. Dans la suite du texte, il est fait allusion à la *frérie de l'Assomption*, à la confrérie du Saint-Sacrement. Nulle trace d'un culte à sainte Radegonde, à moins que... la *messe de Sainte Croix* ne soit liée à la relique de Poitiers, au monastère et, par voie de conséquence, à notre héroïne.



À Épuisay : sainte Clotilde voisine...



... avec sainte Radegonde.

À l'occasion de ses visites pastorales à la jonction des années 50-60, le vicaire général Delort s'attachait à signaler les œuvres qui lui semblaient dignes d'intérêt dans le mobilier des églises. La statue de sainte Radegonde est absente du petit florilège.

La seule réalité que nous puissions affirmer est qu'elle est là et bien là dans cette église d'Épuisay : son nom est écrit sur le socle, ce qui coupe court à toute erreur d'interprétation. Radegonde honorée à Busloup, Épuisay, Saint-Avit, La Chapelle-Vicomtesse, Fréteval, Lignières et même Lanneray (en piétinant un peu une frontière administrative qui n'a pas de signification profonde dans ce domaine) : voilà une densité surprenante pour une zone géographiquement restreinte. Il faut s'abstenir de conclusions hâtives :

- le fait peut correspondre à une aire de rayonnement de la chapelle de l'Écotière (sauf pour Lanneray qui avait sa propre autonomie) ;

215 Des voisinages peuvent être relevés, entre sainte Radegonde et saint Étienne à Busloup, avec sainte Barbe à Lanneray ; de là à y voir plus que des coïncidences...

216 Dioc 41, N 83, dossier de la paroisse d'Épuisay.

- la densité de la dévotion radegondienne a été démontrée par des découvertes fortuites ; d'autres ne peuvent être exclues dans les zones voisines ;
- la place de sainte Radegonde dans les dispositifs locaux de protection sacrée n'est pas toujours clairement établie.

Du moins n'est-il pas interdit de poser des jalons...

• Faverolles

Le curé de Faverolles semble bien ne pas avoir été étranger à la désaffection vis-à-vis de sainte Radegonde dans ce village. Du moins est-ce dans ce sens que l'on peut interpréter une de ses réponses au questionnaire de 1840 :

On invoque encore sainte Radegonde pour le mal de tête. La statue de cette sainte est dans la chapelle de l'ancien château de la Pinonnerie, maintenant détruit, et l'on est dans l'usage d'y aller en procession le jour de la pentecôte, après les Vêpres. On y disait ordinairement la messe le 13 août, jour de sainte Radegonde, mais j'ai supprimé cet usage : 1°) parce que la chapelle n'était pas dans un état convenable ; 2°) parce que le propriétaire n'en a jamais eu l'autorisation. La chapelle est aujourd'hui dans un état décent, cependant il y aurait encore des dépenses à y faire pour qu'on y pût célébrer la sainte Messe, supposé toutefois l'autorisation de Monseigneur²¹⁷.

F. Lesueur donne une brève description du monument : *Chapelle Sainte-Radegonde de la Pinonnerie. Isolée dans la campagne à 1 500 mètres du bourg de Faverolles, cette chapelle date du XV^e siècle. Elle est couverte d'un comble aigu et terminée par un chevet plat au pignon orné de crochets. Un petit clocher-arcade, peut-être postérieur, s'élève latéralement sur le rampant sud de ce pignon. Deux fenêtres à décor flamboyant très ample sont percées, l'une sur le chevet, l'autre sur le mur sud à côté d'une porte à accolade²¹⁸.*

Une visite décanale eut lieu à Faverolles le 18 octobre 1910. Dans la rubrique « chapelles et oratoires » du rapport, figurait l'oratoire de la Pinonnerie *en l'honneur de sainte Radegonde*. Son état était considéré comme décent et la messe y était dite deux fois par an *de tradition*, mais il ne bénéficiait pas d'une autorisation régulière.

• Fréteval

Dans l'église paroissiale, la dernière baie du mur sud, avant d'arriver au chœur, est occupée par un vitrail présentant la scène du *Miracle des avoines*. Sous ce dernier, une plaque précise dans son inscription : *544 Miracle des avoines / Sainte Radegonde, reine de Thuringe / est cachée par un champ / d'avoine poussé miraculeusement*. Deux autres vitraux, au même mur, évoquent : 1°) une rencontre, à Fréteval, entre le roi de France Louis VII le Jeune et celui d'Angleterre, Henri II (1170), en présence de Thomas Becket, archevêque de Canterbury ; 2°) l'assassinat du prélat dans sa cathédrale (1171).

Cette série a été réalisée par L. Gouffault, maître verrier d'Orléans, en 1933. Nous y sommes, loin des préoccupations quotidiennes, immergés dans l'imagerie de l'histoire royale. Radegonde n'a pas eu de culte local marqué, ni dans l'église, ni dans une chapelle indépendante. Toutefois, elle n'était pas une inconnue puisque les Frétevallois y allaient de leur pèlerinage annuel à l'Écotière, avant la Révolution. Cette lointaine mémoire a-t-elle orienté le choix du commanditaire et de l'artiste ?

Quant au *Miracle des avoines*, épisode déjà évoqué [supra, p. 19], il ne semble se rattacher à aucune tradition propre au Vendômois : *On montre au bourg de Vouillé un champ dont les laboureurs n'ont jamais pu, dit-on, redresser les sillons qui avaient été ainsi contournés par la volonté divine pour mieux protéger la reine contre les regards de son persécuteur. Une autre tradition veut que le lieu de ce miracle soit le « Champ-Carré », situé près de Saix [...]. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'au milieu du chemin existait autrefois une petite chapelle dédiée à sainte Radegonde, et qu'un office rappelant le prodige [...] se célébrait au monastère et à l'église de Sainte-Radegonde le 28 février²¹⁹.*

217 Dioc 41, N 85.

218 LESUEUR (F.), *Op. cit.*

219 CHERGÉ (C. de), *Op. cit.* D'autres lieux ont été présentés par des traditions locales comme étant le champ miraculeux, en Normandie par exemple, ou plus près, à Lanneray ; mais rien de tel à propos de Fréteval ou du Vendômois.

J. Aubrun cite, pour origine de cette légende, un manuscrit du XIV^e siècle : *À l'issue dudit lieu de Seez [Saix] trouva la bonne dame un labourneur qui semoyt de l'avoynne auquel elle dit : « Mon amy, si aucun te demande si tu as veu passer par cy aucune personne, respond fermement que dès le temps que tu semois cette avoynne, homme ne femme n'est par icy passé.*

« Et par la volonté de Dieu laditte avoynne en cette mesme heure fut crue si grande tellement que la sainte se mussa en icelle avec ses deux religieuses, nommées l'une Agnès et l'autre Disciole.

« Et tantost après le roy Clotaire arriva audict lieu et demanda au labourneur si aucune personne il avait veu passer par là, qui lui dit que non, quand il semoit ladite avoynne.

« Lors le roy oye la réponse dudict labourneur et voyant le miracle fut plus émerveillé que jamais et de là s'en retourna, considérant qu'il estoit plus licite laisser sa propre espouse que d'offenser la divine clémence. »

Et le biographe de sainte Radegonde d'ajouter :

Cette charmante histoire n'est hélas qu'une légende. Elle a valu pourtant à Radegonde la réputation d'être la protectrice des moissons et dans beaucoup de lieux on l'invoque à ce titre. La légende du Miracle des avoines est à rapprocher d'un récit assez voisin concernant une autre fuite, celle de la Sainte Famille en Égypte, échappant aux hommes d'Hérode grâce à la pousse aussi prodigieuse que subite des blés ; de magnifiques peintures médiévales illustrent la scène sur les murs de l'église d'Asnières-sur-Vègre (Sarthe).



Fréteval étant un village essentiellement agricole, installé en bordure de Beauce, peut-être faut-il simplement voir dans le choix de ce thème ornemental et hagiographique, une référence à l'économie céréalière. Même cette hypothèse est très fragile puisque, dans le traitement du sujet, le contexte paysan est presque complètement évacué : ni labourneur, ni champ, si ce n'est une bien discrète zone de petites hachures verticales dans le décor de fond ; dans la partie gauche du vitrail, Radegonde, visiblement effrayée, est à la fois rassurée et protégée par deux personnages saints (auréolés) ; à droite, les soldats sont lancés à sa poursuite ; en fait, rien qui rappelle l'« ambiance » du *Miracle des avoines*.

Sainte Radegonde en fuite [Fréteval]

Ce vitrail pourrait aussi évoquer un autre moment d'« épouvante » de Radegonde face aux projets récupérateurs de son royal époux. Elle fit alors appel à saint Jean de Chinon, qui vivait en reclus dans une grotte-oratoire située dans le coteau, juste devant l'église du bourg de Chinon : *Là, apprenant que le roi voulait reprendre avec elle la vie commune, elle s'adressa à Jean de Chinon. La moniale Baudonivie écrit : « De sa pompe royale, il lui restait un ornement d'or avec des gemmes et des perles, valant mille sous d'or ; par l'intermédiaire d'une de ses compagnes les plus intimes, nommée Fridovigie, elle l'envoya au vénérable reclus Jean de Chinon, lui demandant de prier pour elle, afin qu'elle ne rentrât pas dans le monde, et de lui envoyer un cilice dont elle pût mater son corps ; elle lui envoyait en échange une étoffe grossière en poil de chèvre pour qu'il s'en fit un vêtement ».*

Saint Jean passa une nuit en prière, puis il fit savoir à la reine qu'il était exact que le roi voulait la reprendre, mais que Dieu ne le permettrait pas. Sa prophétie se vérifia, et la reine Radegonde put aller se fixer à Poitiers pour y fonder le célèbre monastère de Sainte-Croix²²⁰.

220 OURY (G.-M.), *Les saints de Touraine*, Chambray-les-Tours, Éd. CLD, 1985. Nous avons été mis sur la voie de cette possible interprétation par M^{me} Josèphe Couvrat que nous remercions ; elle fait remarquer à juste titre qu'en cette circonstance, Radegonde ne devrait pas être habillée en reine, mais en diaconesse.

Saint Jean le Reclus était connu de Radegonde depuis son voyage vers Tours et Saix, si l'on en croit l'abbé Briand : *La pieuse reine aurait passé trois jours au sein d'une grotte creusée dans le coteau dominant la petite ville de Chinon.*

Outre qu'elle pouvait ainsi aller prier au tombeau d'un disciple de saint Martin, saint Mesme, dont le corps reposait dans l'église du monastère, il lui était facile de jouir des entretiens tout célestes du Bienheureux Jean, qui menait la vie austère des reclus dans une grotte située un peu plus haut [...].

Quand la sainte reine fut partie pour Saix, le pieux ermite quitta la laure qu'il habitait pour occuper celle de sa sainte amie. Il y rendit le dernier soupir et y fut enterré. La laure, qui resta après sa mort dans son état primitif, fut convertie, au XI^e siècle, en un oratoire sous le vocable de sainte Radegonde²²¹.

Mais aucun argument fiable ne vient confirmer ce récit. Celui-ci paraît donc du ressort de la légende et non de l'histoire, même si l'abbé Briand s'alimentait à une source ancienne – une *Vie de Sainte Radegonde, jadis reine de France*, publiée à Poitiers en 1631 par un auteur nommé Mesnier :



Saint Jean le Reclus repose dans la chapelle Sainte Radegonde à Chinon.



... Il y a dans ladicte chapelle un lit de pierre sur lequel on tient que la sainte se couchoit. Et les habitants de Chinon et lieux circonvoisins vont en voyage à ladicte chapelle, implorant l'intercession de la sainte pour les maladies des gouttes, et se couchent sur ce lit par dévotion et souvent y reçoivent guérison en reconnaissance de quoy, ils y laissent leurs bastons et cuiles [...]

Devant la chapelle susdicte il y a un puits très profond : l'on dict que sainte Radegonde ayant besoin d'eau que l'eau s'élevoit jusqu'à la margelle, en sorte que sans peine elle en prenoit pour son usage. Mais un jour la sainte, retournant de Chinon, rencontra une femme impudique, qu'elle méprisa et retourna à son hermitage ; ayant besoin d'eau, l'eau ne s'esleva jusques à ce que la sainte se fust confessée à S. Jean le reclus [...]²²².

L'hagiographie tardive a eu tendance à établir un lien de succession entre l'intercession de saint Jean de Chinon et le *Miracle des avoines* : le premier épisode est évoqué par Baudonivie, le second seulement au XIV^e siècle ou à la fin du XIII^e au plus tôt. L'abbé Briand les présente dans cet ordre, tout en s'entourant de sages précautions : *Telle est la gracieuse légende du miracle des avoines. Si ce*

221 BRIAND (E.), *Op. cit.*

222 Cité par KLEINMANN (D.), « Sainte-Radegonde de Chinon. La "légende dorée" en vert et bleu », *Amis du Vieux Chinon*, t. X, n° 6, 2002.

miracle ne se présente pas avec tous les caractères du fait historique rigoureusement démontré, si le silence de Baudonivie et de Fortunat constitue une présomption défavorable, il n'est pas moins vrai que les souvenirs populaires en ont gardé fidèlement le récit, que la tradition en est toujours vivante à Sainte-Croix, et que cette tradition est consacrée par un office particulier et une fête spéciale chez les filles de sainte Radegonde. Ajoutons que dans un manuscrit de la fin du XIII^e siècle, provenant de l'abbaye de Sainte-Croix se trouvent mentionnés des miracles accomplis par l'intercession de sainte Radegonde des Avoines.

Dans cette scène symbolique du vitrail, sachant qu'ils ne se sont pas rencontrés à ce moment, saint Jean de Chinon pourrait être le personnage auréolé qui s'interpose entre les soldats du roi et Radegonde ; quant à la religieuse qui l'accompagne dans sa fuite et tente de la rassurer, il peut s'agir, non de Fridovigie (qui ne fut pas béatifiée), mais de sainte Agnès, appelée à diriger le monastère de Sainte-Croix de Poitiers.

La cohérence historique ne semble pas avoir été un souci majeur du commanditaire ou (et) de l'artiste :

– Le premier vitrail, en entrant, présente une scène de réconciliation entre Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, et Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, en présence du roi de France, Louis VII le Jeune. L'événement s'est bien déroulé à Fréteval, mais en deux temps : 1^o) une entrevue Louis VII – Henri II, les 20 et 21 juillet 1170 ; 2^o) la rencontre Henri II – Thomas Becket, le 22 juillet ; et rien n'indique que les trois personnages aient été rassemblés²²³.

– Pour la seconde baie, évoquant le meurtre de Thomas Becket dans sa cathédrale, la date de 1171 figurant sur le vitrail est fautive, puisqu'il eut lieu le 29 décembre 1170. Des historiens voient dans Renaud Fitz-Urse, un des assassins du prélat, le cinquième fils du seigneur de Fréteval, Ursion I^{er}. Ceci donnerait une dimension « locale » à l'événement, mais on imagine mal le commanditaire faisant gloire à la localité de cet acte...

– Plus pardonnable est la date de 544 pour le *Miracle des avoines* ; la plupart des historiens mettant cet épisode en relation avec le voyage de Radegonde vers Saix, il faudrait le décaler vers 550 – 555, mais la date de 544 a toujours ses tenants, comme A. Bernet. De toute manière, il n'existe aucune continuité chronologique entre les trois thèmes. Ils n'ont pas plus en commun la facette locale, puisque le thème du troisième vitrail est totalement étranger à Fréteval.

Si cohérence il y a entre ces trois vitraux, elle doit être cherchée ailleurs. Il n'est pas impossible que le vitrail du *Miracle des avoines* se rattache, avec ses deux voisins, à un autre programme de signification : l'Église conciliatrice, avec la rencontre des rois, mais aussi fragile car pouvant être trompée par le pouvoir laïque ; l'Église martyrisée, avec le meurtre de Thomas Becket ; l'Église persécutée, avec la fuite de Radegonde ; les deux derniers vitraux étant divisés en deux tableaux, les forces du Mal à droite, celles du Bien à gauche. Tout ceci n'étant toujours qu'une hypothèse...

Saint-Nicolas de Fréteval était presque une église de tous les saints, si l'on en croit l'inventaire, dressé lors d'une visite pastorale de 1952, des reliques qu'elle renfermait :

A : Agathe – Agnès – Alexis – Alphonse de Ligori – André Bobola – Anne – Augustin.

B : Benoît Labre – Bonaventure.

C : Catherine – Célestin – Christine – Claire – Clément.

D : Dominique.

E : Éloi.

F : Félix – François d'Assise – François-Régis – François de Sales – François-Xavier.

G : Germain – Germaine Cousin – Grégoire le Thaumaturge – Grégoire, pape – Guillaume.

H : Hilaire.

I : Ignace, martyr – Ignace de Loyola.

J : Jean Berckmans – Jean de Britto – Jérôme – Joseph – Justin Claude.

L : Laurent – Louis, évêque de Toulouse – Louis, roi – Louis de Gonzague.

M : Madeleine – Marguerite – Vierge Marie – Martin.

N : Nicolas – Nicolas de Tolentino.

P : Paul, apôtre – Paul de la Croix – Pierre d'Alcantara.

223 LEYMARIOS (C.), *Fréteval, histoire d'une forteresse médiévale*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2001. L'amalgame des rencontres pourrait être un procédé voulu de l'artiste, également utilisé pour le vitrail dit du *Miracle des avoines*.

R : *Radegonde – Roch.*

S : *Stanislas Kotska, Suzanne.*

T : *Thérèse d'Avila.*

V : *Victoire – Victor – Vincent de Paul*²²⁴.

En présence d'une telle cohorte, il serait osé de prendre argument pour une dévotion particulière à sainte Radegonde ; l'événement eût plutôt été qu'elle ne figurât point dans la liste...

• La Chapelle-Vicomtesse

Nous avons repéré une statue de sainte Radegonde – bien identifiable grâce au nom gravé sur le socle – dans l'église paroissiale. La visite canonique du 17 novembre 1949 et celle, pastorale, du 13 septembre 1963 ne mentionnent pas cette statue : fut-elle considérée comme quantité négligeable par les auteurs de rapports ? Attendait-elle un retour d'affection dans l'ombre de la sacristie ? Toujours est-il qu'il faut remonter un peu plus haut dans la ligne du temps pour trouver une justification à son existence²²⁵.

L'abbé Bels, curé du lieu à l'orée du XX^e siècle, se mit en tête de développer un pèlerinage dans sa paroisse. Il insistait sur la légitimité historique de son entreprise : *Ce pèlerinage, l'un des plus anciens de tout le diocèse, remonte à des centaines d'années et son rétablissement est l'un des vœux les plus chers des populations.* En mai 1901, il fit réaliser et diffuser un bel imprimé appelant à un *grand pèlerinage en l'honneur de saint Blaise* pour le 29 septembre suivant (date de la Saint-Michel, ce dernier étant le patron de la paroisse). Il s'empressait d'énumérer les plus prestigieuses des statues de son église de manière à renforcer l'attrait de la démarche spirituelle :

1) Sacré Cœur de Jésus ; 2) Ecce Homo ; 3) N.-D. des Victoires ; 4) N.-D. de Guérison (à notre avis, plutôt de Garaison, mais la déformation ne manque pas d'intérêt ; elle fait penser à la fontaine de Guériteau, à Choue, muée en *Guérit tout*) ; 5) N.-D. du Rosaire ; 6) saint Michel ; 7) sainte Germaine, *invoquée pour la guérison des humeurs froides* ; 8) sainte Apolline, *pour les maux de dents* ; 9) saint Mamert, *pour les douleurs d'entrailles* ; 10) saint Joseph ; 11) saint Antoine, *pour les objets perdus* ; 12) saint Dominique ; 13) saint Sébastien, *que l'on invoque dans les moments d'épidémies* ; 14) saint Gilles, *pour la peur* ; 15) de saint Vrain, *pour le mal particulier de ce nom* ; 16) sainte Radegonde, *pour toutes les douleurs* ; 17) saint Blaise, *pour les bestiaux*. Sans compter de précieuses reliques.

J'avais dit : « pèlerinage en l'honneur de nos saints au nombre de 37. Voici ceux qui sont le plus invoqués ». Le publiciste a jugé à propos de substituer à ma rédaction des phrases littéralement cacophoniques. Ce n'est donc pas moi qui suis en cause mais lui.

*Certain journal aurait pris la chose à partie... Je n'en sais rien. Tout ce que je puis dire, c'est que les châtelains de mon voisinage, à qui j'avais fait part de mon intention, l'ont approuvée et m'ont même honoré de leur cotisation personnelle*²²⁶.

En seizième position seulement dans la nomenclature des statues, sainte Radegonde était nettement privilégiée sur le terrain, d'après le programme :

224 Dioc 41, N 100.

225 Dioc 41, N 46.

226 Ibid.



*Imprévu : le supplice
du pot de peinture...*

*Les évangiles seront dits, ce jour-là, à l'église, depuis 6 heures.
À 9 heures, procession solennelle, tous les ans, où sont portées, sur des
brancards, par des jeunes filles en blanc, les statues magnifiques de
saint Gilles, de saint Vrain, de sainte Radegonde et de saint Blaise²²⁷.*

L'initiative de l'abbé Bels semble avoir fait l'objet de polémique à différents niveaux, puisque l'intéressé éprouva le besoin de s'expliquer auprès de son évêque :

• Lettre du 2 octobre 1901 : *J'ignore absolument qu'il se soit fait le moindre bruit autour de mon annonce de pèlerinage publiée par le patriote vendômois²²⁸. J'ai seulement constaté, avec un douloureux étonnement, que mes quelques lignes avaient été complètement défigurées par le journaliste.*

En fait, la polémique se résumait à un coup d'épingle, à une époque qui vit de bien plus sévères affrontements entre cléricaux et anticléricaux :

• Dans son numéro du 5 septembre 1901, *Le Patriote vendômois* annonçait le pèlerinage de La Chapelle-Vicomtesse en l'honneur des saints, au nombre de 37, et énumérait les plus invoqués : 24 noms, soit 7 de plus que dans la liste des statues de l'abbé Bels. Sainte Radegonde en était, mais aussi sainte Philomène dont l'odeur de sainteté était alors sévèrement contestée. Y figuraient *par-dessus tous Notre-Dame de Lourdes*, mais encore *saint Antoine avec son porc* !

• Il n'en fallait pas davantage pour déclencher un courrier goguenard dans le socialiste *Progrès de Loir-et-Cher* du 15 septembre :

Quel heureux pays doit être celui de La Chapelle-Vicomtesse. Posséder 37 saints et un porc béatifié, n'est-ce pas une véritable veine ?

Il ne doit pas y avoir de malades dans cette région, car chaque élu de Dieu doit bien guérir telle ou telle affection. Telles sont les réflexions que bon nombre de croyants, lecteurs assidus du « Patriote », ont dû s'adresser en lisant cette feuille cléricale, qui bat la grosse caisse en faveur des innombrables saints de La Chapelle-Vicomtesse.

Le malheur est qu'il n'existe pas autant de « bienheureux » dans notre commune. Le pieux journal a tout simplement été mystifié par quelque farceur. Il est impossible que notre curé ait fourni la liste de saints publiée par le « Patriote ». Un habitant.

Texte habile qui semblait exonérer le desservant de toute responsabilité et introduisait le germe de la zizanie dans le camp clérical.

Dans une lettre du 19 novembre 1901, l'abbé Bels revenait sur le sujet : *Hier, Monseigneur, j'ai pu ponctuer ma phrase d'une façon qui peut prêter à l'équivoque. C'est pourquoi j'articule et j'affirme que nous avons, ici, en tout et pour tout, un seul pèlerinage, et il est fixé au 29 septembre, jour de notre fête patronale. Si j'avais eu, un seul instant, la moindre velléité d'en fonder plusieurs, je déclare que j'aurais fait là le plus étrange des rêves. Toutes les allégations qui ont pu être faites à Votre Grandeur dans un sens opposé à ce que je viens de vous dire sont de la pure fantaisie²²⁹. Il est probable que des critiques sont aussi parties du camp clérical, clergé ou fidèles des paroisses voisines inquiets de l'« impérialisme » du curé de La Chapelle-Vicomtesse : un pèlerinage organisé le jour de la fête du patron de paroisse, saint Michel, mais dédié à saint Blaise (très honoré dans ces contrées d'élevage), renforcé d'une exceptionnelle pharmacopée spirituelle – Radegonde intervenant pour les douleurs de tous acabits – il y avait de quoi faire de ce village, non plus une *maîtresse place* mais une place forte de la dévotion rurale !*

Quelle légitimité véritable accorder à sainte Radegonde dans ce processus ? En remontant dans le temps, la référence d'archives incontournable est le questionnaire de 1840 sur le culte des saints. Selon le desservant, deux personnages avaient été l'objet d'une dévotion particulière : sainte Apolline, invoquée contre les maux de dents, et saint Mamers, guérisseur de coliques. Leur culte était « négligé » depuis dix ans environ et dans l'espérance de faire tomber l'assemblée, les danses et

227 Ibid.

228 *Le Patriote vendômois* a pris la succession du *Loir*, comme journal conservateur et clérical, à partir de 1899.

229 Dioc 41, N 46.

autres abus qui se passaient ces jours-là. Nous avons là un bon exemple de l'attitude combative de certains prêtres du XIX^e siècle à l'égard des manifestations de la religion populaire : *Le dimanche qui suit la fête de sainte Apolline, il y a assemblée et grand concours de fidèles. Le culte que l'on rendait à cette sainte remonte à une époque fort éloignée. M. Provost mon prédécesseur a cessé de célébrer solennellement cette fête ; il refusait de lire les évangiles le dimanche où se tient l'assemblée et il a aboli une cérémonie dite cérémonie du Bâton Sainte-Apolline*²³⁰. Le grand concours de fidèles persistant en 1840 montrait la capacité de résistance des villageois à la pression du clergé ; et il en allait de même pour la fête de saint Mamers.

Radegonde n'apparaît dans aucune des réponses au questionnaire, tout comme saint Gilles, saint Vrain et saint Blaise, dont les statues devaient être promenées dans la procession de 1901 ; et l'abbé Bels se gardait bien de sortir sainte Apolline et saint Mamers, pourtant statués dans l'église... Si elles existent, les justifications du pèlerinage qualifié comme *l'un des plus anciens du diocèse* doivent être recherchées dans les périodes antérieures à la Révolution ; après une approche sommaire, les documents publiés à ce jour ne semblent pas faire référence à sainte Radegonde.

• Lignières

Une visite pastorale de 1959 signale l'existence d'une statue en bois de sainte Radegonde, attribuée au XVII^e siècle, dans l'église paroissiale de Lignières²³¹. Il existe toujours une représentation de Radegonde dans cet édifice, adossée au mur nord, au niveau de l'entrée du chœur ; elle est vêtue et voilée comme une moniale, mais porte, toutefois, un manteau fleurdelisé et la couronne royale. Elle a été repeinte à une date récente. L'ensemble du décor peint, dans le chœur de l'église de Lignières, peut être attribué à la seconde moitié du XIX^e siècle. Comme pour les statues de sainte Barbe, saint Laurent et saint Aignan, le nom de sainte Radegonde a été peint sur le mur et sous l'emplacement de sa sculpture : ce qui laisse entendre qu'elle a occupé cette place privilégiée au moins depuis cette époque.



Sainte Radegonde



L'église de Lignières

En dehors de la statue elle-même, dont la facture évoque en effet le XVII^e siècle, les archives n'ont livré, à ce jour, aucune trace de dévotion à sainte Radegonde dans la paroisse de Lignières ; un

230 Ibid.

231 Dioc 41, N 121.

document (mentionné au chapitre sur *Sainte-Radegonde de l'Écotière*) cite Lignières dans la nomenclature des villages qui faisaient une procession annuelle à l'Écotière avant la Révolution. Les historiens de Poitiers constatent que le culte de la sainte patronne de la ville et *mère de la patrie* connu, vers le milieu du XIX^e siècle et surtout après la guerre de 1870-1871, un spectaculaire regain de ferveur, illustré par l'impressionnante série de vitraux de l'église Sainte-Radegonde :

Ce programme apparaît très savant, voire érudit. Il illustre aussi les idées du clergé de Poitiers de ce temps qui, suivant en cela l'esprit et les directives de son célébrisime évêque, M^{gr} Pie, rêvait d'une France catholique et royale²³².

Gageons qu'une bonne partie du clergé du diocèse de Blois était dans de semblables dispositions et que le desservant de Lignières a vu sans déplaisir une sainte couronnée et fleurdelisée occuper une place d'honneur dans son église, même si aucune dévotion spécifique (pèlerinage, confrérie...) ne lui était associée.

Selon des renseignements communiqués à la mairie de Lignières, cette sculpture a été prêtée à Busloup, afin de réaliser un moulage destiné à orner la chapelle Sainte-Radegonde de l'Écotière. Et c'est peut-être à la suite de cette opération qu'elle fut repeinte.

• Marchenoir

L'église paroissiale possède une statue de sainte Radegonde qui ne manque pas d'originalité. La sainte y est figurée sous l'apparence d'une princesse mérovingienne – chevelure nattée, couronne en forme de bandeau – tout à fait conforme à l'iconographie du XIX^e siècle sur le sujet. Plus étrange, le manteau royal a troqué ses traditionnelles fleurs de lis pour des abeilles... Les Archives diocésaines de Blois apportent la réponse à cette curieuse mutation iconographique, en même temps qu'à la raison locale de cette dévotion²³³.

Le 25 mai 1859, M^{lle} Cécile Garret, habitante de Marchenoir, adressait une lettre à l'évêque de Blois :

Monseigneur, Pour la gloire de Dieu qui se plaît à glorifier ses saints, permettez que j'adresse à Votre Grandeur le récit de ma guérison que j'attribue aux prières d'âmes ferventes qui désirent qu'une relique ayant pour inscription du bras de sainte Radegonde soit reconnue authentique et comme telle exposée à la vénération des fidèles.

Depuis vingt-six mois je souffre d'une douleur de côté parfois très aiguë qui a résisté à tous les remèdes prescrits par deux médecins très expérimentés²³⁴. Vers le commencement de mars, m'entretenant avec M. le Curé du désir de voir reconnaître l'authenticité de la relique, il m'engagea à faire une neuvaine dans cette intention et demander ma guérison. Dieu a exaucé les prières des bonnes âmes qui demandaient un miracle ou une faveur et dès le second jour de la neuvaine, 25 mars, j'éprouvai un mieux sensible et depuis, sans user d'aucun des remèdes qui m'étaient jusque-là devenus indispensables pour calmer ma souffrance, je n'ai éprouvé aucune crise. Que la bonté de Dieu en soit mille et mille fois bénie, que sainte Radegonde porte jusques à son trône les sentiments de ma vive reconnaissance. C'est au crédit de cette grande sainte que j'attribue ma guérison [...].

Une note, non datée mais de la même époque, adressée au vicaire général Doré, précise l'historique de cette relique de sainte Radegonde : *M. Morel, ex-dominicain, décédé à Onzain, possédait un cadre en bois, muni d'un verre, renfermant des reliques de plusieurs saints et saintes, et spécialement de sainte Radegonde. Ce cadre, à sa mort, a été remis à sa mère, et cette Dame l'a donné à M^{lle} Constance Garret, sa filleule, qui le possède aujourd'hui.*

La relique de sainte Radegonde est une portion du bras de la sainte.

Cette relique est-elle authentique ? On ne peut citer aucun procès-verbal ; mais, à défaut d'écrit, on arrive par induction à une probabilité si générale qu'il paraît difficile de douter de l'authenticité de la relique.

1° La fraude, dans une matière aussi grave, ne se suppose pas.

232 FAVREAU (R.), « Le programme iconographique des vitraux du XIX^e siècle à Sainte-Radegonde de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 2^e trim. 1998.

233 Dioc 41, N 128, chemise 7, liasse intitulée « Reliques de sainte Radegonde. Faveurs obtenues par la famille Garret (1859-1865) ».

234 Le 23 février 1859, M^{lle} Garret recevait une lettre de L. Bergeron, écrite de Mer, contenant des prescriptions de soins et de remèdes.

2° Cette relique, assez notable, a été conservée précieusement par un prêtre qui, très vraisemblablement, l'avait emportée de son monastère et soustraite à la profanation, à l'époque de la révolution.

3° Elle est renfermée dans un morceau de satin rose et scellée avec de la cire rouge, ce qui la distingue de toutes les autres portions de reliques, si nous comptons celle de sainte Marie Magdelaine de Pozzio.

4° Elle porte, en écriture ancienne, des mots qui la spécifient bien. Du bras de sainte Radégonde. Une note complémentaire explique l'absence du sceau : M^{lles} Cécile Garret, Constance Garret voyant avec peine que l'intérieur du cadre susdit n'était pas aussi propre qu'elles le désiraient, l'ont ouvert, il y a [blanc].

Elles ont eu le plus grand soin des reliques mais, par malheur, le sceau, dont il reste des vestiges évidents, s'est séparé en plusieurs morceaux qu'elles n'ont pas cru devoir conserver [...].

Le curé de Marchenoir confirma le récit de Cécile Garret : Je soussigné, curé de Marchenoir, certifie que la mort de M^{lle} Garret me paraissait imminente ; et que toutes les personnes qui la visitaient en jugeaient ainsi, lorsque je lui conseillai de laisser les remèdes et de faire une neuvaine à sainte Radégonde, pour reconnaître l'authenticité de ses reliques.

Je certifie de plus que le médecin qui la soignait habituellement était très inquiet sur sa position ; et qu'il m'a dit quelques jours avant ses plus grandes souffrances et les remèdes plus énergiques qu'il a employés et qui n'ont fait comme les autres, qu'augmenter ses douleurs : « C'est un engorgement ou un squirre dans les ovaires ».

À Marchenoir, le 24 mai 1859.

Aubry, curé de Marchenoir.

PS. J'ai reconnu dans le mal dont M^{lle} était atteinte les mêmes symptômes, la même marche que dans celui de mon prédécesseur²³⁵.

Le 28 mai, dans une nouvelle lettre à M^{sr} Pallu du Parc, Cécile Garret développa en détail le déroulement de sa maladie, dans l'espoir de renforcer sa cause : M. le Curé de Marchenoir croit que je me suis exprimée trop laconiquement. Permettez que je m'étende davantage. Vous pourrez mieux juger.

Vers le mois de janvier 1857, je ressentais de tems en tems au côté droit des élancements violents qui se calmaient peu à peu ; au mois de mai je me trouvai mieux, c'est-à-dire que malgré le point douloureux que je sentais au toucher, j'étais quelquefois quinze jours sans grande souffrance. À la fin de septembre des crises violentes m'obligèrent de garder le lit, je restai très faible jusqu'au printemps 1858. Vers le mois d'avril, la douleur semblait dormir d'un jour l'un, l'usage de grands bains avait été prescrit, les sangsues, le sulfate de quinine et des pilules calmantes. Le médecin en demanda un autre, pour reconnaître la dureté et la grosseur d'un organe ordinairement petit, placé sous la hanche, et qui m'empêchait de marcher et d'agir. M. Bergeron essaya d'abord un cataplasme couvert d'essence de thérébentine, ensuite du vésicatoire sur la partie malade, des emplâtres de ciguë, et l'usage de pilules de cette même plante, l'emploi journalier de laudanum. On attribua à la douleur une sorte de dyssenterie qui augmente mon état de maladie. M. Bergeron vint me visiter et se consulter avec le médecin ordinaire tout en disant qu'il ne croyait pas ma position inquiétante, il ajouta qu'il ne connaissait aucun moyen pour calmer cette douleur qui m'arrachait des cris, qu'avec les remèdes et le tems je guérirais, qu'il fallait essayer les ventouses, qu'il en avait éprouvé de bons résultats. Mais à la troisième fois qu'elles furent appliquées, j'eus une crise qui dura quatre heures. Voyant le médecin inquiet de mon état je lui dis, comme pour l'interroger, « M. Bergeron dit que je souffrirai longtemps, je crois plutôt le contraire ? » Il n'osa me répondre ; n'espérant plus du côté de la médecine, M. le Curé me pressa de m'adresser à la relique en question marquée du bras de sainte Radégonde pour preuve ; demandant ma guérison, ne pouvant compter sur l'indignité de mes prières, je m'adressai à toutes les personnes pieuses de ma connaissance ; une pauvre femme à laquelle je fis part de mon désir me répondit avec une foi admirable « ah, c'est ça qui est bon, prier sainte Radégonde, au moins je pourons vous aider ». Sans doute que Dieu, dans sa bonté, a exaucé sa prière des bonnes âmes puisque depuis le 25 mars j'ai éprouvé un changement qui me fait croire à une entière guérison. Maintenant j'ai l'espérance que l'authenticité de la relique sera reconnue [...].

L'abbé Aubry accompagnait cette lettre de sa version et de son sentiment sur les faits :

235 Sans être précisé, le diagnostic de l'abbé Aubry ne pouvait conclure à un squirre dans les ovaires pour son prédécesseur !...

[...] Après avoir lu la notice bien imparfaite et considéré la relique, M. le vicaire général m'a dit : « Il faudrait un miracle pour que nous puissions donner à cette relique le sceau de l'authenticité. » C'était aussi ma conviction personnelle ; et à mon retour, je répétais aux demoiselles Garret ce que je leur avais dit : il faut un miracle, on ne permettra jamais d'exposer votre relique à la vénération des fidèles. Ceci se passait au commencement du Carême ; à cette époque, l'état de M^{lle} Garret inspirait déjà de vives inquiétudes ; et le médecin ordinaire qui avait parfaitement constaté que les douleurs n'étaient point névralgiques, mais l'effet d'une tumeur intérieure, pria la famille de faire venir de nouveau M. Bergeron de Mer. Ce monsieur fut, cette fois, tout à fait de l'avis de son confrère. C'était, d'après l'aveu de notre médecin, un engorgement ou un squirre, pour ne pas dire un cancer dans les ovaires. Et la malade fut obligée de suivre un nouveau traitement. Mais tous les moyens employés pour détruire l'engorgement, ou calmer la douleur du cancer n'eurent pas d'autre résultat que d'aggraver la position [...]. C'est alors que le prêtre conseilla le recours à la relique de sainte Radegonde :

Elle a d'abord eu de la peine à consentir à ne pas essayer quelque remède, malgré son grand désir de voir sainte Radégonde glorifiée. Il est si naturel de chercher quelque soulagement quand on a des douleurs inexprimables ! Mais j'ai insisté. Et comme elle s'était abandonnée, dans le principe, aux médecins par obéissance, et malgré une répugnance presque invincible, elle a enfin renoncé entièrement à sa volonté. Elle a donc prié et fait prier. Et la guérison a été si prompte qu'elle n'osait y croire. De mon côté, connaissant l'imagination ardente de la personne, je faisais l'incrédule, mais le mieux était devenu si visible, et elle m'a assuré tant de fois que le point si sensible au toucher et si douloureux n'existait plus que je l'ai engagée à rédiger la faveur qu'elle avait obtenue.

Mais cette faveur qui paraît bien évidente suffit-elle pour constater l'authenticité de la relique de sainte Radégonde ? Nous nous en rapporterons entièrement à la sagesse de Sa Grandeur [...].

La réponse ne tarda pas : *La commission a examiné les pièces relatives à la relique de sainte Radégonde, relique appartenant à M^{lle} Garret, de Marchenoir, et inspection faite de toutes ces pièces, a jugé qu'il lui semblait qu'il y avait des raisons suffisantes pour admettre l'authenticité de la dite relique, et qu'indépendamment de la guérison extraordinaire de M^{lle} Garret, il y aurait lieu de la reconnaître.*

Le secrétaire de la commission.

Blois, le 19 août 1859.

La conclusion était positive, mais prudente : oui à l'authenticité de la relique, mais en laissant de côté une guérison qualifiée d'« extraordinaire » et non de « miraculeuse ». Suivant l'avis de la commission, l'évêque de Blois reconnut la relique comme authentique, le 2 septembre 1859.



Marchenoir : sainte Radegonde...



... et son manteau constellé d'abeilles.

Une fois authentifiée, il ne restait plus à la relique qu'à faire ses preuves. L'occasion se présenta quelques années plus tard, au sein de la même famille. Un texte, daté du 2 mai 1865 et destiné à l'évêque, relatait un nouveau bienfait attribué à sainte Radegonde : *Le 9 février 1865 dans la nuit, le D^r Hilaire, médecin à Marchenoir, fut appelé pour donner des soins à M^{me} Hardillier née Eugénie Garret et à l'enfant qu'elle portait.*

Cet homme très expérimenté ayant reconnu que l'état de la malade était des plus graves, la famille suivit ses conseils et fit venir le D^r Ferrand de Mer qui constata comme son confrère que la mère et surtout l'enfant étaient dans un extrême danger. La famille éplorée eut recours en cette circonstance à sainte Radegonde dont elle avait éprouvé plusieurs fois la puissante protection auprès de Dieu et l'on donna un petit reliquaire de la sainte Reine à la jeune Dame pour exciter de plus en plus sa confiance. Enfin la délivrance eut lieu après mille douleurs, le 9, vers 5h ½. Mais l'enfant, d'un noir livide et dont le cou par un double tour du cordon inspirait tant d'inquiétude que les médecins et les parents abandonnèrent la mère pour lui donner tous leurs soins et alors croyant apercevoir quelques signes de vie, deux des parents et un des médecins la baptisèrent presque en même temps. La mort paraissait certaine, imminente, si toutefois l'enfant était réellement vivante. Ce ne fut qu'après avoir été frictionnée, arrosée d'eau froide, plongée dans l'eau tiède que cette enfant jeta un premier cri et qu'un des médecins dit aux parents : j'ai enfin quelque espérance.

L'enfant parut bientôt pleine de vie et la mère dans un état très satisfaisant et nous n'eûmes rien de plus pressé que d'offrir nos humbles remerciements à sainte Radegonde qui avait si promptement exaucé nos prières comme nous en avons la pleine conviction. Et l'on ne put faire moins que de prénommer l'enfant... Radegonde. Mais l'histoire ne s'arrêta pas là !

La petite Radegonde venait très bien, on la voyait profiter avec une joie inexprimable ; mais la famille est bientôt soumise à une nouvelle épreuve : l'enfant paraît souffrante et le médecin après l'avoir visitée plusieurs fois déclare, quoiqu'il ne soit pas alarmiste, qu'il a des craintes sérieuses, qu'il voit des symptômes de fluxion de poitrine, de fièvre cérébrale. À ces paroles la famille est dans

la plus grande désolation ; mais elle ne perd pas courage, elle invoque la puissante protectrice et la prie d'achever ce qu'elle a si bien commencé. La grâce ne se fit pas longtemps attendre car on aperçut bientôt un mieux remarquable qui bannit à l'instant toutes les inquiétudes. Le lendemain matin, le docteur vit avec surprise que l'enfant était dans un bon état de santé²³⁶.

Dans sa lettre du 28 mai à l'évêque, accompagnant le texte qu'il définissait comme *une sorte de procès-verbal des nouvelles faveurs obtenues*, l'abbé Aubry s'attachait à renforcer le surnaturel des événements : *Quant à ce qui me concerne, je certifie la vérité de ce que je disais dans ma lettre du 28 avril, à Sa Grandeur.*

Savoir 1° Que l'heure de la délivrance de la mère et de ce que l'on pourrait peut-être appeler la résurrection de l'enfant est précisément celle où le curé de Marchenoir [en marge : 5h 1/2], qui porte un vif intérêt à la famille Garret, était prosterné à l'église, auprès des reliques de sainte Radegonde et la suppliait d'exaucer à l'instant même, les prières qu'on lui adressait comme preuve de son crédit auprès de Dieu, en faveur de la mère et de l'enfant.

Et 2° Que le mieux considérable, pour ne pas dire la guérison de la petite Radegonde, a eu lieu également le soir du jeudi 27 avril, au moment où ledit curé implorait de nouveau le secours de la grande protectrice des mères, et lui promettait de solliciter auprès de Sa Grandeur l'autorisation de faire annuellement une procession avec ses précieuses reliques [...].

Ce texte éclaire pleinement le positionnement du curé de Marchenoir. Le soutien de l'abbé Aubry à la démarche de la famille Garret était évident depuis le premier épisode de 1859. Mais il visait certainement plus. En mettant en avant son propre rôle d'intercesseur efficace dans l'obtention des faveurs de la sainte, il rompait un cadre qui semblait les restreindre à une sphère familiale et, à travers sa personne et son ministère, introduisait l'Église dans la chaîne d'intercession. Et pourquoi ne pas faire germer une dévotion au niveau de la communauté de Marchenoir et si possible au-delà ? Les faits de 1865 étaient plus prometteurs que ceux de 1859, en ce qu'ils concernaient l'accouchement, événement toujours porteur de risques même s'ils étaient moindres qu'aux siècles précédents : un pèlerinage à la *grande protectrice des mères*, ponctué par une procession annuelle des reliques, serait le bienvenu à Marchenoir. À une époque où la déchristianisation progressait de manière inquiétante, ce pouvait être un moyen d'y faire barrage, notamment au sein des milieux populaires. D'autre part, le chef-lieu de canton avait un lustre spirituel bien pâle à côté du village voisin de Saint-Léonard en Beauce qui s'enorgueillissait du pèlerinage très couru à son saint patron ; l'occasion était bonne de rééquilibrer les positions. Enfin, « accessoirement », l'abbé Aubry y gagnerait en stature aux yeux de sa hiérarchie et peut-être en casuel avec l'aide des pèlerins...

La chronologie des « grâces » de sainte Radegonde à Marchenoir explique les originalités de la statue qui se trouve dans l'église paroissiale. Il est possible qu'elle y ait pris place dès les lendemains de l'épisode de 1859 puisque, six ans plus tard, l'abbé Aubry *était prosterné à l'église, auprès des reliques de sainte Radegonde* (mais il semble qu'une partie des reliques soit restée entre les mains de la famille, puisqu'elle confie à la parturiente *un petit reliquaire de la sainte Reine*). Habituellement, la sainte est représentée avec couronne et manteau fleurdelisés : sous le règne de Napoléon III, la fleur de lis n'était pas en odeur de sainteté et sa présence aurait pu être interprétée comme une manifestation de sentiments légitimistes. La cause des reliques avait déjà été délicate à plaider ; il ne s'agissait surtout pas de susciter l'ire des autorités civiles et des réactions hostiles de certains courants politiques. On comprend d'autant mieux, dès lors, qu'un essaim d'abeilles ait élu domicile sur le manteau royal.

• Saint-Avit

236 Le texte, intitulé « Sainte Radegonde », est signé de Constance Garret, Hardillier Garret (la mère de l'enfant selon toute probabilité) et E. Lebrun. Comme en 1859, les deux médecins concernés ne se sont pas associés au témoignage.



Sainte Radegonde



Saint Avit

Une statue de sainte Radegonde orne le mur sud de l'église paroissiale, voisinant avec celle de sainte Barbe. D'après R. de Saint-Venant, l'église *est aujourd'hui consacrée à l'Assomption de la Vierge, mais saint Avit en est toujours le deuxième patron*. De fait, saint Avit et la Vierge sont aujourd'hui encore particulièrement à l'honneur, avec leurs statues de part et d'autre de l'autel, tout comme au retable qui occupe le fond du sanctuaire. Aucune trace de pèlerinage ou de confrérie n'apparaît dans les dossiers des Archives diocésaines de Blois, notamment dans le questionnaire de 1840. Tout indique que sainte Radegonde figurait ici dans la cohorte des recours sacrés, en compagnie de sainte Barbe, saint Expédit et même saint Accroupi – sans doute en raison de sa forme de buste-reliquaire – invoqué pour faire marcher les enfants.

Toutefois, on ne peut manquer d'établir un rapprochement avec le fait que saint Avit – dont la paroisse a pris le nom – quitta l'abbaye de Micy en compagnie de Karilef (saint Calais) pour vivre en ermite dans cette partie du Perche ; tandis que le second s'en allait, avec l'appui de Childebert fonder l'abbaye d'Anisola (par la suite Saint-Calais), Avit s'établit en ce lieu qui s'appelait *Piciacus*. Radegonde n'a pu le connaître que de réputation, vu le décalage de l'âge, mais ils furent tout de même contemporains : ceci a pu faciliter la présence de la sainte dans cette petite église rurale.

• Saint-Georges-sur-Cher

Dans son article sur *le culte de sainte Radegonde dans le diocèse de Blois*, P. Place-Guerry fait allusion à une chapelle de Saint-Georges-sur-Cher en l'honneur de sainte Radegonde. Sans doute a-t-il puisé cette information d'une précision toute relative dans l'*Essai historique sur le diocèse de Blois et le département de Loir-et-Cher* de l'abbé Gaudron : *Il y eut aussi une petite chapelle dédiée à sainte Radegonde dans la paroisse de Saint-Georges-sur-Cher*. Le temps du verbe utilisé par ce dernier auteur en 1870 donne à penser que cette dévotion était alors déjà éteinte depuis un certain temps. Et nous ignorons s'il a pu s'agir d'une chapelle intérieure ou extérieure à l'église paroissiale.

Le questionnaire de 1840 permet d'en savoir un peu plus sur le culte des saints à Saint-Georges-sur-Cher peu avant le milieu du XIX^e siècle. Le patron primaire de la paroisse était évidemment saint Georges, mais il était beaucoup moins sollicité que saint Fiacre, patron secondaire : *Je dis à peine douze évangiles par an en l'honneur de saint Georges, j'en dis environ deux cents en l'honneur de saint Fiacre. On invoque le premier pour obtenir la guérison du mal d'estomac et le second pour être guéri de la colique*. Estomac, intestins, pas de quoi concurrencer une éventuelle présence de sainte Radegonde.

Mais la réponse à la question 19 était nettement décourageante :

• Q : *Existe-t-il dans la paroisse ou dans l'église quelque monument qui atteste le passage, la vie, la mort, la sépulture ou les miracles de quelque saint, patron ou autre, comme temples, chapelles,*

cellules, tombeaux, croix, attributs, ruines, fontaines, tableaux, statue, vitraux peints, sculptures, bas-reliefs, etc. ?

• R : *Il n'existe ni dans la paroisse ni dans l'église rien de tout cela. Mais je dois faire observer ici qu'il y a eu autrefois un prieuré situé village de la Chaise, où il y avait une chapelle, M^r le vicaire allait dire une fois la messe par semaine, avant la première révolution ; il y avait sans doute une fondation, je n'ai pu découvrir par qui elle avait été établie. Le prieur était à Tours et ne venait à son prieuré que pour recevoir la rente du fermier ; la chapelle sert maintenant de grange, le tableau de l'autel qui représente saint Julien martyr est dans l'église, ainsi que la pierre qui servait de table à l'autel, elle n'a aucune inscription ; il y a eu aussi une autre chapelle et une fontaine dite de Serrelle, il n'en reste plus maintenant aucuns vestiges²³⁷. Si, selon la logique, la chapelle de la Chaise a été placée sous l'invocation de saint Julien, l'ensemble fontaine/chapelle de Serrelle serait le seul siège éventuel d'une dévotion à sainte Radegonde, ce qui reste à démontrer...*

Une visite détaillée de l'église paroissiale (hormis la sacristie) a confirmé l'absence de sainte Radegonde. Si les saints aux ancrs, Clément très anciennement et Philomène passagèrement (entre l'arrivée de sa relique en 1888 et la démolition de son autel en 1948), ont connu ici leur heure de gloire, ils le devaient sans doute à la population de mariniers. Il est vrai qu'un des miracles de sainte Radegonde pouvait lui attirer la ferveur de ceux qui affrontaient le gros temps sur les rivières, les fleuves ou la mer (voir Conan)²³⁸.

• Souesmes

Le questionnaire de 1840, relatif au culte des saints, est encore la source d'information privilégiée. Les réponses faites par le desservant à plusieurs questions montrent une dévotion quelque peu essoufflée et devenue confidentielle :

Q : *A-t-on honoré autrefois dans la paroisse des saints dont le culte serait aujourd'hui oublié ou négligé ?*

R : *On a honoré autrefois dans la paroisse deux saints dont le culte n'est pas précisément oublié, mais seulement négligé.*

Q : *Quels sont ces saints ?*

R : *Saint Blaise et sainte Radegonde.*

Q : *Depuis quelle époque et pour quelles causes leur culte a-t-il été négligé ?*

R : [...] *Si le culte de sainte Radegonde a été négligé il faut l'attribuer au refroidissement de la piété des femmes veuves de ces derniers temps, qui ont laissé tomber la Confrérie qui, de temps immémorial, existait à Souesmes en l'honneur de cette sainte. Les jeunes personnes du sexe ont rétabli cette confrérie.*

Q : *Cette célébration est-elle accompagnée d'usages particuliers et locaux, comme processions, litanies, offrandes, confréries ?*

R : [...] *3^o fête de sainte Radegonde. Il existe dans la paroisse une Confrérie en l'honneur de cette sainte. Autrefois elle n'était composée que de femmes veuves ; aujourd'hui les jeunes personnes du sexe ont seules le droit d'y être admises. Cette confrérie est très peu nombreuse²³⁹. D'après ce document, sainte Radegonde n'était pas invoquée pour la guérison de maux.*

Comme à Cour-sur-Loire, la composition de la confrérie de Souesmes illustre bien le fait que les membres de ces associations étaient du même sexe que le saint patron : *Nous retrouvons d'autre part cette idée que le sexe des confrères est en rapport avec le sexe du saint honoré. Tous les exemples le confirment, même lorsqu'il y a changement de catégorie comme à Souesmes [...]*²⁴⁰.

• Musée d'art diocésain de Blois

237 Dioc 41, N 212, dossier de la paroisse de Saint-Georges-sur-Cher.

238 L'église de Saint-Georges-sur-Cher, d'ailleurs, abrite un superbe ex-voto en forme de gabare et réalisé en 1852 par un *voiturier par eau*, mais en mémoire de saint Clément.

239 Dioc 41, N 250.

240 LE MEUR (M.-V.), « Le culte des saints dans le diocèse de Blois aux environs de 1840 », *Cahier du Tricentenaire* n° 3, 1997.

Deux œuvres des collections de ce musée, en rapport avec sainte Radegonde, ont été présentées dans l'exposition « Art sacré. Visages de lumière » (novembre 2002-septembre 2003). Se trouver dans ce musée ne signifie pas automatiquement qu'elles proviennent d'un édifice religieux du Loir-et-Cher. Il nous semble toutefois utile de rappeler leur existence :

– Il s'agit tout d'abord d'une statuette en bois, de 25 cm de hauteur, appartenant à la collection Gaston Goumain : *Sainte Radegonde apparaît ici en reine, assise de face, en majesté et couronnée, le sceptre dans la main droite, portant un manteau semé de fleurs de lys ors dont un pan est ramené sous le bras gauche. Cette représentation est conforme au type traditionnel de la sainte aux XVI^e et XVII^e siècles, popularisé par une gravure de Jacques Callot ; mais dans cette figurine, on a voulu évoquer en même temps la moniale par la guimpe de religieuse qui lui enserre étroitement le visage et les épaules, par le voile court et froncé qui lui couvre la tête et par le livre qu'elle tient dans la main gauche. Vu sa taille, l'hypothèse d'une statuette couronnant un bâton de confrérie paraît plausible.*

– Le second objet est un buste-reliquaire en bois polychrome et doré, provenant des collections d'un château de Pierrefitte-sur-Sauldre : *Cette « sainte » représente un personnage féminin en tenue de religieuse, avec un voile sur la tête et un linge cachant le cou et les cheveux. Une logette circulaire dans le buste permettait de conserver des reliques, aujourd'hui disparues.*

Le buste repose sur un socle rectangulaire doré qui porte une inscription en caractères majuscules, en partie effacée, mais qui pourrait correspondre à « Radegonde ». Ce nom conviendrait au personnage représenté en buste reliquaire²⁴¹.

Sur une liste des lieux de culte de sainte Radegonde en France, nous pouvons lire : *Église de Cour-sur-Loire : sa statue ancienne est au musée d'art sacré à Blois²⁴². S'agirait-il de la statuette présentée ci-dessus, qui serait alors celle du bâton de la confrérie de Sainte-Radegonde de Cour-sur-Loire ? Il est vrai que si cette œuvre appartenait au diocèse de Blois, seules les paroisses de Souesmes et Cour ont possédé des confréries de sainte Radegonde avant la Révolution. Et si l'hypothèse de Cour-sur-Loire se vérifiait, ce serait une preuve supplémentaire de l'essor de la dévotion à la sainte dans cette paroisse au XVII^e siècle.*

Sainte Radegonde en Dunois

Lanneray

Bien que cette étude soit essentiellement circonscrite au Loir-et-Cher, il est difficile de passer sous silence le culte rendu à sainte Radegonde dans le Dunois, à Châteaudun et à Lanneray en particulier. Cette région, comme une partie importante de notre département, appartenait au diocèse de Chartres jusqu'aux dernières années du XVII^e siècle et à la création du diocèse de Blois (1697). En outre, certains aspects de cette dévotion peuvent apporter un éclairage sur celle des sites vendômois. Nous empruntons à Guy Bataille des informations :

• Sur l'origine attribuée au culte par la tradition populaire selon laquelle *« Sainte Radegonde ayant obtenu de son triste mari Clotaire I^{er} la permission de quitter la cour, s'était empressée d'en profiter. Le roi eut bientôt des regrets et se mit en devoir de courir à la poursuite de Radegonde. Il allait la rejoindre dans les environs de Châteaudun, quand celle-ci trouva miraculeusement à se cacher dans un champ d'avoine ou de blé, dont les tiges encore vertes se seraient subitement accrues et l'auraient ainsi dérobée aux yeux de tous. Le roi passa sans l'apercevoir. Ce serait en souvenir de ce miracle que de pieux chrétiens auraient élevé une chapelle à sainte Radegonde sur le lieu même où il se serait opéré ».*

Cette légende ne semble pas remonter au-delà du XVI^e siècle.

Lanneray appartient donc à cette catégorie de paroisses qui revendiquent la manifestation du *Miracle des avoines* sur leur territoire. Quant à l'ancienneté de la légende, il y a sans doute eu confusion entre XVI^e et XIV^e siècle. L'épisode a même été mis en vers [voir ci-dessous, p. 103]²⁴³.

G. Bataille poursuit : *Dans une vie de sainte Radegonde écrite par l'un des seigneurs de Lospinay, nous trouvons cette autre légende :*

241 Collectif, « Visages de lumière. Sculptures du Musée diocésain d'art religieux de Blois », *Cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, n° 17, 2002.

242 *Dieu est amour*, revue périodique éditée par la librairie Pierre Téqui, mars 1993 ; document aimablement communiqué par M^{me} et M. Jacques Jouanneau, de Cour-sur-Loire.

243 *Voix de Notre-Dame de Chartres*, 1923. D'après cet article, l'auteur des vers est le P. Delaporte.

« On tient par une tradition ancienne dans le País Dunois qui faisoit pour lors partie de la Touraine, dont il est limitrophe, que cette maison (celle où la Sainte s'était retirée) estoit celle d'un gentilhomme nommé Lanerius, officier de la maison royale, qui l'offroit à nostre Sainte, et qu'elle accepta d'autant plus volontiers qu'elle l'avoit trouvé craignant Dieu, qu'elle y séjourna et y fit bastir un oratoire ainsi qu'elle avoit fait au château d'Athie et au palais du Roi à Soissons, où elle alloit avec ses suivantes à certaines heures vacquer à l'oraison. »

Le petit évènement suivant nous confirme l'existence d'un pèlerinage au XVII^e siècle. Les habitants de la région de Lanneray demandent à l'évêque de Chartres l'érection d'une confrérie de Sainte-Radegonde rappelant que « les habitants du pays dunois et autres lieux circonvoisins venaient en pèlerinage dans la chapelle faire annuellement leurs dévotions. Par l'intercession de la Sainte, sa majesté divine ayant accordé des grâces évidentes, quelques fois à la veüe de tous les assistants guary aucuns sur le champ de diverses maladies et infirmités dont ils estoient travaillez... »

L'abbé Bordas au XVIII^e siècle indique que se déroule encore un pèlerinage important, que le casuel considérable est assuré par les évangiles demandés par les pèlerins, affluence considérable de voyageurs qui s'y rendent tous les dimanches depuis le 13 aoust, feste de la Sainte, jusqu'à la Toussaint.

• Sur les lieux de dévotion : Le château de Sainte-Radegonde ou plutôt de Lespinay Sainte-Radegonde situé sur la commune de Lanneray non loin de Châteaudun était avant la Révolution, le siège d'une seigneurie assez importante du comté de Dunois, relevant comme la plupart des fiefs voisins, de la seigneurie de Montigny-le-Gannelon. En 1636 on nomme ce domaine Sainte-Radegonde des Landriers, ce dernier mot pour rappeler les landes et fougères qui couvraient sans doute une partie de la région. Sainte Radegonde fut en grande vénération dans la région puisqu'on trouvait une chapelle Sainte-Radegonde à l'hôtel-Dieu de Châteaudun, ainsi qu'une confrérie, une autre chapelle à Mézière commune de Lunay en Vendômois et la chapelle Sainte-Radegonde de l'Écotière paroisse de Buloup en Vendômois également.

La chapelle du château de Lespinay remonte au moins au XII^e siècle, mais peut-être sous un autre vocable, celui de sainte Marie-Madeleine²⁴⁴.

Affirmer que la chapelle a été primitivement sous le vocable de sainte Marie-Madeleine est une erreur d'interprétation. Il est vrai qu'au XIII^e siècle, la chapelle était une possession de l'abbaye Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun, ce qui n'est pas la même chose que le patronage : En 1217, « Goharius », Gohier de Lanneray, fait une donation importante à leur abbaye, et la chapelle de Lanneray est comprise dans cette donation. Elle se trouve désignée dans cet acte sous le nom de chapelle Saint-Thomas²⁴⁵. L'abbé Bordas, lui, se prononçait pour une fondation à cette même date : Goharius de Lanneray et Léarde, sa femme, firent construire et fondèrent, l'an 1217, la chapelle de Saint-Thomas, près de Lanneray, qui est détruite depuis longtemps. Cette fondation étoit aussi en faveur des chanoines de la Magdeleine, dont un d'entre eux étoit chapelain et faisoit l'office divin dans la dite chapelle, où il residoit et jouissoit des biens portés par les fondations et détaillés dans le cartulaire de leur Abaïe²⁴⁶. Si la chapelle Saint-Thomas était située hors de l'église de Lanneray et probablement du bourg, doit-elle pour autant être assimilée à celle de Sainte-Radegonde ?

En fait, la plus ancienne mention de la chapelle – bien que non nominative – pourrait se trouver dans une bulle, datée du 4 des calendes de février (29 janvier) 1198, donnée par le pape Innocent III aux religieux augustins de l'abbaye de Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun ; il y est spécifié : *Ecclesiam Sancti Petri de Laneriacum cum capella sua*²⁴⁷. Et comme aucun autre oratoire n'était recensé dans la paroisse de Lanneray...

244 BATAILLE (G.), *Acoute que j'te cause*, Société dunoise, 1988, p. 227. Guy Bataille a puisé l'essentiel de son information dans l'article de BELLANGER (A.) et GASTEL (H. de), « Quelques notes sur Sainte-Radegonde », *Bulletins de la Société Dunoise*, T. V (1885-1887) ; une erreur de lecture ou de transcription a été commise à propos de la dénomination du domaine : *Sainte-Radegonde des Landiers* et non *des Landriers* ; de même pour la chapelle de la Mézière.

245 BELLANGER (A.) et GASTEL (H. de), op. cit.

246 BORDAS (abbé), *Histoire sommaire du Dunois* [...].

247 *Église Saint-Pierre de Lanneray avec sa chapelle*.



Château de Sainte-Radegonde, à Lanneray.

Selon Martial Girard, *les religieux de Châteaudun établirent qu'autrefois elle était dédiée à saint Thomas et qu'un grand chemin la séparait du château. Elle était donc indépendante de la terre et seigneurie de Lespinay. Les seigneurs de ce lieu, à une époque certainement antérieure au XVI^e siècle, auraient supprimé le chemin et englobé dans leur domaine la chapelle qui se serait trouvée ainsi dans la basse-cour du manoir*²⁴⁸.

En 1454, Thibault Le Febvre rendait aveu pour son fief du Grand-Coudray à *dame Catherine du Bellay, dame de Langey et de Sainte-Radegonde* : si cette mention – faite par Vincent Barthelemy au XVII^e siècle – est exacte, le culte local de sainte Radegonde pourrait remonter au moins à cette époque, précisément celle où Charles VII en favorisa l'essor dans son royaume, bien relayé régionalement par Dunois. Louis du Bellay en fut ensuite le propriétaire, de 1491 à 1505.

Un tournant important dans l'histoire de cette dévotion locale intervint pendant les guerres de Religion. En 1568, les protestants auraient brûlé et détruit la chapelle, pillé le château et dispersé les titres de propriété : *La chappelle ayant esté entièrement desmolie et bruslée par les sectateurs de l'hérésie de Calvin durant les troubles de l'année 1568, nos prédécesseurs ont, par une charité non vulgaire, fait réédifier et construire tout de nouveau et de fond en comble, à leurs propres frais et despens*²⁴⁹. Deux faits saillants de cet épisode :

- 1) Les guerres de Religion ont bien failli être fatales à ce culte local dans une région – la Beauce – où les protestants étaient en force. Après avoir appartenu aux du Bellay de Langey, la seigneurie de Lespinay-Sainte-Radegonde était aux mains de Pierre de Girard depuis juin 1563. Ce personnage réalisait une belle carrière, dans une époque pourtant perturbée : il était *secrétaire de la reyne Catherine de Médicis et de monsieur le duc de Longueville*, en attendant de devenir *maistre d'hostel ordinaire de madame la princesse douairière de Condé et intendant des affaires* (il était ainsi qualifié

248 GIRARD (M.), *Lanneray, mon village*, 1998, p. 25.

249 *Panegyrique de Sainte Radegonde, autrefois reyne de France et de Thuringe, par Vincent Barthelemy, advocat au Parlement et seigneur de Lespinay-Sainte-Radegonde*, Paris, Fouet, 1686. Cet ouvrage fut conservé à la Bibliothèque municipale de Chartres jusqu'en mai 1944, où il disparut dans l'incendie de cet édifice, consécutif à un bombardement.

dans un aveu de 1577), puis *commissaire ordinaire des guerres* (lettres de noblesse de 1593) et *maistre d'hostel du roy* (1599). Il avait ainsi servi six rois successivement, de François I^{er} à Henri IV, preuve d'une belle capacité d'adaptation. Un aveu du seigneur de Montigny au comte de Dunois – daté du 1^{er} août 1602 – détaille les possessions de Pierre de Girard :

Les lieux, terre et seigneurie de Lespinay-Sainte-Radegonde, en la paroisse de Lanneray, ainsy que les dicts lieux se poursuivent et comportent, avec toutes leurs appartenances et dépendances, tant en domaine, mettairie, champart, avoinages, cens, rentes, redevances, vassaux et arrière-vassaux, avec droit de moyenne justice et basse, pont-levis, collombier, apiect, garenne et chasse, et droit de foire une fois l'an, le jour de Sainte-Radegonde, droit de collation et de présentation de la chapelle quy est en l'ancienne basse-cour de Lespinay ;

Contenant, le dict lieu de Lespinay-Sainte-Radegonde, en premier l'hostel et hébergement du dict lieu, en la motte où souilloient estre les maisons seigneurialles, tours et doubles fossez allentour de la ditte motte ;

*Et la dicte ancienne basse-cour, où est la dicte chappelle et oratoire de Sainte-Radegonde [...]*²⁵⁰. Pierre de Girard mourut en 1605, à l'âge canonique pour l'époque de 83 ans, et fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Radegonde.

Son fils, Pierre II, fut également enterré dans la chapelle Sainte-Radegonde, en mars 1638. Il avait épousé Magdeleine Costé, fille d'un officier et poète dunois. Celle-ci fit transférer le corps de son mari à l'hôtel-Dieu, car la chapelle Sainte-Radegonde changeait de propriétaire. Ayant réuni ses parents en une même sépulture, leur fille, Marie de Girard, fit graver une inscription qui commençait ainsi : *Dominus Petrus de Girard, eques, Dominus de L'Espinay, de S^{te} Radegonde et de la Buzardièrre [...]*²⁵¹.

• 2) Les seigneurs de Lespinay-Sainte-Radegonde – en l'occurrence Pierre de Girard – ayant assumé les frais de reconstruction de la chapelle estimaient avoir des droits sur elle. À partir de 1591, date présumée de l'achèvement des travaux, ils ne manquèrent pas de revendiquer face au désir des moines de Châteaudun de conserver leur primauté : ce fut le début d'interminables procédures judiciaires.

L'abbé Bordas diverge quelque peu dans sa présentation, tout en reconnaissant un rôle clé à la famille de Girard : *L'Épinai, maison et fief, se nomme vulgairement Sainte-Radegonde, depuis que N. de Girard, seigneur du lieu, et son épouse, ont établi la dévotion à cette sainte Reine dans leur chapelle du même lieu, consacrée à la Sainte Vierge, comme on le voit par son principal autel, celui de sainte Radegonde n'étant que dans la nef. Cette chapelle est néanmoins inscrite à l'Évêché sous le titre de Sainte-Radégonde. Le titulaire est à la nomination du propriétaire du château. Son revenu ne consiste que dans le casuel, considérable surtout en évangiles qui s'y disent à une affluence considérable de voyageurs qui s'y rendent tous les dimanches depuis le 13 aoust, feste de la sainte, jusques à la Toussaint*²⁵².

Outre Pierre de Girard, le personnage qui œuvra le plus pour la consolidation du culte de sainte Radegonde à Lanneray fut Vincent Barthelémy, auteur d'un *Panégryrique de Sainte Radegonde*, ouvrage publié en 1686 et terminé par des cantiques en trente neuf strophes, *paraphrase des litanies de la sainte*. Un court extrait de la traduction en français de ces litanies fera regretter l'absence de miracle en matière de poésie :

*Pierre d'un prix inestimable :
Trésor de l'empire des lis
Qui, de votre gloire embellis
Ont un éclat incomparable !
Véritable pierre d'aimant
Vous attirez toute la France
Au pied de votre monument.*

250 Cité par BELLANGER (A.) et GASTEL (H. de), op. cit.

251 Selon ce texte, le transfert était réalisé depuis la chapelle Sainte-Aldegonde (*ex sanctæ Aldegondis fano*) ; quant à l'hôtel-Dieu, Pierre de Girard en avait assumé la direction. Marie de Girard de L'Espinay était l'épouse du maréchal de Castelnaud.

252 BORDAS (abbé), *Op. cit.*

La grande ambition de Barthelemy était de créer une confrérie de sainte Radegonde sur le modèle de celle de Poitiers : dans ce but, il fit à Rome un voyage couronné de succès, puisqu'il obtint du pape Innocent XI une bulle d'indulgences pour la future association. En voici les passages les plus significatifs :

– *Innocent XI, pape. À tous fidèles chrestiens quy verront ces présentes, salut et bénédiction apostolique. Considérans nostre fragilité humaine, sa sujétion à la mort et à la sévérité du jugement universel de Dieu, nous souhaitons ardemment que tous les fidèles puissent prévenir ce redoutable jugement par leurs ferventes prières et par leurs bonnes œuvres, affin que par ce moyen leurs péchez soient effacez et qu'ilz puissent plus aisément mériter d'obtenir les joyes d'une félicité éternelle ; c'est pourquoy comme nous avons appris qu'en l'église ou chappelle de Sainte Radegonde, scituée dans la cour du chasteau appelé de Lespinay, dans l'estendue de la parroisse de Lanneray, du diocèse de Chartres, il y a instituée ou à instituer canoniquement par l'ordinaire du lieu une pieuse et dévotte confrairie de fidèles de l'un et l'autre sexe sous l'invocation ou en l'honneur de la mesme Sainte Radegonde [...]. Nous octroyons et concédons à tous les fidelz de l'un et l'autre sexe, le jour auquel cy après ils entreront en ladicte confrairie, sy vrayment pénitens et confessez ils reçoivent le dict jour le Très Saint Sacrement de l'autel, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchez à perpétuité [...].*

– *[...] de plus nous accordons semblablement indulgences plénières à tous ceux des dicts confrères quy vrayement repentans, confessez et repeus de la dicte Sainte Communion, visiteront par chascun an la dicte église ou chapelle, ou l'autel de la dicte confrairie sciz en icelle, le jour de la feste de la mesme Sainte Radegonde, depuis les premières vespres jusqu'au coucher du soleil du jour de la dicte feste, et estant là feront leurs dévottes prières à Dieu pour l'exaltation de Nostre Mère Sainte Église, l'extirpation des hérésies, la conversion des infidèles et la paix entre les princes chrestiens, mesme pour la conservation du Pape, et sept ans et autant de quarantaines d'indulgences à ceux des dicts confrères quy estant en mesme estat visiteront aussy les dicts lieux et y feront les mesmes prières les jours de quatre bonnes festes solennelles [...].*

Les bonnes festes retenues étaient le jour de la feste de la Nativité de Nostre-Dame, le jour de la feste de tous les Saints, le jour de la feste de l'Annonciation angélique à la Sainte Vierge, et la troisieme feste [mardi] de la Pentecoste²⁵³.

D'autres indulgences étaient accordées pour récompenser les actes de charité, d'hospitalité, l'assistance aux enterrements, aux processions. La date de la bulle n'est sans doute pas le fait du hasard : *Donné à Rome à Sainte Marie Majeure, l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ 1686, aux ides (les 13) d'aoust et de nostre pontificat l'an dixiesm[e]*. Des statuts furent mis au point pour la confrérie, les seigneurs de Sainte-Radegonde se réservant la primauté : *ils seront toujours les premiers confrères, maistres et administrateurs perpétuels en chef*. Aucune place n'était laissée aux plaisirs matériels : *Touttes beuvettes sont interdites aux administrateurs et confrères de la dicte confrairie quy ne pourront faire aucuns festins aux despens d'icelle, soit à l'occasion des nouvelles élections de maistre et administrateur, soit à cause qu'ilz sortiront de charge ou autrement [...].*

Une requête fut envoyée à l'évêque de Chartres pour obtenir son autorisation. Il y était rappelé que la chapelle attirait des pèlerins du pays dunois, mais aussi des contrées voisines, *estant certain et avéré que Sa Majesté divine aggrée tellement d'y estre adorée qu'elle y a souvent accordé des grâces évidentes à grand nombre de ceux quy ont eu recours à sa miséricorde par l'intercession de la mesme sainte et ayant quelquefois à la veüe de tous les assistans guary aucuns sur le champ de diverses maladies et infirmités dont ils estoient travaillez [...].*

L'évêque, M^{gr} de Villeroy, demanda, par le canal du vicaire général Brizay de Denonville, l'avis de l'« ordinaire du lieu », c'est-à-dire du curé de Lanneray, dont la réponse, le 25 novembre 1687, fit certainement l'effet d'une douche froide :

Le curé de Lanneray, qui a eu communication de la presente requeste et bulle y dénommée [...] dit qu'il n'aggrée aucunement l'érection de la dicte confrairie pour les raisons qu'il déduira en temps et lieu.

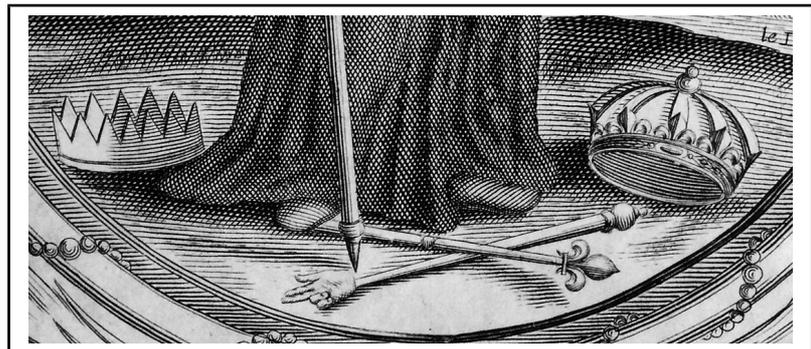
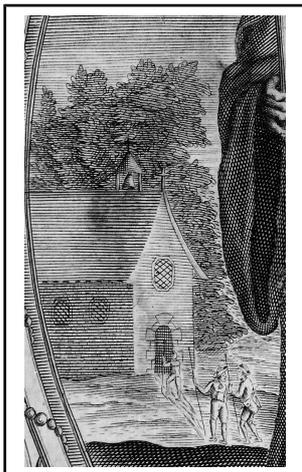
En fait, l'abbé Landier fournit ses explications le jour même : *J'ay voulu communiquer à plusieurs ecclésiastiques votre bulle et requeste présentée à Monseigneur nostre évesque, ne me fiant pas à moy mesme, pour sçavoir si le contenu en ycelles pouvoit estre fait et estably légitimement ; ils m'ont tous*

253 Le mardi de Pentecôte est donc commun à Lanneray et Busloup.

dit que cela ne se pouvoit pas et que mon église, qui est matrice, deviendroit insensiblement la fille, et outre cela, c'est qu'il est très difficile de trouver icy les officiers nécessaires pour gouverner une confrairie [...]²⁵⁴.



Vincent Barthelemy, « Panégyrique de sainte Radegonde ».



La reine a laissé choir à ses pieds les attributs royaux, couronne, sceptre, main de justice...
L'image de gauche, détail de la gravure, est-elle celle de la chapelle au XVII^e siècle ?...

Le manque de fidèles éduqués était probablement bien réel, mais la question de pouvoir a certainement été déterminante : le curé de Lannera y ne voulait pas prendre le risque de laisser se développer une structure de dévotion – la confrérie – sous l’emprise d’un seigneur laïque, dont le

254 BELLANGER (A.) et GASTEL (H. de), op. cit.

rayonnement prévisible obscurcirait d'autant celui du ministère paroissial. Et un conciliabule de petits curés de campagne pouvait rendre inopérante une bulle papale.

Il a paru étonnant qu'une dévotion aussi dynamique que celle de l'Écotière, à Busloup, n'ait pas généré une confrérie. Le litige de Lanneray en éclaire peut-être la raison : le culte n'était pas attaché à l'église paroissiale ; en Loir-et-Cher, les seules confréries avérées – Cour-sur-Loire et Souesmes – se sont développées là où le lieu de dévotion était l'église de la paroisse, sous le contrôle direct du curé.

La chapelle ne survécut pas à la troisième grande tourmente, après la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion : la Révolution. Le propriétaire était alors Clément Cugnot de L'Épinay, fermier général. Sa fortune lui avait permis de bouleverser profondément le paysage bâti : construction des communs en 1777-1778, démolition de l'ancien château de Pierre de Girard en 1780, suivie d'une reconstruction tout juste terminée pour l'entrée en scène de la bourrasque révolutionnaire (c'est l'ensemble architectural visible actuellement). De L'Épinay connut le sort de Lavoisier et de leurs collègues fermiers généraux : le 19 floréal an II [8 mai 1794], il fut guillotiné sur la place de la Révolution.

À l'instar de son propriétaire, la chapelle ne fut pas épargnée : *La chapelle fut détruite pendant la Révolution, les tombes ouvertes et profanées, et de ce pieux souvenir on ne voit plus que quelques débris de pierres tumulaires et l'ancienne statue de bois de la sainte, conservée en dépôt dans l'église de Lanneray, à côté des reliques de sainte Radegonde, don de M^{gr} Pie, évêque de Poitiers. Sur l'emplacement de la chapelle, on planta des peupliers, et pendant longtemps de religieux pèlerins vinrent encore s'agenouiller en cet endroit, à la place même où leurs pères avaient coutume de faire leurs dévotions depuis tant d'années. Le pèlerinage se fait aujourd'hui dans le sanctuaire de l'église de Lanneray*²⁵⁵. M. Girard livre quelques précisions supplémentaires à propos de la vénérable statue : *Les reliques et cette statue de bois se trouvaient, après leur transfert du château de Sainte-Radegonde à l'église de Lanneray, à droite de l'autel de la Sainte Vierge. La statue de bois a depuis disparu*²⁵⁶.

M. Girard, solide octogénaire lors de notre rencontre en 2004, se souvient bien de cette sculpture qui ornait la chapelle de la Vierge : *Ce qui contribue encore à attirer le regard, c'est une statue de bois sculpté placée au pied de la mère de Dieu. C'est encore une œuvre naïve dont la figure étrange, plutôt que la beauté, vous frappe. La tête est ceinte d'une couronne d'or. Un manteau de brocard doublé d'hermine enveloppe le corps et la main droite tient un sceptre [...]. Cette statue de sainte Radegonde, datant de plusieurs siècles, sauvée de la destruction par M. de l'Épinay, et ramenée dans la chapelle de la Sainte Vierge en 1851, a aujourd'hui disparu. Elle a été remplacée par celle de saint Pierre précédemment dans le chœur de l'église, à droite du maître-autel*²⁵⁷.

La chapelle n'ayant pas été reconstruite au XIX^e siècle, le culte survécut cependant, d'abord sur l'emplacement primitif, puis transféré dans l'église paroissiale. Alban Bensa signale, dans sa thèse sur *Les saints guérisseurs du Perche-Gouët*, que la dévotion à sainte Radegonde, dans la paroisse de Lanneray, avait son siège à la chapelle du château où on la sollicitait pour les ulcères et il la range parmi les cultes ou dévotions n'ayant plus lieu aujourd'hui ; mais qu'en fut-il dans l'église paroissiale depuis la Révolution ?

De fait, sainte Radegonde est encore très présente de nos jours, à l'intérieur de l'église paroissiale. Peu après avoir emprunté l'entrée latérale sud, un autel lui est principalement consacré, adossé au mur sud formant base du clocher et séparant la nef d'un vaste collatéral ; le doute n'est pas permis : deux statues jumelles de la sainte, portant son nom sur leur socle ; un reliquaire doré avec l'inscription gravée *Relique de sainte Radegonde* à sa base. Seul le tableau central montre une sainte martyre portant la palme ; la tour formant fond de décor à droite fait inévitablement songer à sainte Barbe. Faisant face à cet ensemble, au mur nord, un autel de facture semblable est surtout consacré à la Vierge (bien que celle-ci soit principalement honorée dans la chapelle sud. L'hypothèse serait d'y voir un programme mis en place dans les toutes premières années du XIX^e siècle qui virent la relance du culte catholique et, localement, le transfert de la dévotion à sainte Radegonde dans l'église paroissiale. Une fois encore, un lien est établi entre la Vierge et la reine des Francs.

255 Ibid.

256 GIRARD (M.), *Op. cit.*, p. 27.

257 Ibid., p. 137-138.



*L'église de Lanneray
et son reliquaire
de sainte Radegonde.*

1851 fut à coup sûr une année exceptionnelle dans l'histoire religieuse locale. Auguste Pron et son épouse, propriétaires du château de Sainte-Radegonde, avaient fait réaliser pour la paroisse de Lanneray une élégante châsse destinée à abriter les reliques de la sainte moniale. Le registre du conseil de fabrique – récemment retrouvé – précise qu'il s'agit d'une partie du crâne de la sainte ; selon M. Girard, les restes saints avaient été sauvés de la destruction par la famille de L'Épinay et cachés pendant la Révolution. La cérémonie d'inauguration eut lieu le 20 septembre, sous la présidence de M^{sr} Pie, évêque de Poitiers. L'*Écho Dunois* en faisait le récit détaillé dans son édition du 4 octobre :

La pieuse cérémonie pour l'inauguration des reliques de sainte Radegonde s'est accomplie dimanche dernier dans la paroisse de Lanneray. Une foule immense était accourue de toutes les communes avoisinantes, attirée par la solennité de l'événement. On savait que Monseigneur Allou, arrivé la veille, voulait bien participer à la cérémonie et que deux illustres prélats, les évêques de Poitiers et de Meaux, rehausseraient encore l'éclat de la fête.

À 10 heures ½, Monseigneur l'évêque de Meaux en grand costume, a conduit en procession du presbytère à l'église la châsse contenant les reliques de sainte Radegonde. Un nombreux clergé, venu des paroisses voisines, entourait le prélat. Les pompiers faisaient la haie et la population rassemblée recevait la bénédiction épiscopale.

Après avoir béni la châsse, Monseigneur de Poitiers a célébré la sainte messe ; les assistants paraissaient plongés dans un recueillement mêlé de curiosité. L'orgue tenu par M. le curé de Lucé accompagnait la voix des chanteurs. Par malheur, l'église ne suffisait pas à contenir tous les fidèles et un grand nombre dut se résigner à assister de loin à la cérémonie.

Après l'Évangile, Monseigneur Pie a pris la parole et, dans un discours plein d'élévation et de charme, il a rappelé quelques traits de la vie de la reine de France et ses titres à la vénération des fidèles.

Les vêpres et le salut ont été chantés par Monseigneur l'évêque de Meaux. Touché du recueillement de la foule, il a exprimé ses sentiments dans une improvisation vivement sentie et religieusement écoutée.

La bénédiction du Saint-Sacrement a terminé la solennité à laquelle il n'a manqué que la présence de Monseigneur l'évêque de Chartres. Mais le vénérable prélat avait fait connaître que sa santé ne lui permettait pas d'assister à la cérémonie²⁵⁸.

258 Cité par GIRARD (M.), *Op. cit.*, p. 139. M^{sr} Pie revint à Lanneray, l'année suivante, pour bénir la chapelle du château de Bourgouin.

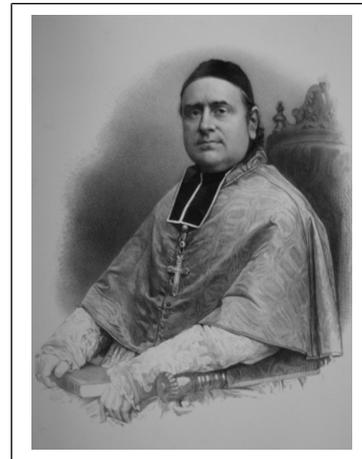


*Un autel, un reliquaire
et deux statues jumelles
de sainte Radegonde.*

Le texte du discours de M^{gr} Pie est conservé dans ses *Œuvres*²⁵⁹. Les premiers mots de l'évêque de Poitiers furent pour s'étonner de l'afflux considérable de fidèles : *Comment vous exprimer, MTCF, toute la joie dont mon cœur est pénétré à la vue de ce concours inattendu, de cet empressement pieux qui me reportent en quelque manière aujourd'hui au milieu de mon troupeau, en remplaçant pour un instant sous mes yeux le touchant spectacle qui se renouvelle chaque jour au sein de la cité dont la miséricorde divine m'a fait l'évêque.*

Après avoir souligné la vigueur de la dévotion autour du tombeau de la sainte, le prélat précisa que la cérémonie de Lanneray s'inscrivait dans une démarche d'ensemble, destinée à renforcer le culte :

Pour nous, à peine étions-nous devenu le successeur de ce Fortunat, qui fut l'ami et l'historien de Radegonde, que nous fûmes épris de tendresse pour la sainte protectrice de notre cité. Un de nos premiers désirs fut de faire quelque chose pour sa gloire, et ce désir n'a pas été stérile. Grâce au concours qui nous a été donné de toutes parts, la tête vénérée de Radegonde reposera bientôt dans un brillant reliquaire, pour lequel l'art moderne s'applique à retrouver les plus heureuses inspirations de l'art antique.



M^{gr} Pie, évêque de Poitiers.

Et notre zèle filial ne s'est pas arrêté au sanctuaire principal qui possède le tombeau de la Sainte. Nous avons voulu suivre toutes les traces de ses pas ; et partout où de vieilles traditions et le souvenir de son passage ont rendu son nom célèbre, nous avons essayé, selon notre faible pouvoir, d'y ranimer la piété des fidèles.

Pour lui, le passage de Radegonde à Lanneray était indubitable, au fil d'un trajet prenant des chemins détournés pour échapper aux poursuites du roi son époux. Quant au Miracle des avoines, il se montrait plus évasif : *quoi qu'il en soit de cette croyance et de plusieurs autres récits pieux accrédités dans le voisinage, ce qui est certain et incontestable, c'est qu'un oratoire, construit au lieu même où s'arrêta Radegonde, y devint, pendant toute la suite des âges, le rendez-vous d'une multitude de*

259 Tome I, 5^e édition, Paris-Poitiers, 1876.

pèlerins. La destruction de la chapelle et le transfert du culte dans l'église paroissiale n'ont pas compromis la ferveur : *Et si la tempête révolutionnaire a renversé cette chapelle séculaire, la dévotion du peuple n'a point cessé de se porter vers l'autel de sa bienfaitrice, transféré dans cette église ; et, tous les jours encore, nous voyons les affligés, les infirmes, venir apporter ici leurs supplications et leurs vœux.*

M^{gr} Pie eut à cœur de rendre hommage aux donateurs de la châsse : *Or, la solennité de ce jour, MTCF, a pour objet de faire reflourir de plus en plus parmi vous la dévotion envers cette illustre servante du Seigneur. Déjà nous nous étions proposé cette fin, en accordant à ce sanctuaire une parcelle du chef de la sainte reine, conservé avec une portion notable d'un de ses bras dans son monastère de Poitiers. Mais les hôtes religieux du château de Sainte-Radegonde, animés par les nobles sentiments qui les distinguent, et jaloux de raviver le souvenir de leur auguste patronne, ont eu à cœur de faire ressortir, par la richesse de leurs dons, le prix de cette sainte relique. C'est à leur libéralité qu'est due la châsse élégante que nous venons de bénir, et qu'un savant et vénérable prélat, auquel ils se font gloire d'appartenir²⁶⁰, vient d'apporter ici avec pompe, tandis que l'éloquent et courageux pontife du diocèse, retenu dans sa cité, se joint à tous par la vivacité de ses désirs.*

Dans la prière finale qu'il adressait à sainte Radegonde, l'évêque de Poitiers dégageait une hiérarchie des niveaux de dévotion : *Et vous, ô notre sainte amie, ô notre puissante protectrice, devenez à partir de ce jour, plus libérale encore envers tous ceux qui imploreront ici votre nom et votre secours ! Exaucez tous leurs vœux ; éteignez dans leurs veines les ardeurs de la fièvre, contre laquelle ils vous invoquent plus particulièrement ; guérissez leurs langueurs et leurs infirmités. Mais aussi, mais surtout, écarterez de leurs âmes le plus grand de tous les maux, qui est le péché, et calmez dans leurs sens le feu le plus terrible, qui est celui des passions. Faites revivre parmi ce peuple les vertus dont vous avez été un brillant modèle : la fuite des plaisirs coupables, le détachement des biens de la terre, l'esprit de foi et de charité, la tendre dévotion à la sainte Eucharistie et la confiance envers l'incomparable Vierge Marie, celle qui a été « bénie entre toutes les femmes », le profond respect pour les choses saintes et pour les prêtres du Seigneur, la douce commisération à l'égard des malheureux. Pour les maux physiques, c'est la confirmation de la polyvalence des pouvoirs de la sainte, au-delà de ses « spécialités » locales : on pouvait tout lui demander. Ce rôle de « bonne sainte » allait rester fort pendant un siècle encore ; dans la quatrième édition de son *Manuel des pèlerinages* (1956), l'abbé F. Gouin écrivait à propos de sainte Radegonde : *Elle est invoquée contre la lèpre, la gale, les ulcères, et la fièvre des enfants.**

Clair aussi était le vœu de M^{gr} Pie et du clergé de faire évoluer le culte utilitaire vers une spiritualité plus élaborée, axée sur le respect des règles morales chrétiennes et appuyée sur deux piliers : le modèle de vie qu'offrait sainte Radegonde, miroir d'un exemple encore plus prestigieux, celui de la Vierge ; si maintes statues, réalisées à l'époque, de ces deux saintes sont si semblables ce n'est pas le fait du hasard.

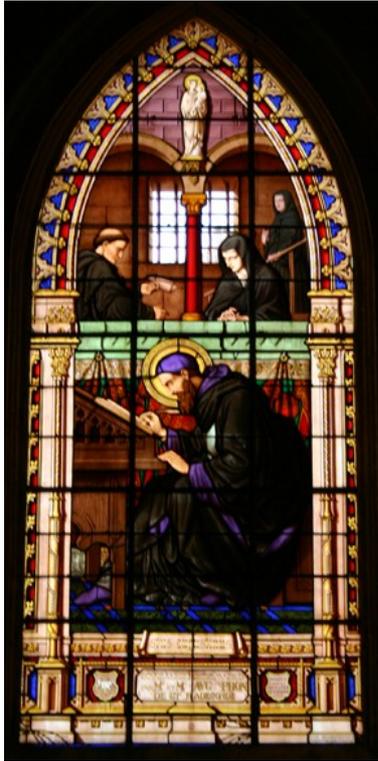
Il est incontestable que le transfert de la relique à Lanneray sous la présidence de l'évêque de Poitiers a renforcé l'ancrage de la dévotion à sainte Radegonde dans le diocèse de Chartres. En 1923, on pouvait lire encore dans la « Voix de Notre-Dame de Chartres », à propos de cet événement : *Du haut de la chaire, M^{gr} Pie avec la double autorité qui ponctuait sa parole de docteur et d'érudit confirma la réalité traditionnelle des stations de sainte Radegonde dans notre diocèse, en particulier à Lanneray et à Châteaudun. Ainsi se trouvait « historiquement légitimée » une tradition où la légende avait pourtant la part belle (voir encadré *Le « Miracle des avoines » à Lanneray ?*).*

Dans la grande chapelle latérale, séparée du chœur par deux arcs, le regard est arrêté par un vitrail, dont le registre principal est consacré à saint Augustin.

Dans la partie supérieure, une moniale s'entretient avec un abbé ou un moine : il ne nous semble pas qu'il puisse s'agir de Radegonde. Mais elle n'est tout de même pas étrangère à cette œuvre, puisqu'on peut lire dans la partie basse :

*Donné à l'église de Lanneray
par M. et M^{me} Auguste PRON
de Sainte-Radegonde
inauguré le 13 août 1857
jour de la fête de sainte Radegonde*

260 Il s'agit de l'évêque de Meaux.



Vitrail donné par Auguste Pron et son épouse le 13 août 1857, jour de la fête de sainte Radegonde.

Une des petites-filles du fermier général guillotiné avait épousé le général baron Pron. À la suite d'arrangements familiaux, le couple s'était retrouvé à la tête du château et du domaine de Sainte-Radegonde en 1821 et c'était lui qui avait fait don du vitrail. Après le milieu du XIX^e siècle, cette marque de piété d'une famille notable témoignait aussi de la volonté de maintenir le lien entre la sainte et les deux lieux successifs de sa dévotion, la chapelle disparue et l'église paroissiale. Si le thème central de saint Augustin peut être mis en relation avec le prénom du donateur, il n'est pas sans faire penser aux Augustins de la Madeleine de Châteaudun, dont dépendait à l'origine la chapelle Sainte-Radegonde.

M. Girard nous a aimablement communiqué une copie des notes qu'il a prises sur le registre du conseil de fabrique de Lanneray, retrouvé tout récemment :

À la réunion du conseil de fabrique du 30 août 1857, Monsieur Auguste Pron, préfet du département de la Sarthe, annonce qu'il offre et donne à l'église de Lanneray un vitrail peint représentant saint Augustin, docteur de l'Église, et destiné à éclairer la chapelle de Sainte-Radegonde. Il demande que le conseil reconnaisse que la statue de sainte Radegonde, reine de France, placée au retable de la chapelle dite de la Touche, est la même qui était honorée avant la Révolution, dans la chapelle du château à qui elle a donné son nom, et permette de l'y réintégrer si elle était reconstruite.

L'interprétation de ces données est assez problématique. Le vitrail de saint Augustin éclaire les abords de l'autel de la Vierge dans la grande chapelle sud (qui a été restaurée en 1826). Mais il ne peut en aucun cas donner de la lumière à l'actuel autel de sainte Radegonde qui, adossé à un pilier de la nef, lui tourne complètement le dos. Le texte signale que la statue en bois était placée au retable de la chapelle dite de la Touche : on peut penser qu'il s'agit de l'autel situé face à celui de sainte Radegonde ; bien qu'éloigné du vitrail, il pouvait en recevoir un petit supplément de lumière, mais l'hypothèse n'est guère plausible.

Les souvenirs personnels de M. Girard peuvent donner matière à une autre hypothèse : étant enfant, il a connu la statue en bois et le reliquaire – posé sur une tablette – tous deux adossés au mur sud de la chapelle, tout près du vitrail qui, dans ces conditions, les éclairait réellement. Ainsi, à proximité immédiate de l'autel de la Vierge, ce qui n'a rien de surprenant, un espace de dévotion était réservé à sainte Radegonde. On notera, toutefois, que la statue était simplement en dépôt, tant que la chapelle du château n'était pas reconstruite.

Le registre du conseil de fabrique signale encore la construction, en 1824, d'une chapelle Sainte-Barbe dans l'église. La relation est évidente avec le tableau central de l'actuel autel Sainte-Radegonde.

Avec beaucoup de prudence, pourrait être suggérée l'évolution suivante pour les emplacements de culte :

- 1824 : création d'une chapelle consacrée à sainte Barbe ;
- 1851 : mise en place du reliquaire et, sans doute de l'ancienne statue, peut-être à la chapelle Saint-Éloi ;
- 1857 : pose du vitrail, éclairant la statue de sainte Radegonde, près de l'autel de la Vierge, et le reliquaire placé à côté, sur une tablette ; situation qu'a connue M. Girard vers 1930.
- À une date indéterminée, sainte Radegonde a « colonisé » la chapelle Sainte-Barbe, avec le transfert du reliquaire de 1851 ; peut-être, le phénomène avait-il déjà commencé plus tôt, avec les deux statues « jumelles », dont l'époque de mise en place est ignorée (il est question, dans le registre, d'un achat de statues de 50 F en avril 1865, sans autre précision).

M. Girard a relevé, dans l'Annuaire de 1879, que la fête patronale de Lanneray était la Sainte-Radegonde, célébrée le 13 août. Saint Pierre, patron de l'église paroissiale, revenait en force dans celui de 1899, fêté le dimanche précédant le 24 juin, mais il devait encore partager cette primauté avec sainte Radegonde, honorée désormais le troisième dimanche de septembre par décision du conseil municipal : l'un ouvrait l'été, l'autre l'automne... Et cette fête du troisième dimanche de septembre avait encore, selon M. Girard, beaucoup de succès dans les années 1930, mais en ayant pratiquement perdu toute référence au culte de la sainte.

Des points de détail demeurent dans le flou :

- La statue en bois de la sainte était-elle une copie de celle de la Sainte-Chapelle de Châteaudun ? M. Girard le pense et a, d'ailleurs, mis une photo de cette dernière dans son livre avec la légende : *Lanneray, statue de sainte Radegonde ; statue aujourd'hui disparue*. Mais cette image n'est pas vraiment conforme à la description donnée plus haut.

- À la même page de son ouvrage, M. Girard propose une intéressante photographie de l'actuelle chapelle Sainte-Radegonde dans l'église paroissiale. Le reliquaire de 1851 n'a pas encore pris la position dominante et exclusive qu'il occupe de nos jours : ce qui pourrait bien être un autre reliquaire occupe une place centrale ; à qui se rapportait cet objet ? Sainte Barbe ? Sainte Radegonde ? La mémoire est défaillante sur ce point.

Le Miracle des avoines à Lanneray ?...

Le plus étonné Dunois, en cette claire après-midi des calendes d'avril 544, fut bien certainement le bon seigneur Lanerius de Lépinay dont le village actuel de Lanneray perpétue parmi nous le souvenir et le nom.

Vers l'heure de tierce un garde de sa villa accourt, haletant, raconter qu'on vient d'apercevoir, entouré d'une suite nombreuse, le roi de Soissons et de Paris, Clotaire, galopant à toute vitesse, vers Châteaudun. Et aux environs de sexte voici que trois femmes modestement vêtues pénètrent dans la villa. Lanerius s'approche quand la plus jeune soulève son voile et le bon seigneur que la longue fréquentation des camps n'a pas habitué aux courbettes des cours ne peut cependant se retenir de ployer les genoux aux pieds de l'inconnue en laquelle il vient de reconnaître la reine Radégonde que tous admirent : elle est si belle ; que tous vénèrent : elle est si sainte.

Lanerius se rappelle qu'il y a seize ans déjà il accompagnait les deux fils de Clovis, Thierry et Clotaire en Thuringe révoltée et que la plus intéressante victime de la pacification sanglante fut cette même Radégonde, alors mignonne fillette de onze ans, que la guerre venait de rendre orpheline et que deux rois vainqueurs tirèrent aux dés. Lanerius l'avait revue dans les villas royales de Picardie, à Athies et à Braine, émerveillé chaque fois davantage de la beauté physique de cette virginale figure ; de la puissance intellectuelle de cette jeune fille qui possédait le latin et le grec comme sa langue maternelle ; de la précoce perfection, surtout, de cette petite païenne d'hier devant laquelle s'inclinaient très bas les vieux pontifes gallo-romains.

Lanerius garde la mémoire des noces splendides de Radégonde et de Clotaire dont s'est tant réjouie, du fond de sa cellule, il y a six ans, la sainte reine mère Clotilde, mais dont les brutalités postérieures de Clotaire avaient révélé la fragilité.

« D'où me vient cet honneur que la reine des Francs soit ici, en ce jour ? » balbutie Lanerius à peine remis de son violent émoi. « Je ne suis plus la reine mais l'humble servante du Seigneur. » « Et Clotaire ? » L'une des deux caméristes fit alors à Lanerius le récit du voyage poétiquement traduit par le P. Delaporte :

« Sur la route, fouillant un maigre patrimoine,
Un laboureur courbé traçait d'étroits sillons
Et dans le sol pierreux, ses mains jetaient l'avoine
Où picorait gaiement un peuple d'oisillons.
Sauvez-moi ! lui cria la reine fugitive !

[...]

Le paysan s'étonne, il regarde en silence
Déjà dans le sillon son avoine a germé,
Sur les tiges, l'épi verdoie et se balance ;

[...]

Clotaire arrive :

Manant, sur ce chemin n'as-tu pas vu la reine ?
Depuis que j'ai semé personne n'est venu.

[...]

Sans doute, dit Clotaire, un ange l'accompagne
Dieu défend Radégonde et je la donne à Dieu. »

Après quelques semaines passées à Lanneray et aux environs comme semble en témoigner la dénomination d'un lieu dit de la paroisse de Châtillon « les Champs picards », sainte Radégonde s'en fut, à Châteaudun, vénérer les restes de saint Aventin, évêque de Chartres († 528) dont le frère et prédécesseur saint Solenne avait catéchisé les premiers Francs chrétiens, puis par Cloyes, Vendôme, Orléans, Tours et Saix s'achemina jusqu'à Poitiers lieu d'élection de son repos.

[Sainte Radégonde (519-587), in « Voix de Notre-Dame de Chartres », 1923, pp. 362-363]

Châteaudun

Les travaux d'histoire récents laissent entendre que le christianisme était déjà implanté en Beauce au début du V^e siècle²⁶¹. La figure de proue du christianisme de cette époque en Dunois fut incontestablement *Adventinus* qui signa comme évêque de Dun au concile d'Orléans en 511, ce qui prouve que pendant une courte période Châteaudun fut siège épiscopal. Ce dernier est attesté par la signature d'Aventin comme évêque de Dun au Concile d'Orléans en 511 ; et, à la fin du VI^e siècle, par Grégoire de Tours qui raconte l'entreprise de Promote, prêtre de Dun, et de Sigebert, son souverain, pour faire revivre le siège épiscopal. Si l'on en croit la légende de saint Aventin, connue seulement par des sources tardives, la ville possédait alors de nombreux édifices religieux [...] ²⁶².

La tradition qui relie sainte Radégonde à Châteaudun passe par la vénération du tombeau de saint Aventin, évêque de Chartres au début du VI^e siècle, qui se trouvait dans la petite cité : *Dans sa fuite elle traversa les vastes forêts du pays dunois et passa par Châteaudun, où elle voulut vénérer le tombeau de saint Aventin, mort depuis peu d'années, devant lequel se faisaient de nombreux miracles*²⁶³. L'abbé Bordas s'était déjà fait l'écho d'un tel épisode (voir chapitre sur Sainte-Radégonde de l'Écotière).

Pour l'historien dunois, le lieu où se trouvait le tombeau de saint Aventin, était le premier où s'était exercé publiquement le culte chrétien : *Il n'y a aucune église de Châteaudun dont l'antiquité soit constatée par quelque monument tel que le tombeau de saint Aventin, qui doit décider de celle de saint Médard. La plupart des anciennes églises ont commencé dans les fauxbourgs des villes, et celle de saint Médard, en conséquence de son monument, peut bien être regardée comme le premier endroit où il a été permis d'adorer Jésus-Christ publiquement.* Hagiographes et historiens se divisent sur la date de la mort d'Aventin : 529 ? 534 ? En tout cas, quinze à vingt ans avant l'éventuel hommage de Radégonde.

L'abbé Bordas poursuit : *Suivant la tradition de Châteaudun, le corps du saint avait été mis d'abord dans la chapelle qui lui est dédiée, et dont la voûte naturelle est le rocher. Si cet antre, où l'on a renfermé le corps du saint, n'a pas été le premier oratoire de ses ouailles, il est à présumer qu'il en devait être bien proche. Le premier patron de cette église a été saint Michel, qui n'est que le*

261 LEBLANC (O.), « La vallée de la Conie », *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 291, 2001.

262 ROBREAU (B.), « Le développement urbain de Châteaudun jusqu'au XIV^e siècle », in « Châteaudun avant la guerre de Cent Ans », *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 274, 1984.

263 THIERCELIN (abbé), « Les statues de la Sainte-Chapelle de Châteaudun. [...], 1933.

second aujourd'hui. J'ignore les raisons qui y ont fait donner la préférence à un contemporain de saint Aventin. Affirmation confirmée par des études récentes : *À l'ouest de l'éperon rocheux, en contre bas de sa pointe, à cent mètres d'un bras du Loir, se trouve l'église Saint-Médard. Cette église est sans doute la plus ancienne puisqu'elle passe pour avoir reçu le tombeau de l'évêque saint Aventin de Chartres signalé au synode d'Orléans de 511. Un tombeau creusé dans la roche daté de l'époque mérovingienne y a été retrouvé. À la mort de saint Aventin, l'église Saint-Médard devait avoir un autre vocable (peut-être Saint-Michel) ; en effet, l'évêque de Vermand-Noyon saint Médard mourut seulement vers 545. Saint-Médard reçut très tôt le statut d'église paroissiale (VI^e siècle ?) et desservait l'ensemble des populations situées sur la rive gauche du Loir, au nord-ouest du castrum. Protecteur de la maison royale soissonnaise, Médard fut honoré dès la seconde moitié du VI^e siècle par Clothaire I^{er} et des successeurs qui en diffusèrent le culte*²⁶⁴. Si cette chronologie était exacte, le passage de Radegonde à Châteaudun étant situé vers 555-556, on pourrait imaginer une relation avec le patronage de saint Médard établi sur cette église et une visite d'hommage à celui qui avait présidé à un tournant essentiel de sa vie en faisant d'elle une diaconesse. L'abbé Daras avance une date de décès de 556 pour l'évêque de Noyon, c'est-à-dire très peu de temps après la rencontre avec Radegonde²⁶⁵ ; d'autres auteurs (I. Gobry) penchent pour 560. Le problème de la date de 545 est qu'elle interdit toute possibilité d'une consécration comme diaconesse vers 555-556... Les spécialistes peuvent-ils démêler l'écheveau chronologique ? La date de 560 semble recueillir la grande majorité des suffrages, mais dans l'attente d'un consensus définitif, nous nous en tiendrons au rapprochement de ces deux saints liés par leur hagiographie, honorés à Châteaudun et aux alentours dès l'époque mérovingienne.

Quant au tombeau de saint Aventin, la hiérarchie catholique avait besoin de stimulant pour sa mémoire et la tradition y pourvoyait comme en témoigne un procès-verbal de visite pastorale du 22 avril 1630 : *Nous a esté montré par lesdicts curé et gagers un sépulchre ancien eslevé dans la muraille de l'une des aisles de ladite église, lequel sépulchre paroist estre d'une pierre rougeastre et dure, couvert de pareille pierre, et qui semble estre de grison ou austre pareille qualité de pierre. Et nous a esté certifié par lesdicts curé et gagers que c'est le tombeau et sépulchre du bienheureux saint Adventin, premier ou l'un des premiers archidiacres. Joignant lequel sépulchre et comme sous les édifices du vieil chasteau dudict Chasteaudun, nous ont aussy faict voir une forme de grotte ou cavereau à rès de terre et toutefois taillé en roc, et dans la muraille un relais dudit roc comme la forme d'un endroit de repos de la longueur et largeur un peu plus grand et long que pour coucher et retenir un homme couché de son long, laquelle grotte ils nous ont dict estre le lieu où se retiroit et couchoit ledict bienheureux saint Adventin. Disent le tenir par la mémoire des anciens et quelques légendaires, l'un desquelz est manuscript, qu'ils ont par devers eux*²⁶⁶.

L'éventualité d'une étape pour se recueillir devant le tombeau de saint Aventin n'aurait rien de contradictoire avec ce que livre l'hagiographie sur la personnalité de la sainte. Radegonde éprouvait une véritable passion pour les reliques dont elle se nourrissait spirituellement : *Elle était comme une hydropique dont la soif s'accroît à mesure qu'elle puise à sa source*²⁶⁷. Cette « boulimie » pour les diamants du ciel – ainsi Radegonde définissait-elle les reliques – se traduisit par une frénésie d'acquisitions pour son monastère de Sainte-Croix. Mais elle pouvait aussi commander l'établissement de ses itinéraires et de ses étapes à proximité des corps saints : démarche qui rejoignait la spiritualité accumulative des pèlerins, au fil de la progression de leur déplacement.

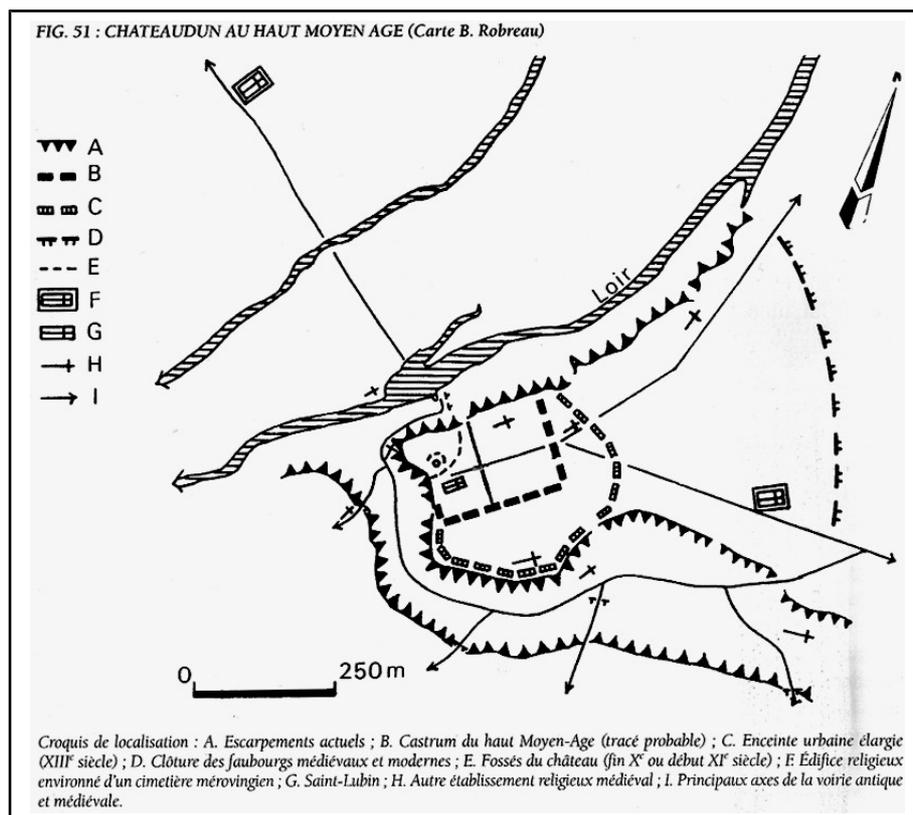
Une autre tradition pourrait être mise en relation avec le passage de Radegonde en Dunois. Vers 525, venant de Micy, saint Avit et saint Calais vinrent fonder le monastère de *Piciacum*, que l'abbé Bordas assimile à Poicy-les-Châteaudun. Avit y serait décédé le 17 juin 530, *après y avoir fait l'admiration de ses religieux & des peuples par le don de prophétie & de fréquents miracles*. Raison suffisante pour se recueillir devant le bras (seule relique demeurée sur place, le saint ayant émis le vœu que son corps fût transféré à Orléans).

264 LEBLANC (O.), op. cit. La prudence s'impose, en l'absence de preuves archéologiques claires, avant d'affirmer que l'église Saint-Médard est bien la plus ancienne de Châteaudun.

265 DARAS (abbé), *Les vies des saints*, Paris, 1859.

266 Cité par JUSSELIN (M.), « Voyage archéologique en suivant les visites pastorales », *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 3^e et 4^e trim. 1966.

267 BAUDONIVIE, citée par l'abbé BRIAND (E.), *Op. cit.*, 1887.



Carte figurant dans « Histoire du pays dunois », T. 1, p.105.

Mais l'historien du Dunois avance un autre « fait » qui aurait pu motiver l'arrêt de la reine : *On croit, sur une ancienne tradition, que dès l'an 540 la pieuse Ultrogothe, femme de Childeberrt I^{er}, joignit une communauté de femmes à celle des hommes à S^t-Avit, ce qui s'est pratiqué dans d'autres monastères, comme l'histoire générale de l'Église nous en instruit. Celle de S^t-Avit s'est soutenue [...].*

Un mémoire ajoute qu'Ultrogothe & ses filles Chrotberge & Chrodesinde ont beaucoup fréquenté cette communauté de filles de l'institution de la première, & que ces deux dernières s'y étoient mesme consacrées à Dieu & qu'elles y avoient reçu le voile [...]. Elles ont pu habiter S^t-Avit spécialement lorsque Clotaire I^{er} les exila de la Cour, quand il fut parvenu à la couronne²⁶⁸.

Si la tradition comportait quelque fond de vérité, outre les liens de famille – Ultrogothe était la belle-sœur de Radegonde – on admettrait sans peine l'intérêt de la seconde pour la fondation de la première, sachant qu'elle avait en projet la création d'une semblable communauté. Marta Cristiani inscrit Ultrogothe comme maillon intermédiaire de la chaîne de sainteté, entre Clotilde et Radegonde : *La sainteté de la reine Ultrogode (511-558), femme de Childeberrt I^{er}, semble avoir son fondement dans une politique de prudente médiation avec le monde monastique. C'est la « Vita S. Bathildis » [...] qui lui donne une place parmi les saintes reines, entre Clotilde et Radegonde. C'est la reine Bathilde qui poursuivra avec succès cette ligne politique²⁶⁹.*

268 BORDAS (abbé), *Op. cit.* L'abbé GAUDRON, dans son *Essai sur le diocèse de Blois et le département de Loir-et-Cher* [1870], p. 43, reprend cette tradition. Selon certains auteurs, Radegonde, après avoir quitté Noyon, s'est rendue à Paris où elle aurait pu y rencontrer son beau-frère Childeberrt et son épouse Ultrogothe ; aucune information ne semble exister quant aux liens affectifs qui ont pu exister entre les deux belles-sœurs qui avaient en commun leur ferveur religieuse. Il est notable que l'église paroissiale de Saint-Avit – village du Perche vendômois où l'ermitte se serait retiré avant d'aller fonder le monastère de *Piciacum*, non loin de Chateaudun – abrite une statue de sainte Radegonde.

269 CRISTIANI (M.), *op. cit.*

La Sainte-Chapelle de Châteaudun

Dans la première moitié du xv^e siècle, l'histoire seigneuriale de Châteaudun fut passablement agitée. Charles d'Orléans, comte de Blois et de Dunois, poète de surcroît, fut fait prisonnier à Azincourt en 1415. Sa captivité dura un quart de siècle. Pendant cette période, son demi-frère Jean, bâtard d'Orléans, prit une part remarquable à la délivrance du royaume de France aux côtés de Jeanne d'Arc. Pour exprimer sa reconnaissance, Charles lui fit don des comté et vicomté de Dunois et de Châteaudun : c'est d'ailleurs sous le nom de Dunois qu'il entra dans l'histoire.

La Sainte-Chapelle fut construite peu après la Guerre de Cent Ans, à l'initiative de Dunois et de son épouse, Marie d'Harcourt : *Il faut croire que les chapelles de nos rois, à Paris et à Vincennes, celle du château de Bourges, construite et fondée par le duc de Berry en 1405, et autres, connues sous le titre de « Saintes Chapelles », avaient concouru à faire concevoir au comte de Dunois, reconnu prince légitimé du sang royal, de procurer la mesme illustration au château et à la ville de Châteaudun*²⁷⁰.

En effet, le titre de « Sainte-Chapelle » supposait une fondation royale ou princière, associée à des privilèges – confirmés en 1492 par le pape Alexandre VI – dont seules disposaient les chapelles des châteaux royaux. Il a existé, dans le royaume de France cinq chapelles royales, dont l'édification s'est échelonnée entre 1238 (Saint-Germain-en-Laye) et 1379 (Vincennes) ; les chapelles princières – au nombre de huit – ont été construites entre 1315 (Bourbon-L'Archambault) et 1505 (Vic-le-Comte). Autant dire qu'il s'agissait là de monuments exceptionnels. Grâce au développement du culte de Saint Louis, elles concouraient à affirmer la cohésion du lignage royal et contribuaient à la sauvegarde du royaume.



*Dunois (à gauche) fit construire la Sainte-Chapelle.
Il s'y est placé sous la protection de sainte Radegonde
(première statue à droite).*

À Châteaudun, les travaux furent effectués en 1465 et trois ans plus tard, la chapelle accueillait le cœur de son fondateur (celui de Marie d'Harcourt y était depuis 1464). Ses successeurs, François d'Orléans et son épouse Agnès de Savoie poursuivirent l'œuvre. De par sa qualité, cet édifice religieux sortait donc de l'ordinaire.

La Sainte-Chapelle de Châteaudun abrite une remarquable série de quinze statues de la seconde moitié du xv^e siècle, reposant sur des colonnettes engagées dont les chapiteaux sont sculptés de figures d'anges. Elles représentent des saints et des saintes parmi lesquels Radegonde : *Selon l'usage, elle est revêtue du manteau royal et porte le sceptre de reine de France, ainsi que le livre de la vie monastique, comme fondatrice d'ordre*. L'auteur des lignes précédentes, l'abbé Thiercelin, tient à faire justice d'une identification erronée : *Jusqu'ici, cette statue était appliquée sans contrôle à la bienheureuse Jeanne de Valois, qui fut aussi reine de France et fonda l'ordre des Annonciades [...]*.

270 BORDAS (abbé), *Op. cit.*

*Cette princesse, fille de Louis XI, est née seulement en 1465, l'année même où cette statue [...] fut placée dans la chapelle par Dunois*²⁷¹.

P. Vitry ne tarissait pas d'éloges sur la qualité artistique de ces œuvres : *Quant aux statues elles-mêmes, un caractère qui frappe au premier abord lorsqu'on les compare à celles de l'école bourguignonne, c'est l'élanement de leurs proportions. Elles n'ont rien de l'aspect lourd et trapu qui caractérise en général les sculptures de Claus Sluter et surtout celles de ses successeurs. Elles sont également d'allure beaucoup plus calme, moins dramatique peut-être, mais plus élégante. Même si sainte Radegonde lui semblait, avec son sceptre, assez lourde et gauche*²⁷².

Une des analyses les plus fines et exhaustives de cette statuariaire a été faite par Jean Taralon. Après avoir justifié les places d'honneur accordées à la Vierge (patronne de Marie d'Harcourt) et aux deux saints Jean – le Baptiste et l'Évangéliste – il admirait la cohorte de saintes qui les environnait : *Toutes les autres statues sont des statues de saintes : Dans le chœur, sainte Apolline avec les tenailles, sainte Barbe tenant sa tour et sainte Geneviève son livre. Dans la partie occidentale de la nef, sainte Élisabeth de Hongrie, portant des fleurs et tenant caché dans les plis de son manteau le mendiant, sainte Radegonde avec son sceptre, sainte Marie l'Égyptienne, vêtue de sa longue chevelure. Dans les oratoires, sainte Catherine, tenant l'épée et la roue de son supplice, et sainte Marthe, sortant du corps du dragon.*



Statue de sainte Radegonde...



... alliant souplesse, sobriété et sérénité.

Ces œuvres sont contemporaines des premières créations de Michel Colombe, donc d'un art en gestation qui n'a pas encore atteint la plénitude de son rayonnement. À travers leur diversité, elles sont significatives d'une période de transition, de recherche : *À Châteaudun, on cherchait encore et, selon les préoccupations particulières des différents maîtres travaillant au chantier, on cherchait dans des directions presque opposées, qui devaient aboutir à des exemples aussi contradictoires que ceux du traitement des draperies de la sainte Barbe et de la sainte Radegonde.*

L'architecture savante, scandée de nombreux plis au dessin aigu et chiffonné, du manteau de la sainte Barbe répartit les jeux de lumière et d'ombre entre les lignes courbes et obliques, de telle sorte

271 THIERCELIN (abbé), op. cit.

272 Cité par A. B., « Les statues de la Sainte-Chapelle de Châteaudun », *Bulletins de la Société Dunoise*, T. X (1901-1904).

que cette profusion devient unité et que du contraste des effets obtenus naît un sentiment d'équilibre et d'immobilité souveraine. C'est l'esprit d'analyse poussé à un degré où il ne détruit pas la forme, mais la recompose après l'avoir fragmentée en éléments justement choisis.

À cette figure traitée dans un style tout gothique et qui est le produit d'une longue tradition portée à sa perfection – P. Vitry a pu écrire qu'elle était l'une des plus belles du XV^e siècle – s'oppose la sainte Radegonde, jeune fille dont le visage, empreint d'une émouvante spiritualité et modelé avec plénitude, s'incline doucement sur le côté en une courbe gracieuse que prolonge le mouvement de l'épaule, et dont les draperies traitées largement, en quelques plans simples, assurent à son personnage une monumentalité calme qui préfigure les plus beaux morceaux de la production des ateliers de la Loire vers la fin du siècle²⁷³.

Quant au programme iconographique, présentant huit saintes en dehors des saints patrons des commanditaires, il a de quoi intriguer selon Monique Martin-Demézil, mais il peut aussi se justifier : *Ce choix est très curieux pour une Sainte-Chapelle, où figurent traditionnellement apôtres ou prophètes ; aussi est-il significatif de voir figurer les mêmes saintes dans le livre d'Heures de Dunois conservé au British Museum. Ces saintes faisaient donc l'objet de dévotions personnelles du bâtard, auxquelles Dunois semble attacher plus d'attention qu'à l'évocation des personnages des Écritures*²⁷⁴.

Dans un édifice bénéficiant de privilèges royaux, la présence d'une sainte reine des Francs n'avait rien d'incongru, à plus forte raison dans la chapelle voulue par Dunois : l'ancien compagnon de Jeanne d'Arc répondait ainsi au vœu de Charles VII d'honorer celle à qui on attribuait un soutien déterminant à la victoire décisive de Formignies (1450). En outre, une des fonctions des Saintes-Chapelles étant d'intercéder pour la sauvegarde du royaume, la présence de Radegonde était parfaitement légitime.

Aventin, évêque de l'éphémère diocèse de Dun... Le « Bâtard d'Orléans » : pratiquement un millénaire entre les deux personnages qui rattachent sainte Radegonde à l'histoire spirituelle de la capitale dunoise.

Selon A. Bellanger et H. de Gastel, *une confrérie de Sainte-Radegonde a existé dans la chapelle de l'hôtel-Dieu de Châteaudun, avec l'autorisation de M^{sr} Louis Guillard, évêque de Chartres*. Rares sont les informations à son sujet et elles nous ramènent vers le domaine de Sainte-Radegonde, à Lanneray. Après la disparition de Pierre de Girard – le secrétaire de Catherine de Médicis – la propriété passa aux mains de son fils, Pierre II. Le 16 novembre 1608, il épousa Madeleine, fille de César Augustin Costé ; ce dernier, secrétaire ordinaire de la Chambre du roi et lieutenant en l'Élection de Châteaudun, trouvait cependant le temps de versifier en latin avec une certaine aisance : disciple de Dorat, ami de Ronsard, il a notamment laissé un long poème, *Nympha Vivaria ou Description poétique du Dunois* (imprimé en 1604). Les Costé étaient une famille notable de Châteaudun.

À son décès – en juillet 1638 – Pierre II fut enterré à Sainte-Radegonde, mais pour peu de temps : *Madeleine Costé fit rapporter le corps de son mari à l'hôtel-Dieu de Châteaudun, car la seigneurie de Sainte-Radegonde passait à des mains étrangères. Le 15 juillet 1653, elle donna à l'établissement le lieu et fief de Mortiers (commune de Marboué) à condition d'avoir droit de faire, à ses dépens, une petite cave voûtée avec marche dans la chapelle Sainte-Radegonde de l'hôtel-Dieu de Châteaudun pour lui servir de sépulture à elle ainsi qu'à son mari. Elle mourut le 6 août 1661 et fut enterrée suivant ses désirs.*

*Au-dessus du caveau, sa fille fit dresser, à la mémoire de ses parents, une table de marbre commémorative. La chapelle fut détruite au moment de la Révolution. La table a été conservée et replacée dans la crypte de la nouvelle chapelle où on peut la voir aujourd'hui*²⁷⁵.

Dans ces lieux du Dunois, sainte Radegonde était tout particulièrement invoquée pour la guérison des ulcères. L'« étape » de Lanneray est un argument supplémentaire pour les tenants d'un itinéraire

273 TARALON (J.), *Le château de Châteaudun*, Paris, Éd. Vincent, Fréal & C^{ie}, 1958, p. 10-12.

274 MARTIN-DEMÉZIL (M.), « La Sainte-Chapelle du château de Châteaudun », *Bulletin monumental*, t. 130-II, 1972, p. 124-125. Ces huit saintes se retrouvent dans les miniatures du livre d'Heures de Dunois, conservé au British Museum.

275 GIRARD (M.), *Op. cit.*, p. 31. En fait, sauvée presque miraculeusement au milieu des gravats par un tailleur de pierre, elle est toujours à Châteaudun ; peut-être reviendra-t-elle un jour à Lanneray... Marie de Girard, fille de Pierre II, était l'épouse du célèbre marquis de Castelnau, maréchal de France.

terrestre suivi par Radegonde et passant aussi par l'Écotière, avant l'arrivée à Tours ; mais nous nous garderons de lui conférer un caractère décisif.

Terminiers

Une tradition locale fait état d'une étape de Radegonde à Terminiers, commune beauceronne située à l'extrémité orientale de l'arrondissement de Châteaudun. Pierre Maréchal la rapporte ainsi : *La légende assure que Radegonde s'approcha de Terminiers, fatiguée et assoiffée au point de ne pouvoir à peine réciter un psaume [...]. S'arrêtant, épuisée [...] elle se réfugia dans un bois situé encore actuellement entre la route de Lumeau et celle d'Échelles, à quelques centaines de mètres au nord-est du bourg de Terminiers.*

Tout en récitant des formules, Radegonde creusait le sol, et il apparut bientôt une eau, boueuse d'abord, puis de plus en plus limpide, elle s'y désaltéra et invita ses compagnons de route à en faire autant, ceux-ci s'agenouillèrent et remercièrent le Seigneur de cette aubaine, puis ils coururent vers le village pour annoncer cette bonne nouvelle.

D'abord sceptiques, les villageois finirent par se convaincre du miracle. La légende, ne s'embarassant pas du souci de cohérence chronologique, laisse Radegonde poursuivre son chemin vers..., Saint-Jacques de Compostelle ! *Mais Radegonde voulant rester dans l'anonymat pour poursuivre son chemin vers Compostelle, demanda à ce que l'on n'ébruie pas la nouvelle.* Cette tradition du voyage vers Compostelle a été développée par les auteurs locaux : *Quand Radegonde s'arrêta à Terminiers, elle était sur la route pour le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle et à vrai dire, Terminiers était une simple étape parmi tant d'autres, sauf peut-être ajouterons-nous que ce jour-là l'événement était de taille et suffisamment important pour qu'il suscite un grand départ vers Compostelle. Il est vrai que le guide était de choix. Pensez donc, une Reine !*

Il est à noter que les paysans « routards de Compostelle » étaient autrefois nombreux en pays beauceron. Ils prenaient la route dès les premiers beaux jours, en avril, car il fallait être de retour pour les moissons ou les vendanges.

Princes et paysans se côtoyaient dans une même action de grâce. Les nobles pour sauver leur âme et les paysans pour sauver les récoltes des calamités ou protéger les troupeaux et familles.

Certains paysans qui ne peuvent se rendre en pèlerinage se font représenter par d'autres qui bien entendu se font largement rétribuer. Bref ! Chacun cherche à gagner le ciel à bon compte et comme on s'en doute les chemins comptent un grand nombre de malandrins, les « coquillards », qui rossent ou dépouillent de leurs maigres biens les vrais « Jacquots » beaucerons... C'est sans doute pour cette raison que Radegonde évitant toutes les agglomérations et les grandes routes, arriva un jour aux environs de Terminiers.

La route avait été longue jusqu'au pays beauceron. De plus, Radegonde s'imposait souvent l'obligation du jeûne, hormis le dimanche où elle prenait au hasard des routes de frais et verts légumes. Curieusement, elle s'interdisait la consommation des œufs, de poissons et ne mangeait que du pain d'orge ou de seigle arrosé de lait, de cidre ou d'eau adoucie de miel, et encore elle n'y trempait que le bout des lèvres sans pouvoir étancher sa soif... On comprend que Radegonde ait tenu à préserver son anonymat, sachant qu'elle avait plusieurs siècles d'avance sur les premières vagues de pèlerins vers Compostelle... Un rapprochement avec Tours et Saint-Martin eût été plus crédible. Y a-t-il eu annexion tardive d'un épisode du premier grand pèlerinage médiéval par celui qui le supplanta à l'époque féodale ? En tout cas, pour les sites évoqués dans notre étude, c'est la seule tradition se référant à Compostelle.

Pierre Maréchal poursuit : *Et ce n'est que quelques siècles plus tard que l'on construisit dans ce bois une chapelle qui fut consacrée en même temps que l'église de Terminiers, au XIII^e siècle. On ne retrouve plus aujourd'hui de traces de cette construction dans le « Bois de la Chapelle » qui, lui, existe toujours bien. Mais on constate notamment que le bois est délimité suivant des lignes géométriques rigoureuses. Nul doute qu'autour de la chapelle était entretenu un parc, pour mieux recevoir les pèlerins.*

La source miraculeuse qu'aurait fait jaillir sainte Radegonde serait-elle toujours présente là, à quelques mètres en sous-sol ? Les faits tendent à le laisser supposer. Aussi on constate au milieu de ce bois, que le terrain forme une large excavation, il est probable que c'est à cet endroit précis qu'aurait surgi la source divine.



Vestige de ce qui pourrait avoir été la chapelle Sainte-Radegonde, à Terminiers.

Au XIX^e siècle, aurait encore existé une vieille ferme, dénommée *la ferme Radegonde* et située entre le bourg de Terminiers et l'actuel Bois de la Chapelle. *Plus près de nous, au début du siècle [le XX^e] et pour mieux perpétuer le souvenir de la bienheureuse reine, les paroissiens de Terminiers organisaient encore une procession le premier jour des Rogations, à la croix située elle-même dans le Bois de la Chapelle. Malheureusement, actuellement, on ne retrouve plus trace de crucifix en ce lieu béni.*

Le temps passe, emportant les coutumes et les souvenirs, mais le temps n'use pas si facilement le caractère spirituel du passage au Moyen Âge, d'une sainte à Terminiers. En effet, le culte de dévotion reste fort dans certains coins de notre campagne, et on récite encore cette authentique neuvaine à sainte Radegonde.

Prière à sainte Radegonde

« Bienheureuse Radegonde, vous qui étiez si compatissante et si bonne pendant votre vie sur la terre, et qui nous donnez encore des preuves si fréquentes de votre charité depuis que vous êtes dans la gloire du ciel, vous savez le motif pour lequel je vous prie aujourd'hui, vous connaissez mes besoins et ma peine.

Daignez m'obtenir de la bonté de Dieu la grâce que je désire et que je lui demande par votre intercession. Écoutez donc ma voix suppliante et ne m'abandonnez pas. Ainsi soit-il »²⁷⁶.

Toute légende repose sur un socle de réalité historique plus ou moins perceptible. Dans le cas de Terminiers, il semble essentiel que viennent se poser les regards critiques et croisés de l'archéologue (au sujet des structures du bois de la Chapelle) et de l'historien (pour un recours méthodique aux archives). Il semble très plausible que cette contrée du Dunois ait connu une christianisation assez précoce : *Le christianisme est cependant déjà une réalité en Beauce dès le début du V^e siècle : en témoigne le martyr de saint Lucain par les Suèves et les Alains en octobre 407, situé entre Villepion et Villours en Terminiers alors qu'il se rendait à Orléans depuis la cité des « Parisii », en un lieu encore appelé « La Pierre de Saint-Lucain », et dont le corps fut transporté dans le « vicus » le plus proche qui prit alors son nom. Loigny (« Luigniaccum in Belsia », 1224) pour « Lucanius » + le suffixe « -accum », et sur la tombe duquel fut peut-être construit un oratoire. Une pierre, gravée d'un*

276 MARÉCHAL (P.), *Légendes et vieux métiers de Beauce et de Sologne*, Éd. CLD, 1989 ; MARÉCHAL (P.) et BLANVILLAIN (P.), « Quand la bienheureuse reine Radegonde vint à Terminiers », *La République du Centre*, date inconnue ; nous remercions vivement M. et M^{me} Pellegrin, à qui nous devons la communication de ce deuxième texte.

« *labarum* », fut retrouvée à proximité de l'emplacement présumé du martyr²⁷⁷. Le même auteur écrit avec prudence : *Sainte Radegonde aurait fait jaillir à Terminiers, au cours du VI^e siècle, une source sanctifiée par la suite et à l'emplacement de laquelle fut édifiée une chapelle attestée pour la première fois seulement au XVI^e siècle, mais dont les origines peuvent être beaucoup plus anciennes*²⁷⁸.

En 1524, l'église paroissiale fut consacrée par Pierre, évêque d'Évreux, avec la permission du chapitre Sainte-Croix d'Orléans (car Terminiers appartenait alors au diocèse d'Orléans) ; et il consacra en même temps la chapelle Sainte-Radegonde, située à deux kilomètres du bourg. À la date de 1609, un compte du « gagier » de Patay porte cette mention : *Je paye pour la procession d'estre allé à Termynié la somme de onze sols* (archives notariales de Terminiers)²⁷⁹.

Une brève visite sur place a permis de vérifier l'existence de traces de la dévotion à sainte Radegonde dans la commune de Terminiers. Le petit bosquet évoqué dans la littérature sur le sujet existe toujours entre les routes de Lumeau et d'Échelles, avec sa fameuse excavation centrale ; la tradition locale semble vouloir persister à y voir la source originelle créée par Radegonde (mais le sol était plutôt sec en août 2004...). Près de la lisière du bois, mais à l'intérieur, se voit encore le pignon en moellons, percé d'une fenêtre, d'un petit édifice, qui regarde vers le nord : est-ce un élément de la chapelle ? Ou d'une dépendance ?

Beaucoup plus aisément identifiables sont les objets conservés dans l'église paroissiale de Terminiers. Il s'agit tout d'abord d'une statue installée dans une niche à droite du chœur. Elle y voisine avec trois autres sculptures représentant saint Jean-Baptiste, saint Liphard et saint Lucain. La facture de ces œuvres incite à les dater de la seconde moitié du XIX^e siècle. L'emplacement accordé à Radegonde traduit son importance dans le dispositif culturel paroissial, alors que sainte Philomène, par exemple, est reléguée près de la porte de l'édifice (ce à quoi elle est accoutumée, du reste...).

La sainte est représentée avec une robe blanche, constellée de petites fleurs de lis argentées et un voile de moniale rouge sombre à revers bleu ciel (la statue a été repeinte à une date récente). Elle porte une couronne, une croix dans la main gauche ; dans la droite devait se trouver un sceptre dont ne subsiste que le bâton, privé de son ornement supérieur et placé un peu au-dessus de la main qui devait le tenir.

La nef de l'église comporte un bas-côté nord avec un autel consacré à la Vierge. L'imposante statue de la Vierge à l'Enfant, avec sa couronne royale, son manteau bleu à motifs dorés, offre ce petit « air de famille » avec sainte Radegonde que nous avons déjà noté en d'autres lieux (à l'Écotière, par exemple). La deuxième baie de ce bas-côté – en partant du chœur – est ornée d'un vitrail consacré à sainte Radegonde, celle-ci étant figurée dans la partie centrale. L'œuvre n'est pas signée. Le vitrail de la première fenêtre, daté de 1880, a été réalisé par E. Testeau, à Orléans ; celui de la troisième par Lorin, de Chartres, en 1890 ; certaines similitudes dans le traitement du décor inciteraient à attribuer le vitrail de sainte Radegonde à ce dernier atelier.

Tant la statue que le vitrail donnent à penser que la dévotion à sainte Radegonde a pu être transférée de la chapelle ruinée vers l'église paroissiale dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la procession des Rogations maintenant le lien avec le site originel.

Grâce à l'obligeance de M^{me} Pellegrin, nous avons pu rendre visite à une autre statue de Radegonde, actuellement hébergée à la maison paroissiale de Terminiers. D'une soixantaine de centimètres de hauteur, elle est entièrement blanche ; couronne, sceptre, livre, les attributs traditionnels sont là et, d'ailleurs, le nom est gravé sur le socle, ce qui ne laisse planer aucun doute sur son identité. Selon une tradition locale, ce pourrait être la statuette de la chapelle du bosquet, mais rien ne l'atteste. Trois bannières de confréries sont entreposées dans le même local, mais aucune ne se rapporte à sainte Radegonde. Pourtant en 1633, selon l'abbé Sainsot, Marcellin Loyauté, curé de Terminiers, érigea une confrérie de sainte Radegonde dans la chapelle Saint-Lubin et Sainte-Radegonde. Au titre de la mémoire locale, M^{lle} Suzanne Pasquier, née en 1910, se souvient d'avoir fait partie, pendant toute sa jeunesse du Cercle Sainte-Radegonde, sorte de patronage ; ultérieurement, le relais de ces activités a été pris par la JAC²⁸⁰.

277 LEBLANC (O.), op. cit.

278 Ibid.

279 Informations communiquées par M. et M^{me} Pellegrin, extraites d'une *Histoire de l'église de Terminiers*, écrite par l'abbé SAINSHOT, 1902.

280 Informations communiquées par M. et M^{me} Pellegrin.



Vitrail et statue de sainte Radegonde dans l'église de Terminiers.



Église de Terminiers

À gauche, statuette de sainte Radegonde (maison paroissiale de Terminiers).

En Eure-et-Loir, Radegonde n'était pas honorée que dans le Dunois, mais aussi au chef-lieu : à Thivars, dont elle est la seconde patronne, on sollicitait sainte *Radegone* pour guérir les dartres ; elle

était en outre la patronne des cordonniers de Chartres. Elle a aussi été l'objet de dévotions à Gellainville et Montainville.

Une diversité de pouvoirs et de vertus

Au VI^e siècle, il existait deux catégories de pauvres : 1^o) ceux qui étaient inscrits sur une matricule (*matricula* : liste) bénéficiaient d'une assistance assurée par une institution officielle de l'Église ; 2^o) les autres étaient tributaires de la charité privée. Face à une situation aggravée dans la seconde moitié du siècle (multiplication des guerres fratricides, disettes, épidémies), la mise en place d'une véritable politique de secours aux pauvres fut initiée en Touraine par l'évêque Eufronius (556-573) et officialisée dans un canon du concile tenu à Tours en 567 : *que chaque cité fournisse à ses habitants pauvres et indigents les aliments suffisants, selon ses ressources ; qu'aussi bien les prêtres des villages que tous les citoyens nourrissent chacun leurs pauvres. De la sorte, ces pauvres ne vagabonderont pas par les cités étrangères*²⁸¹.



Radegonde guérit une malade
[Ms. 250, fol. 35^v, BM Poitiers]

Le recours à sainte Radegonde pour obtenir des guérisons est justifié par certains aspects de sa vie, en particulier par son souci d'aider et de soigner les malades et la création d'institutions à caractère hospitalier qui comptèrent parmi les premières du « Regnum Francorum » : *En ce milieu du VI^e siècle, la reine Radegonde organise, en Vermandois, dans la villa royale d'Athies, une « domus » où elle soigne les femmes malades ainsi qu'elle le fait ensuite, après avoir reçu la bénédiction de diaconesse et quitté la cour, dans la villa poitevine de Saix*²⁸². L'initiative qu'elle prit à Saix s'inscrivait parfaitement dans la ligne que commençait seulement à tracer Eufronius pour le diocèse de Tours : *XVII : En effet, outre les repas quotidiens dont elle restaurait de toute sa piété les pauvres de la matricule [...]*²⁸³. Cette activité de soins, solidement institutionnalisée, semble avoir été une composante essentielle dans la vie de l'établissement :

Elle avait laissé à Athies un hôpital : à Saix, elle tint maison ouverte pour les indigents et les malades, et le soin même que l'on prenait d'enregistrer toutes les entrées montre combien cette charité était méthodiquement organisée et devenait quelque chose comme une institution. La même régularité se retrouvait dans toutes les habitudes de la villa : bains deux fois la semaine, les mercredis

281 PIETRI (L.), op. cit.

282 Ibid.

283 FORTUNAT, op. cit. La conformité de vues entre Radegonde et Eufronius fournit une justification supplémentaire au choix de l'évêque de Tours pour accueillir la relique de la Vraie Croix en 569.

et samedis, avec les soins corporels les plus rebutants, d'autant plus complets que les hôtes de la villa étaient des femmes, avec distribution de vêtements neufs ; menus à trois plats substantiels ; service assuré par Radegonde elle-même, qui se faisait accompagner de deux suivantes pour honorer ses invités, mais se réservait toute la besogne et ne prenait son repas que quand tous les autres, dont elle refusait les remerciements, étaient rassasiés²⁸⁴.

Dans une institution monastique, l'exercice de la charité auprès des indigents était difficilement dissociable d'une assistance sanitaire, voire médicale. Au monastère Sainte-Croix de Poitiers, sans qu'il y eût établissement hospitalier à proprement parler, des femmes malades reçurent aussi des soins :

On dispose heureusement d'une documentation exceptionnelle au sujet des prestations paramédicales et médicales offertes par [...] Sainte-Croix de Poitiers, grâce aux deux biographes de la fondatrice, Fortunat surtout et Baudonivia. La reine-moniale manifeste tout d'abord le constant souci d'offrir aux malades les conditions d'une hygiène rigoureuse : les locaux sont entretenus avec un soin méticuleux que l'on retrouve à la cuisine dans la préparation des repas ; quant aux femmes assistées, elles sont lavées deux fois par semaine des pieds à la tête avec l'eau chaude dont dispose le monastère dans ses salles de bains, puis revêtues de vêtements nettoyés et reprisés par les moniales. Radegonde se révèle aussi une infirmière experte : elle nettoie les plaies purulentes, verse de l'huile sur les blessures pour adoucir le mal et l'empêcher de s'étendre, baigne les ulcérations des lépreux et recourt en certains cas à l'hydrothérapie conjuguée aux massages. Tout en attribuant la guérison des patientes à la vertu miraculeuse de la souveraine, son biographe et ami laisse deviner que les traitements mis en œuvre relèvent en fait, de prescriptions médicales. De fait, Grégoire de Tours nous apprend incidemment la présence au monastère d'un « archiater » du nom de Reovalis. Cet homme, ayant parfait sa formation à l'école des chirurgiens de Constantinople, avait d'abord, semble-t-il, dirigé une équipe de médecins à la cour de Clotaire, avant de suivre Radegonde dans sa retraite à Poitiers, où il entra dans les ordres. Un épisode relaté par l'historien atteste que, loin de renoncer à l'exercice de son art, il assurait auprès des malades accueillis au monastère un service hospitalier et y pratiquait des opérations²⁸⁵.

L'épisode relaté par Grégoire de Tours – une véritable révolte de moniales contre l'abbesse de Sainte-Croix – survint deux ans après la mort de Radegonde et n'appartient qu'indirectement à notre sujet. Toutefois, il confirme bien une activité médicale, au moins occasionnelle, dans le monastère ; un jeune eunuque se trouvait mêlé à l'affaire : [...] *le médecin Réoval qui se trouvait là présent dit : « Ce jeune homme étant tout enfant, il lui vint un mal dans la cuisse et on commençait à désespérer de lui. Sa mère vint trouver sainte Radegonde pour qu'elle en fit prendre soin. Celle-ci me fit appeler et m'ordonna, si je le pouvais, de le soulager. Alors, comme je l'avais vu faire autrefois aux médecins de la ville de Constantinople, je lui coupai les testicules et le rendis guéri à sa mère affligée²⁸⁶.*

Ainsi, le souci des soins – et pas seulement de la charité – fut une constante dans la vie de sainte Radegonde. De là dérive une fonction thaumaturgique, dans la lignée des miracles de saint Martin mais avec un décalage à la source : [...] *le soin des malades se charge de ces valeurs thaumaturgiques, que la vie de Martin fait ressortir puissamment pour la première fois. Une différence essentielle sépare, toutefois, la figure du saint thaumaturge, qui guérit grâce à ses pouvoirs charismatiques d'accomplir des miracles, et les véritables pratiques de soins hygiéniques et médicaux qu'un idéal d'humilité chrétienne a suggérées à Radegonde. Dans ce dernier cas, les miracles de guérison, pendant la vie ou après la mort, constituent la continuation d'une activité plus obscure, que la sensibilité littéraire de Fortunat a élevé au niveau du symbole. Les ressources du réalisme chrétien, les raffinements de la « décadence » (décadence comme catégorie esthétique), sont utilisées à la fois pour souligner la force de l'humilité qui arrive à dépasser les répugnances physiques les plus profondes. La nature marâtre (la « natura matrigna » qui manifeste son côté cruel dans la maladie),*

284 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*, p. 68.

285 PIETRI (L.), *op. cit.* L'archiater ou *primus medicorum* était le chef de l'équipe de médecins qui exerçaient à la cour, soignant la famille royale et les hauts dignitaires qui y vivaient.

286 GRÉGOIRE de TOURS, *Histoire des Francs*, texte choisi et présenté par A. DUBY, coll. 10/18, Paris, 1970.

la purulence, la puanteur, la vermines, les plaies et les croûtes, qui accompagnent inévitablement la pauvreté, attendent les soins charitables d'une main féminine [...] ²⁸⁷.

L'intercession de la sainte était sollicitée contre des maux et pour des protections d'ordres très divers. Elle était aussi demandée pour assurer de bonnes moissons, notamment en Normandie : dans la chapelle du Bas-Bézier (à Saint-Michel des Andaines), un vitrail montre un paysan tendant des tiges de céréales à la sainte ; dans celle de Clairefougère, les paysans lui offraient des glanes et jetaient de l'avoine à même le sol de l'église ; à Fontenay-sur-Orne, on déposait un petit sac d'avoine au pied de la statue²⁸⁸. Le *Miracle des avoines* est évidemment à l'origine de ces démarches, qui sont absentes en Loir-et-Cher où seul le vitrail moderne de Fréteval évoque ce thème, avec les réserves présentées ci-dessus.

Peut-être fut-elle invoquée à Conan, contre la teigne, la gale et les ulcères, comme à Lanneray. Fortunat, une fois encore, en livre l'explication : *XVII [...] toujours deux jours par semaine, le cinquième jour après le samedi, et le jour même du samedi, après avoir fait préparer un bain, elle-même ceinte d'une serviette, lavant la tête des indigents, elle enlevait en frottant ce qu'il y avait là de croûte, de gale, de teigne, sans être rebutée par leurs plaies purulentes.*

Et parfois elle extrayait les vers, nettoyait les pourritures de la peau, puis elle passait le peigne sur chaque tête qu'elle avait lavée ²⁸⁹.

À Busloup et à Cour-sur-Loire, les deux principaux sites de dévotion à sainte Radegonde dans le département, elle était invoquée contre les « douleurs », c'est-à-dire les rhumatismes, et les paralysies. Là aussi, Venance Fortunat témoigne : *XXIX [...] Depuis toute une année, une moniale était glacée de froid le jour, dévorée de feu la nuit et, comme elle ne pouvait faire un pas depuis six mois et qu'elle gisait inanimée, une autre sœur annonça à la sainte son infirmité.*

La malade étant à bout de forces, Radegonde prescrivit de préparer un bain tiède.

Puis elle la fit transporter auprès d'elle, dans la cellule, et la fit déposer dans l'eau tiède.

Elle ordonne ensuite à tous de se retirer.

Et restant toute seule, ensemble malade et médecin, pendant près de deux heures, suivant la forme du corps de la tête aux pieds, elle soulève les membres infirmes.

Ce faisant, où touchait la main, la douleur s'enfuyait du corps malade.

Et celle qu'à deux on avait déposée, sort rétablie de l'eau tiède [...].

L'eau de la fontaine de l'Écotière se trouvait ainsi parfaitement légitimée.

Convulsions des enfants ici, maux de tête là, ou encore ulcères et dartres, la nomenclature des bienfaits possibles de sainte Radegonde était longue et mieux vaudrait souscrire à l'affirmation du desservant de Busloup en 1840 : on attendait d'elle la guérison de *toutes sortes de maladies*. Et ce fut sans doute déjà le cas avant la Révolution, comme le laisse entendre Marc Bouyssou à propos des vœux des testateurs : *Bien que les motifs de nombreux vœux [...] ne puissent être exactement déterminés car la spécialité du saint est mal connue ou ses pouvoirs thaumaturgiques sont étendus (c'est le cas pour la Vierge et sainte Radegonde) [...] ²⁹⁰.* L'étude analytique et statistique des testaments faite par M. Bouyssou montre que Radegonde figurait en bonne place dans la hiérarchie des 54 saints destinataires de vœux sous l'Ancien Régime : 36 occurrences pour la Vierge ; 13 pour saint Mathurin ; 12 pour saint Thomas et saint Sylvain ; 9 pour saint My ; 7 pour sainte Radegonde ; 6 pour saint Fiacre et saint Sébastien, etc.

Ainsi s'est dessinée, au fil des siècles, l'image d'une sainte polyvalente dans ses intercessions et au rayonnement dépassant largement le strict cadre paroissial, notamment à Busloup. Dans ce cas au moins, nous pensons qu'elle remplissait une fonction de « gardienne de la contrée », à la manière du *Père Saint Germain qui garde la contrée* en lisière de la forêt de Gâtines, évoqué par Ronsard dans un sonnet à Hélène²⁹¹. À travers les siècles, ce type de statut concerna des lieux sacrés situés à la frontière entre terroirs et forêts, là où s'affrontaient deux univers, à la fois dans la réalité naturelle et dans les

287 CRISTIANI (M.), op. cit.

288 FOURNÉE (D' Jean), « La vie religieuse dans l'ouest de l'Orne. Aspects historiques et statistiques », *Le Pays Bas-Normand*, n^{os} 205 et 206, 1992.

289 Les Petits Bollandistes signalent qu'à Missy, dans l'Aisne, sainte Radegonde était invoquée pour la guérison de la gale, de la lèpre et des ulcères.

290 BOUYSSOU (M.), *Réforme catholique et déchristianisation dans le sud du diocèse de Chartres [...]*, p. 370.

esprits des habitants. Cette dualité conflictuelle a été clairement mise en évidence par Alban Bensa, dans sa thèse sur *Les saints guérisseurs du Perche Gouët*²⁹² :

Le couple « Maléfique – Bénéfique » correspond à l'opposition entre zone inculte et zone cultivée ; les puissances mauvaises, dangereuses, s'exercent à l'extérieur du territoire villageois : dans la forêt où poussent les arbres centenaires, où jaillissent les sources des rivières, où se dressaient les grands gibets, etc. ; près des étangs éloignés ; le long des chemins de traverse. L'habitat du « sorcier », du « jeteur de sort » a d'ailleurs presque toujours une connotation périphérique : loin du bourg, à l'écart des lieux « passants ».

L'opposition cultivé – non cultivé (bien – mal) se retrouve à tous les niveaux de l'espace villageois. Elle s'inscrit sur le sol grâce à des symboles visibles qui désignent des seuils, comme si le terroir était conçu selon une gradation progressive de passages de la culture vers la nature : limites de la maison, du bourg, du territoire, autant d'oppositions de plus ou moins grande amplitude entre la famille et la « rue », les bourgeois (ceux du bourg) et les « fermiers », les villageois et les étrangers qui s'intègrent dans l'opposition plus générale : espace humanisé et connu – espace naturel et inconnu.

Selon ce schéma mental, le terroir était structuré par un maillage spirituel en toile d'araignée, rayonnant à partir du centre (maîtresse place, église paroissiale), vers les limites du bourg puis les écarts (croix, calvaires, oratoires), pour aboutir aux confins du terroir où veillaient les « gardiens de la contrée » : *Beaucoup de cultes populaires, à la périphérie du bourg, se trouvent en lisière de forêt, sur les frontières de la paroisse : leur position stratégique définit ainsi un espace humanisé au-delà duquel sévissent les forces dangereuses du monde non cultivé*²⁹³. Nous avons repéré les principaux éléments de ce « limes » spirituel en Bas-Vendômois, à la limite entre la forêt de Gâtines et les zones cultivées de la vallée du Loir.

Le même dispositif existait certainement au contact entre certaines paroisses du Vendômois et la forêt de Fréteval. Et les chapelles de Saint-Étienne des Mussets (aujourd'hui disparue), Sainte-Radegonde de l'Écotière, Saint-Vrain (Saint-Firmin-des-Prés) répondaient, par leur situation, à cette mission de combat en première ligne face aux puissances du Mal, tapies dans les sous-bois : dès lors, il ne s'agissait plus uniquement de vertus thaumaturgiques spécifiques, mais d'une protection tous azimuts.

La dimension symbolique des pouvoirs de sainte Radegonde est encore soulignée par sa lutte victorieuse contre la Grand' Goule, le dragon qui terrifiait Poitiers : *La légende la plus importante concerne le dragon terrassé par Radegonde. L. Réau rappelle les connaissances de plusieurs de ses prédécesseurs quand il parle du dragon Grand' Goule qui demeurait dans une grotte au bord du Clain, près du monastère Sainte-Croix de Poitiers. Il dévore les nonnes du monastère à plusieurs reprises, jusqu'à ce que Radegonde le fit tomber mort à ses pieds par la vertu de ses prières et par ses conjurations ;*

*Au XIX^e siècle on portait encore à Poitiers à travers la ville, les mardi et mercredi des Rogations, le modèle de la Grand' Goule en bois peint muni d'ailes, de griffes, d'une longue queue à piquants et d'une gueule grand' ouverte. Ce dragon se balançait au bout d'une perche ornée de rubans, immédiatement derrière la relique de la Sainte Croix. On lui lançait des petits gateaux, « casse-museau », et des cerises dans la gueule, tandis que les femmes s'agenouillaient, frottaient leur chapelet contre les écailles et criaient « Bonne sainte vermine, priez pour nous [...] »²⁹⁴. Même si cette légende n'est pas en rapport direct avec la région « Vendômois-Dunois », elle rattache sainte Radegonde à la lignée des sauroctones ou tueurs de dragons, particulièrement illustrée dans la vallée du Loir avec saint Julien (à Artins), saint Bienheure (à Vendôme) et *Brayanus* (au Coteau Saint-André, Villiers-sur-Loir), les deux saints étant considérés comme les premiers évangélistes du Vendômois.*

291 RONSARD (P. de), *Œuvres complètes*, « Bibliothèque de la Pléiade », I, Paris, NRF Gallimard, 1994, p. 419. Sur ce point, on pourra consulter LOISEL (J.-J.), « Ronsard et la piété paysanne », p. 125-137, in *Éclats de vers, éclats de voix. Ronsard en ses provinces*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2001 ; et LOISEL (J.-J.), « Ronsard et les “gardiens de la contrée” », in *Dévotions populaires en Loir-et-Cher*, Cahier du Tricentenaire n° 9, 2007.

292 BENSA (A.), *Les saints guérisseurs du Perche Gouët. Espace symbolique du bocage*, Paris, 1978, p. 203.

293 BENSA (A.), *Op. cit.*, p. 203.

294 KLEINMANN (D.), *Radegonde, une sainte européenne* [...].

Un culte au service de la royauté ?...

La base d'une réponse à cette question pourrait être recherchée dans la vie même de la sainte, dont Baudonvie a mis en évidence le constant souci de contribuer à la paix entre les rois et, par là-même, au renforcement de la puissance royale : *Toujours pleine d'anxiété quand la paix était en question, toujours préoccupée du salut de la patrie, chaque fois que les royaumes se soulevaient l'un contre l'autre, parce qu'elle aimait tous les rois elle pria pour la vie de tous ; et elle nous enseignait à prier sans relâche pour leur stabilité. Quand elle apprenait qu'ils commençaient à s'aigrir l'un contre l'autre, elle tremblait de tout son être. Elle envoyait des lettres d'une même teneur à l'un et à l'autre pour qu'ils ne fassent appel ni à la guerre ni aux armes pour régler leurs conflits, mais pour qu'ils établissent une paix solide, afin que la patrie ne périclite pas. Elle écrivait de même aux grands de leur cour, afin qu'ils apportent aux très hauts rois le service de leurs conseils salutaires et que, pendant leur règne, les peuples comme la patrie se portent mieux. Elle imposait à sa communauté des veilles continues et lui enseignait en pleurant à prier sans relâche pour les rois*²⁹⁵.

Les indices concernant l'évolution chronologique du culte de sainte Radegonde en Loir-et-Cher et en Dunois sont relativement fragmentaires et leur confrontation doit être menée avec prudence. Certains établissements où elle fut honorée remontent à l'époque féodale (XII^e-XIV^e siècle), mais les chapelles n'étaient pas alors sous son invocation (sainte Madeleine à Busloup et saint Thomas à Lanneray).

Le D^r Jean Fournée situe un essor important du culte sous l'impulsion de Charles VII : *Charles VII qui avait pour Radegonde une grande dévotion lui attribua sa victoire finale. Formigny date du 12 août 1450 : c'était la vigile (veille) de la fête de sainte Radegonde ; le roi prescrivit des processions en son honneur. On lui éleva des églises et des chapelles. La tradition veut que la première chapelle de Clairefougère date de la seconde moitié du XV^e siècle*²⁹⁶. Ce phénomène est confirmé par E.-R. Labande : *À la fin de la guerre de Cent Ans, le futur Charles VII, dauphin errant que vint épauler sainte Jeanne d'Arc, séjourna à Poitiers. La première fille qui lui naquit fut prénommée Radegonde, cas unique dans toute l'histoire du lignage capétien. Il faut croire que ce prince et Marie d'Anjou demeurèrent fidèles à la sainte patronne de Poitiers, car, lorsque Charles VII en 1450 eut reconquis la Normandie, il s'empressa de remercier Jean Jouvenel des Ursins, évêque de Poitiers, pour l'aide que ses troupes avaient reçue du Ciel à la suite des prières adressées à sainte Radegonde par les Poitevins. Cette sainte se révélait, en l'occurrence, toujours restauratrice de la paix*²⁹⁷.

La statue de sainte Radegonde a été mise en place dans la Sainte-Chapelle de Châteaudun en 1465. À défaut de nouvelles constructions, ce pourrait être à ce moment que les chapelles de Lanneray et de l'Écotière ont été placées sous son patronage. La logique voudrait que si, entre 1544 et 1557, des habitants de Pezou et des environs prescrivaient dans leurs dispositions testamentaires des voyages à l'Écotière, c'était parce que la dévotion y était implantée depuis un certain temps et bénéficiait d'une solide réputation, attestée par les pèlerinages annuels des paroisses voisines. Le D^r Lesueur date aussi du XV^e siècle la chapelle Sainte-Radegonde de la Pinonnerie, à Faverolles.

Les quatre décennies des guerres de Religion correspondirent à une phase de régression. Les protestants contestant fondamentalement le culte des saints, il n'y avait aucune raison que celui de sainte Radegonde y échappât. Son tombeau fut profané au printemps de 1562, fait presque banal dans cette saison d'explosion iconoclaste : *En 1562, les 26 et 27 mai, des bandes protestantes, mi-poitevines, mi-gasconnes, envahirent le sanctuaire, le mirent au pillage et descendirent au tombeau, dont elles firent sauter le couvercle ; à l'intérieur, les ossements étaient contenus dans un cercueil de plomb ; une partie des reliques fut brûlée en un grand feu, qu'alimentaient les antiphonaires, les*

295 Lettre de Ligugé.

296 FOURNÉE (J.), op. cit., 1992.

297 LABANDE (E.-R.), « Radegonde, reine, moniale et pacificatrice », in *La riche personnalité de sainte Radegonde*, Poitiers, 1988, p. 56. Ces faits étaient déjà avancés en 1847 par E. de FLEURY, qui ajoutait d'autres arguments : *L'année 1450 fut remarquable par les grandes et rapides victoires de Charles VII, qui acheva de chasser entièrement les Anglais de la Normandie. Le roi, disent les historiens, persuadé qu'il devait ces avantages à une protection spéciale du très-haut, ordonna des processions générales d'actions de grâces dans tout le royaume. Mais Bouchet, qui vint au monde 25 ans plus tard, nous apprend que le prince attribuait ce grand miracle de son règne à une intercession singulière de Radegonde, qu'il avait souvent invoquée dans le triste état où il se trouvait réduit pendant les premières années. Il avait été couronné le 13^e jour d'août, à Poitiers, où était alors son parlement, et il y faisait souvent sa résidence pendant que sa ville capitale était sous la domination étrangère* [op. cit., p. 294].

*chartes et les titres de l'église ; mais les Poitevins catholiques réussirent à sauver quelques débris du corps saint*²⁹⁸.

Une autre période favorable correspondit au XVII^e siècle (avec un prolongement au XVIII^e). En témoignent : les chapelles de la Mézière et de Lanneray dès les dernières années du XVI^e siècle, les statues des églises de Lignières et de Conan. La chapelle de l'Écotière vit affluer offrandes et donations. À Cour-sur-Loire, alors que sainte Radegonde paraît absente du décor mis en place dans l'église au XVI^e siècle, elle y a conquis un espace privilégié au XVIII^e et probablement dès le siècle précédent (testament de Pierre Pean, curé de Menars, en 1640). Ce renouveau était également constaté au cœur de l'univers radegondien, à Poitiers même : *Au XVII^e siècle, le tombeau où reposaient, après les profanations des huguenots, quelques malheureux débris de la dépouille de Radegonde, avait besoin d'être protégé contre le flot des pèlerins : un Écossais raconte qu'il eut grand mal à l'atteindre au travers de la foule pressée. Par un bref de 1645, Innocent X accorda aux confrères une série d'indulgences*²⁹⁹.

Dans la première moitié du XVII^e siècle, sainte Radegonde fut considérée comme la protectrice du royaume à deux niveaux : d'abord comme réparatrice d'une unité déchirée par les guerres de Religion ; ce n'est sans doute pas par hasard qu'Henri IV vint témoigner de sa dévotion à deux reprises, en 1599 et 1600, au lendemain même de la promulgation de l'Édit de Nantes. Puis dans un rôle d'intercession pour garantir la continuité de la dynastie capétienne :



Une image classique de sainte Radegonde.

*Louis XIII et Anne d'Autriche en font de même du 7 au 22 janvier 1616 pour obtenir progéniture. La reine ayant mis au monde le futur Louis XIV, y retourne en actions de grâces dès 1640, puis en 1651. Elle se fit même enrôler dans la « Confrérie du saint Tombeau » avec ses deux enfants, le jeune Louis XIV, âgé de onze ans, et Gaston, duc d'Orléans, qui en avait neuf : le 21 novembre 1649, ils sont tous reçus solennellement dans la sainte confrérie. Le 2 août 1653 s'achève l'érection du retable édifié par Anne d'Autriche au-dessus du tombeau de la reine-monale*³⁰⁰.

298 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*

299 LABANDE (E.-R.), *op. cit.*, p. 56.

300 BAUCHY (J.-H.), « Sainte Radegonde reine mérovingienne (519-587) et ses lieux de culte en Orléanais », *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 10, fasc. 79, p. 16.

Une nouvelle vague de ferveur jaillit au XIX^e siècle, souligné par C. Landry dans son étude des peintures de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers :

Si la découverte des peintures est un élément fortuit, leur restauration s'inscrit dans l'histoire du culte de sainte Radegonde et de la ferveur qu'elle suscite en ce milieu du XIX^e siècle. Elle conforte ce culte qui renaît plus intense après la Révolution et s'exprime par de nombreuses manifestations : processions où la statue de la sainte reine et moniale est solennellement transportée, célébrations et neuvaines récitées dans l'église, pèlerinages – dont le plus important se déroule du 5 au 13 août – qui déplacent les foules³⁰¹.

Si la découverte des peintures est un élément fortuit, leur restauration s'inscrit dans l'histoire du culte de sainte Radegonde et de la ferveur qu'elle suscite en ce milieu du XIX^e siècle. Elle conforte ce culte qui renaît plus intense après la Révolution et s'exprime par de nombreuses manifestations : processions où la statue de la sainte reine et moniale est solennellement transportée, célébrations et neuvaines récitées dans l'église, pèlerinages – dont le plus important se déroule du 5 au 13 août – qui déplacent les foules³⁰².



S^{te} Radegonde en bonne place à la Chapelle royale de Dreux.

En Loir-et-Cher, cette période favorable fut prolongée par le passage sur le siège épiscopal de M^{gr} Pallu du Parc, d'origine poitevine (1851-1877). La confrérie de Sainte-Radegonde se consolida à Cour-sur-Loire, une nouvelle chapelle fut bâtie à l'Écotière et les deux principaux lieux de la dévotion purent se maintenir, voire accroître leur rayonnement.

Car cette même période fut aussi sans pitié pour les « canards boiteux » de la spiritualité populaire : les dévotions affaiblies par la déchristianisation rampante (Souesmes, Conan), par l'hostilité des desservants (Faverolles) périclitèrent et sombrèrent dans l'oubli.

Il est remarquable que ces trois grands moments d'essor du culte de sainte Radegonde succèdent à des temps d'extrême fragilité de l'autorité royale en France, alors que se fait sentir le besoin d'un retour à l'unité :

– La seconde moitié du XV^e siècle fait suite à l'interminable traumatisme de la guerre de Cent Ans et le roi Charles VII avait d'abord été confiné dans un moignon de royaume, avant l'intervention de Jeanne d'Arc.

– Le début du XVII^e siècle clôt une période de quarante années au cours desquelles l'autorité royale fut durement malmenée et avec elle la religion catholique.

– Le XIX^e siècle est marqué, après la tourmente révolutionnaire qui emporta une tête royale et fit trembler le catholicisme sur ses bases, par la restauration (momentanée) du pouvoir royal.

Mais, comme le rappelait la *Vita* de Baudonivie, Radegonde n'avait-elle pas donné l'exemple en intervenant dans une période où l'autorité royale était particulièrement fragilisée ? C. Leonardi écrit à ce sujet : *La volonté d'unité est donc manifeste chez Radegonde ; c'est une volonté proprement politique, perçue ici comme composante de la sainteté*³⁰³.

Il y a quelque paradoxe à constater que la sainte qui a accompagné ces moments de résurrection de l'autorité royale est celle-là même que l'art montre abandonnant son sceptre et se dépouillant des attributs royaux...

... De la patrie

Même si l'on peut admettre l'image d'une sainte reine soutenant le régime politique dont elle était une émanation par son histoire familiale, une autre s'est imposée plus ou moins fortement selon

301 LANDRY (C.), op. cit.

302 Ibid.

303 LEONARDI (C.), op. cit., p. 84.

les fortunes militaires de la France et indépendamment de la nature politique du pouvoir en place : celle de la « Mère de la patrie » : *Le tombeau de l'illustre reine aura reçu, pendant les deux guerres [1870-1871 et 1914-1918], les prières d'une foule de cœurs français, car les pèlerins, isolés ou par groupes, ne cessent d'y descendre. Il deviendra, plus que jamais, un des lieux où se fera entendre la grande voix de la prière nationale, et, pour aider aux restaurations nécessaires, un des concours que nous devons demander avec le plus d'instances sera celui de « Mère de la patrie ». Ce ne sera pas la première fois que l'on reconnaîtra son intervention heureuse dans le salut de l'État [...]. Et les dames de Poitiers, en 1871, s'étant adressées à leur patronne pour écarter de la ville l'invasion prussienne, vouèrent une messe, chaque lundi de Pâques, en reconnaissance de leurs prières exaucées. Ce sont là quelques-uns seulement des beaux titres de gloire posthume qui justifient notre confiance obstinée en la sainte que ses litanies appellent « une perle très précieuse de la France », « Gemma Galliae pretiosissima »³⁰⁴.*



Statuette de l'Écotière



Relique de sainte Radegonde dans l'église de Lannerau.

Le glissement de la protection du royaume à celle de la patrie est implicite dans la démarche même de la sainte. Selon Luce Pietri, il faut d'abord prendre en compte le rôle tout particulier de creuset intellectuel et spirituel qui fut assumé conjointement par Tours et Poitiers : *On comprend que dans un tel milieu où se côtoient les représentants les plus éclairés et l'élite intellectuelle et politique de l'époque, les uns « romains », les autres de souche germanique, ait pu se développer une réflexion chrétienne sur l'histoire du peuple franc, dont Grégoire et Fortunat, chacun à sa manière, nous présentent les conclusions. Rappelons brièvement le thème central orchestré par leurs écrits : après les Juifs et les Romains, les Francs sont le nouveau peuple élu par Dieu et la Gaule la terre à eux promise et effectivement conquise sous la conduite de Clovis, nouveau Constantin et nouveau Moïse.*

Roi et peuple réunis dans une communauté, la patrie, ferment de leur unité, était déjà en gestation à cette époque d'apparence anarchique : *Ce qui est en jeu et intéresse par conséquent la communauté des habitants de la Gaule, ce n'est pas seulement le « regnum Francorum », institution étatique, mais la patrie gauloise, la « patria », un terme qui apparaît fréquemment sous la plume de Fortunat et sous celle de Baudonivia, tous deux interprètes de la pensée de Radegonde et des évêques ses amis. Cette patrie, telle qu'elle est conçue, rassemble sous la direction de la dynastie franque, par la volonté de la Providence et avec le concours de Martin, toutes les populations vivant en Gaule, les Romains aussi bien que les Francs, suivant la formule qui définit l'idée nationale dans son premier éveil, par trois composantes : « rex », « populus » et « patria ». C'est pour que triomphe entre les souverains et les peuples la concorde, gage du « salut de la patrie », que Radegonde prie inlassablement les saints, et en premier lieu Hilaire et Martin. Une telle dévotion, dans ses implications les plus réfléchies, est évidemment d'abord et surtout le fait d'une petite élite éclairée. Mais elle tend à gagner aussi l'ensemble de la société de la Gaule. En effet commence à cette époque à se réaliser concrètement, dans la vie quotidienne sur le sol gaulois, la fusion entre Romains et Francs. Celle-ci est rendue possible parce que les uns et les autres ont le sentiment d'être réunis par la même foi nicéenne, une*

304 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*, p. 211.

*foi dont le culte de Martin, pourfendeur de l'hérésie et champion de la catholicité, est sans doute la forme la plus accessible à tous, des grands de ce monde jusqu'aux plus humbles*³⁰⁵.

Lorsque Radegonde a sollicité le soutien de Sigebert pour son ambassade à Constantinople, elle a argumenté que l'acquisition d'un fragment de la Croix serait garante du *salut de la patrie tout entière, de la stabilité du royaume* (Baudonivie). C'est la moniale biographe qui a utilisé le plus fréquemment le terme *patria* ; or, elle fut la plus proche des confidences de la reine : on peut supposer, avec E.-R. Labande que ce mot revenait souvent dans les propos de cette dernière.

Les ultimes années de la vie de Radegonde furent assombries par les incessants conflits entre les rois francs, de Sigebert à Chilpéric, de Gontran à Childebert II. Elle n'eut de cesse d'obtenir des conciliations : *Radegonde, en effet, avait gardé avec les princes francs de cordiales relations, et Baudonivie montre à plusieurs reprises comment la sainte s'en servait pour le bien de son monastère, ou, suivant la très précise expression de l'annaliste, pour le salut de la patrie dont elle était toujours préoccupée, « semper de salute patriæ curiosa »*³⁰⁶. Conformément à un monachisme qui se voulait ouvert sur le monde, *Radegonde est encore restée reine derrière l'enceinte monastique*³⁰⁷.

R. Aigrain conclut, sur ce point : *Sa charité l'élevait à des intuitions qui dépassaient les sentiments de son époque, et elle n'eût pas autrement parlé si elle eût vécu dans une France qui eût réalisé durablement son unité. La liturgie n'exagère rien quand elle l'appelle « mère de la patrie »*³⁰⁸. En effet, dans l'office propre de la sainte, dans une antienne de vêpres, sainte Radegonde est qualifiée de *mater patriæ*.

Intercéder pour une communauté unie ou réunie, telle semble la vertu majeure et constante reconnue à sainte Radegonde, avec des temps forts de dévotion précisément au sortir des périodes de division et de désunion.



Sainte Radegonde honorée dans la chapelle rupestre placée sous son invocation, à Chinon. Images de la dévotion qui lui était rendue en Touraine comme entre Loir et Cher.

Éléments de conclusion

305 PIETRI (L.), « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V^e et du VI^e siècle », in *Les fonctions des saints dans le monde occidental, III^e-XIII^e siècle*, op. cit.

306 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*, p. 97.

307 LEONARDI (C.), *op. cit.*, p. 83.

308 AIGRAIN (R.), *Op. cit.*, p. 100.

Sainte Radegonde n'appartient pas particulièrement au Loir-et-Cher. Chacun sait qu'elle est la patronne de la ville de Poitiers. Le rayonnement de son culte est attesté en France, notamment dans l'Ouest et le Midi. Au total, quelque 150 lieux où elle a été vénérée – et l'est encore dans nombre d'entre eux – ont été répertoriés ; une quinzaine de communes portent ou ont porté son nom. Mais il débordait le cadre des frontières, *jusqu'en Angleterre, où elle est la patronne de Jesus College à Cambridge, ainsi qu'en Espagne à Burgos et à Grösse-Höflein dans le Burgenland*³⁰⁹. En Allemagne, Autriche et régions germanophones, elle fut honorée dans une trentaine d'endroits³¹⁰. Son renom aurait même franchi les océans, vers le Zaïre ou le Canada.

Les deux principaux sites de dévotion dans le diocèse de Blois ont été la chapelle de l'Écotière, à Busloup, et la paroisse de Cour-sur-Loire. Ils se disputent l'éventualité et l'honneur d'une étape de la sainte, en route vers le tombeau de saint Martin, à Tours. Les autres lieux où des traces de son culte sont discernables, se trouvent dispersés à tous les horizons du département, de Souesmes à Lunay, de Faverolles à Conan : peut-être moins solidement enracinée dans la tradition, ou concurrencée par d'autres recours spirituels, la dévotion à sainte Radegonde y a périclité, dès avant la Révolution dans certains cas ou au plus tard dans le cours du XIX^e siècle. Cette extinction n'est pas systématiquement imputable aux turbulences révolutionnaires ou aux coups de boutoir anticléricaux : le clergé local s'évertua parfois à freiner ou à faire disparaître des rituels populaires difficilement contrôlables.

Un phénomène d'essoufflement du même ordre est perceptible sur les sites de Lanneray et de Terminiers, en Dunois : dans les deux cas, un transfert semble s'être opéré entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e, d'une chapelle ruinée vers l'église paroissiale, avec un bonheur relatif : sainte Radegonde y est toujours présente, mais nul ne saurait mesurer la vivacité de son culte.

À Cour-sur-Loire, les desservants s'efforcèrent de composer avec la confrérie de Sainte-Radegonde, tout en la rattachant à des cadres plus officiels. Cette délicate procédure d'équilibrage, si elle provoqua parfois plus de désillusions que de satisfactions chez les prêtres, permit peut-être au culte de mieux survivre à travers une période qui fut fatale à beaucoup d'autres.

À l'Écotière, ce fut une ferveur populaire dépassant largement le cadre paroissial – et soutenue par un évêque d'origine poitevine – qui assura, dans les années 1860, la construction de la chapelle actuellement visible. Certes, notables et châtelains prirent une part essentielle dans le financement, mais sainte Radegonde était sollicitée pour conjurer des maux de toutes sortes, dans une contrée où pauvreté et épidémies se conjugaient pour rendre la vie précaire. Plus que vers les médecins, on se tournait vers guérisseurs et charlatans ; et quand le salut ne semblait plus devoir venir que du ciel, on faisait le « voyage » de l'Écotière. Dans le maillage spirituel de cette partie du Vendômois, la chapelle Sainte-Radegonde de l'Écotière avait, en quelque sorte, rang de « maîtresse place », plus difficile à déraciner qu'un culte de rayonnement purement local.

Nous avons déjà noté que ce pays haut-vendômois présentait un déficit de sites majeurs de dévotion mariale. Ceci pourrait expliquer le succès de « saintes de compensation » comme sainte Philomène à Fréteval ou sainte Radegonde à Busloup. Mais nous n'avancions cette hypothèse qu'avec une extrême prudence³¹¹.

Ceci n'empêcha pas le culte de sainte Radegonde de faiblir à Cour-sur-Loire et de s'éteindre pratiquement à l'Écotière dans le troisième quart du XX^e siècle. Dans le premier cas, le sursaut s'est produit dans le cadre de la vénérable confrérie ; dans le second, avec la création d'une association de sauvegarde : le « Regain de sainte Radegonde de l'Écotière ». Des affluences importantes se manifestent à nouveau, à l'occasion des fêtes solennelles. Il est évidemment trop tôt pour en analyser le contenu et l'impact spirituels, pour y faire les parts respectives de l'attrait « folklorique » et du souci de préservation patrimoniale. Cependant le culte de sainte Radegonde, qui faillit bien rejoindre la cohorte des dévotions défunes au moment où le diocèse de Blois abordait le III^e millénaire, semble avoir retrouvé un souffle de vie.

309 RÉAU (L.), *Iconographie de l'art chrétien*.

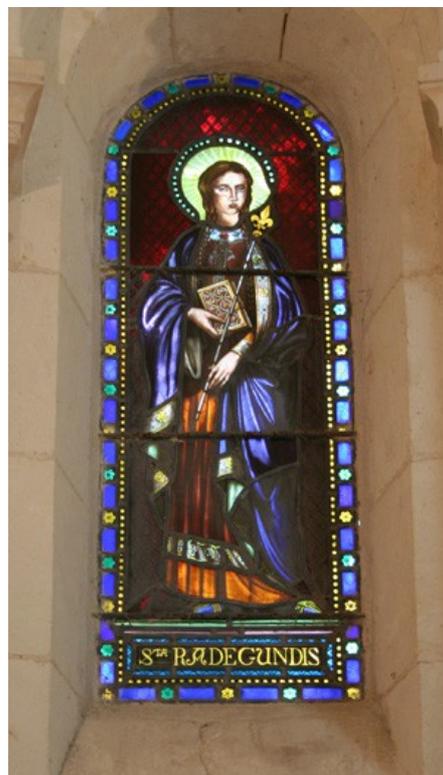
310 KLEINMANN (D.), « Le culte de sainte Radegonde en pays germanophone », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, T. IX, n° 6, 1992.

311 LOISEL (J.-J.), « Le “siècle de Marie” en Vendômois », in *La fondation des églises locales*, Cahiers de Rencontre avec le patrimoine religieux n° 15, Poitiers, 2001 ; LOISEL (J.-J.), « Les “saints de la porte” en Vendômois », *Mélanges offerts à Jean-Marie Lorain*, CDPA 41, Blois, 2000.

Orientation bibliographique

- AIGRAIN (R.), *Sainte Radegonde (vers 520-587)*, Poitiers, Éd. des Cordeliers, 1952.
- AUBRUN (J.), *Radegonde, reine, moniale et sainte*, 1986, rééd. 1999.
- BARTHELLEMY (V.), *Panegyrique de Sainte Radegonde, autrefois reine de France et de Thuringe*, Paris, Fouet, 1686.
- BELLENGER (A.) et de GASTEL (H.), « Quelques notes sur Sainte-Radegonde », *Bulletins de la Société Dunoise*, T. V (1885-1887).
- BERNET (A.), *Radegonde, épouse de Clotaire I^{er}*, coll. « Histoire des reines de France », Paris, Flammarion, 2007.
- BORDAS (abbé), *Histoire sommaire du Dunois, de ses comtes et de sa capitale*, Châteaudun, 1894.
- BRIAND (abbé E.), *Sainte Radegonde reine de France et patronne du Poitou. Sanctuaires – pèlerinages en son honneur*, Poitiers, 1887.
- BRIAND (abbé E.), *Histoire de sainte Radegonde, Reine de France, et des sanctuaires et pèlerinages en son honneur*, Paris, Librairie religieuse, 1898.
- CARTRAUD (J.), « Fontaines sacrées et fontaines saintes en Vendômois », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1968.
- CARTRAUD (J.), « Notes sur les dévotions populaires de l'arrondissement de Vendôme », *Bulletins de la Société archéologique du Vendômois*, 1986 et 1990.
- CARTRAUD (J.), « Le Noël de Busloup », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1993.
- COCHARD (T.), *Les saints de l'Église d'Orléans*, Orléans, 1879.
- Coll., « Art sacré. Visages de lumière, sculptures du Musée diocésain d'art religieux de Blois », *Cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, n° 17, 2002. Un article est consacré à sainte Radegonde.
- Coll., « Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, T. XIX, années 1986-1987.
- Coll., *Histoire du christianisme, T. 3, Les Églises d'Orient et d'Occident (432-610)*, Éd. Desclée, 1998.
- Coll., *Histoire du pays dunois, T. 1 (2006) et T. 2 (2009)*, Châteaudun, Éd. Société Dunoise.
- FAVREAU (R.) sous dir., *La Vie de sainte Radegonde par Fortunat*, Poitiers, Le Seuil, 1995.
- FÉNÉANT (J.) et LEVEEL (M.), *Le Folklore de Touraine. Dictionnaire des rites et coutumes*, Éd. CLD, Chambray-lès-Tours, 1989 ; articles « Radegonde (sainte) », « Puits de Sainte-Radegonde », « Fontaine Sainte-Radegonde ».
- FONTAINE (J.), « Hagiographie et politique, de Sulpice Sévère à Venance Fortunat », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 62, 1976, pp. 113-140.
- GARREAU (L-E.), *Cour-sur-Loire, son église, sa châtellenie, son histoire*, Paris, Honoré Champion, 1913.
- GAUTHIER (abbé R.), *Monographie de Busloup*, Blois, 1907.
- GIRARD (M.), *Lanneray, mon village*, 1998.
- KLEINMANN (D.), « Sainte Radegonde, le roi Clotaire et la politique en Gaule mérovingienne », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, T. VIII, n° 10, 1986.
- KLEINMANN (D.), *Sainte Radegonde, une sainte européenne*, Loudun, PSR Éd., 2000.
- LABANDE-MAILFERT (Y.), « Vie de sainte Radegonde par la moniale Baudonivie (traduction) », *Lettre de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé*, janvier-mars 1987, n° 239.
- LANDAU (abbé E.), « Notice sur sainte Radegonde de l'Écotière, paroisse de Bullou en Vendômois », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1870.
- LEONARDI (C.), « Baudonivie la biographe », in *Les femmes au Moyen Âge*, coll. « La vie quotidienne », Paris, Hachette, 1991.
- LESUEUR (F.), *Les églises de Loir-et-Cher*, Paris, Picard, 1969.
- LOISEL (J.-J.), « Sainte Radegonde et Cour-sur-Loire », in *Dévotions populaires en Loir-et-Cher*, Cahier du Tricentenaire n° 9, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune/Foi, Culture et Laïcité, 2007, p. 61-74.
- LORAIN (J.-M.), « Construction de la chapelle Sainte-Radegonde à Busloup, notes sur les travaux », *Busloup, Patrimoine dans votre commune* n° 25, CDPA 41, 2001.

- LORAIN (J.-M.), « Les sources de Cour-sur-Loire », *Gazette de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, n° 13, 1983.
- MARÉCHAL (P.), *Légendes et vieux métiers de Beauce et de Sologne*, Chambray-lès-Tours, Éd. CLD, 1989.
- NOTTER (M.-T.), « Une peau de chagrin : chapelle et dépendances de Sainte-Radegonde de l'Écotière », *Busloup*, Patrimoine dans votre commune n° 25, CDPA 41, 2001.
- PLACE-GUERRY (P.), « Le culte de sainte Radegonde dans le diocèse de Blois », *La Renaissance de Loir-et-Cher*, 10 mai 1952.
- PON (G.), « Le monachisme en Poitou avant l'époque carolingienne », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, T. XVII, 2^e trim. 1983.
- REYDELLET (M.), *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Fasc. 243, Rome, 1981.
- RÉAU (L.), *Iconographie de l'art chrétien*, article « Radegonde », Paris, PUF, 1959.
- RICHIÉ (P.), *Éducation et culture dans l'Occident barbare, 6^e-8^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1962.
- ROUCHE (M.), « Fortunat et Baudonivie : deux biographes pour une seule sainte », in FAVREAU (R.), *La Vie de sainte Radegonde par Fortunat*.
- SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, articles « Busloup », « S^{te}-Radegonde de l'Écotière », rééd. Librairie, Vendôme, 1983.
- SALVINI (J.), « Le culte de sainte Radegonde à Cour-sur-Loire », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 3^e trimestre 1969, T. X, 4^e série.
- THIERCELIN (abbé), « Les statues de la Sainte-Chapelle de Châteaudun. Étude hagiographique », *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 226, janvier 1933.
- TRÉMAULT (A. de), « Mémoire sur l'église et les chapelles de la paroisse de Lunay », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1874.



*Sainte Radegonde
Chapelle de l'Écotière*

Table des matières

Introduction	p. 3
Radegonde, reine et sainte	p. 4
Les biographes : Fortunat, Baudonivie et Grégoire de Tours	p. 4
Captive, reine et moniale	p. 11
Lendemain perturbés à Sainte-Croix de Poitiers	p. 30
Le « cas Clotaire »	p. 32
Sainte Radegonde de l'Écotière, à Busloup	p. 39
L'ancienneté du culte	p. 39
Tel le phénix...	p. 44
Une nouvelle chapelle	p. 47
Une ferveur maintenue	p. 50
Encore menacée, encore ressuscitée	p. 54
Sainte Radegonde à Cour-sur-Loire	p. 58
Une œuvre digne de Boucher	p. 58
La confrérie de sainte Radegonde	p. 61
Sainte Radegonde à Lunay	p. 67
La chapelle de la Mézière	p. 67
Usurpation de chapelle	p. 69
Sainte Radegonde dans l'église de Lunay ?	p. 72
Sainte Radegonde ailleurs en Loir-et-Cher	p. 74
Chambord	p. 74
Conan	p. 74
Épuisay	p. 77
Faverolles	p. 79
Fréteval	p. 79
La Chapelle-Vicomtesse	p. 83
Lignièrès	p. 85
Marchenoir	p. 86
Saint-Avit	p. 90
Saint-Georges-sur-Cher	p. 90
Souesmes	p. 91
Musée d'art diocésain de Blois	p. 92
Sainte Radegonde en Dunois	p. 92
Lanneray	p. 92
Le <i>Miracle des avoines</i> à Lanneray ?...	p. 103
Châteaudun	p. 104
La Sainte-Chapelle de Châteaudun	p. 107
Terminiers	p. 110

Une diversité de pouvoirs et de vertus	p. 114
Un culte au service de la royauté ?...	p. 118
... De la patrie	p. 121
Éléments de conclusion	p. 123
Orientation bibliographique	p. 124